TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 524 — MARDI 16 FÉVRIER 1982

Feb., Apr., Mar. Scattered



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

[illegible] 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 30 d.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

LES RELATIONS MOSCOU-PÉKIN

Il n'y a pas de problème que l'on ne pourrait régler déclare le chef du gouvernement soviétique

LIRE PAGE 4

Les États-Unis, la France et l'Amérique centrale

L'engrenage

Le Salvador est-il en train de devenir un nouveau Vietnam ? Une fraction, minoritaire, de l'opinion américaine commence à le craindre.

Certaines analogies sont troublantes : la guérilla bénéficie [illegible] soutien, ou du moins de la passivité d'une grande partie de la population. La junte au pouvoir, au sein de laquelle un démocrate-chrétien [illegible] que M. Napoleon Duarte [illegible]ait de plus en plus figure d'otage, n'est guère présentable. Enfin, la presse et la télévision américaines, jouant admirablement leur rôle de « quatrième pouvoir », consacrent une place considérable aux violations quotidiennes des droits de l'homme au Salvador, que l'administration Reagan, sans les nier totalement, préférerait ne pas voir. Cette fonction des médias [illegible] fondamentale ; on se souvient de son importance dans la retransmission « en direct » de la guerre du Vietnam.

La gauche libérale, traumatisée [illegible] sa défaite électorale [illegible] novembre 1980, croit avoir trouvé enfin un terrain [illegible] bataille pour affronter un président qui, jusqu'ici, [illegible] guère commis d'erreurs. Cette alliance de fait entre [illegible] médias, qui font simplement leur métier, et une opposition politique encore convalescente « qui rêve de réussir sa rentrée », peut se révéler dangereuse pour le président. [illegible]st symptomatique, en tout cas, que l'on reparle brusquement du Salvador à l'occasion du « scoop » journalistique qui a consisté à filmer des officiers américains en [illegible]es dans une zone de combat et de la mission en Amérique centrale de deux sénateurs démocrates hostiles à la politique de l'administration Reagan dans la région.

Dans cette croisade contre le cynisme et la raison d'Etat, la gauche libérale dispose d'un atout important : le militantisme des innombrables confessions [illegible]stantes, et surtout de l'Église romaine. Ce sont en [illegible] les catholiques qui, [illegible] peut-être par mauvaise conscience face aux malheurs d'un [illegible] où l'Eglise n'a pas toujours été du côté des pauvres, [illegible] pris la tête [illegible] mouvement.

L'administration Reagan n'a [illegible] as de son côté, malgré les apparences, de politique bien définie. Le camp républicain avait [illegible] pendant la campagne des propos menaçants pour la région, mais n'était pas entré dans le détail. Le président nouvellement élu avait [illegible] le soin, au printemps [illegible] à son secrétaire d'État [illegible] hausser le ton et de faire publiquement de ce petit pays un « test » de la [illegible]rité des alliés avec une politique américaine retrempée après les quatre années [illegible] « pacifisme » de M. Carter et puis... on avait oublié le Salvador. L'administration Reagan s'y intéresse à nouveau en raison de la recrudescence de la guérilla, aussitôt [illegible]rée et décrite (mais peu analysée) par les médias. Un [illegible] plan de lutte contre la subversion » est à l'étude. [illegible] leçons du Vietnam sont-[illegible] déjà oubliées ?

L'analogie a cependant ses limites. Le Vietnam [illegible] loin des côtes américaines. Ses habitants appartenaient à un univers culturel [illegible]ental presque complètement inconnu du citoyen-spectateur. Au Salvador au contraire, il s'agit [illegible] ainsi dire du « voisin de [illegible] des Etats-Unis. La [illegible]lité américaine est vite [illegible]llée par cette région, [illegible] on l'a vu lors des [illegible]rds Torrijos-Carter sur [illegible] canal de Panama. L'opinion américaine ferait probablement plus difficilement son deuil du Salvador qu'elle ne [illegible]ait jadis du Vietnam. La [illegible]on est de savoir quel [illegible]lle serait prête à payer pour éviter de le perdre.

Les plans d'intervention de la C.I.A. suscitent une polémique à Washington

Les combats redoublent de violence au Salvador alors que l'engagement militaire américain dans ce pays — jugé essentiel à la défense des intérêts des Etats-Unis par M. Haig — suscite une vive polémique au Congrès de Washington. Des congressistes et des organisations nord-américaines dénoncent les violations des droits de l'homme commises par la junte de M. Duarte. De son côté, le Washington Post *affirme que la C.I.A. a préparé un plan d'intervention en Amérique centrale et à Cuba.*

Au Nicaragua, où une délégation de congressistes américains s'est entretenue pendant le week-end avec les dirigeants sandinistes, trois dirigeants du patronat, détenus depuis octobre, ont été libérés. Au Guatemala, où la violence s'aggrave à l'approche des élections du 7 mars, un prêtre américain a été assassiné.

Le parti socialiste français désire faire le point en Amérique centrale, où les engagements français et américains sont radicalement différents. Une délégation du P.S. va donc se rendre ces prochains jours au Nicaragua, à Panama, au Venezuela et à Cuba.

Les limites de l'engagement du P. S.

par MARCEL NIEDERGANG

Le parti socialiste français veut faire le point sur l'Amérique centrale, alors que la situation s'aggrave rapidement dans une région où les prises de position des Etats-Unis diffèrent radicalement de celles du gouvernement français. Salvador, Nicaragua, Guatemala, Cuba : autant de thèmes « chauds » qui fournissent matière à controverse entre Paris et Washington.

La France préconise une solution politique au Salvador et recommande le maintien de l'aide économique et militaire au Nicaragua sandiniste. Les relations entre Paris et La Havane sont très bonnes. C'est, en revanche, vers une solution « dure » que s'oriente M. Reagan, n'excluant pas une intervention directe au Nicaragua et à Cuba.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., devait assister à Caracas, les 24 et 25 février, à la réunion du bureau de l'Internationale socialiste, essentiellement consacrée à la situation en Amérique centrale. Cette réunion a été ajournée à la demande du parti vénézuélien d'Action démocratique, formation invitante, qui estime que la délégation sandiniste attendue à Caracas représent un gouvernement de « *tendance marxiste-léniniste* » et non pas « *social-démocrate* ».

Malgré ce contretemps, une délégation du parti socialiste doit quitter Paris, sans doute mercredi 17 février, pour le Nicaragua, Panama, Caracas et Cuba. Les adjoints de M. Jospin entendent aborder franchement tous les aspects de la situation en Amérique centrale avec leurs interlocuteurs. Ils parleront par exemple de la Pologne à Managua, où les dirigeants sandinistes se sont alignés sur la thèse soviétique et viennent de refuser l'entrée dans le pays à une délégation de Solidarité. A Cuba, ils évoqueront la question des droits de l'homme et des prisonniers politiques.

A Panama, où les chefs de partis membres de l'Internationale socialiste devaient être officiellement reçus au lendemain de la réunion de Caracas, les dirigeants s'inquiètent de plus en plus de la manière dont l'administration Reagan applique les accords Torrijos-Carter sur la zone du canal. M. Aristides Royo compte bien entendu sur le soutien de la France et de l'Internationale socialiste dans ce combat difficile et complexe.

La guerre civile au Salvador reste évidemment le thème de réflexion numéro un.

(Lire la suite page 3.)

Les difficultés européennes

• MONNAIES : nouvelle hausse du dollar qui vaut 6,10 francs à Paris

• PRIX AGRICOLES : la négociation s'ouvre sous la menace d'un blocage britannique

La hausse du dollar s'est accélérée en début de semaine sur les marchés des changes, le cours de la monnaie américaine passant de 6,05 F à 6,10 F sur la place de Paris et de 2,3850 DM à 2,4050 DM sur celle de Francfort. C'est, une fois de plus, la nouvelle progression du taux d'intérêt américain qui a littéralement dopé la devise américaine, le rendement de l'eurodollar à six mois progressant d'un demi-point à 17 % après l'annonce à la veille du week-end d'une augmentation de 2,3 milliards de dollars de la masse monétaire américaine.

Ces deux phénomènes ne peuvent qu'aggraver les difficultés de la C.E.E. où, néanmoins, la R.F.A. laisse « filer » le dollar tandis que la Banque de France, agissant à contre-courant, a poursuivi sa politique de désescalade des taux, le loyer de l'argent au jour le jour fléchissant à 14,12 % contre 14,40 % vendredi 12 février.

A Bruxelles, les ministres de l'agriculture des Dix commencent, ce lundi 15 février, le débat annuel sur le relèvement des prix. L'affaire se présente sous un jour particulièrement difficile, en raison des menaces de blocage que font peser les Britanniques.

Ceux-ci semblent décidés à empêcher tout progrès dans la Communauté tant qu'ils n'auront pas reçu satisfaction en matière budgétaire. Le risque de crise est d'autant plus sérieux que la politique commerciale de la Communauté est de plus en plus critiquée par ses partenaires extérieurs.

Entre la crise et le replâtrage

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les Britanniques, bientôt dix ans après leur adhésion à la Communauté, vont-ils enfin parvenir à en modifier profondément les règles, à en changer la nature, à en renier les ambitions ?

La constitution de la Communauté : tel est bien l'enjeu de la négociation engagée depuis 1979 — l'accord du 30 mai 1980 qui réglait le problème pour deux ans n'étant qu'une péripétie — sur la compensation à accorder au Royaume-Uni pour réduire, ou si possible annuler sa « contribution nette » au budget européen.

Depuis le 25 janvier 1982, dernière session spéciale consacrée par les ministres des affaires étrangères des Dix à ce dossier, la négociation est bloquée. Du coup, le gouvernement de Londres fait comprendre qu'il s'opposera à la fixation des prix agricoles, laquelle doit normalement intervenir avant le 1er avril, tant qu'il n'aura pas obtenu satisfaction sur le plan budgétaire.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 4.)

POINT

Les « droitistes »

Quelques dizaines d'hommes, conduits par un ancien officier parachutiste, investissent une usine de Normandie, séquestrent les grévistes et récupèrent, pour la direction, un stock de camemberts.

Une soixantaine d'intégristes, conduits par un transporteur routier, investissent violemment la cathédrale de Nîmes pour protester contre la présence d'immigrés en grève de la faim qui, selon eux, « souillent » le lieu.

Une douzaine de militants du Parti des forces nouvelles consacrent leur dimanche à attaquer à coups de barre de fer les portes de deux ministères pour « exiger » la démission des ministres communistes.

Ces trois faits en moins de huit jours traduisent-ils le renouveau — toujours annoncé, toujours redouté — de l'extrême droite ? S'il faut se garder de dramatiser, on ne peut manquer d'être frappé par la coïncidence et par le fait que, après des mois de passivité, une partie de l'opposition a choisi l'action directe.

Le nouveau pouvoir, face aux « droitistes », ne peut faire l'économie d'une analyse. Il ne peut adopter l'attitude aveugle de ses prédécesseurs, qui ne voyaient dans les « gauchistes » que des « casseurs » sans foi ni loi et ne se souciaient pas des causes de leur existence. La répression leur suffisait.

Le 10 mai, une partie de la France a été privée d'un pouvoir qu'elle pensait détenir jusqu'à la fin des temps. « Sonnée » pendant quelques mois, elle se réveille. Une fraction de celle-ci peut croire que la violence est le moyen d'exprimer sa frustration et de préparer la revanche. Cela s'est vu.

(Lire page 10.)

L'avenir de notre enseignement

Au moment où des consultations ont lieu au ministère de l'éducation nationale sur l'enseignement privé, le Conseil d'Etat vient de prendre un important arrêt. Au terme de celui-ci, la commune d'Aurillac (Cantal) devra supporter les frais de fonctionnement d'une école privée sous contrat d'association, alors qu'elle s'y était opposée (lire page 46).

par ALFRED GROSSER

La difficulté se présente aussi dans d'autres pays. On veut lutter contre les inégalités de chances dues aux différences de milieu social. L'issue n'est-elle pas dans le collège unique, dans le tronc commun du primaire qu'on prolonge ? On s'aperçoit alors de l'étendue du problème pédagogique, de la variété et de l'intensité du soutien nécessaire et qu'on ne peut pourtant pas fournir, de la quasi-impossibilité de faire classe efficacement quand la classe est très hétérogène. Et on finit par freiner et décourager les forts sans pour autant parvenir à mettre les faibles à niveau.

La situation française présente cependant des spécificités qui renforcent la difficulté. Il y a la qualification *insuffisante* de nombreux *nouveaux* maîtres issus du primaire auxquels n'a pas été accordée la formation adéquate pour l'enseignement par disciplines.

Il y a l'incroyable mélange d'absence de toute canalisation et de la sélection traumatisante et mutilante. Absence de contrôle sérieux permettant l'entrée dans le secondaire quand on sait à peine lire et l'entrée libre dans l'*Université alors qu'on s'y* noiera au bout de quelques mois (faute en particulier d'un encadrement que la non-sélection ne permet pas de donner). Sélection déjà que la mise à l'écart d'une foule d'adolescents sous-privilégiés dans des filières d'élimination inavoués. Puis « *sélection par l'échec* » correspondant à un « *véritable esclavage mental* » dû au privilège exorbitant accordé aux classes C dans les lycées (1). Sélection aussi à l'entrée plus encore qu'à la sortie des classes préparatoires. Sélection enfin que la rigueur des concours de recrutement d'enseignants, écartant des candidats beaucoup plus qualifiés que ceux qu'on laisse entrer par ailleurs et à qui on fera faire plus d'heures pour un moindre salaire.

(Lire la suite page 2.)

(1) Formules dues à un mathématicien, Laurent Schwartz, dont le vigoureux rapport devrait être lu et discuté dans sa critique tous azimuts au lieu d'être rejeté par chaque groupe parce qu'il s'y trouve critiqué (Commission du bilan. *La France en mai 1981*. T. IV « L'enseignement et le développement scientifique ». La Documentation française).

Lire page 9

LA DÉCENTRALISATION ET LA CORSE DEVANT LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

par JACQUES ROBERT

AU JOUR LE JOUR

PROFIL

Ceux qui souhaitent devenir patron de l'une des sociétés nationalisées n'ont plus que quelques heures pour faire acte de candidature.

Pour ces hautes fonctions, il faut des hommes d'ordre ayant l'habitude du pouvoir, sachant exercer une autorité, ayant des relations dans le monde des affaires, en France et à l'étranger, et passionnés d'économie.

C'est le moment d'offrir à MM. Barre, Lecanuet, Poniatowski — entre autres — une chance de servir à nouveau la France. Et le moyen de neutraliser l'opposition en l'associant au pouvoir.

BRUNO FRAPPAT.

LA MAISON DE LA CULTURE DE LA ROCHELLE

Les nouveaux mondes

M. Jack Lang, ministre de la culture, accompagné de MM. Maurice Fleuret et Robert Abirached, ses collaborateurs pour le théâtre et la musique, a inauguré samedi matin 13 février la Maison de la culture de La Rochelle. Le ministre a déclaré qu' « il n'y aura pas de politique de la culture par décret », mais il estime qu' « un effort de réflexion et de renouvellement est à entreprendre » par les seize maisons de la culture qui existent actuellement.

« *J'ai vécu trente ans à Nancy,* expliquait dans son improvisation inaugurale, samedi matin, M. Jack Lang, ministre de la culture. *J'aurais bien aimé avoir une maison de la culture. Je me rappelle ce qu'était le désert de ma propre ville. Ceux qui, de leur hauteur, condamnent ou menacent ne savent pas ce que c'est que de faire sortir de terre un peu de vie.* »

Mais La Rochelle n'est pas Nancy. L'histoire a créé à La Rochelle des obligations particulières. M. Michel Crépeau, maire de la ville, et ministre de l'environnement, parlant avant Jack Lang, voyait dans ce lieu de rencontre et de création, accoté au port et à l'océan, « *une porte ouverte sur le grand large, l'aventure, les nouveaux mondes* ».

M. Bernard Mounier, qui dirige depuis six ans la Maison de la culture « en préfiguration », selon le terme consacré, avant qu'elle ne vienne s'installer sur le site de l'ancien cloître des Carmes, rue Saint-Jean-du-Pérot, devait évoquer un peu plus tard à Radio-La Rochelle « *les liens permanents désormais établis avec les pays francophones d'Amérique du Nord. Deux tiers des émigrants français du Canada et de la Louisiane sont partis de cette région. Champlain est né à Brouage* ».

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 17.)

هكذا من الأصل

idées

Enseignement privé

La « question scolaire » se posait, voici trente ans, en des termes très différents de ceux d'aujourd'hui. Édouard Lizop qui, dès 1951, a pris une part importante aux débats, plaide pour que, désormais, les souvenirs « n'obscurcissent pas la nécessaire audace des intelligences » dans la recherche d'un « service public, unifié et laïque d'éducation ». Roger Mehl esquisse, pour sa part, une définition d'une « autre laïcité » qui prendrait en compte tous les héritages culturels de la nation.

Ouvrir la porte à l'imagination

par EDOUARD LIZOP (*)

LE problème scolaire renaît de ses cendres. Pour avoir été un des acteurs des débats de 1951, je me sens en devoir de faire connaître mes réflexions et de dire en quoi la situation d'aujourd'hui me paraît différente de la situation d'il y a trente ans.

Je voudrais rappeler d'abord comment se posait à cette époque « la question scolaire » : l'absence totale d'aide publique à un enseignement qui représentait une part beaucoup plus importante qu'aujourd'hui de l'enseignement national contraignait les enseignants à des traitements de misère et les parents à des efforts financiers, accablant de préférence les familles nombreuses. Contrairement à une opinion répandue, il était mensonger de dire que cet enseignement était un enseignement de privilégiés.

J'ai trop connu de militants dévoués jusqu'à l'abandon des commodités de leur vie, des professeurs aux qualités humaines exceptionnelles, pour ne pas leur rendre hommage. Tout le monde comprenait alors qu'un droit de l'homme fondamental était en jeu. *« Les parents ont par priorité le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants ».* (art. 36 de la Déclaration universelle des droits de l'homme). Il s'agissait d'un droit civique par excellence auquel une défense civique devait être apportée.

C'est pourquoi deux organismes d'action jouèrent un rôle décisif : le Secrétariat d'études pour la liberté d'enseignement, l'Association parlementaire pour la liberté d'enseignement.

Une richesse nationale

● Le Secrétariat réunissait tous les syndicats de maîtres, tous les syndicats de chefs d'établissement, toutes les associations de parents de l'enseignement privé, primaire, secondaire, technique et agricole. Cet organisme, indépendant de la hiérarchie catholique, travaillait cependant en relation avec le secrétariat de l'enseignement catholique qui ne s'occupait pas alors de l'action sur le plan directement politique. Cette action était menée du point de vue du strict droit à la liberté d'enseignement quelles que soient les motivations de ceux qui devaient l'utiliser.

Le problème n'était donc pas posé en termes de rapport de l'Eglise et de l'Etat, malgré l'effort des « défenseurs de la laïcité » pour le ramener sur ce terrain. Ainsi, la défense de ce droit à la liberté d'enseignement concernait une population plus large que celle qui avait pour motivation une exigence spirituelle ou confessionnelle. En face, le langage était plus doctrinaire et le combat *laïque apparaissait plus dogmatique.*

● L'Association parlementaire fut créée à l'occasion des élections de 1951. Elle réunissait, non des élus, mais des candidats sous condition de leur élection. Il s'agissait au travers et à l'occasion d'une consultation législative de demander leur avis aux Français sur un problème fondamental de notre vie politique. Les statuts de l'Association prévoyaient que celle-ci devait soutenir tout projet ou toute proposition de loi permettant à l'enseignement public comme à l'enseignement privé de satisfaire à leurs obligations respectives.

Il n'était donc pas question de lutte contre l'enseignement public. L'Association réunit une majorité parlementaire favorable à la recherche d'un compromis. Ce fut la loi Barangé du 28 septembre 1951, dont le texte fut déposé selon l'ordre alphabétique des membres du conseil d'administration.

Je ne ferai pas ici l'historique des lois qui suivirent ni des débats qui eurent lieu pendant la IVe République et les débuts de la Ve. Les derniers débats, qui aboutirent au vote de la loi Debré, eurent leur origine dans une négociation que je fus chargé de mener au nom de tous les organismes constituant le Secrétariat d'études, avec le général de Gaulle et Georges Pompidou.

Je rappellerai seulement deux principes qui animaient notre action : d'une part, son caractère civique de défense d'un droit de l'homme fondamental qui ne mettait pas en cause l'Eglise catholique, restée distante des péripéties du débat ; d'autre part, son caractère non partisan. L'Association parlementaire connut, en effet, des situations variées, ses membres étant tantôt tous dans la majorité, tantôt répartis entre majorité et opposition. Un soin tout particulier fut porté à éviter quelque compromission que ce soit avec tel ou tel parti politique. Les *responsables du Secrétariat d'études* veillèrent spécialement à ne rien faire ou dire qui puisse permettre de les suspecter d'arrière-pensées politiques personnelles. Telle était la situation jusqu'en 1968.

Un succès ambigu

L'Association dans sa forme ancienne devait être abandonnée dès lors que la bipolarisation de la vie politique *ne lui permettrait plus* d'engager une action susceptible de dépasser les clivages politiques traditionnels. Or on constata le contraire et, au lieu d'une couverture, un rétrécissement des perspectives.

Le caractère propre des écoles fut mis en avant pendant que l'Association parlementaire *identifiait sa* cause avec celle du gouvernement. Les événements de mai 68 auraient dû ouvrir les yeux sur des dimensions nouvelles et pour l'Église sur des chances accrues. On se referma sur des idées apparemment simples, en réalité singulièrement confuses, le caractère propre et la communauté éducative.

● *Le caractère propre :* je sais bien que l'on veut dire par là, dans une école catholique, une animation spirituelle de l'ensemble des disciplines. Ce but est louable, mais il ne pose pas la question préalable de savoir si la finalité du système éducatif est compatible avec ce but. Autrement dit, a-t-on posé la question de savoir à quelle condition les deux termes (qui paraissent pour beaucoup aller de soi) « école » et « catholique » sont compatibles ?

En effet, si l'école a pour seule finalité la sélection des meilleurs, des meilleurs en fonction des critères du *système, si l'école majore les rentes* de situations culturelles et familiales et augmente ainsi les disparités, en quoi le caractère propre peut-il être compatible avec cette finalité de sélection *d'une part* et les responsabilité pastorales de l'Église d'autre part ? Je sais bien cette interrogation n'est pas étrangère au souci de nombreux éducateurs, mais lui a-t-on *accordé cependant* l'importance qu'elle mérite ?

● *La communauté éducative :* je comprends bien qu'il s'agit là de la cohérence du projet éducatif à l'intérieur de l'institution. Mais il faut voir aussi le danger et l'ambiguïté d'un tel propos. A la limite, la cohérence *peut aboutir à un véritable* conditionnement. Surtout, il est à craindre qu'une surévaluation de la communauté éducative l'isole du contexte culturel, économique et social. *Or c'est autant à la promotion* du milieu qu'à la promotion des individus que l'action éducative doit tendre. C'est en ce sens que l'on a justement parlé de la société éducative.

Les écoles catholiques, plus encore que les autres, doivent choisir les milieux socio-économiques qui retiendront leur attention. Cela se fait déjà, et il ne faudrait pas tomber dans l'erreur de ne voir ces écoles que sous la forme des grands établissements secondaires des grandes ville et oublier les nombreuses écoles *rurales* ou celles des quartiers périphériques. La situation dépend des contextes sociaux et géographiques différents, sa juste appréciation exige donc une extrême décentralisation des écoles catholiques plus qu'une organisation nationale à tendance exagérément coordonnatrice.

La finalité de l'école peut être sa contribution à l'équipement d'une région, à son identité culturelle, à sa vie économique, plutôt que la seule recherche de succès individuels et, à terme, l'évasion des cerveaux vers *des centres privilégiés.* Or le succès de certaines écoles privées, catholiques ou non, est, de ce point de vue, bien ambigu. Si elles sont préférées aux écoles publiques, c'est peut-être *parfois parce que leur succès aux* examens est plus grand ; mais ce n'est pas là une justification suffisante pour des écoles catholiques.

C'est donc à une étude plus ouverte des finalités de l'éducation qu'il faut se livrer. Pour cela, il faut dépasser le caractère scolaire et universitaire. L'enseignement public *aurait beaucoup à y gagner* et les écoles catholiques aussi.

Quant à l'Église elle ne peut pas se dispenser de son rôle de garante d'une libération de l'homme à refaire sans cesse, elle ne peut, donc se dispenser d'exercer en quelque sorte une fonction permanente de contre-pouvoir. Ce rôle, il faut bien le dire, est en contradiction ou du moins en tension avec des responsabilités trop grandes dans le domaine de ses propres institutions.

Au lieu de rechercher un perfectionnement bureaucratique pour une efficacité dont elle n'a que faire, l'Église pourra, par des écoles qui se réclameront d'elle mais qui ne dépendront pas d'elle, contribuer à cette mobilisation des diverses forces éducatives dont notre société a tant besoin.

Dans une telle perspective, la *recherche d'un « service public, unifié et laïque de l'éducation »* laisse la porte ouverte à l'imagination. C'est en tant que citoyens soucieux de responsabilités et de participation que la recherche doit être menée. Mais, alors, que les couteaux restent au vestiaire et que les souvenirs d'un trop récent passé n'obscurcissent pas la nécessaire audace des intelligences.

(*) Ancien secrétaire général du Secrétariat d'études pour la liberté de l'enseigement, fondateur de *l'Association* parlementaire pour la liberté de l'enseignement.

Vers une autre laïcité

par ROGER MEHL

LES notions politiques que véhicule l'histoire subissent des mutations de sens, déterminées à la fois par leur affinement et les *modifications* de l'environnement socio-culturel. L'exemple le plus typique nous paraît être celui de *la notion de démocratie. Au dix*-neuvième siècle et encore au début du vingtième, le terme de démocratie recouvrait essentiellement le suffrage universel, le régime parlementaire, la liberté d'opinion, de réunion et de presse. Le concept a enrichi à la fois sa compréhension et son extension : *liberté syndicale, démo*cratie économique, etc.

On ne semble pas s'apercevoir qu'il en va de même pour la notion de laïcité. Et ceux-là mêmes qui ont parfaitement *assumé l'évolution du* concept de démocratie continuent à utiliser celui de laïcité, tel qu'il a été défini par les fondateurs de la IIIe République. Il nous paraît clair que cette distorsion est à l'origine de pas mal de nos difficultés actuelles.

Que signifiait la laïcité pour les contemporains de Jules Ferry ? Elle signifiait négativement le refus de l'ingérence de l'Eglise catholique dans l'exercice du pouvoir politique ; elle signifiait positivement la neutralité religieuse et philosophique de l'Etat et de l'école publique, neutralité assortie de tolérance à l'égard des opinions religieuses et philosophiques les plus diverses, *sous la seule réserve que l'expression* de ces opinions ne troublent pas l'ordre public.

Or il faut constater que le catholicisme en France (nous ne parlons ni du protestantisme *ni* du judaïsme qui, en raison de leur caractère minoritaire, n'ont jamais pu avoir la prétention de jouer un rôle politique) a subi une évolution très significative : *c'est à contrecœur qu'il a* d'abord accepté la laïcité de l'Etat et de l'école et la perte d'influence que représentait pour lui son éviction du pouvoir politique. Il a long*temps essayé de récupérer une part* de ce pouvoir en dirigeant les votes de ses fidèles.

Idéologie et totalitarisme

La situation est, aujourd'hui, tout autre. La hiérarchie catholique admet de bon cœur le pluralisme *politique* (voir le document épiscopal : *Pour une pratique chrétienne de la politique,* 1972). Ni en fait ni en droit, le catholicisme n'est plus, dans notre pays, une puissance politique monolithique. S'il a conservé le souci légitime de servir la nation, il n'aspire plus au pouvoir politique. La grande préoccupation de la hiérarchie, du clergé et des laïcs engagés, c'est de retrouver un certain consensus à l'intérieur de l'Eglise et d'inventer, toujours à l'intérieur de l'Eglise, une forme d'autorité qui soit très différente du pouvoir politique. Dès lors, l'Etat républicain n'a plus à recourir à une notion de laïcité qui soit une arme *pour combattre l'Église.*

Quant à la neutralité de l'Etat et de *l'école, on s'est vite aperçu de* l'ambiguïté, voire de l'impossibilité, de ce concept. Ce qui en reste est peu de chose, mais est cependant précieux : l'Etat doit se garder de *toute prise de position religieuse ou* philosophique. Mais il n'est pas neutre, en ce sens que le gouvernement et sa majorité professent nécessairement une idéologie, qu'il s'agisse de libéralisme ou de socialisme. Il n'est, en effet, pas de politique digne de ce nom, c'est-à-dire cohérente et nourrissant un projet d'avenir, qui puisse se passer d'une inspiration idéologique. *Et cette idéologie inc*[illegible] *non* moins nécessairement, une [illegible]ique, car les décisions du pouvoi[illegible]olitique ne sont pas seulement d[illegible]décisions techniques ou scien[illegible]ques, elles sont aussi des décisio[illegible] éthiques.

Déterminer quelle socié[illegible] nous voulons pour demain est u[illegible]ption éthique, et nous l'exprim[illegible] avec des *termes empruntés à* [illegible]éthique, nous parlons d'une société [illegible]juste, plus fraternelle, etc. L'E[illegible] donc n'est pas neutre, parce que[illegible]r gouverner il recourt à une idé[illegible]e et à une éthique, celle-ci pou[illegible], d'ailleurs, avoir une certain[illegible]dépendance par rapport à l'id[illegible]gie, en *ce sens qu'elle recourt à* [illegible]valeurs autour desquelles peut s[illegible]ire un quasi-consensus national.

Mais on sait que le [illegible]ore des idéologies est de tendre v[illegible] totalitarisme *plus ou moins m*[illegible]é. Les exemples du communisme [illegible]du fascisme sont là pour nous l[illegible]ppeler. Puisque l'Etat n'est pas n[illegible]e, comment se gardera-t-il des p[illegible]s et des *disgrâces du totalitarism*[illegible]

A notre sens, il n'y a [illegible]e solution, qui nous fera d'ail[illegible] découvrir une autre notion de [illegible]alité et de laïcité. L'Etat ne se [illegible]dera du *totalitarisme que s'il ne* [illegible]end pas inventer et imposer une [illegible]re, que s'il reconnaît que la cu[illegible] à chaque moment de l'hist[illegible] lui est fournie par cette réa[illegible] concrète *qu'est la nation et que* [illegible]che est de garder et de prom[illegible]ir cette culture. Le conflit q[illegible]chire la Pologne à l'heure ac[illegible]e est le conflit entre un Etat[illegible] par une idéologie particulièr[illegible] totalitaire et la culture – c[illegible]currence très imprégnée de c[illegible]nisme – de la nation.

Nous définirons do[illegible] laïcité de *l'Etat – et de l'écol*[illegible] *comme le* respect par l'Etat de[illegible]ture de la nation considérée [illegible] toutes ses composantes. S'a[illegible]t d'une nation comme la F[illegible] il est évident que *sa culture* [illegible]be de composantes diverses, [illegible] a un héritage gréco-romai[illegible] héritage judéo-chrétien, un[illegible]age, moins ancien, mais vigo[illegible], de socialisme *dans la lib*[illegible]*un héritage* peut-être plus dif[illegible] cerner qui est celui de l'hu[illegible]me scientifique. Toute cultu[illegible]ante est plurielle, et l'Etat n[illegible] à opérer un *choix*, il deviendr[illegible]médiatement totalitaire. Il lui [illegible]ccueillir tous ces héritages et [illegible]er à chacun d'eux ses chance[illegible]pression et, si possible, de créat[illegible] la seule philo*sophie que pu*[illegible] permettre l'Etat, c'est celle[illegible]xprimait Leibniz : « *Je ne mé*[illegible]*presque rien.* » Ce qu'il peut [illegible]vement mépriser, c'est ce qui[illegible]ort, ce qui n'a *plus aucune cr*[illegible]

Nous disions[illegible] l'éthique jouit d'une certaine[illegible]pendance par rapport à l'id[illegible]e ; c'est que l'éthique ne s'[illegible]e pas uniquement dans l'id[illegible] *mais* d'abord dans la cultur[illegible]

Dès qu'il s[illegible] enseignement, l'Etat doit [illegible]rticulièrement attentif à la [illegible] de la n[illegible] sinon il viol[illegible]es conscien[illegible] C'est la cult[illegible] la nation q[illegible] l'école doit en[illegible], sans exclusiv[illegible] ni partialité. [illegible] la nouvelle laïcité. Si l'on v[illegible]n retenir la définition de cett[illegible]é que nous avons proposée, pe[illegible] sera-t-il possible de dépassio[illegible] de résoudre le problème de[illegible] qui surgit à nouveau dans l[illegible]p politique.

L'avenir

(Suite de la première page.)

Spécificité aussi que la fermeture de l'école sur le monde environnant (parents compris auxquels tout dialogue sur la pédagogie – dont dépend pourtant l'avenir de leurs enfants – est refusé), une école en même temps conçue comme référence obligée de tout effort d'éducation et de formation : ce qui ne relève pas de l'école est défini comme pré, péri ou post-scolaire.

Ici, une tendance nouvelle, une tentation nouvelle se fait même jour depuis quelques mois : tout ce qui concerne les enfants et les adolescents doit relever de l'éducation nationale puisque celle-ci a la charge de leur formation. Et si telle association s'occupe d'apporter savoir et espoir à des enfants handicapés, c'est qu'elle a au mieux rempli un vide laissé à tort par le service public. Comme si l'éducation nationale pouvait remplir toutes les tâches – particulièrement en France où la tendance est depuis toujours au monolithisme et à l'uniformisation !

C'est là, en effet, qu'est la spécificité négative la plus terrible. L'autonomie, la variété pédagogiques ont toujours fait horreur aux gouvernements comme aux syndicats. Que d'expériences réussies qui ont dû s'arrêter faute de trouver des relais ! Et surtout, que d'expériences rendues impossibles parce *qu'on ne* croyait que dans des changements globaux ! Dernière affaire en date : à peine met-on en place à Saint-Nazaire un petit « lycée différent », qui permettra peut-être la réinsertion sociale d'adolescents à la dérive, que surgit la critique. Au congrès de la FEN, le *syndicat* local *signale* qu'il a *« désapprouvé la mise en place d'une structure à caractère propre »*. Il ajoute : *« De telles structures ne peuvent (...) que conforter les tenants du privé dans leurs revendications du droit à la différence (2). »*

Phrase terrifiante, parce que en contradiction absolue avec l'idéologie participationniste, sinon autogestionnaire, dont on se réclame par ailleurs. Phrase destructrice, parce que les problèmes de fond ne seront certainement pas résolus, ni même désamorcés, sans possibilités d'initiatives dans les établissements existants, sans possibilités de créer *des établissements* d'un type nouveau.

Il faut espérer que cet *appel* à l'uniformisation disparaîtra et sera pleinement remplacé par l'appel au pluralisme vécu, à l'élimination de ce que, selon la formule du rapport Mexandeau de 1977, l'enseignement public a [illegible]*reaucratique* » et d'« *autori*[illegible] S'il n'en était pas ainsi, auc[illegible]ution pacifique ne pourrait [illegible]vée au problème de l'enseigne[illegible]rivé.

Celui-c[illegible]effet pleinement en droit de d[illegible]er s'il est logique de réclamer [illegible]gration du secteur privé da[illegible]ecteur public avant que celu[illegible] présente les caractères au[illegible]esquels l'intégration pourrait [illegible]nsidérée comme légitime. « [illegible]*essaire décentralisation de*[illegible]*ion* », « *la prise en compte* [illegible]*s les expériences pédagogi*[illegible] *la participation des famille*[illegible]*âches éducatives* » : les exc[illegible] *formules du ministre* sont loi[illegible]respondre encore à la réalité.[illegible]u'il en sera ainsi, l'offensive[illegible] l'enseignement privé prend[illegible]re d'un acte de revanche o[illegible]ésir de mise *au pas, et* non d'[illegible]ait vrai de voir naître un g[illegible]vice national pluraliste dans [illegible]ration, dans ses structures[illegible] pédagogie. Un service préci[illegible]qui penserait par priorité [illegible]u'il est chargé de servir et d[illegible]erribles difficultés doivent [illegible]ordées de front.

ALFRED GROSSER.

[illegible]*onde* du 4 février.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

SELON LE « WASHINGTON POST »

Le président Reagan s'apprêterait à annoncer un vaste plan contre la subversion en Amérique centrale

New-York. — Les controverses sur la politique américaine en Amérique centrale ont pris un tour nouveau avec l'annonce du renvoi, sur ordre de l'ambassadeur des Etats-Unis au Salvador, du lieutenant-colonel Harry Melander. Ce dernier, l'un des officiers américains les plus élevés en grade au Salvador, avait été filmé par une équipe de télévision alors qu'il accompagnait, avec trois autres officiers, une unité salvadorienne qui s'apprêtait à installer un poste de fortune dans une région où la guérilla est active. Les militaires américains étaient en civil, mais portaient des fusils M-16. Aux termes des accords passés avec le gouvernement salvadorien, les « conseillers militaires » américains ne sont pas censés porter des armes, sauf des revolvers pour se défendre, ni fréquenter les zones de guérilla.

La décision de l'ambassadeur américain, M. Deane Hinton, a été annoncée au moment où deux sénateurs démocrates, MM. Patrick Leahy (Vermont) et Claiborne Pell (Rhodes Island), se trouvaient en mission pour le Congrès à San Salvador avant de se rendre au Nicaragua. Les deux sénateurs, qui sont favorables à l'ouverture de négociations avec la guérilla, ont eu une entrevue orageuse avec le ministre de la défense salvadorien, le général Garcia. A l'issue de cette entrevue, ils ont laissé entendre qu'ils considéraient la poursuite de l'aide américaine au gouvernement de M. Duarte comme de plus en plus discutable, étant donnés les risques d'escalade de la guerre.

Selon le *Washington Post*, le président Reagan aurait accepté

De notre correspondante

les grandes lignes d'un plan mis au point par le Conseil national de sécurité et destiné à renforcer la présence américaine en Amérique centrale et dans les Caraïbes. Des mesures politiques et économiques, assorties d'un vaste effort de propagande auprès des pays « amis », devraient permettre, en premier lieu, de couper les « *lignes de communication* » de Cuba avec la guérilla salvadorienne, au travers du Nicaragua. En second lieu, de combattre le régime sandiniste afin d'empêcher le Nicaragua de devenir un « *nouveau Cuba* ».

Le plan du Conseil national de sécurité impliquerait la coopération d'un important personnel « *non américain* », notamment argentin et hondurien, mais il n'exclurait pas une intervention directe contre des « *objectifs cubains spécifiques* ». Le président Reagan s'apprêterait à prononcer, dans une dizaine de jours, un discours précisant les éléments du plan de soutien aux pays « amis » de la région. Ce soutien comprendrait notamment un budget de 300 millions de dollars d'aide économique, un accroissement de l'aide militaire au Salvador et au Honduras, le développement de l'entraînement, aux Etats-Unis, de militaires salvadoriens, dont mille cinq cents sont déjà arrivés sur des bases de Caroline du Nord et de Georgie, le développement des activités de la C.I.A. dans la région, le renforcement des sanctions économiques contre Cuba.

Enfin, le Pentagone envisagerait de rouvrir la base aérienne de Key-West, en Floride, où le haut commandement des forces des Caraïbes s'est installé le 1er décembre.

Au Salvador, le procès des six gardes nationaux soupçonnés d'être responsables de la mort, en décembre 1980, de quatre religieuses américaines, se fait toujours attendre. L'un des inculpés, qui n'aurait été qu'un « témoin », a été relâché ce week-end. Le président Duarte a tenu lui-même à en expliquer les raisons à la presse étrangère.

Un prêtre assassiné au Guatemala

On a appris dimanche 14 février l'assassinat, dans un village du Guatemala, d'un prêtre américain, le Père Miller. C'est le troisième prêtre américain assassiné dans ce pays en un an. L'identité et les motifs des tueurs sont inconnus. Mais les supérieurs du Père Miller, interrogés à Saint Paul, dans le Minnesota, ont laissé entendre que ses activités auprès des déshérités n'étaient pas appréciées des autorités.

NICOLE BERNHEIM.

● *Les responsables de la section américaine d'Amnesty International* ont adressé, le mardi 9 février, un télégramme sur la situation au Salvador, à M. Reagan, affirmant qu'il n'y a rien de changé au Salvador en ce qui concerne les « *enlèvements, tortures et meurtres* » déjà dénoncés dans le rapport de 1981.

Les limites de l'engagement du P.S.

(Suite de la première page.)

Alors que l'engagement militaire américain dans ce pays suscite une violente controverse au Congrès de Washington, le problème du maintien des élections générales prévues le 28 mars est nettement posé. M. Duarte, président de la junte civile et militaire, vient d'admettre lui-même qu'il pouvait « *perdre ce scrutin* ».

Il ne songeait pas à l'extrême gauche, qui ne participera pas et s'efforcera, dans les prochaines semaines, de tout faire pour paralyser le processus, mais à l'extrême droite civile et militaire, hostile à cette « concession » réclamée par les Etats-Unis.

Le rôle du P.C. salvadorien

Il est clair, quel que soit le résultat du 28 mars, que les Etats-Unis se trouveront rapidement face à une *alternative : s'engager militairement* de manière plus nette (y compris l'envoi de troupes américaines, hypothèse admise pour la première fois à Washington), ou se résoudre à envisager une défaite de la junte. Les diplomates américains en poste à San-Salvador affirment que l'armée salvadorienne, seule, ne peut venir à bout de la rébellion. Le général Garcia, ministre salvadorien de la défense, précise que, sans aide américaine, son armée ne peut pas battre la guérilla. Celle-ci semble déjà bien implantée, et le Salvador de février 1982 fait presque songer au Nicaragua d'octobre 1978.

La situation militaire au Salvador évolue dans un sens favorable aux rebelles. Mais il s'en faut de beaucoup que la situation « politique » soit claire. Le Front démocratique révolutionnaire, expression politique du Front Farabundo Marti de libération nationale, n'est qu'une façade dissimulant plusieurs « courants », dont toutes les contradictions et les rivalités n'ont pas été surmontées. Depuis janvier 1981, les Etats-Unis s'obstinent à présenter le Front comme une simple émanation du parti communiste salvadorien. C'est sur son rôle, supposé « déterminant », que les envoyés spéciaux de M. Haig, venus à cette époque en Europe pour expliquer la thèse américaine, ont insisté.

En réalité, le parti communiste salvadorien (P.C.S.), comme tant d'autres P.C. d'Amérique latine, a été longtemps hostile à la lutte armée, fidèle en cela à la « ligne » préconisée à La Havane depuis l'échec de « Che » Guevara en Bolivie et la mise en sourdine par les Cubains du « dossier » [illegible]no-américain au bénéfice du « do[illegible]er » africain. Le P.C. salvadorien est complètement absent de plusieurs des zones plus ou moins contrôlées par les insurgés, en particulier celle du Morazan, fief des chrétiens de gauche de l'ERP (1). Le P.C. était le « courant » le plus faible au sein de la structure de coordination des organisations de guérilla, ses militants ayant été, en outre, très frappés après janvier 1981 par la féroce répression du gouvernement dans les villes, notamment à San-Salvador.

Le P.C. salvadorien est très loin, par conséquent, d'être ce « noyau dur » de la rébellion, dépeint à Washington. Sa fidélité à La Havane contraste avec les relations plutôt tendues entre les Cubains et les autres organisations révolutionnaires. Mais il est vrai que la prolongation, et l'aggravation, de la guerre le favorise. C'est le processus nicaraguayen qui se répète. Les dirigeants de tendance social-démocrate, membres du Front démocratique révolutionnaire, reconnaissent eux-mêmes que la prolongation et le durcissement du conflit « *favorisent les u[illegible]s* ». Dans les deux camps.

« *L'unité à tout prix* » : la consigne cubaine en Amérique centrale vient de marquer un point au Guatemala. Les quatre principales organisations de guérilla ont décidé, le lundi 8 janvier (dans un tract commun diffusé au Guatemala même), de coordonner leurs actions (*le Monde* du 10 février). Mais comme au Salvador, ce pas en avant n'implique pas un ralliement « idéologique » et « politique » des mouvements populaires insurgés (qui ont réussi dans certaines zones à obtenir la complicité, et parfois la participation, des populations indiennes marginalisées) au parti communiste. Le parti guatémaltèque du travail (P.G.T., parti communiste) a payé très chèrement, depuis vingt-cinq ans, sa résistance opiniâtre au régime autoritaire installé depuis la chute du colonel Arbenz Guzman. Ses états-majors ont été plusieurs fois décapités, froidement assassinés. C'est contre sa volonté de légalité et de lutte au grand jour qu'il a dû choisir la clandestinité et la lutte armée.

Comme au Salvador, il a été longtemps réticent à l'égard de la lutte armée. Plus encore qu'au Salvador et depuis plus longtemps, les tensions et les conflits entre « courants » révolutionnaires différents ont été sévères. L'entrée du P.G.T. dans un « front commun » encore en esquisse est un indice de la détérioration très rapide de la situation dans un pays où les classes dirigeantes ont le dos au mur et n'envisagent même pas l'ombre de l'une des réformes de structure engagées par la junte salvadorienne.

Lors de l'escale cubaine de la délégation du P.S. français, bien des questions doivent être posées, et pas seulement sur le rôle de Cuba en Amérique centrale, mais aussi sur les menaces proférées par l'administration Reagan, sur les relations avec l'U.R.S.S., sur l'Afrique et une possible moindre « présence » en Angola, sur l'Afghanistan. Sur le mouvement des non-alignés, dont M. Fidel Castro est président en exercice. Sur la Pologne, les dirigeants cubains ayant été singulièrement plus discrets que lors de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie. Et sur les droits de l'homme, sans aucun doute, dit-on à Paris.

Le sort de M. Valladares

En ce qui concerne le statut des prisonniers politiques, un « cas » sera sans doute évoqué : celui de M. Armando Valladares, détenu depuis plus de vingt ans maintenant. Une campagne s'est développée en France en sa faveur depuis plusieurs années (2), animée par M. Golendorf, un Français lui-même incarcéré pendant trente-huit mois à Cuba. Tout récemment, M. Claude Roy a adressé à M. Régis Debray, « l'ancien prisonnier de Camiri », une lettre chaleureuse en faveur de M. Valladares. Les amis et les défenseurs de ce dernier le dépeignent comme un poète de qualité, comme un écrivain catholique ayant lutté contre la dictature de Batista, puis hostile au régime castriste. Condamné en 1960, à l'âge de vingt-trois ans, à trente ans de prison, il est, disent-ils, à moitié paralysé, très malade.

Les Cubains répliquent (3) et font dire par quelques-uns de leurs meilleurs amis latino-américains que M. Valladares a, en réalité, été policier sous le régime de Batista, qu'il a été arrêté et condamné pour avoir participé activement à des opérations de terrorisme. Ils ajoutent qu'il a été soigné par de bons médecins. Mais plusieurs milliers de détenus ont été libérés, en particulier un adversaire irréconciliable du régime comme M. Huber Matos. Pourquoi pas M. Valladares ? Les souffrances qu'il a déjà endurées paraissent hors de proportion avec ses délits supposés. Une mesure de grâce en sa faveur — sans que les Cubains pointilleux paraissent céder à des conseils — serait un geste amical à l'égard du gouvernement français. C'est en tout cas, dit-on à l'Elysée, le sens du message personnel adressé récemment par M. Mitterrand à M. Fidel Castro.

MARCEL NIEDERGANG.

(1) E.R.P., armée révolutionnaire du peuple.

Dans la région de San Vicente, ce sont les forces populaires de libération (F.P.L.), issues d'une scission du P.C. salvadorien en 1970 et en conflit avec lui, qui sont le groupe dominant, selon des sources sérieuses.

(2) *le Monde* a fait allusion à de nombreuses reprises au sort de M. Valladares, en particulier les 16 février 1979, 26 décembre 1980, 24 avril et 19 novembre 1981.

(3) Il faut noter que la « version cubaine » du cas Valladares n'a commencé à être diffusée à La Havane qu'en 1979.

Canada

APRÈS PLUSIEURS SEMAINES DE CONTROVERSES

Le parti québécois clarifie sa position sur l'indépendance

Montréal. — Au cours d'un congrès « spécial » tenu les 13 et 14 février à Montréal, les militants du parti québécois (au pouvoir) ont effectué un retour aux sources en se prononçant pour une accélération modérée du processus d'accession à l'indépendance du Québec et en réaffirmant avec vigueur leur option social-démocrate. C'est le prix que le premier ministre québécois, M. René Lévesque, a accepté de payer, apparemment sans se faire prier, pour mettre fin aux querelles surgies au sein de son parti à l'issue d'un premier congrès organisé début décembre.

Exaspéré par le radicalisme de certaines résolutions adoptées en décembre, M. Lévesque avait menacé de donner sa démission si les modifications apportées au programme étaient maintenues. Tout est rentré dans l'ordre avec la réunion de ce week-end qui a ratifié les résultats d'un référendum interne (*le Monde* du 11 février).

En obtenant 95 % des suffrages exprimés à ce référendum, M. Lévesque était en position de force au moment de l'ouverture du congrès.

Le ralliement des dissidents les plus influents a facilité la réconciliation au sein du parti. « *Nous n'avions rien contre le chef*, nous a déclaré M. André Boulerice, qui préside une des sections régionales les plus remuantes du parti québécois (Montréal-centre). *Nous nous inquiétions à propos de la remise en question de l'option social démocrate du parti. Nous avons été pleinement rassurés sur ce point en obtenant que les services publics ne soient pas affectés par les coupures budgétaires et que des engagements soient pris en ce qui concerne certaines mesures à caractère social comme l'introduction du salariat pour les médecins, l'amélioration du congé maternité, la priorité absolue accordée à la création d'emplois, la demande d'adhésion à l'internationale socialiste, etc.* »

De notre correspondant

La résolution adoptée dimanche affirme clairement que « *la souveraineté nationale est la raison d'être du parti québécois* » et que, si le parti obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, il pourra enclencher le processus d'accession à l'indépendance, quitte à faire ratifier par référendum la nouvelle Constitution donnant naissance à un Etat québécois. M. Lévesque estime qu'une majorité absolue est indispensable pour des raisons démocratiques et pour faciliter la reconnaissance du nouvel Etat par la communauté internationale. Le congrès de décembre avait décidé qu'une majorité relative des voix serait suffisante, comme le programme du parti le prévoyait jusqu'en 1974 (avec le scrutin majoritaire à un tour, il est courant qu'un parti obtienne la majorité absolue des sièges avec moins de 50 % des voix).

A l'issue du congrès, M. Lévesque a fait part de sa satisfaction. Refusant de « faire l'autopsie » du congrès de décembre et rejetant toute idée de « purge » à l'intérieur du parti, il a reconnu sa part de responsabilité dans l'échauffement des esprits à la suite de la défaite essuyée en novembre à Ottawa dans les négociations constitutionnelles qui ont conduit à l'isolement du Québec. Meurtri par cette expérience douloureuse, il a dit aux Québécois que leur situation serait sans doute meilleure aujourd'hui s'ils avaient eu le courage de voter « oui » au référendum sur la souveraineté-association en mai 1980.

BERTRAND DE LA GRANGE.

A TRAVERS LE MONDE

Côte-d'Ivoire

● LE BUREAU POLITIQUE et le comité directeur du P.D.C.I. (parti unique) élargi aux membres du gouvernement ont décidé de suspendre les salaires de tous les enseignants du supérieur, a annoncé dimanche 14 février un communiqué diffusé par la radio ivoirienne. Les deux instances ivoiriennes, réunies samedi, ont également décidé d'ouvrir une enquête pour déterminer les responsabilités dans l'agitation universitaire (*le Monde* des 14 et 15 février). Le bureau politique et le comité directeur du P.D.C.I., ainsi que les membres du gouvernement ont estimé que l'agitation estudiantine à Abidjan fait partie « *d'une vaste opération de déstabilisation des régimes les plus fiables en Afrique, savamment préparée et orchestrée par les professionnels de l'agitation extérieurs à la Côte-d'Ivoire* ». — *(A.F.P.)*

Égypte

● M. MAHMOUD SOLIMAN OSMAN, député, membre du parti national démocrate (au pouvoir), a été condamné dimanche 14 février par la cour d'assises du Caire à quinze ans de prison ferme. M. Osman, dont l'immunité parlementaire avait été levée le 4 octobre 1981, a été reconnu coupable d'avoir introduit 5,5 tonnes de haschich en Egypte. — *(A.F.P.)*

Haute-Volta

● L'INTERDICTION DU DROIT DE GREVE en vigueur depuis le 1er novembre 1981 a été levée dimanche 14 février par ordonnance du colonel Saye Zerbo, président du Comité militaire de redressement pour le progrès national (C.M.R.P.N.). L'ordonnance présidentielle arrête les modalités de règlement des conflits collectifs du travail et, soulignant que le droit de grève « *ne peut s'exercer que dans le cadre de la défense d'intérêts collectifs légitimes* », énumère les services et organismes d'Etat qui n'en bénéficient pas : les magistrats, les secrétaires généraux et directeurs généraux des administrations publiques et parapubliques, l'armée, la police, les établissements pénitentiaires et les douanes. Enfin, l'ordonnance précise que toute centrale syndicale qui déclenchera une grève illégale ou la fera poursuivre malgré les sommations pourra être dissoute. — *(A.F.P.)*

Indonésie

● SANCTIONS CONTRE L'AEROFLOT. — Le gouvernement a expulsé, lundi 15 février, le chef du bureau de l'Aeroflot à Djakarta, M. A. Finenko, accusé d'espionnage, et a interdit tous les vols de la compagnie soviétique. M. Finenko avait été arrêté le 6 février, au moment de l'expulsion d'un attaché militaire adjoint de l'ambassade soviétique, le lieutenant-colonel Egorov, accusé d'espionnage et déclaré « *persona non grata* », (*le Monde* des 10 et 11 février).

D'autre part, un diplomate soviétique, M. Gregor Odariouk, attaché à l'ambassade d'U.R.S.S. à Djakarta, a quitté l'Indonésie, samedi 13 février, pour Moscou où il a probablement été rappelé par les autorités. Il avait été impliqué dans un incident à l'aéroport, lors du départ de l'attaché militaire adjoint : il avait répondu par une gifle à un officiel indonésien venu interroger le directeur de la compagnie Aeroflot. Celui-ci avait été alors arrêté et son jugement annoncé. — *(Reuter, A.F.P.)*

Liban

● CINQ PERSONNES ONT ETE TUEES et quinze autres blessées, samedi 13 février, à la suite de l'explosion d'une charge de T.N.T. à proximité d'un camp palestinien au nord de Saïda. Selon les derniers rapports sur les circonstances de l'explosion, la charge, estimée à 200 kg de T.N.T., a été découverte dans une vieille voiture stationnée à l'intérieur d'un camp palestinien, le camp des Lionceaux, abritant cinq cents enfants, situé au nord-est de Saïda (chef-lieu du Sud-Liban, à 43 kilomètres au sud de Beyrouth). — *(A.F.P.)*

Mauritanie

● LIBERATION DE PLUSIEURS CONJURES. — Plusieurs personnes arrêtées dans le cadre de l'enquête ouverte après la récente tentative de coup d'Etat en Mauritanie (*le Monde* du 11 février) ont été libérées, précisait-on samedi 13 février dans les milieux généralement bien informés à Nouakchott. Un des conseillers du lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla, chef de l'Etat, a notamment été élargi, mais le lieutenant-colonel Moustapha Ould Mohamed Saleck, ancien président du Comité militaire de salut national (C.M.S.N.), l'ancien premier ministre M. Sid'Ahmed Ould Bneijara, et M. Baham Ould Mohamed Lakdaf, chargé de mission à la présidence et ancien ministre de l'intérieur sont toujours détenus. Ils voulaient, indique-t-on de source sûre, enlever le président Haidallah lors de son départ pour Nairobi, où devait se réunir le comité des « sages » de l'O.U.A. Officiellement, les autorités gardent toujours le silence sur cette conjuration, qui est cependant implicitement confirmée. — *(A.F.P.)*

R. D. A.

● UNE MANIFESTATION NON AUTORISEE en faveur de la paix s'est déroulée le samedi 13 février à Dresde. Les manifestants sortaient d'un forum pour la paix organisé par l'Eglise évangélique et qui avait rassemblé six mille personnes, des jeunes pour la plupart. Au cours des débats, de vives critiques avaient été formulées contre la politique du gouvernement est-allemand à propos du désarmement, contre le service militaire et la préparation militaire à l'école. La police a surveillé la manifestation sans intervenir. — *(Reuter)*.

Union soviétique

● MME LAVROVA ET M. TORRENT ONT PU SE MARIER A MOSCOU. — La Soviétique Inna Lavrova, qui avait observé une grève de la faim de trente-six jours pour pouvoir épouser un ingénieur français à qui les autorités refusaient, depuis quatre ans, un visa d'entrée en U.R.S.S., a finalement pu se marier discrètement jeudi 11 février à Moscou, où M. Guy Torrent se trouve depuis la fin du mois de janvier. Mme Torrent devra maintenant obtenir un visa de sortie d'U.R.S.S. pour elle-même et sa fille pour pouvoir gagner Paris avec son mari. — *(A.F.P.)*



DIPLOMATIE

Entre la crise et le replâtrage

(Suite de la première page.)

Une phase de dramatisation est inévitable. Sur quoi débouchera-t-elle ? Une crise ouverte ? Un armistice, c'est-à-dire une crise différée ? Ou bien un nouveau replâtrage qui marquerait la victoire des Britanniques ?

A Bruxelles, acteurs et observateurs, se référant à l'expérience passée — en 1980, Mme Thatcher, en dépit des rodomontades de ses interlocuteurs, avait obtenu au bout du compte plus qu'elle n'espérait, — se référant aussi à la volonté de non-affrontement qui anime plusieurs délégations parient pour les deux dernières hypothèses.

Pour plusieurs raisons — malaise et incertitude politique en R.F.A., crise rendant la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark et l'Italie provisoirement ingouvernables, — c'est la France qui détient en large part la clé de la situation.

Quelles sont les intentions du gouvernement socialiste ? Donner satisfaction aux Britanniques, autrement dit, leur reconnaître de façon plus ou moins avouée un droit permanent à ne pas payer au budget plus qu'ils n'en reçoivent, après avoir obtenu un arrangement agricole satisfaisant ? Ou bien se montrer décidé à mettre les Britanniques le dos au mur une fois pour toutes, en étant prêt à attendre les prix agricoles le temps qu'il faudra ? La seconde formule, celle de la crise purificatrice, exigera, si elle est retenue, un sang-froid inhabituel et sera, en tout état de cause, difficile à mettre en œuvre.

Un exercice difficile

Les Britanniques disposent d'atouts considérables lorsqu'ils menacent de s'opposer à la fixation des prix agricoles. On entend déjà, dans le camp qui croit aux vertus de l'affrontement, des stratèges ébaucher, comme si c'était là jeu d'enfant (l'expérience n'invitait-elle pas à cet égard à l'humilité...), un accord à Neuf, laissant les Britanniques isolés et bientôt forcés de s'incliner.

Dans une telle hypothèse, le gouvernement de Mme Thatcher disposerait pourtant de solides arguments pour faire valoir qu'il s'agit là d'un accord en dehors des textes, irrégulier, et pour s'opposer le moment venu, en raison de cette illégalité, à payer sa quote-part au budget européen. Sur le plan juridique donc, l'entreprise consistant à bâtir, puis à appliquer, un accord à Neuf sans les Britanniques n'a rien d'évident.

Toutefois, comme c'est l'unique manière de préserver l'avenir, les Français vous probablement s'employer d'ici à la fin mars (il semble exclu que les Britanniques, à moins qu'ils reçoivent satisfaction en matière budgétaire, bougent sur le terrain agricole avant le conseil européen du 30 mars) à essayer de mettre en forme à Neuf un « paquet » agricole à peu près plausible. C'est en soi un exercice difficile, compte tenu de l'évolution très divergente du revenu paysan dans la Communauté au cours de l'année passée.

En 1981, selon la Commission, ce revenu agricole par tête a augmenté en termes réels de 17,2 % aux Pays-Bas, de 15,7 % au Danemark, de 13,1 % en Belgique, de 1,3 % au Luxembourg, de 0,4 % au Royaume-Uni, de 0,3 % en Irlande, tandis qu'il baissait de 3,2 % en Allemagne, de 6,8 % en France et de 6,9 % en Italie...

Ces chiffres, spectaculaires, révèlent le manque d'homogénéité de l'Europe verte et la situation défavorable des agriculteurs français et italiens. En admettant que les tensions que de telles différences impliquent puissent être surmontées et un compromis agricole mis sur pied, il faudrait encore trouver les moyens politiques, juridiques, techniques, de l'appliquer à Neuf sans Londres, avec l'appui indispensable de la Commission. Manœuvrer une telle coalition promet d'être une opération périlleuse.

Le jeu en vaut-il la chandelle ? Ne serait-il pas préférable de terminer sans heurts les négociations budgétaires ? Serait-il si grave, compte tenu de ce qu'est devenue la Communauté, de son impuissance à aller de l'avant, d'en changer les règles, d'accepter peu ou prou la notion de juste retour, afin de donner satisfaction aux Britanniques ?

Les Etats membres, c'était en novembre, ont d'abord refusé de s'engager dans cette voie. Puis on a assisté à un indéniable glissement conceptuel. Le litige s'est cristallisé sur le problème de la dégressivité de la compensation budgétaire à accorder au Royaume-Uni. C'en est toujours le point central. Les Français et leurs alliés, qui considèrent que l'aide apportée au Royaume-Uni ne peut être que provisoire, plaident pour une dégressivité significative et préétabli.

Prenons un exemple théorique : 1 milliard d'ECU en 1982, 800 millions en 1983, 600 en 1984, 500 en 1985. Les Britanniques estiment, au contraire, qu'il ne peut pas y avoir de règle fixée à l'avance, que la dégressivité ne peut résulter que d'une amélioration spontanée de leur compte dans le budget européen. Alors que les Français estiment que l'octroi d'une compensation budgétaire doit être limité dans le temps, eux considèrent qu'ils ont un droit permanent à être remboursés des sommes qu'ils versent au budget, au-delà de ce qu'ils en reçoivent.

Le 15 janvier, les ministres des affaires étrangères donnèrent l'impression de vouloir coûte que coûte un accord, quitte pour les partenaires du Royaume-Uni à faire leur deuil des principes régissant jusqu'ici le Marché commun. Cette tendance à composer a été arrêtée le 25 janvier. M. Cheysson a tenu alors des propos dépourvus d'ambiguïté : *« La Communauté n'a jamais été prévue pour rembourser à chacun ce qu'il a payé ; les seuls transferts de ressources doivent se faire par la voie des politiques communes, et non par celle des transferts directs. »*

Les Britanniques, apparemment, ont été surpris par ce regain de fermeté. Ils ne prenaient guère au sérieux leurs interlocuteurs lorsque ceux-ci parlaient de la nécessité de défendre les principes. Ils ont sous-estimé l'obstacle conceptuel qu'ils avaient suggéré, en pensant que c'était le plus simple de commencer par s'entendre sur un mécanisme à mettre en œuvre chaque année pour établir la compensation financière. Leur intention était ensuite d'en venir aux chiffres, au montant de la compensation.

Rapides à réagir, ils viennent de changer de terrain de bataille : lors Carrington, dans la lettre adressée voici quelques jours au président du conseil des ministres, et à celui de la Commission, pour les inviter à mener rapidement la mission de conciliation qui leur a été confiée par les Dix, propose que cette fois le problème du montant soit abordé. Nul doute que le secrétaire général du Foreign Office n'a pas renoncé pour autant à une compensation permanente.

Le refus de la lui accorder sera-t-il durable ? Ceux qui croient que la ferme réaction du 25 janvier s'apparente au baroud d'honneur expliquent que l'on ne se bat pas longtemps pour les causes auxquelles on ne croit guère. La Communauté, soumise à une triple dépendance — monétaire, énergétique, militaire — qui limite sa faculté à mettre en œuvre des politiques durables, a été frappée plus durement que ses partenaires japonais ou américain par la crise.

En 1973, l'adhésion du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Irlande, suivie en 1981 par celle de la Grèce, a rendu la Communauté moins homogène. La crise accentue les divergences d'intérêt entre les Etats. Les conflits que ceux-ci engendrent s'enveniment car chacun a l'impression d'agir aux limites de ses possibilités : en témoigne l'attitude de la R.F.A. dans la négociation budgétaire qui, atteinte par la maladie anglaise, demandait initialement, elle aussi, une compensation pour réduire sa « contribution » au budget. Le désarroi est accentué par les divergences politiques, liées à la crise du *leadership* américain.

Tout le monde s'interroge sur tout : il n'y a plus guère d'accord en Europe sur les relations avec l'Est ou sur ce que devrait être la politique de défense. Résultat : l'effet dynamique de la Communauté, qui était sa principale justification, n'est plus perçu nulle part comme une réalité. Chacun sait par ailleurs que les nouvelles politiques ou actions communes susceptibles d'être mises en œuvre au cours des prochaines années n'auront pas d'effets budgétaires significatifs.

Dans ces conditions, tenir aux Britanniques un discours de militant sur les vertus du traité de Rome peut être considéré comme peu tentant et les perspectives de les affronter durablement jugées bien inutiles. Ainsi pensent à l'évidence les Italiens, les Belges et, avec plus de nuances, les Néerlandais.

Lâche soulagement

Le camp des durs, où l'on peut placer les Français, les Danois, les Irlandais, sans bien savoir — c'est là sans doute la principale inconnue — si on peut y inclure les Allemands, dispose toutefois lui aussi d'arguments de poids :

1) Céder maintenant aux Britanniques ne résoudrait rien et en tout cas ne mettrait pas à l'abri d'une remise en cause radicale de la politique agricole commune (PAC). Le plafond fixé pour les ressources de la Communauté (composé des droits de douane et d'un prélèvement agricole perçu aux frontières de la C.E.E., plus une fraction égale au maximum à 1 % des recettes de la T.V.A.) sera bientôt atteint, au plus tard au moment de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun.

Une telle situation place une fois encore les Britanniques en position de force. Avant d'accepter de faire sauter ce verrou financier, ils peuvent exiger un remodelage de l'Europe verte, par exemple une renationalisation partielle des dépenses agricoles. Pourquoi alors ne pas crever l'abcès tout de suite et provoquer une crise, prélude elle-même à une conférence intergouvernementale chargée de jeter les bases d'un nouveau traité, d'une nouvelle organisation de la C.E.E. et au moins de ses règles financières ?

2) La Communauté doit faire face à des agressions extérieures accrues. Le contentieux avec les Etats-Unis et le Japon, pour s'en tenir à ces deux principaux partenaires, prend chaque semaine davantage des allures de guerre commerciale. Une politique économique extérieure commune, réclamée par les Français, se révèle de plus en plus nécessaire pour conserver ou réserver un minimum d'autonomie. Mais l'action extérieure de la Communauté ne peut être efficace que si elle s'appuie sur la cohésion interne. Ainsi le Système monétaire européen (S.M.E.) a-t-il été un succès parce que Français et Allemands, entraînant les autres Etats, à l'exception de la Grande-Bretagne, étaient convaincus qu'il n'était pas possible de laisser les Etats-Unis et leur politique monétaire détruire le Marché commun. En revanche, si la Communauté est faible, et tel serait le cas si les Neuf s'inclinaient devant Londres, les contraintes extérieures constituent au contraire un facteur supplémentaire d'éclatement.

3) Un effort collectif est nécessaire pour sauver l'acquis communautaire, c'est-à-dire l'union douanière, la politique agricole commune et le S.M.E. Cette opération de consolidation qui, compte tenu des actions qu'elle suppose, pourrait s'apparenter à un progrès et serait ainsi de nature à rétablir le consensus perdu, n'est pas possible dans un climat de « déprime ». Celui du lâche soulagement qui accompagnerait une défaite devant les thèses britanniques.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Les déclarations du ministre espagnol* de l'Intérieur, M. Roson, selon lesquelles la France ne collabore pas à la lutte antiterroriste (*le Monde* du 31 décembre), « *nous ont beaucoup surpris* », a déclaré M. Cheysson, ministre français des relations extérieures, dans un entretien publié samedi 13 février par le quotidien madrilène *El Pais*. « *Au cours des derniers mois, la coopération entre les polices s'est développée de manière tout à fait remarquable* », a-t-il ajouté.

M. Dankert à R.T.L.-« le Monde »

Les prix agricoles posent à la Communauté « un problème pratiquement insoluble »

déclare le président de l'Assemblée européenne

La politique des prix agricoles *« n'est pas satisfaisante et pose même un problème pratiquement insoluble »*, a déclaré M. Piet Dankert, nouveau président (socialiste néerlandais) de l'Assemblée européenne, dimanche 15 février, à l'émission Le grand jury-*R.T.L.-le Monde*. La proposition de la Commission d'augmenter les prix de 9 % est largement suffisante pour les agriculteurs néerlandais et allemands, mais insuffisante pour les Français du fait de taux d'inflation différents.

D'autre part, a-t-il remarqué, une politique plus favorable aux agriculteurs augmenterait la part du budget communautaire destiné à l'agriculture alors que la réforme de structure demandée par la Grande-Bretagne tend à la réduire.

La discussion sur la fixation des prix agricoles risque d'être *« bloquée par les Britanniques (...) s'ils n'obtiennent pas une garantie sur la contribution financière »*, a-t-il dit.

M. Dankert a fait remarquer qu'il avait proposé en 1980 un système d'aide aux petits exploitants agricoles, proche de ce que préconise la France, mais que celle-ci l'avait repoussé à l'époque pour ne pas accroître le rôle du Parlement européen. Il s'est déclaré partisan du système majoritaire pour les prises de décision au sein du Conseil des Communautés. Il s'est prononcé pour une *« politique économique plus commune »*. *« On s'engage dans la voie d'une sorte de guerre commerciale avec les Etats-Unis »*, a-t-il dit.

M. Dankert a aussi affirmé qu'il était essentiel que l'Europe joue un autre rôle que les Etats-Unis dans les relations Est-Ouest et maintienne le dialogue. Il n'envisage l'installation de fusées américaines Pershing en Europe qu'en cas d'échec des négociations américano-soviétiques sur les euromissiles.

Les relations entre Moscou et Pékin

« IL N'Y A PAS DE PROBLÈME QUE L'ON NE POURRAIT RÉGLER » déclare le chef du gouvernement soviétique

(De notre correspondant.)

Moscou. — *« Il n'y a pas dans les relations soviéto-chinoises de problème que l'on ne pourrait régler sur les bases de l'égalité et dans un esprit de compréhension mutuelle. »* Cette petite phrase de M. Nicolas Tikhonov, chef du gouvernement soviétique, dans un entretien accordé au journal japonais *Asahi* et rendu public dimanche 14 février, pourrait marquer une volonté de relance des offres de négociation faites par Moscou à Pékin.

Pour la première fois depuis longtemps, en effet, et comme on l'avait déjà constaté à propos de déclarations récentes de M. Tchernenko (*le Monde* des 14-15 février), cette prise de position ne s'accompagne pas de critiques à l'égard de la Chine. M. Tikhonov précise au contraire que les propositions soviétiques visant à normaliser les rapports avec la Chine *« conservent leur force de loi, tout comme nos sentiments de respect et d'amitié témoignés au peuple chinois sont immuables »*. Le chef du gouvernement soviétique rappelle que M. Brejnev, il y a un an, au vingt-sixième congrès du P.C.U.S., s'est prononcé pour des rapports de *« bon voisinage »* entre Moscou et Pékin.

Ces ouvertures n'empêchent pas la presse de s'en prendre à la Chine. Il y a quelques jours, la *Pravda* estimait que les tentatives de Pékin pour « flirter » avec les pays en développement, tout en se désolidarisant ostensiblement sur certains points de la politique des Etats-Unis, n'étaient que *« démagogie »* et *« manœuvres tactiques »*.

M. Brejnev, pour sa part, recevant en septembre dernier M. Le Duan, secrétaire général du P.C. vietnamien, avait jugé *« tragique »* que les dirigeants du plus grand Etat d'Asie *« gaspillent les forces de leur pays dans une entreprise aussi malpropre que l'aggravation du climat international »*. Cependant, en octobre, Moscou avait proposé à Pékin de reprendre les discussions sur la question frontalière. La Chine avait répondu d'une façon dilatoire (*le Monde* du 30 décembre).

Th F.

LA CRISE

APRÈS LES MANIFESTATIONS DE POZNAN

162 personnes ont été jugées selon une procédure sommaire

Deux mois après l'instauration de l'état de guerre par le conseil militaire de salut national du général Jaruzelski, la junte maintient toujours un contrôle sévère sur le pays et isole les voïvodies les unes des autres, dès qu'il se passe quelque chose dans un département.

L'agence PAP a annoncé que des incidents se sont produits, samedi 13 février, à Poznan, en Pologne occidentale. Des groupes d'étudiants, de lycéens et de personnes *« qui ne sont ni employés ni étudiants, incités à ces manifestations par des tracts »*, se sont assemblés dans le centre de la ville, place Mickiewicz, en *« scandant des slogans hostiles »*. Les manifestants ayant ignoré l'ordre de dispersion donné par la police, les forces de l'ordre ont chargé la foule et arrêté 194 personnes, dont 162 ont été jugées selon des procédures sommaires. L'agence ne donne aucune précision sur les peines infligées.

Le comité militaire de Poznan a ensuite remis en vigueur certaines restrictions imposées par la loi martiale, et, qui avaient été levées : la circulation des voitures particulières est interdite et toutes les salles de spectacles ont été fermées.

On ignore, en revanche, ce qui a pu se passer dans la ville de Swidnik, dans le Sud-Est. Vendredi 12 février, l'agence PAP avait annoncé que toutes les dispositions de la loi martiale y avaient été rétablies et la durée du couvre-feu allongée après des « incidents ». Peu après avoir diffusé la nouvelle, l'agence polonaise l'annulait, et les mass media polonais n'en ont soufflé mot. On apprendra sans doute ultérieurement ce qui s'est passé réellement à Swidnik.

L'agence PAP a aussi annoncé la découverte, samedi 13 février, dans une station-service de Lublin, d'un engin contenant 6 kilos d'explosif utilisé dans les mines et caché dans un sac de pommes de terre. Un employé trouva un système d'horlogerie relié à des piles. Il coupa les fils et appela la police.

A Varsovie, le calme semble avoir régné en cette fin de semaine. La capitale était de nouveau quadrillée par des patrouilles militaires et policières qui procédaient à de fréquents contrôles d'identité. A Gdansk, les patrouilles sont encore plus nombreuses que dans la capitale.

« Le cheval emballé doit regagner l'écurie »

Un fonctionnaire de Silésie et plusieurs mineurs, qui ont été internés pendant cinq semaines, ont été libérés et envoyés à Varsovie pour y demander des visas à des ambassades occidentales, a-t-on appris de source diplomatique. On leur a dit que, s'ils obtenaient des visas, on leur délivrerait alors des passeports pour qu'ils puissent émigrer et que, s'ils ne le faisaient pas, la prochaine fois qu'il y aurait des incidents dans leur région, ils seraient incarcérés *« qu'ils y aient pris part ou pas »*. C'est la première application pratique, semble-t-il, de la déclaration faite le 25 janvier devant la Diète par le général Jaruzelski. Le chef de la junte avait dit qu'il n'empêcherait pas les syndicalistes qui le souhaiteraient de quitter le pays.

Dans un discours prononcé en décembre, à huis clos, devant des fonctionnaires du parti, M. Mieczyslaw Rakowski, vice-président du Conseil, aurait affirmé, selon l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, que l'état de guerre *« durerait certainement longtemps, pas seulement un ou deux mois »*.

« Le cheval emballé doit regagner son écurie et il faut qu'il soit clair qu'il doit obéir », aurait dit M. Rakowski. *« L'Eglise accepte seulement le fait qu'il ne peut y avoir de retour à la période d'avant août, mais elle voudrait en plus rétablir la situation telle qu'elle était avant le 13 décembre 1981. Cela équivaudrait à rétablir le syndicat Solidarité tel qu'il était. Il est illusoire de croire qu'après un tel coup contre tous les éléments anarchistes de Solidarité, qu'après une action aussi brutale pour sauver la Pologne d'un sort pire, il est possible de revenir en arrière (...) Nous devons chercher de nouvelles solutions et l'Eglise doit faire la même chose (...). Le mouvement syndical doit être gelé pour le moment. »*

Après avoir vivement attaqué les intellectuels, conseillers de Solidarité, M. Rakowski aurait assuré n'avoir rien *« contre les personnes stupides du syndicat »*, tel M. Bujak (le dirigeant pour la région de Varsovie actuellement dans la clandestinité). Quant à M. Lech Walesa, il serait, selon M. Rakowski, *« un homme très, très limité, et il est dommage que tant d'hommes politiques à l'Ouest l'aient placé sur un piédestal »*.

Pour sa part, le vice-président du syndicat Mazowsze (section Solidarité de Varsovie), M. Seweryn Jaworski, a pu faire parvenir du centre d'internement de Bialoleka, où il est détenu depuis le 13 décembre, un message à ses *« collègues ouvriers »* : il les met en garde contre *« toute action irréfléchie »*. Ce message, qui aurait été acheminé grâce à la complicité d'un gardien de prison, est publié dans le numéro 3 d'un nouveau bulletin clandestin de Solidarité daté du 2 février, et qui commence à circuler à Varsovie, sous le titre *« Glos wolnego hutnika »* (« la Voix du métallurgiste libre »).

M. Jaworski y qualifie la proclamation de l'état de guerre *« d'acte honteux de trahison »*. *« Nous avons été privés de liberté et du droit à l'autogestion*, écrit-il. *Notre vie est en danger, mais nous avons toujours foi dans la victoire, en dépit de cette nuit qui sévit sur notre patrie. »*

« Dans ces jours si lourds pour vous, poursuit-il, *il ne faut entreprendre aucune action irréfléchie. J'appelle, comme je l'ai toujours fait, à la raison. Notre devoir est de conduire Solidarité à la victoire contre le mal et la violence, mais les méthodes dont nous devons nous servir ne peuvent pas être celles qui sont pratiquées par nos tortionnaires. » « Contre la violence, il y a que notre solidarité. Je sais comme vous tous que nous aurons affaire à des provocations, mais j'ai foi que vous n'y céderez pas. Observez tout ce qui vous entoure. Vous devez savoir vous-mêmes pour quoi vous luttez et choisir vous-mêmes vos méthodes de lutte. »*

M. HAIG SE DIT « CONSTERNÉ » PAR L'ACCORD FRANCO-SOVIÉTIQUE SUR LE GAZ

Washington (*A.F.P.*). — Le secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, s'est déclaré *« consterné »* par l'accord sur le gaz conclu par la France avec l'Union soviétique. *« Ce n'est pas une décision que nous soutenons ou que nous favorisons »*, a-t-il dit dimanche 14 février au cours d'un entretien accordé à la chaîne de télévision A.B.C. *« Au contraire*, a-t-il dit, *nous la jugeons consternante. »*

M. Haig a insisté sur l'importance de la discussion dans ce domaine pour *« convaincre les alliés des Etats-Unis qu'il y a d'autres possibilités »* et, *« par-dessus tout, éviter de soumettre les alliés au chantage à propos de ce très délicat problème »*.

Le secrétaire d'Etat a par ailleurs annoncé qu'une mission américaine conduite par son adjoint pour les affaires de sécurité, M. James Buckley, se rendra en Europe dans les dix prochains jours pour discuter avec les alliés des Etats-Unis des problèmes posés par l'octroi des crédits occidentaux à l'U.R.S.S. *« J'espère*, a-t-il dit, *que nous pourrons arriver à une importante coordination dans ce domaine. »*

● *Une soirée pour la Pologne à la Cité universitaire*, ce lundi 15 février à 20 h 30 comprendra la projection au ciné-club d'un film inédit en France *Amator* (le Profane) de Krzystof Kieslowski, suivi d'un débat. Droit d'entrée 15 francs. La recette sera versée à la délégation en France de Solidarité.

IL Y A VINGT-SIX ANS A POZNAN DÉJA...

Le 28 juin 1956 à Poznan, alors que se déroulait dans cette ville une foire internationale, des dizaines de milliers d'ouvriers manifestaient dans les rues. Ils demandaient d'abord une amélioration du ravitaillement et une augmentation des salaires. Mais quatre mois après le rapport Khrouchtchev, qui reconnaissait les crimes de Staline, ils avaient aussi des exigences politiques. Ils réclamaient la démocratie et le départ des Russes.

Cette manifestation, qui fit sensation dans le monde entier, fut brutalement réprimée. Un communiqué officiel fit état de trente-neuf morts, mais tous les témoignages de l'époque indiquaient que le nombre des victimes était beaucoup plus élevé. En un premier temps, le pouvoir accusa les manifestants d'être au service de l'impérialisme. Par la suite, il lui fallut fortement nuancer cette version. On finit même par reconnaître que les revendications des travailleurs étaient sur certains points justifiées.

La démonstration de Poznan et les procès intentés aux « meneurs » quelques mois plus tard furent un élément déterminant dans l'évolution de la Pologne, qui, dès cette époque, manifesta sa volonté d'en finir avec le système stalinien. La crise du printemps de 1956 fut provisoirement réglée à l'automne de la même année par le retour au pouvoir de M. Gomulka.

POLONAISE ET SES RÉPERCUSSIONS

M. Haig a eu des entretiens « francs et cordiaux » avec les dirigeants roumains

De notre correspondante

Vienne. — La Roumanie et les Etats-Unis souhaitent la levée rapide de l'état de guerre en Pologne, a déclaré le secrétaire d'Etat américain, M. Haig, samedi 13 février, à Bucarest, après ses entretiens, qu'il a qualifiés de *« francs et cordiaux »*, avec le président roumain, M. Nicolaï Ceausescu, et M. Stefan Andrei, ministre roumain des affaires étrangères.

M. Haig, qui a effectué une visite de vingt-quatre heures à peine en Roumanie, à l'invitation de M. Ceausescu, auquel il a remis un message de M. Reagan, a cependant admis des *« divergences tactiques »* entre lui et ses interlocuteurs roumains, notamment sur le rôle de l'Union soviétique dans le coup de force du 13 décembre en Pologne et sur les sanctions américaines contre Moscou et Varsovie. Il a laissé entendre que M. Ceausescu avait préféré ne pas s'exprimer sur ce sujet. En ce qui concerne les sanctions américaines, les Roumains craignent qu'elles ne provoquent dans les circonstances actuelles des effets contraires à ceux qui sont recherchés.

La Roumanie a un intérêt vital à déconseiller à l'administration américaine le recours à une politique très dure vis-à-vis de l'U.R.S.S. et à maintenir le dialogue Est-Ouest. M. Haig, de son côté, a jugé *« particulièrement important pour les Etats-Unis, dans la situation actuelle, de parler avec ceux des pays est-européens qui sont prêts à le faire »*.

Pour Bucarest, l'invitation adressée au secrétaire d'Etat américain en pleine crise Est-Ouest était une nouvelle occasion de démontrer son « indépendance » sur le plan international. Pour Washington, son acceptation manifestait une volonté d'appliquer une politique différenciée vis-à-vis des pays de l'Est et de ne pas les mettre tous dans le même panier. La Roumanie bénéficie, depuis la visite de M. Nixon en 1969, de rapports privilégiés avec les Etats-Unis. Le président Gerald Ford s'est également rendu à Bucarest, et l'invitation adressée à M. Reagan a été renouvelée lors de la visite de M. Haig.

Les deux pays ont signé en 1976 un accord commercial de dix ans et Washington a accordé à la Roumanie la clause de la nation la plus favorisée. Cette faveur doit cependant être renouvelée tous les ans par le congrès américain, qui veut se réserver un moyen de pression pour assurer le respect des droits de l'homme par les autorités roumaines. Sur le plan international, Washington apprécie les bons services de Bucarest au Moyen-Orient. La Roumanie est en effet le seul pays du pacte de Varsovie qui n'a pas rompu ses relations diplomatiques avec Israël.

Silence officiel sur la Pologne

A propos de la Pologne, l'organe du parti roumain *Scinteia* a approuvé, le 15 décembre, le coup de force de Varsovie, en exprimant l'espoir que *« les mesures prises permettront de surmonter les graves difficultés surgies en Pologne »*. La presse roumaine s'est d'ailleurs gardée d'évoquer la Pologne dans ses nombreux commentaires sur les entretiens roumains-américains. Pour ce qui est de l'Afghanistan, le président Ceausescu a demandé le retrait des troupes soviétiques, mais aussi la fin des *« ingérences extérieures »*, à savoir l'aide étrangère aux rebelles afghans. En revanche, l'appel lancé par M. Ceausescu à M. Brejnev de retirer les fusées SS-20 soviétiques braquées sur l'Europe en échange de l'abandon du projet de l'OTAN de déployer des fusées américaines en Europe ne manquait pas d'originalité.

Le séjour de M. Haig, son premier dans un pays membre du pacte de Varsovie depuis la proclamation de l'état de guerre en Pologne, a sans aucun doute été un succès pour la Roumanie, qui en a d'autant plus besoin qu'elle se trouve aux prises avec de sérieuses difficultés économiques. Les conversations ont permis d'ailleurs d'aborder le problème du rééchelonnement de la dette extérieure roumaine, évaluée en Occident à quelque 13 milliards de dollars.

WALTRAUD BARYLI.

● *Deux membres du syndicat Solidarité en exil*, MM. Grebsky et Chwala, ont remis aux délégations participant à la conférence de Madrid un document demandant aux pays occidentaux de *« suspendre l'aide au régime militaire de Varsovie et d'organiser un boycottage économique à son encontre »*. — *(A.F.P.)*

L'opposition prosoviétique s'organise au sein du P.C. italien

De notre correspondant

Rome. — La controverse entre le P.C.I. et Moscou a pris un tour nouveau : si la polémique entre les deux partis à travers leurs journaux respectifs tend à baisser de ton, chacun restant néanmoins sur ses positions, elle est devenue plus âpre au sein même au P.C.I., le courant prosoviétique s'étant enrichi de prises de position de *nouvelles* personnalités disposant désormais d'une revue, *Interstampa*, et tendant, semble-t-il, à se constituer en fraction organisée, ayant des ramifications un peu partout dans la péninsule.

La *Pravda* a relancé la polémique avec le P.C.I., samedi 13 février, dans un long article répondant à la dure réaction de la direction du P.C.I. à la suite de la publication, le 24 janvier, par l'organe du P.C.U.S., des accusations du Kremlin. S'inscrivant dans la ligne des déclarations faites à Paris à la fin du congrès du P.C.F. par M. Vadim Zagladine au quotidien *Paese Sera*, la *Pravda* souligne : le P.C.U.S. ne tient pas à envenimer la polémique avec le P.C.I., mais *« ne se dérobera pas si celle-ci lui est imposée »*. En substance, les Soviétiques font valoir qu'ils ont agi *« en situation de légitime défense »* et que les communistes italiens n'ont en rien été excommuniés.

En ce sens, affirme la *Pravda*, cette riposte résolue a été salutaire puisque le P.C.I. a été contraint à faire marche arrière, en précisant qu'il n'avait *« jamais pensé nier le rôle de l'Union soviétique dans la défense de la paix et dans le développement du mouvement ouvrier »*. La *Pravda* relève avec satisfaction que les *« camarades italiens »* parlent *« avec respect de Lénine et des pays socialistes »*, mais elle reprend son ton accusateur pour critiquer la direction du P.C.I. qui *« concentre les attentions et les énergies du parti non sur la lutte contre l'impérialisme, la course aux armements, l'installation de missiles en Italie, mais sur la confrontation avec le P.C.U.S. et la dissociation de l'Union soviétique »*.

Tout en notant que la *Pravda* a changé de ton, *l'Unita*, dans un éditorial intitulé « Ce n'est pas là le dialogue », relève, dans son édition du dimanche 14 février, qu'en réalité les Soviétiques *« ne font que corriger leur propre déformation* (de la position du P.C.I.) ». Mais il ne s'agit là, selon *l'Unita*, que d'un *« artifice rhétorique »*. Pour ce qui concerne les rapports avec l'Union soviétique, *l'Unita* écrit : *« Une identification pleine et entière avec l'Union soviétique et avec chaque action de sa politique internationale est une prétention que nous considérons comme erronée »*, et le quotidien communiste cite les cas de la Tchécoslovaquie, de l'Afghanistan et de la Pologne.

La réponse du P.C.I. contient une réaffirmation de ses positions, mais est, avant tout, une mise au point : elle s'adresse aussi bien à Moscou qu'à ceux qui, à l'intérieur du P.C.I., présentent la ligne de la direction de *« manière déformée »* pour faire croire que la direction du parti veut mettre en cause *« l'immense valeur historique de la révolution d'Octobre »*.

Le renforcement des contestataires

En fait, davantage sans doute que sur le *« front soviétique »*, la direction du P.C.I. doit lutter sur le *« front intérieur »* : la contestation de la ligne de la direction se faisant de plus en plus nette. Dernièrement, c'est l'un des théoriciens du P.C.I., ancien proche conseiller de M. Berlinguer, M. Franco Rodano, qui, dans deux articles de *Paese Sera*, a pris nettement ses distances, contestant, en particulier, le jugement du secrétaire général sur *« le vain effort propulsif de la révolution d'Octobre »* qualifié *« d'affirmation politiquement infantile »*.

L'article de la *Pravda*, publié pratiquement au moment même où, à *Rome*, était présentée la nouvelle revue prosoviétique *Interstampa*, semble devoir renforcer la position des contestataires. Plutôt que de prendre le contre-pied du P.C.I. et de jeter l'anathème, Moscou paraît choisir de ne pas durcir les oppositions : un antagonisme qui conduirait à une alternative (la fidélité à l'Union soviétique ou au P.C.I.) y ferait jouer un patriotisme interne desservant le Kremlin.

Plus subtilement, la *Pravda* se place sur le terrain du polycentrisme de la critique, normale si elle est justifiée, entre les partis. Cette attitude s'inscrit dans le cadre de la tactique des prosoviétiques du P.C.I.

Dans son intervention à Pérouse, M. Cossutta, autour duquel se cristallise l'âme prosoviétique du P.C.I., a contesté, davantage peut-être, la condamnation du « socialisme réalisé », la manière dont avait été arrêtée la ligne du comité central sans que la base ait pu en débattre.

Dans cette perspective, le groupe dirigeant est présenté comme une fraction coupée de la base : *« Il ne s'agit en rien pour nous, amis de Moscou, de faire scission ; nous voulons un débat et un vote au congrès »*, nous dit, pour sa part, M. Giulio Cerreti, qui fait partie du comité de rédaction d'*Interstampa* et fut, dans les années 30, membre du comité central du P.C.F. et proche collaborateur de Maurice Thorez (1). *« Il faut à tout prix éviter une scission du P.C.I. Nous ne voulons à aucun prix d'une polémique dure, mais, pour que soit précisément maintenue une politique unitaire, nous contestons des décisions prises sans débat préalable. Nous contestons surtout une équipe dirigeante qui, pour accéder au pouvoir, se rapproche des portes de l'enfer. »*

Trois canaux d'expression

Dans le Piémont, en Lombardie, en Toscane (où récemment à Livourne, la municipalité de gauche a dû renoncer à faire de Lech Walesa un citoyen d'honneur, en raison de l'opposition de plusieurs sections du P.C.I.), une véritable fraction organisée des partisans de l'Union soviétique semble se constituer.

Le prosoviétisme au sein du P.C.I. dispose, en fait, de trois canaux apparemment indépendants d'expression : celui représenté par M. Cossutta, membre de la direction et le seul à avoir voté contre le texte du comité central, qui pose le problème sur le terrain du débat interne ; il y a ensuite le courant des théoriciens derrière M. Rodano ; et, enfin, *Interstampa*. *« Qui sommes-nous ? Des gens qui veulent continuer à chanter* l'Internationale », a expliqué son éditeur, M. Roberto Napoleone, qui publie également *Ambassadeur à travers le monde* d'Andrei Gromyko.

Interstampa veut offrir aux communistes italiens des textes que la presse officielle du P.C.I. ne publie pas. Dans son premier numéro figurent, par exemple, au sommaire le document du P.C.F. sur la politique internationale et un appel signé de quarante-neuf syndicalistes italiens aux travailleurs polonais, prenant le contre-pied de la position adoptée par la direction des trois grandes confédérations.

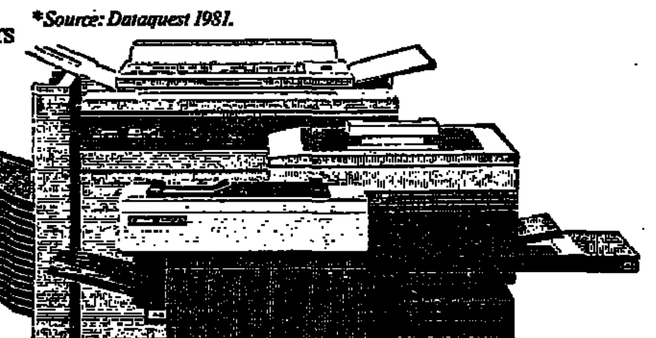
Jusqu'à présent, *Interstampa* n'était qu'une feuille ronéotypée née après *l'intervention soviétique en Afghanistan* et distribuée gratuitement. C'est désormais une revue de trente-deux pages. D'où provient le financement ? L'hebdomadaire du P.C.I., *Rinascita*, a refusé d'insérer un encart publicitaire, son rédacteur en chef ayant affirmé : *« L'argent d'*Interstampa *a une odeur certaine. »* Des arguments dignes de l'époque de la guerre froide, dit-on à *Interstampa*, qui aurait trois mille abonnés.

PHILIPPE PONS.

(1) M. Cerreti est l'auteur de *A l'ombre des deux T* (Thorez et Togliatti), Julliard 1973.

● *Cinquante mille personnes* ont défilé, samedi 13 février, dans les rues de Milan pour manifester leur soutien au syndicat Solidarité. Des échauffourées ont éclaté en fin de parcours entre groupes d'extrême-gauche et ont fait deux blessés. La manifestation était convoquée par la Fédération unitaire des syndicats italiens et appuyée par l'ensemble des partis politiques italiens, de la démocratie chrétienne au parti communiste. — *(A.F.P.)*







EUROPE

Grande-Bretagne

Le parti social-démocrate se dote de statuts très démocratiques

De notre correspondant

Londres. — Un vent de fronde a soufflé sur la conférence constitutionnelle du parti social-démocrate, réuni à Londres le samedi 13 et le dimanche 14 février. Le comité directeur a été battu huit fois dans des votes sur les statuts. Loi d'y voir un signe de dissension interne, les dirigeants y trouvent la preuve de la vitalité démocratique d'une formation créée il y a un an par quatre dissidents travaillistes.

Par réaction à la complexité des votes dans le parti travailliste, où les syndicats affiliés peuvent apporter d'un seul coup des centaines de milliers de voix, les sociaux-démocrates veulent appliquer le principe « un homme, une voix ». Contrairement à la tradition britannique qui confie la désignation du leader d'un parti au groupe parlementaire, la majorité des trois cent cinq délégués sociaux-démocrates a décidé que leur leader, appelé en cas de victoire électorale à devenir premier ministre, serait élu par l'ensemble des adhérents (officiellement soixante-dix-huit mille). Toutefois, cette décision sera encore soumise à un vote par correspondance de tous les membres du parti.

L'élection du leader n'aura pas lieu avant l'automne. Jusqu'à une date récente, Mme Shirley Williams passait pour être plus populaire à la base du parti, tandis que M. Roy Jenkins aurait eu les faveurs du groupe parlementaire. Mais l'ancien président de la commisison de Bruxelles serait maintenant largement favori dans la course au leadership, sous réserve d'une victoire dans la prochaine élection partielle de Glasgow, où il brigue un siège tenu jusqu'alors par les conservateurs.

La convention sociale-démocrate a refusé, d'autre part, que la cellule de base du parti soit la circonscription électorale, pour préférer des organisations plus larges bénéficiant d'une vaste autonomie et dotées de moyens financiers provenant du budget central du S.D.P. Le congrès du parti sera constitué par un « conseil pour la social-démocratie », comprenant quatre cents membres et se réunissant trois fois par an. Un comité national de quarante membres, ainsi que le président du parti (distinct du leader) seront élus au suffrage universel par tous les adhérents.

Les délégués n'ont pas totalement suivi la direction du parti, qui souhaitait une « discrimination positive » en faveur des femmes. Celles-ci seront toutefois surreprésentées dans tous les organes électifs et une place particulière leur sera faite sur la liste des candidats à la Chambre des Communes. L'ensemble des statuts sera soumis à un vote de tous les membres du parti.

DANIEL VERNET.

République fédérale d'Allemagne

A LA SUITE D'UN SCANDALE IMMOBILIER

Les dirigeants d'une société appartenant aux syndicats ont été congédiés

De notre correspondant

Bonn. — Trois dirigeants de la société de construction Neue Heimat, propriété de la Fédération des syndicats ouest-allemands (D.G.B.), ont été remerciés le samedi 13 février. Le magazine *Der Spiegel* avait provoqué une vive émotion dans les milieux politiques et syndicaux en publiant, dans son édition du 7 février, une enquête sur la Neue Heimat faisant apparaître que les dirigeants de cette société qui construit et gère des logements sociaux avaient usé de leur position pour s'enrichir personnellement.

La direction de la D.G.B. a congédié, samedi, M. Albert Vietor, qui était à la tête de la société depuis 1963, et deux des membres du comité de direction, les autres ayant été provisoirement suspendus.

Si nul ne conteste la légalité des opérations menées par la Neue Heimat, il n'est guère douteux cependant que M. Vietor et ses collègues ont violé les principes moraux imposés aux dirigeants d'un groupe « voué au bien public » et qui devait promouvoir les intérêts de la population ouvrière.

Pour l'instant, les dirigeants syndicaux qui siègent dans les conseils de surveillance de la Neue Heimat affirment qu'ils n'ont jamais été au courant des activités que l'on dénonce aujourd'hui. Cette ignorance paraît cependant difficilement crédible.

En attendant que l'enquête ordonnée par les dirigeants du D.G.B. fasse toute la lumière, le magazine *Der Spiegel* fait, ce lundi, quelques nouvelles révélations. Il indique que le président de la Fédération des syndicats, M. Heinz Ooskar Vetter, son successeur désigné, M. Alois Pfeiffer, et le chef du syndicat I.G. Metall, M. Eugen Loderer, étaient également intéressés à des opérations immobilières menées à Berlin sous l'égide de la Neue Heimat. Les intéressés, comme l'avait déjà fait M. Vietor lui-même, expliquent aujourd'hui qu'il s'agissait d'opérations tout à fait légales grâce auxquelles ils ont profité des dégrèvements fiscaux accordés aux investissements dans la ville de Berlin.

JEAN WETZ.

● *M. Fernando Valera Aparicio*, dernier président du gouvernement républicain espagnol en exil, est mort samedi 13 février à Paris, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Ses obsèques doivent avoir lieu mardi 16 février à 14 heures au cimetière du Montparnasse.

Portugal

LE GOUVERNEMENT ANNONCE QU'IL A DÉJOUÉ UN « COMPLOT SUBVERSIF »

Lisbonne (*Reuter*). — Le gouvernement portugais a annoncé samedi 13 février qu'il avait déjoué la veille un complot subversif lié à la grève générale organisée par le syndicat procommuniste (C.G.T.P.).

Les forces de l'ordre ont découvert « *des plans précis pour le renversement des institutions démocratiques* » en arrêtant à Lisbonne trois hommes armés, indique un communiqué diffusé après le conseil des ministres.

D'après ce communiqué, la police a trouvé une voiture bourrée de grenades, explosifs, fusils et matériel de radio, ainsi que des enregistrements de déclarations à la nation prêts à la diffusion et des instructions pour « *des actions coordonnées à Lisbonne et aux alentours* ».

« *Les travailleurs portugais ont fait échouer la grève générale communiste et le gouvernement, aidé par les forces de l'ordre, a neutralisé une tentative terroriste de subversion des structures de l'Etat démocratique* », poursuit le communiqué.

AFRIQUE

Maroc

L'agitation estudiantine s'intensifie à Rabat et en province

De notre correspondant

Rabat. — Les étudiants de la faculté des sciences de Rabat ont salué à leur manière la visite au Maroc du secrétaire d'Etat américain, M. Haig, en participant, pour la deuxième fois depuis le début de l'année, à une grève de quarante-huit heures les 11 et 12 février. Selon le communiqué appelant à la grève, cette dernière visait à mettre fin à l'interdiction de l'activité syndicale de l'UNEM dont trois des cinq membres du comité exécutif sont en prison. Ils avaient été condamnés le 12 janvier avec dix-huit autres de leurs camarades à des peines allant de six mois à trois ans de prison ferme.

Le fait que le dernier mouvement ait été très suivi mérite d'autant plus d'être noté que, depuis le 23 janvier, des affiches apposées dans toutes les facultés de Rabat préviennent les étudiants que la grève est strictement interdite et que toute infraction à cette décision ministérielle « *entraînerait des sanctions allant de la suppression des bourses à l'exclusion* ».

Le Syndicat des professeurs de l'enseignement supérieur marocain, SNE-Sup, qui avait désapprouvé l'introduction des vigiles, a publié samedi 13 février un communiqué reproduit le lendemain dans *Al Maghrib*, organe du Rassemblement national des indépendants, parti qui depuis la fin de l'année dernière s'est rangé dans l'opposition. Ils annoncent que deux de leurs collègues ont été interpellés et appellent « au dialogue » entre les autorités et les enseignants pour résoudre les problèmes.

Dans les milieux proches de l'UNEM, on signale que l'agitation affecte également les centres universitaires de Fès, où des étudiants déjà condamnés à de deux à quatre mois de prison ferme en janvier ont vu, au début de février, leurs peines aggravées en appel, et de Marrakech, où, à la suite des graves incidents de décembre à la faculté des sciences, des jeunes ont été traduits en justice fin janvier.

ROLAND DELCOUR.

LA PRESSE ALGÉRIENNE CRITIQUE VIVEMENT LA NOUVELLE ALLIANCE ENTRE RABAT ET WASHINGTON

La nouvelle alliance entre les Etats-Unis et le Maroc (*le Monde* daté 14-15 février) est vivement critiquée par la presse algérienne, bien que M. Nicolas Vellotes, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires du Proche-Orient et de l'Asie du Sud-Est, se soit rendu à Alger samedi 13 février pour y exposer les vues de Washington. Cette alliance « *est de nature à susciter de graves préoccupations dans la région du nord-ouest africain et, au-delà, dans l'ensemble du monde arabe et africain* », écrivait dimanche l'agence Algérie Presse Service.

« *Prisonnier de la guerre injuste qu'il mène contre le peuple sahraoui*, poursuit l'agence algérienne, *le Maroc, dans sa fuite en avant, paraît devoir se donner les moyens pour de nouvelles aventures. En refusant d'inscrire le conflit du Sahara occidental dans un cadre bilatéral avec le Front Polisario, le Maroc entend élargir les dimensions de ce conflit et exprime clairement ses menaces contre les pays voisins, en l'occurence l'Algérie et la Mauritanie.* »

De son côté, le Front Polisario accuse les Etats-Unis d'être à l'origine de « *l'intransigeance élevée à un degré jamais atteint* » manifestée par le Maroc à la dernière réunion de Nairobi.

Par ailleurs, l'ambassadeur du Maroc à Tripoli a été convoqué samedi au ministère des affaires étrangères pour s'expliquer sur les informations selon lesquelles le Maroc autoriserait la présence de bases militaires américaines sur son territoire. *Al Bayane*, organe des communistes marocains, exprime une préoccupation analogue mais le journal gouvernemental *Maroc-Soir* souligne que « *les facilités demandées par les Etats-Unis* » ne comportent pas le privilège de « *l'extraterritorialité* ». — (*A.F.P., Reuter.*)

République Sud-Africaine

Quelques milliers de personnes ont défilé à Johannesburg pour les obsèques de Neil Aggett

De notre correspondant

Johannesburg. — Trois bombes, qui ont fait des dégâts limités, ont explosé simultanément à la veille du week-end dans le centre de Johannesburg. Les attentats liés à la mort en détention de Neil Aggett (*le Monde* du 13 février) ont été revendiqués par le Congrès national africain (A.N.C.). Après l'arrêt de travail d'une demi-heure observé jeudi par soixante-dix mille à quatre-vingt mille personnes, le mouvement de protestation contre les lois sur la sécurité a culminé, samedi 13 février, avec l'enterrement du docteur Aggett, jeune syndicaliste blanc, qui se serait « suicidé » dans les locaux de la police spéciale. De six à sept mille personnes, en majorité noires, y ont assisté. Parti de la cathédrale Sainte-Marie, au centre de Johannesburg, le cortège a parcouru une dizaine de kilomètres à travers la ville. Fait sans précédent depuis les émeutes de 1976.

Pour les syndicalistes progressistes, cible privilégiée, avec les étudiants contestataires, de la police spéciale, la mort d'Aggett a marqué, selon leur propre expression, « *un tournant important dans nos rapports avec les autorités* ». Les réformes entreprises par le gouvernement et soigneusement circonscrites aux relations industrielles ont subi un revers aux conséquences encore incalculables. En prenant soin de se désolidariser une nouvelle fois de l'apartheid, le grand patronat a peut-être temporairement sauvé ce qui reste de paix sociale. Il a néanmoins été amèrement critiqué par la presse pro-gouvernementale pour avoir exprimé sa « compréhension », voire sa « sympathie » aux camarades de Neil Aggett.

Pour la première fois également depuis 1976, les bannières de l'A.N.C., interdit depuis vingt-deux ans, ont flotté quelques heures en zone blanche, sous les regards parfois sympathisants, souvent goguenards, voire haineux, des citadins blancs. Les jeunes Blancs, syndicalistes ou étudiants, qui participaient au défilé ont été à plusieurs reprises pris à partie et insultés par des passants. Les forces de l'ordre se sont abstenues de tout acte de provocation et, malgré l'interdiction faite aux Noirs de défiler en zone blanche, aucun incident notable n'a été signalé.

Il serait cependant hâtif d'en conclure que l'apartheid est profondément ébranlé. Vendredi, le rédacteur en chef technique du seul quotidien noir de Johannesburg (le *Sowetan*), M. Thami Mazwai, détenu sans procès depuis juin 1981, a été condamné à dix-huit mois de prison pour avoir refusé de témoigner pour l'Etat contre deux jeunes Noirs accusés d'avoir tenté de recruter de nouveaux « terroristes » pour l'A.N.C. Tout indique qu'il faut s'attendre au durcissement d'un régime qui se dit victime de « *l'assaut total des communistes du monde entier* ».

PATRICE CLAUDE.

Somalie

● L'ANCIEN PREMIER MINISTRE, M. Mohammed Haji Ibrahim Egal, détenu depuis quatre ans pour « *activités contre-révolutionnaires* », a été libéré la semaine dernière dans le cadre des mesures d'amnistie décidées par le président Syaad Barre, a indiqué dimanche 14 février, une source officielle somalienne. M. Egal, qui a dirigé le gouvernement de 1967 à 1969, avait été arrêté une première fois lors du coup d'Etat militaire du 21 octobre 1969, qui a suivi l'assassinat du président Abdurashid Ali Sharmarke. Libéré en 1975, l'ancien premier ministre avait été nommé ambassadeur à New-Delhi mais avait été arrêté à nouveau, un an plus tard. — (*A.F.P.*)

PROCHE-ORIENT

Iran

Dans une interview à « Newsweek »

Le président Khamenei laisse entendre que son pays pourrait acheter des armes soviétiques

L'Iran pourrait se tourner vers Moscou pour se fournir en armements, a laissé entendre M. Sayed Ali Khamenei, président de la République islamique iranienne, dans une interview au magazine américain *Newsweek*.

Le président Khamenei, répondant à une question sur l'éventualité d'une aide soviétique à son pays, a indiqué que le gouvernement de Téhéran n'accepterait jamais une assistance militaire impliquant le « *recours à des conseillers étrangers ou l'ingérence d'experts militaires* ». Mais, a-t-il ajouté : « *L'achat d'armes et d'équipements militaires n'est pas de l'assistance militaire, et chaque fois que nous y voyons notre intérêt, nous achetons du matériel militaire* ».

Engagée dans sa guerre avec l'Irak, la République islamique a un besoin pressant de renouveler son matériel militaire, principalement d'origine britannique et américaine, et soumis de ce fait à un embargo. Le seul matériel d'origine soviétique utilisé pour l'instant par l'armée iranienne consiste en une soixantaine de lance-roquettes multiples BM-21 de 122 mm et en mille huit cents pièces anti-aériennes ZU et ZSU de divers calibres.

« L'après Khomeiny »

Le président iranien a d'autre part annoncé que les autorités iraniennes commençaient à envisager « *l'après-Khomeiny* », précisant qu'un conseil comprenant de trois à cinq membres succéderait au guide de la révolution iranienne après sa disparition.

M. Khamenei a ajouté qu'une « *assemblée d'experts* » avait déjà été chargée de désigner les membres de ce futur conseil. L'état de santé de l'imam Khomeiny, âgé de 82 ans, laisse à désirer, et samedi, le chef de la révolution islamique a annulé sans explication tous ses rendez-vous jusqu'au 1er mars.

Le président iranien a par ailleurs rejeté sur le conflit irano-irakien la responsabilité des difficultés économiques que traverse actuellement son pays, et a affirmé que l'Iran gagnerait cette guerre « *très bientôt* ».

Une guerre meurtrière

En attendant, la guerre se poursuit sans relâche avec l'Irak. Elle a pris, depuis une semaine, un aspect plus violent avec l'offensive lancée par les forces irakiennes dans la région de Bostan. Déclenchée le 6 février dernier, la bataille a, selon l'agence irakienne I.N.A., coûté aux Iraniens « *sept mille sept cents morts, un nombre énorme de blessés et un important matériel militaire* ». Cependant, selon un porte-parole irakien, les forces de Bagdad n'ont pas pénétré dans la localité de Bostan « *mais pourraient le faire à n'importe quel moment* ».

L'agence de presse iranienne I.R.N.A. affirme, pour sa part, que toutes les tentatives irakiennes d'investir Bostan ont été repoussées et ont coûté aux Irakiens environ deux mille tués. — (*A.F.P.*)

APRÈS L'ANNEXION DU GOLAN PAR ISRAËL

Les Druzes ont déclenché une grève illimitée

De notre correspondant

Jérusalem. — Les Druzes (1) du Golan viennent de prouver qu'ils ne sont pas prêts de se soumettre. Après l'annexion décidée le 14 décembre, les dirigeants de la communauté druze de ce territoire syrien — au terme d'une première grève générale de trois jours — avaient prévenu les autorités de Jérusalem que le mouvement de protestation reprendrait avec encore plus d'ampleur si elles persistaient à vouloir appliquer la loi israélienne aux habitants de la région (*le Monde* du 25 décembre). Depuis lors, le gouvernement israélien pensait que les Druzes allaient finir par se résigner, et il leur avait de nouveau proposé des cartes d'identité israéliennes, offre qu'ils avaient, pour la plupart, rejetée l'an dernier. Un tribunal de droit israélien a été installé et on a fait disparaître des bâtiments publics toute mention du « *gouvernement militaire* » chargé d'administrer le territoire avant l'annexion. Pendant plusieurs semaines, les treize mille Druzes du Golan n'ont plus réagi. Aussi les Israéliens ont-ils été surpris quand, au début de ce mois, les principaux représentants de la communauté, au cours de différentes réunions publiques, ont appelé la population à la résistance passive et ont été apparemment entendus : à quelques exceptions près, les cartes d'identité n'ont toujours pas été acceptées. Les Druzes ont, de plus, décidé de boycotter les services administratifs, notamment ceux des impôts et des assurances sociales, et de refuser de vendre des terres aux Israéliens. D'autre part, ils ont adressé à M. Begin un mémorandum dans lequel ils affirment : « *Les Druzes sont des Arabes syriens. Ils n'ont pas l'intention d'agir contre la sécurité de l'Etat d'Israël, mais ils résisteront si vous les forcez à devenir Israéliens.* »

Après un moment de surprise, la réponse a été celle de la sévérité. Quatre personnalités druzes parmi les plus en vue ont été arrêtées dans la nuit du 12 au 13 février sur ordre du ministère de la défense : les cheikhs Mahmoud Safadi et Kamal Kanj (celui-ci fut député au Parlement syrien) et deux membres de leurs familles. Les cheikhs Safadi et Kanj avaient déjà été incarcérés pendant quatre mois l'an dernier. Ces mesures ont aussitôt provoqué une vive colère, et la grève générale a une nouvelle fois complètement paralysé, le 14 février, l'ensemble des villages qui s'étendent au pied du mont Hermon. Magasins, ateliers, écoles, sont restés fermés, et les trois mille travailleurs qui sont d'ordinaire employés par des Israéliens sont restés chez eux — ce qui a perturbé considérablement l'activité de certaines entreprises de la haute vallée du Jourdain et les colonies israéliennes du Golan. Les représentants des Druzes ont fait savoir que la grève était cette fois « illimitée ».

FRANCIS CORNU.

(1) N.D.L.R. — Les Druzes constituent au Levant une communauté musulmane hétérodoxe de moins de cinq cent mille âmes, restée attachée aux conception religieuses particulières issues des théories du calife chiite d'Egypte, Hakem, disparu après l'an mil.

Les pays arabes ont rejeté la demande syrienne de boycottage économique des États-Unis

De notre correspondant

Tunis. — A Tunis, la Syrie n'a pas eu gain de cause. Les ministres des affaires étrangères des Etats membres de la Ligue arabe ont refusé de la suivre dans sa triple demande : boycottage économique et financier des Etats-Unis, menaces de sanction à l'encontre des autres pays, notamment européens, qui appuient Israël, et utilisation de l'arme du pétrole.

Dressant les limites de l'action commune que les pays arabes ne sont pas disposés à dépasser actuellement, le communiqué publié samedi 13 février à la fin de la réunion extraordinaire de la Ligue, convoquée à l'initiative de Damas pour étudier les suites à donner à l'annexion du Golan, n'en comporte pas moins une mise en garde implicite : une commission ministérielle (1) a été chargée « *d'évaluer les rapports politiques et économiques entre les Etats arabes et les Etats qui soutiennent Israël en vue d'un réaménagement de ces rapports, compte tenu de leur position à l'égard des droits arabes* ». En outre, le secrétariat général de la Ligue arabe et l'O.L.P. établiront un rapport annuel sur l'assistance « *dans tous les domaines* » fournie par chaque Etat à Israël. Les chefs de la diplomatie arabe se sont bornés à condamner la politique « *hostile à la nation arabe* » du gouvernement américain au Proche-Orient en lui demandant de suspendre toute assistance principalement militaire et financière à l'Etat hébreu. Ils ont aussi dénoncé la position du Japon et de certains pays européens après leur vote aux Nations unies « *attirant l'attention* » sur « *les répercussions négatives* » qu'elle risque d'avoir sur leur coopération avec le monde arabe. La poursuite d'une action concertée en vue d'obtenir l'exclusion d'Israël des Nations unies, de leurs agences spécialisées et des autres organisations internationales a également été décidée. — M.D.

(1) La commission est composée de la Jordanie, de l'Algérie, de l'Arabie Saoudite, de la Syrie, de l'Irak, du Koweït et de l'O.L.P.



Le Monde

politique

APRÈS SA CONVENTION NATIONALE

Le P.S. éprouve le besoin de se mobiliser pour éviter la « passivité » sans tomber dans le « maximalisme »

La covention nationale du P.S., réunie dimanche 14 février à Suresnes, s'est achevée par le vote, à l'unanimité, d'une résolution qui invite militants et élus à se mettre en campagne, afin que les Français disent notamment lors des élections cantonales « qu'ils veulent en aucune façon d'une revanche des battus du printemps dernier, et qu'ils veulent consolider et construire le changement. »

Ce texte confirme que la ligne politique des socialistes reste celle d'un « compromis » *entre les froces du travail et du capital. Cette affirmation était explicite depuis le congrès de Valence, au mois d'octobre dernier. Mais dans le tumulte provoqué par certains mots d'ordre, la notion de* « compromis » *était passée au second plan. Les débats de la convention ont permis de la réhabiliter : bien que M. Louis Mermaz considère que la politique conduite depuis le 21 mai se confirme à la* « stratégie de rupture » *du P.S., M. Lionel Jospin a préféré parler d'une* « voie moyenne », *d'une recherche du* « juste milieu » *qui permet de réformer progessivement,* « sans bouleverser ». *La résolution elle-même souligne que* « toutes les parties en cause doivent apporter leur contribution à l'œuvre de redressement national » *et que* « chacun doit jouer le jeu pour que en définitive, tous y trouvent leur compte. » *Les mouvements qui se réclament de la gauche sont donc invités à* « repousser les erreurs symétriques que constituent la passivité et le maximalisme. »

Les socialistes ont aussi voulu, à l'occasion de cette convention nationale, tirer les leçons des quatre mois qui se sont écoulés depuis leur congrès : face à une interrogation sur le rôle et la place d'un P.S. quelque peu éclipsé par le jeu institutionnel de l'Elysée, du gouvernement et du groupe des députés, les responsables du parti ressentaient le besoin d'une « relance », *selon l'expression de M. Paul Quilès. Ils l'ont traduit par un mot d'ordre :* « soyons offensifs ! »

Sans doute, sur ce sujet, M. Jospin a-t-il laissé percer l'irritation qu'il éprouve à la lecture des critiques adressées au P.S., coupable de ne pas remplir son rôle de « relais » *de la politique gouvernementale ; celles-ci ne peuvent pas laisser indemne le premier secrétaire, surtout lorsqu'elles sont reprises ou amplifiées par les* « généraux » *du P.S. Il leur a donc opposé sa propre démarche qui, a-t-il dit,* « contribue à dégager progressivement une pratique rationnelle ». *Mais M. Jospin n'a pas masqué la difficulté : définir la place du parti est, selon lui,* « un vrai problème ». *Pour y porter remède, il a proposé au P.S., — qui ne saurait être un* « gouvernement bis » — « d'être lui-même ». *Concrètement, il faut donc qu'il s'exprime, non seulement pour appuyer le gouvernement, mais aussi, à l'occasion, pour le corriger. La discrétion avec laquelle les dirigeants socialistes avaient critiqué l'ordonnance sur les trente-neuf heures hebdomadaires n'a-t-elle pas permis à la C.G.T. d'occuper, presque seule, le terrain ? Il s'agit donc d'éviter le renouvellement de tels épisodes. Et, une fois de plus, de mobiliser.*

Les élections cantonales viennent sans doute à point nommé pour permettre cette mobilisation tant attendue. D'autant qu'une grande part des difficultés du P.S. vient de ce qu'il avait été, depuis sa renaissance en 1971, comme l'a souligné M. Pierre Joxe au micro de R.M.C. « en campagne électorale permanente ». *Privé de campagne électorale, il est victime d'atonie. Les scrutins cantonaux sont les bienvenus puisqu'ils permettent de relégeur au second plan la question d'une relation conflictuelle avec le P.C.F., et de remettre l'accent sur le nécessaire* « combat » *contre la droite.*

A l'égard du P.C.F., M. Mermaz a sans doute exprimé le sentiment général en soulignant que la dynamique de l'union est loin d'avoir porté tous ses fruits : « gardons les ministres communistes ! » *a-t-il conclu. M. Jospin s'est, de son côté, attaché à décrire comment exercer la bonne pression sur la direction du P.C. : en poursuivant* « le débat et la confrontation », *en cherchant* « à entrainer et à convaincre » *sur les positions du P.S. A l'encontre de l'opposition, qu'il est temps de redécouvrir, il faut* « mener la bataille ». *Comme pour illustrer son mot d'ordre, M. Jospin a ironisé tour à tour aux dépens de MM. Chirac et Giscard d'Estaing. Etant entendu que le premier est, pour l'heure, le plus dangereux, car son mouvement est prompt, selon l'expression de M. Jean Poperen, à* « capitaliser les mécontentements sectoriels », *tels qu'ils s'expriment à travers la F.N.S.E.A. ou la C.G.C.*

JEAN-MARIE COLOMBANI.

A l'ouverture de la convention, M. Jean Poperen lit le rapport d'activité du secrétariat national. M. Poperen dénonce l'attitude de la F.N.S.E.A. d'une part, et de M. Marchelli au sein de la C.G.C., d'autre part, avant de noter que « *le R.P.R. s'efforce de capitaliser ces divers mécontentements sectoriels* ». Le numéro deux du P.S. définit ensuite les socialistes comme « *la principale force d'entrainement populaire pour le changement* ». Il concède toutefois qu'ils n'ont pas « *jusqu'ici su jouer pleinement leur rôle* ».

Il affirme : « *D'abord, prenons nous-mêmes une plus juste mesure de l'œuvre considérable déjà accomplie et des succès déjà remportés... et nous serions frileux, presque culpabilisés, en tout cas défensifs sous la hargne et la mauvaise foi d'une droite furieuse que nous tenions nos engagements ! Ne nous contentons pas de parer les attaques de cette droite — soyons offensifs* » !

LA RÉSOLUTION

La Convention nationale du P.S. a adopté une résolution appelant les socialistes à « *se mettre politiquement en campagne* » pour expliquer la politique du parti.

« *En expliquant d'un côté et en mobilisant de l'autre* », le P.S. sera « *en état de vaincre les obstacles actuellement existants* », indique la résolution. « *Soyons offensifs ; il faut que le parti s'exprime plus haut et plus clair sur le débat que suscite (...) la mise en œuvre de changements ; il doit rester pour le pays à la fois point de référence et force de propositions. La première et la plus importante des tâches du parti est de faire en sorte que notre peuple prenne en charge le changement*, poursuit ce texte. *La seconde des tâches est d'expliquer la politique du gouvernement* » : la Convention nationale a demandé au gouvernement de prendre « *les dispositions concrètes pour l'extension rapide des droits des travailleurs* ».

Enfin, les élections cantonales seront pour les socialistes « *l'occasion de développer encore* » leur implantation locale, conclut la résolution.

La convention a, d'autre part, décidé la suspension avec effet rétroactif du député de la Haute-Garonne, M. Gérard Houteer, qui n'avait pas appliqué la discipline de groupe au moment du vote sur la peine de mort. Cette suspension qui prend effet au 30 septembre 1981 sera valable jusqu'au 31 mars 1982.

M. POPEREN : pas « le tout tout de suite »

Après avoir de nouveau insisté sur le fait que les socialistes doivent « *expliquer et éclairer* » les Français sur la politique de changement qui est conduite par le gouvernement, M. Poperen se félicite de « *la patience et de la modération du monde du travail* » « *En cela, les travailleurs font la preuve*, ajoute-t-il, *qu'ils ont parfaitement compris ce que nous avons voulu dire quand nous avons parlé de compromis : schématiquement que nous n'étions pas pour le* « *tout tout de suite* ». »

M. Poperen analyse les travaux du vingt-quatrième congrès du P.C. et déclare : « *La cohérence n'est pas évidente entre d'une part la participation à une œuvre de changement organisé autour des idées développées par François Mitterrand et le P.S. et, d'autre part, la justification de la période 1977-1981 où le P.C. se fait systématiquement critique à l'égard de ces mêmes idées. D'autre part, la réussite de la démocratie socialiste en France est-elle concevable sans que les partenaires du rassemblement populaire se décident à une distanciation effective vis-à-vis de l'une comme de l'autre des superpuissances ?* »

M. Paul Quilès, membre du secrétariat national chargé des fédérations, rappelle « *le principe de la prééminence du pouvoir politique sur le pouvoir des élus à tous les niveaux* ». Pour illustrer cette prééminence, il propose à la convention de décider que les candidats à la présidence des conseils généraux soient désignés non plus par les groupes des élus socialistes, mais par les commissions exécutives fédérales. En ce qui concerne les relations avec le gouvernement, M. Quilès estime que le P.S. doit éviter trois écueils, à savoir : « l'hégémonisme, c'est-à-dire la volonté d'imposer les solutions du parti et de faire pression en permanence de façon publique sur le gouvernement ; l'inexistence, c'est-à-dire l'absence d'un parti timoré qui n'oserait pas s'exprimer et faire connaître ses positions ; le suivisme, c'est-à-dire un parti qui, en permanence, prendrait la défense du gouvernement quoi qu'il advienne ».

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, évoque l'union de la gauche et rappelle que les socialistes ont « *tenu bon pour imposer, quoi qu'il en coûte, cette stratégie* ». Il ajoute : « *Nous sommes loin d'avoir épuisé toute la dynamique contenue dans l'union de la gauche. Quelles que soient les différences d'analyse ou d'appréciation historique que l'on puisse avoir sur nos relations avec le parti communiste et sur l'histoire du P.C., je pense que nous devons veiller à préserver l'unité de notre ton et la cohérence de nos propos. Gardons nos ministres communistes, car le changement continuera de passer par la stratégie d'union de la gauche qui, seule, nous permet d'être en prise directe avec les masses populaires et nous permet de les mobiliser pour le changement.* »

M. Mermaz juge que les élections cantonales seront « *un test qui permettra de mesurer la combativité de la gauche contre la droite* ». Dénonçant l'attitude de l'opposition, il affirme que M. Giscard d'Estaing s'est livré à « *une salve d'imposture quant à son comportement passé dans l'affaire polonaise ou dans l'affaire du gaz soviétique* ».

M. Jospin prend à son tour la parole. Le premier secrétaire rappelle d'abord quelles sont les difficultés que la conjoncture extérieure fait peser sur l'action du nouveau pouvoir et affirme que « *le retour partiel à l'esprit de guerre froide peut créer un problème à l'union de la gauche dans la mesure où un gouvernement où siègent ensemble socialistes et communistes, transgresse certains tabous internationaux* ». Il affirme : « *C'est une situation qu'il nous faudra savoir gérer : sur le plan international, en donnant toute sa place à l'Europe et en nouant des relations fécondes avec le Sud sous-développé ; sur le plan interne — et les positions de la direction du P.C.F. sur la Pologne ne facilitent pas la tâche, — en maintenant clairement notre conception du socialisme, notre attachement aux libertés, sans céder aux campagnes anticommunistes.* »

M. JOSPIN : expliquer mieux

M. Jospin réaffirme ensuite que, à ses yeux, « *l'ardoise* » du prédécesseur de M. Mitterrand à l'Elysée « *est salée* » et qu'il ne faut pas oublier le bilan du septennat précédent. De M. Jacques Chirac, il dit : « *Certes, il a du talent dans l'art publicitaire. C'est un maire très imparfait qui sait presque faire croire qu'il est bon. Mais n'en faisons plus une montagne. Il est l'homme qui a fait perdre à son parti la présidence puis Matignon, enfin la majorité parlementaire. Mais il manque de vraie conviction et de cette qualité de caractère qui appartient aux gens qui prennent leurs responsabilités.* »

Evoquant les récentes interviews accordées par M. Giscard d'Estaing, M. Jospin affirme : « *On voit ce dernier* (M. Giscard d'Estaing) *comme un papillon ébloui venir à nouveau se heurter à cette source de lumière qui lui donna son énergie ancienne : la fascination du pouvoir.* »

Constatant que l'opposition pratique la caricature et la simplification de façon efficace, M. Jospin souhaite que les socialistes adaptent à cette réalité leur langage et leurs explications « *pour savoir faire simple, moins abstrait, moins brouillon* », dit-il, « *cela est vrai du gouvernement comme de nous-mêmes* ».

Jugeant la politique du gouvernement, M. Jospin affirme que celle-ci représente « *une voie moyenne* ». Il précise : « *Cette recherche du juste milieu est sans doute adaptée à un vieux pays démocratique comme la France. Ce choix suppose ; et c'est là le risque, que les forces économiques et sociales qui craignent le plus le changement acceptent de jouer le jeu en adoptant une pratique rationnelle. C'est un peu un pari... si je devais faire des suggestions au gouvernement, je dirais : expliquez mieux, faites plus simple, trouvez le bon dosage entre les grandes décisions sectorielles et celles qui touchent de plus près aux conditions de vie des gens.* » Le premier secrétaire du P.S. souligne ensuite que pour avancer il faudra « *un puissant soutien populaire et non un peuple de spectateurs* ».

Evoquant de nouveau les relations avec le P.C.F., il estime que les deux composantes de la majorité « *ne doivent pas taire leurs désaccords* ». Il ajoute : « *Mais nous savons bien que ces désaccords ne sont pas nouveaux, même si l'ampleur de celui qui nous sépare sur la Pologne représente une déception. Poursuivons le débat et la confrontation publique, cherchons à entraîner et à convaincre sur nos positions. C'est le peuple de gauche qui continuera à trancher.* »

En ce qui concerne les syndicats, M. Jospin juge qu'« *ils ont perdu certains de leurs points de repère* » depuis le 10 mai et souhaite que le gouvernement contribue à une « *clarification* ». « *Qu'il donne nettement ses projets, explicite ses refus et ne crée pas l'ambiguïté sur ses intentions comme cela a pu être le cas sur la question des trente-neuf heures* », indique M. Jospin, avant d'ajouter aussitôt : « *Il est important aussi que certains syndicats ne se trompent pas de cible en confondant un peu légèrement le gouvernement de gauche, qui est un bloc, et le patronat, et qu'ils n'attendent pas tout du pouvoir central.* »

M. Jospin aborde enfin la place du parti socialiste dans l'édifice du nouveau pouvoir. « *Le parti socialiste*, déclare-t-il, *n'est pas un gouvernement-bis. Nous avons un travail que personne ne peut faire à notre place.* » Il assigne à son parti les missions suivantes :

« *Mener le débat d'idées et, en particulier, la bataille contre la droite ;*

— Diffuser nos idées, expliquer la politique gouvernementale sur le terrain ;

— Animer la vie du parti ;

— Débattre, contredire, convaincre, au sein de la gauche et du mouvement social ;

— Mener une action internationale au sein de l'internationale socialiste afin d'établir des solidarités ; c'est là une activité que les évolutions dans la gauche européenne peuvent rendre particulièrement féconde ;

— Informer le gouvernement de ce que nos militants constataient et entendent dans le pays. »

Au cours des débats de l'après-midi, M. Alain Busnel, membre adjoint du secrétariat national, s'inquiète de la fidélité du gouvernement aux dispositions du projet socialiste relatives aux droits des travailleurs. Il rappelle que ces dispositions prévoyaient l'élection directe par les travailleurs de leurs représentants au conseil d'administration des entreprises nationalisées et la création de conseils d'atelier. Il s'inquiète des réticences gouvernementales sur cette question et souligne que les travailleurs de ces entreprises n'accepteraient pas de se voir « *frustrés de la plus fondamentale des promesses* » du P.S.

POLITIQUE

EN QUITTANT LA PRÉSIDENCE DU C.D.S.

M. Jean Lecanuet veut constituer « une grande équipe du centre » à la tête de l'U.D.F.

Devant le conseil politique du C.D.S., réuni à Paris le samedi 13 et le dimanche 14 février, M. Jean Lecanuet a annoncé officiellement qu'il quittait la présidence du mouvement qu'il avait créé en 1975.

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue le dimanche en fin de matinée, au terme de la réunion du conseil politique, il a évoqué les raisons qui l'ont « déterminé à ne pas présenter à nouveau sa candidature lors du prochain congrès du C.D.S. ».

Selon lui, le meilleur moyen de « *faire fructifier l'héritage positif* » qu'il laisse au C.D.S. est le renouvellement de ses équipes dirigeantes : « *Il faut de temps en temps changer les acteurs pour qu'il y ait un style, un verbe, des visages et une expression nouvelle* », a-t-il dit avant d'ajouter : « *Il m'a paru efficace de susciter cet appel en me posant en première ligne comme celui qui ne sollicite pas le renouvellement de son mandat* ». Après lui, M. André Diligent aura du mal à ne pas suivre l'exemple donné : voilà qui semble même lui forcer la main et l'inciter à ne pas solliciter une reconduction dans ses fonctions de secrétaire général.

Désormais, le maire de Rouen entend se consacrer, en tant que président de l'U.D.F., au renforcement du centre. Cette idée a été longuement développée par M. Jean Lecanuet, au grand dam de certains des militants présents, qui ont vu leur président déplacer le centre d'intérêt du C.D.S. vers l'U.D.F. : « *Je crois personnellement à la nécessité de grands courants politiques et d'un grand centre. Puisque l'U.D.F. m'a confié un mandat qui s'étend jusqu'au lendemain des municipales, je vais pendant ce temps me consacrer au renforcement du centre et d'une grande équipe du centre.* » Cette équipe, qui serait composée d'une dizaine de personnalités, devrait permettre à chacun « *de s'exprimer selon ses compétences sur les grands problèmes de la France.* »

En précisant qu'il s'efforcerait « *de maintenir et d'amplifier dans le respect des différences la dynamique démocrate et libérale pour un vrai progrès en France* », M. Lecanuet a semblé priver M. Pierre Méhaignerie, candidat à sa succession et longtemps présenté comme son dauphin, de l'un de ses thèmes de campagne : l'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing ne défend-il pas le maintien du C.D.S. au sein de l'U.D.F., qu'il pense pouvoir « *entraîner vers les positions du centre* » ? « *Si nous donnons au P.R. le sentiment que nous sommes opposés autant qu'eux à la politique économique du gouvernement, nous pourrons l'entraîner sur les objectifs sociaux qui sont les nôtres* », nous a-t-il déclaré.

Trois autres candidats devraient se manifester. M. Bernard Stasi, dont la popularité est certaine chez les militants, M. Jean-Marie Caro, député du Bas-Rhin, qui semble le seul à parler de sa candidature, et M. Jacques Barrot, qui peut caresser l'espoir d'être la solution de compromis entre la tendance « centre gauche » de M. Stasi et les « tentations giscardiennes » de M. Méhaignerie.

La « campagne » s'ouvrira après les élections cantonnales, qui devraient marquer la clôture des candidatures.

Il n'est pas impossible que soit mise en place une commission de contrôle qui veillerait à maintenir entre les candidats une égalité de chance. M. Bernard Stasi, porte-parole du C.D.S., risquerait en effet d'être favorisé, et l'on pourrait songer à restreindre ses possibilités d'intervention au nom du C.D.S.

Au cours de la campagne, il s'efforcera de répondre aux critiques de ceux qui lui preprochent son absence de rigueur, tandis que M. Méhaignerie, à l'inverse, tentera de prouver qu'il sait être un homme chaleureux, un homme de terrain décidé à travailler en équipe.

C'est sur cette volonté de travailler en équipe que seront en partie jugés les candidats.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

AU CLUB DE LA PRESSE D'EUROPE 1

M. Poniatowski prédit une dévaluation en 1982

M. Michel Poniatowski, ancien ministre d'Etat, qui était, dimanche soir 14 février, l'invité du Club de la presse d'Europe 1, a estimé qu'« *entre l'U.D.F. et le R.P.R. doit intervenir une alliance étroite.* » « *Nous ne représentons pas, c'est vrai, la même sensibilité, la même personnalité, mais nous représentons les mêmes objectifs, nous avons les mêmes préoccupations et nous avons les mêmes intérêts à défendre* », a-t-il notamment déclaré. Interrogé sur le R.P.R. et son leader, M. Poniatowski a indiqué : « *Ce qui me choque, c'est que M. Chirac, qui est un parfait démocrate, qui a toujours joué le jeu des démocraties, se fasse attaquer par des gens de gauche qui le traitent de totalitaire, d'autoritaire, etc. M. Chirac est, je le répète, un homme parfaitement démocrate, avec lequel nous pouvons être satisfaits de faire alliance, nous qui représentons le centre.* » Il a ajouté, toutefois : « *Ce n'est pas parce que je dis que M. Chirac joue le jeu normal de la démocratie que j'en tire la conclusion qu'il doit représenter toute l'opposition. Je pense d'ailleurs que le problème ne se pose pas à l'heure actuelle dans ces termes.* »

Pour M. Poniatowski, « *le premier travail de l'opposition est, aujourd'hui, d'établir les bases claires d'une alliance pour enlever les élections (...) et d'avoir un accord politique* ». A propos de la prochaine échéance présidentielle, l'ancien ministre de l'Intérieur a poursuivi : « *Si nous empoisonnons, six ans à l'avance, toute notre vie politique, dans le cadre de l'opposition, par le problème des candidatures éventuelles, nous n'organiserons pas l'opposition. Cette question doit être mise de côté.*

» *Je ne pense pas qu'il y aura plusieurs candidats. Je ne sais même pas si M. Giscard d'Estaing le sera. M. Jacques Chirac n'a pas non plus annoncé sa candidature, et d'autres candidats peuvent apparaître sur le terrain. C'est à ce moment-là qu'il faudra faire un choix et prendre une décision. Et ce seront les électeurs qui prendront la décision.* »

Evoquant la défaite de M. Giscard d'Estaing à l'élection de mai dernier, M. Poniatowski a affirmé : « *En réalité, il y a eu usure du pouvoir, phénomène que connaissent bien les hommes politiques. Churchill l'a connu, Poincaré l'a connu, le général de Gaulle l'a connu et M. Mitterrand aussi (...). C'est le phénomène devant lequel on s'est trouvé. Je pense que Giscard d'Estaing a, dans l'avenir, largement sa place, comme l'ont eue les hommes que je viens de citer.* »

M. Poniatowski a estimé, d'autre part, que la politique économique du gouvernement aboutira à une « *crise financière difficile* » : « *Vous en êtes à un taux de 14 ou 15 % par an et vous allez finir, cette année-ci, avec un taux d'inflation d'environ 18 %*, a-t-il répondu à une question posée à ce sujet par le journaliste représentant *l'Unité*, hebdomadaire du P.S. *Pour faire face à cette situation, vous procéderez au moins à une dévaluation cette année, je peux vous la prédire — et ce sera la deuxième dévaluation depuis juin dernier — et vous procéderez probablement à une seconde dévaluation — mais tout dépendra de l'ampleur de la première.* »

Selon un sondage IFRES

M. CHIRAC EST LE MEILLEUR LEADER DE L'OPPOSITION

M. Jacques Chirac est « *le meilleur leader de l'opposition* » pour 38 % des Français, alors que M. Giscard d'Estaing le serait pour 19 %, selon un sondage publié par *la Vie française* et réalisé par l'IFRES du 29 janvier au 4 février auprès d'un échantillon de mille personnes représentatif de la population. Lors du sondage de décembre, M. Chirac recueillait 32 % d'opinions favorables et M. Giscard d'Estaing 13 %. A la question de savoir « *quel est le mieux placé pour favoriser l'union de l'opposition* », M. Jacques Chirac recueille en janvier 47 % de réponses favorables, M. Giscard d'Estaing 20 % et M. Raymond Barre 12 %. En décembre à la même question ces trois personnalités recueillaient respectivement 33,11 % et 6 %. Enfin, 64 % des personnes interrogées jugent que l'opposition joue normalement son rôle actuellement à l'égard du gouvernement.

Quatre élections municipales

ILLE-ET-VILAINE : Thorigné-sur-Vilaine (2e tour).

Inscr., 1 915 ; vot., 1 354 ; suffr. expr., 1 229. Liste d'entente (mod.), entre 657 et 706 voix : : 10 sièges ; Liste pour la gestion (div. maj.), entre 614 et 658 voix : 1 siège.

[Le rattachement, depuis le 1er janvier, de la commune de Fouillard (1 583 habitants), jusque-là dépendante de celle de Liffré, à la commune de Thorigné-sur-Vilaine (1 753 habitants), a rendu nécessaire l'organisation d'une élection générale pour désigner un nouveau conseil municipal de 21 membres. Le maire sortant de Thorigné a été réélu au premier tour avec quatre de ses colistiers modérés. La liste adverse, favorable à l'actuelle majorité, avait également obtenu cinq sièges au premier tour.]

MEURTHE-ET-MOSELLE : Custines (1er tour).

Insc., 1 967 ; vot., 1 138 ; suff. expr., 786. Liste de défense des intérêts communaux : entre 419 et 457 voix ; liste d'union démocratique, présentée par le P.C.F. : entre 320 et 347 voix. *Il y a ballottage pour les huit sièges à pourvoir.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de huit conseillers municipaux (modérés) qui se sont démis de leur mandat en raison de divisions au sein du conseil municipal que dirige M. Georges Julien (mod.). Le P.S. ne présentait pas de candidat.]

SAONE-ET-LOIRE : Sanvignes-les-Mines (2e tour).

Inscr., 4 174 ; vot., 2 247 ; suffr. expr., 2 199. Liste soutenue par la municipalité (mod.), MM. Brun, 1 159 voix, et Morawski, 1 150 : 2 sièges ; liste P.S. ; MM. Porterat, 1 042 et Gillot, 1 032.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après le décès du maire, Pierre Massal (mod.) et la démission de son premier adjoint, M. Pierre Jacob (mod.). Au premier tour les résultats avaient été les suivants : inscrits, 4 174 ; votants, 2 060 ; suffrages exprimés, 2 021 ; liste soutenue par la municipalité, MM. Brun, 958 voix et Morawski, 951 ; liste P.S., MM. Porterat, 700 et Gillot, 685 ; liste P.C., MM. Bouteloup, 370 et Cané, 365.]

HAUTE-VIENNE : Saint-Yrieix-la-Perche (2e tour).

Inscr., 5 700 ; vot., 3 941 ; suffr. expr., 3 739 : MM. Jean Lachièze, P.S., 2 544. *ELU* ; Paul Marquet, sans étiq., 1 193.

[Il s'agissait de pourvoir le siège de Jacques Boutard, maire de la commune depuis 1945, ancien député, décédé le 10 janvier (le Monde du 12 janvier). En 1967, Jacques Boutard avait renoncé à solliciter le renouvellement de son mandat de député pour ne pas avoir à se désister, éventuellement, au second tour, en faveur du candidat du P.C., M. Marcel Rigout.

Lors des élections municipales de mars 1977, Jacques Boutard avait constitué une liste de centre gauche à laquelle étaient revenus 17 sièges, contre 10 à la liste d'union de la gauche.]

● *A Rosières-en-Santerre (Somme)*, M. Christian Caron (P.S.) a été élu maire en remplacement de M. Jean Millet (P.S.), démissionnaire. Cette désignation avait été précédée d'une élection partielle dont le second tour, dimanche 7 février, s'était soldé par le succès des trois candidats de la liste modérée aux dépens des trois représentants de gauche. Le conseil municipal est désormais composé de 13 P.S., 2 P.C. et 6 div. mod. — *(Corresp.)*

« Bretagne Initiative »

M. PLEVEN SOUTIENT LA TENTATIVE DE RASSEMBLEMENT DE M. MEHAIGNERIE

(De notre correspondant)

Rennes. — Quatre cent cinquante personnes ont participé samedi 13 février à Rennes aux premières assises régionales du mouvement Bretagne initiative lancé par M. Pierre Mehaignerie, ancien ministre de l'agriculture, qui se veut le lieu de rencontre et d'échange entre les élus politiques de l'opposition et les représentants socio-professionnels, afin de permettre la reconquête du pouvoir, en gagnant « *le combat des idées et des valeurs* ». Les élus U.D.F. (aucun élu R.P.R. n'y participe) qui ont lancé ce mouvement, après avoir analysé les raisons de l'échec du 10 mai, « *dénoncent les tentations d'une société d'assistance et d'encadrement, veulent concilier et promouvoir les aspirations de justice avec un système économique basé sur la liberté d'initiative et l'économie de marché.* »

Ces premières assises régionales ont été clôturées par M. René Pleven, ancien président du conseil, ancien député, qui a livré son testament politique et désigné M. Mehaignerie comme porte-parole de l'opposition en Bretagne. L'ancien chef de gouvernement a critiqué la loi de décentralisation et de régionalisation et « *sa structure à l'italienne* » qui « *introduit une collectivité supplémentaire tout en prétendant accroître les pouvoirs des départements et des communes* ». Rejetant toute idée de statut particulier pour la Bretagne, il a souhaité que le rassemblement lancé par M. Mehaignerie soit « *celui des vigilants, de l'unité bretonne dans l'unité nationale, celui des vigilants de la liberté* ». — C.T.

● *Le Conseil national de la Fédération des républicains de progrès* (gaullistes de gauche), que préside M. Pierre Dabezies, ancien député apparenté socialiste de Paris (battu le 17 janvier par M. Dominati (U.D.F.)) invite chaque gaulliste à participer au rassemblement des forces de progrès au côté du parti socialiste, pour la réussite d'un programme de redressement national et de progrès social.

LA CORSE APRÈS LA « NUIT BLEUE »

Le F.L.N.C., de la dissidence à la « bavure »

Bastia. — Comme ils voudraient croire que cette « nuit bleue » du 11 février fut un coup du diable ! Une folie surnaturelle, un mauvais sort, n'importe quoi, pourvu que l'explication retenue lave de l'infâme soupçon les « patriotes » du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.). Ah, ces fictions compliquées et si conventionnelles servies par des progressistes navrés, militants de gauche, autonomistes, nationalistes modérés, pour vous faire admettre qu'aucun Corse, aucun Corse raisonnable s'entend, n'a pu compromettre aussi délibérément les chances d'une solution politique aux problèmes de l'île !

De notre envoyé spécial

Dans les interprétations croisées de la « nuit bleue », la C.I.A. dispute le rôle de grand manipulateur aux agents libyens du colonel Kadhafi et aux Brigades rouges italiennes. Un socialiste bastiais a cru reconnaître, lui, la patte des « barbouzes » françaises de droite — Francia ou le Service d'action civique (SAC). « *Infiltration classique* », assure-t-il d'un ton d'expert trois étoiles. Noyautage, pénétration, de toute façon, une provocation visant à saper les bases du statut particulier, un projet qui avait fait son chemin depuis le début de la « paix civile », à la fin du printemps. Devant notre scepticisme, plusieurs interlocuteurs essaient un autre registre : « *Tuer des hommes de cette façon-là est contraire au tempérament corse* », assure un membre du comité central de l'U.P.C. (Union du peuple corse), à Calvi. « *On ne tire pas sur des gens désarmés, dans le dos, pendant qu'ils regardent, en short, la télévision.* »

Et pourtant, c'est ainsi que le caporal-chef Renato Rossi a été atteint une première fois par ses agresseurs au centre de loisirs de Pinarello, à Sorbo-Ocagnano, avant d'être achevé presque à bout portant. Le légionnaire Maurice Steinte — qui était toujours dans le coma dimanche 14 février — a, lui, été visé directement dans le dos, posément, à travers les vitres de la fenêtre. Une première balle dans la mâchoire, puis une autre dans le foie.

De plus, ce meurtre, les deux tentatives et le chapelet d'attentats commis dans l'île et sur le continent, cette nuit-là, ont bien été revendiqués, selon les canaux habituels d'authentification, par les Corses du F.L.N.C. Une action signée, bien dans la tradition, annoncée, comme à chaque fois, par la rumeur de la rue, plusieurs jours à l'avance. Des tracts distribués à Ajaccio, Saint-Florent et Bastia, avant même la dernière explosion, et dont le contenu reprend les récents avertissements de la Consulte des comités nationalistes (C.C.N.), une organisation souvent considérée comme la vitrine légale du Front.

Une action typique donc, mais de bien grande envergure, selon les observateurs corses, pour ce qui, officiellement se veut toujours « *une simple mise en garde* », non une rupture de la trêve. Le F.L.N.C. a cherché à faire étalage de sa force, de sa capacité d'intervention aux quatre coins de l'île, de ses armes nombreuses et de ses explosifs, sans doute pris sur le stock de 1 735 kilos volés le 19 octobre dans la région de Bastia. Il a voulu, en quelque sorte, frapper fort, comme pour rattraper un temps perdu en d'inutiles discussions.

Non, tous ceux qui croyaient le F.L.N.C. rentré dans le rang du jeu politique doivent se faire une raison. Un homme a été tué jeudi vers 20 heures au nom du F.L.N.C. Cependant, ce signe d'une apparente escalade dans la lutte du mouvement clandestin présente bien des mystères.

Comment interpréter, par exemple, cette rumeur survenue dimanche à Bastia, qui laisse envisager que le commando de Sorbo-Ocagnano, fort sans doute de sept personnes, n'était pas venu pour tuer, mais pour enlever les deux légionnaires et faire exploser le centre de repos ? Comment apprécier les informations données le même jour au *Monde* par un membre influent du F.L.N.C., ancien prisonnier amnistié, qui passe pour être l'un des militants les plus politiques du Front ? « *C'est un bavure*, assure-t-il, *quelque chose d'imprévu s'est passé et le mouvement devrait s'en expliquer dans les prochains jours.* »

« Jouer à la guerre »

Agresseurs en cagoule et victimes auraient perdu, pour faute de trêve, l'habitude des coups de main. Les légionnaires et l'adjudant-chef Gérard Hubermacher, blessé à son domicile de Ventiseri, près de la base de Solenzara, de trois balles de calibre 9 millimètres, auraient eu un geste, un réflexe malheureux. Le Front, cette nuit-là, aurait peut-être aussi perdu sa « baraka » légendaire, une maîtrise de la violence qui lui avait fait éviter jusqu'ici les meurtres involontaires.

S'il justifie tout à fait l'avertissement adressé au gouvernement, notre interlocuteur reconnaît, toutefois, que la nature du F.L.N.C. s'est transformée ces derniers mois. Les « prisonniers », parmi lesquels se trouvaient la plupart des intellectuels du *mouvement clandestin, ne seraient plus* en mesure de jouer un rôle actif. Sur les soixante-deux militants — reconnus par le F.L.N.C. — condamnés par la Cour de sûreté de l'Etat, un quart seulement seraient encore engagés dans la « *lutte de libération nationale* ».

Pour des raisons de sécurité, aucun d'eux n'aurait plus la possibilité de participer à des opérations. Ces militants auraient rejoint la C.C.N. Les plus en vue de ces « prisonniers » conserveraient cependant des contacts étroits avec les « militaires » et auraient été priés par les clandestins, des nationalistes plus anonymes qui n'auraient pas été inquiétés par la police dans le passé, de se préparer des alibis pour la nuit de jeudi à vendredi.

D'autres informations laissent penser que le F.L.N.C. serait moins victime de l'arrivée d'une nouvelle génération inexpérimentée que de dissensions internes parvenues, selon certains, à un point de non-retour. Ce vide laissé par les politiques aurait, en fait, permis aux branches extrémistes du Front, de gauche comme de droite, d'acquérir une certaine autonomie de mouvement.

Ainsi, notre interlocuteur confirme que la direction du F.L.N.C. avait eu « *des difficultés à faire admettre le principe de la trêve* », notamment aux milieux nationalistes jugés les plus conservateurs de la région de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud), qui se seraient regroupés dans les comités populaires nationalistes (C.P.N.). Cette tendance « dure », qui avait déjà fait œuvre de dissidence à l'automne dernier au *cours d'une conférence de presse*, est soupçonnée d'avoir commis une trentaine d'attentats dans le sud-est de la Corse au mois de janvier.

Après dix mois de trêve, la direction du F.L.N.C. serait devenue incapable de contenir davantage les ultras et se serait résolue à une nouvelle « nuit bleue » sans vraiment en choisir la date, ni être en mesure de justifier politiquement son action. Les militants extrémistes chargés des opérations contre les légionnaires et l'adjudant-chef auraient pu alors provoquer sans ordre une escalade meurtrière.

L'hypothèse, bien sûr, en vaut une autre, mais il faut bien reconnaître que ces rumeurs de dissidence renforcée, d'éclatement même, du F.L.N.C. ont toutes pour effet de blanchir la direction du mouvement — considérée comme progressiste au début de l'été — d'un crime de sang unanimement condamné dans l'île. Il ne fait plus de doute, cependant, que les derniers événements pèsent de façon brutale sur la cohésion interne des milieux nationalistes : par un « communiqué numéro un », le groupe qui avait donné naissance, en 1976, au F.L.N.C., Ghiustizia Paolina, a fait, dimanche, sa réapparition pour confirmer les divisions du mouvement et attirer à lui les militants hostiles aux « *entreprises réformistes qui engagent la Corse dans l'impasse* ».

Selon les observateurs locaux et les milieux politiques corses, les derniers événements auraient eu pour conséquense de rejeter vers les marges du mouvement nationaliste tous ceux qui avaient prôné cet été un dialogue avec le gouvernement et avaient entamé des négociations avec les autonomistes, en vue de présenter des listes communes aux prochaines élections. « *C'est un coup d'Etat interne* », affirme un autre militant connu à Bastia pour avoir été l'un des chefs historiques *du F.L.N.C., lui aussi ancien prisonnier*, lui aussi considéré comme progressiste. Comme d'autres ce week-end, il a accepté de rencontrer les journalistes. « *Le Front vient de faire la preuve de son incapacité à définir une lutte politique constructive*, explique-t-il. *Il n'est préoccupé que par une destinée psychologique : montrer sa force militaire. Se croire invincible. Jouer à la guerre.* »

PHILIPPE BOGGIO.

POLITIQUE

La décentralisation et la Corse devant le Conseil constitutionnel

L'intégrité du territoire

par JACQUES ROBERT (*)

Le Conseil constitutionnel n'est qu'au début d'un long calvaire. Rançon de son succès, de son prestige, des conditions libérales de sa saisine... Après les nationalisations, voici la décentralisation et l'autonomisme corse. Avant d'autres combats et d'autres controverses.

Ce n'est plus aujourd'hui de gros sous qu'il s'agit. Mais de la nature profonde de notre pays, de la substance même de la nation.

« La France », dispose l'alinéa 1 de l'article 2 de notre Constitution, *« est une République* indivisible *laïque, démocratique et sociale ».*

Le *principe d'indivisibilité* fait partie de notre tradition républicaine et révolutionnaire bien qu'il ne soit défini par aucun texte juridique (1). Il a pour fonction essentielle de protéger l'unité territoriale et politique de la nation, de faire obstacle à tout démembrement de la République. Par là même sa mission est double. Au plan international, il s'oppose à toute intégration de la République dans une organisation internationale qui lui serait supérieure. Au plan interne, il interdit toute « dislocation » du territoire. La nation doit former une communauté unique et solidaire, et l'indivisibilité repose sur l'idée essentielle de l'homogénéité nationale. Sans en revenir entièrement à la terminologie de Renan, le vouloir-vivre collectif reste à la base même du consensus majoritaire et de l'idée même de patrie.

A cette indivisibilité fondamentale, le droit public français a apporté la robuste assise de la souveraineté nationale. Celle-ci, comme la nation, ne saurait se diviser. L'une et l'autre sont « une ».

Ce qui ne veut point dire pour autant que le « peuple » à qui — comme le rappelle l'article 3 de notre Constitution — appartient la souveraineté nationale ne puisse pas être composé d'éléments composites et disparates. Le peuple est divers, mélangé, agité de particularismes locaux, *nourri de traditions dissemblables,* soucieux de fidélité à des racines originales, fier d'exprimer hautement ses spécificités...

L'essentiel n'est point que le peuple soit « un » mais que la souveraineté qu'il exprime soit « une ».

Tout est possible à condition de ne pas remettre en cause le ciment commun qui est la volonté de vivre ensemble un destin solidaire.

Dès lors, la forme même de l'Etat importe peu. Concentré ou décentralisé, unitaire ou fédéral, l'Etat reste indivisible. Les Etats-Unis ne maintiennent-ils pas l'unité de leur territoire, et qui doute encore que soit totalement illusoire le droit de sécession théorique que l'Union soviétique continue juridiquement à accorder à ses républiques ?

L'indivisibilité d'ailleurs n'interdit point radicalement, dans son principe même, toute éventuelle sécession. Il faut seulement que celle-ci soit prévue par la Constitution. Or la Constitution française de 1958 l'a nettement envisagée dans deux hypothèses.

— Le droit de sécession a tout *d'abord été prévu à l'époque pour* les territoires d'outre-mer qui, au nom du droit de libre détermination des peuples, ont eu alors la possibilité de choisir leur avenir politique et d'obtenir immédiatement, *s'ils le désiraient,* l'indépendance (seule la Guinée s'est prononcée pour l'indépendance).

L'article 53 et les Comores

— En outre, l'*article 53* de la Constitution permet à la République française de *« céder » par traité ou accord international* une partie de son territoire à un autre Etat ou à une autre entité internationale à condition que le traité réalisant cette cession soit approuvé par le Parlement français et que les populations concernées aient donné leur accord.

En dehors de ces deux hypothèses, aucune partie de la République n'a juridiquement le droit d'en sortir.

Et pourtant les départements d'Algérie et des territoires d'outre-mer ont eu, eux, la possibilité de quitter définitivement la République française et en sont sortis effectivement.

A cinq reprises, en effet, des populations de collectivités territoriales de la République française ont été consultées sur leur avenir politique avec le droit de faire sécession (Algérie, 1er juillet 1962 ; Côte française des Somalis, 13 mars 1967 ; Comores, 22 décembre 1974 ; île de Mayotte, 1er juillet 1975 ; Territoire français des Afars et des Issas, 8 mai 1977).

Ces scrutins étaient-ils réguliers ? La controverse appartient aujourd'hui à l'histoire...

De toute façon, on pourra toujours avancer, si un doute subsiste, s'agissant notamment des départements d'Algérie, que notre Constitution a été révisée précisément pour le leur permettre par les référendums du 8 janvier 1961 et du 8 avril 1962.

Ce qu'il faut surtout ici retenir, c'est la position de fond qu'a adoptée sur ce terrain le Conseil constitutionnel quand il a été saisi de l'affaire des Comores. Dans le texte qui lui était soumis et qui allait devenir la loi du 30 décembre 1975, le Parlement français se bornait tout simplement à prendre acte de l'indépendance des trois îles des Comores qui avaient unilatéralement proclamé leur indépendance le 1er juillet 1975, mais décidait que les habitants de l'île de Mayotte seraient consultés sur leur volonté de rester dans la République française ou d'être intégrés au nouvel Etat comorien.

Le Conseil n'a pas hésité à affirmer que l'article 53 de la Constitution française ne s'appliquait pas seulement au cas où la cession de territoire était consentie par traité mais également dans l'hypothèse où un territoire cesserait de lui-même d'appartenir à la République française pour constituer de son propre chef un Etat indépendant ou pour se rattacher à un Etat déjà constitué.

Bien entendu, dans cette conjoncture, il faudrait toujours remplir les deux conditions posées par l'article 53 : la consultation préalable des populations concernées et la décision favorable du Parlement français.

Mais l'essentiel de la décision du Conseil n'est peut-être pas là. Il se trouve dans le sens qu'elle a voulu donner au mot « territoire » en précisant bien qu'il ne s'agissait pas des seuls territoires d'outre-mer. Certes, la Haute Juridiction n'a pu trancher dans sa décision que la seule question qui lui était soumise et qui intéressait bien un ancien territoire d'outre-mer et un archipel dont les îles se trouvaient séparées par des eaux internationales.

Il n'en demeure pas moins que le Conseil constitutionnel, qui — on l'a vu plus haut — s'était montré d'une très grande fermeté quand il s'agissait de protéger l'intégrité et l'indissociabilité de la nation à l'égard des autres Etats et des organisations internationales, semblait vouloir rester dans une prudente réserve, s'agissant de l'indivisibilité interne de la République...

Dès lors reste entier le problème de savoir si le droit de sécession s'applique encore aujourd'hui aux seuls territoires d'outre-mer ou au contraire à toutes les collectivités territoriales de la République, notamment et surtout aux départements de la France métropolitaine.

C'est cette redoutable question qu'il faudra bien que le Conseil constitutionnel aborde à propos de la loi Defferre et du statut de la Corse.

Mais exigences décentralisatrices et revendications autonomistes n'ont point les mêmes conséquences *juridiques et politiques.*

Le principe d'indivisibilité ne fait nullement obstacle à une décentralisation, même poussée très loin.

L'essentiel est que la collectivité territoriale subordonnée reste dans le cadre étatique et reçoive de l'Etat lui-même les compétences qui lui sont dévolues.

C'est au regard de cette réalité juridique fondamentale que doivent être respectivement analysés et appréciés les deux problèmes bien différents posés, d'une part, par la loi de décentralisation et, d'autre part, par l'autonomisme corse.

Il nous semble clair que le texte relatif aux droits et libertés des communes des départements et des régions qui a été adopté par l'Assemblée nationale le 28 janvier en quatrième et dernière lecture n'est en rien contraire à l'article 72 de la Constitution que l'on invoque pourtant sans cesse contre lui.

En proposant un allégement des tutelles sur les collectivités locales, en transférant le pouvoir exécutif des préfets aux présidents des conseils régionaux et des conseils généraux, en donnant à la région un statut de collectivité locale, en permettant aux différentes collectivités d'intervenir davantage en matière économique, le nouveau texte n'est en aucune manière en opposition avec l'article 72 qui, dans ses trois alinéas, pose *trois principes* qui sont ici parfaitement respectés :

— *toute collectivité territoriale* autre que la commune, le département et le territoire d'outre-mer, *est créée par la loi.* Ce qui est bien le cas ici puisque la « région » est précisément érigée en collectivité locale par la loi ;

— toute collectivité s'administre librement par des conseils élus. Ce qui restera — bien entendu — le cas demain pour les anciens départements et communes et le deviendra pour les nouvelles régions ;

— dans le département et la commune, le délégué du gouvernement a la charge des intérêts nationaux, du contrôle administratif et du respect des lois.

Or, qu'il s'agisse d'une « représentant de la République », ou d'un « commissaire de la République », on voit pas en quoi le nouveau texte entraverait pour l'avenir sa triple mission.

Dès lors qu'il sera précisément le représentant de chacun des ministères dans son département et que grâce au renforcement du « contrôle administratif » dont il est investi comme à la possibilité laissée à tout citoyen lésé par une décision de l'autorité locale inférieure de lui demander d'introduire devant le tribunal administratif un recours qui pourra être supressif, on voit mal pourquoi et comment le nouveau représentant de l'État ne pourrait point remplir la triple mission dont parle l'article 72.

La notion d'autonomie

Aussi bien n'est-ce pas la décentralisation qui risque — constitutionnellement — de poser problème. Mais plutôt, pour certains, les implications de l'autonomie corse et du nouveau statut de l'île.

Encore faut-il s'entendre sur la notion même d'*« autonomie »* qui recèle, sous la grande et dangereuse ambiguïté du terme, des aspirations multiples et contradictoires.

A l'évidence, on vient de le voir, un statut de très large décentralisationest parfaitement concevable au profit de telle ou telle collectivité de la République dès l'instant qu'aux termes mêmes de l'article 72 de la Constitution la loi peut, de toutes pièces, créer toute nouvelle collectivité territoriale qu'il lui plaira. N'a-t-on d'ailleurs pas de la sorte procédé pour l'Algérie avant l'autodétermination et pour Mayotte en 1976 ?

Mais la nouvelle collectivité créée, comme la collectivité ancienne, dotée d'un statut particulier, devra prendre ou garder sa place au sein de la République avec toutes les caractéristiques d'une collectivité décentralisée.

Cela implique que ses compétences devront lui être déléguées par l'État, que, même allégé, un contrôle devra continuer à être exercé par la puissance publique et qu'aucun droit de sécession ne pourra lui être reconnu.

En revanche, la transformation même indirecte, progressive ou insidieuse d'une collectivité territoriale en un « État autonome » par la voie d'un statut spécifique qui impliquerait une indépendance de fait et s'avérerait *par là même éloigné des* principes de la décentralisation,ne serait pas conforme à la Constitution.

Qu'en est-il du nouveau projet sur le statut de la Corse ?

La Corse va devenir une collectivité régionale de plein exercice, « administrée » par une assemblée territoriale élue dont le président est l'exécutif de la région, le préfet devenant « commissaire régional ». Au plan économique, social et culturel, des conseils sont créés ainsi qu'un certain nombre d'agences et d'offices de développement.

Trois critiques

Sur ce nouveau statut s'est très vite abattue une pluie de critiques d'ordre juridique, politique, institutionnel. Trois sont notamment avancées.

Aucune ne saurait résister à un examen sérieux.

— La première s'appuie sur le principe d'égalité qui serait doublement violé par le nouveau texte, au niveau des collectivités et à celui des citoyens.

La Constitution — paraît-il — ne supporterait pas la coexistence de deux types de régions aux caractéristiques et statuts différents. Accorder un statut spécifique à la Corse, ce serait porter atteinte à l'homogénéité du territoire français, à l'unité du panorama national. Mais de très nombreuses collectivités territoriales n'ont-elles pas déjà en France un régime administratif ou législatif particulier ? Par exemple, l'Alsace, la Lorraine, la Ville de Paris, la région Ile-de-France ?... Il ne faut pas dévoyer le principe de l'égalité. Il ne signifie pas une organisation uniforme du territoire.

S'agissant de l'égalité entre les citoyens, on invoque la différence des régimes électoraux qui pourraient exister demain entre les nouvelles régions et la Corse, puisque, pour cette dernière, ce serait la formule d'un scrutin proportionnel régional qui serait retenue pour l'élection à l'assemblée territoriale.

On sait pourtant depuis longtemps qu'il faut distinguer le *« droit de suffrage »* et le *« mode de scrutin ».*

Le droit de suffrage a des caractéristiques constitutionnelles : il doit être universel, légal, secret, même s'il peut être direct ou indirect. Le mode de scrutin, lui, relève de la loi, et la loi peut parfaitement prévoir, pour des collectivités territoriales différentes, des modalités techniques de votation dissemblables. A-t-on toujours en France voté de la même manière dans les petites bourgades ou les grandes agglomérations, dans les campagnes et dans les villes, à Paris et en province ?

— La seconde critique se base sur les articles 73, 74 et 76 de notre Constitution qui, au titre XI consacré aux collectivités territoriales, prévoient les possibilités d'adaptation et de changement de statuts de ces collectivités lorsqu'elles sont nécessitées par leur situation particulière. Or — dit-on — ces articles ne s'appliquent qu'aux départements et territoires d'outre-mer, nullement aux départements français eux-mêmes.

On oublie seulement de rappeler que l'article 72, qui, lui, vise toutes les collectivités de la République, prévoit parfaitement — on l'a vu — la possibilité pour le Parlement de créer « toute autre collectivité territoriale ». Et il n'est pas parlé de « catégorie de collectivité ». Une loi peut donc très bien doter un territoire ou une portion de territoire d'un statut particulier l'érigeant, si elle le désire, en nouvelle collectivité territoriale.

— C'est alors — troisième critique — que l'on s'en prend à la nécessité même d'un statut spécial pour la Corse, si spécifique par son contenu, si exorbitant du droit commun !...

Les particularités du droit — entend-on dire — ne seraient possibles que si elles se fondent sur celles qui peuvent exister dans la réalité des faits.

Or ce ne serait pas le cas pour la Corse, qui pourrait parfaitement se contenter du droit commun du projet de décentralisation.

Sans insister sur l'évident aveuglement qu'il y a dans l'esprit des détracteurs du nouveau statut de la Corse à refuser tout à la fois de la doter d'un statut particulier et, en maintenant son régime actuel, d'en faire même une véritable collectivité territoriale comme toutes celles qui seront créées par la loi de décentralisation, on regrettera de devoir rappeler que la Corse n'est ni la Corrèze, ni le Vaucluse, ni les Bouches-du-Rhône. N'aurait-elle pas vraiment ces spécificités réelles qui seules justifieraient pour certains la reconnaissance d'un statut particulier ?

Reste, bien sûr, au plan politique, qu'il n'est pas interdit de redouter que « l'autonomie » ne soit en fait qu'une étape et qu'au bout du compte ce soit l'indépendance qui soit secrètement souhaitée par quelques esprits impatients ou pervers, misant sur l'isolement géographique et les vieux instincts fondamentaux.

Un statut particulier qui ne le soit pas trop ?

La marge est étroite. Le projet semble apparemment s'y tenir qui fait à juste titre référence explicite à la nouvelle loi de décentralisation, c'est-à-dire au droit commun.

Collectivité « particulière », la Corse, comme les autres et dans le même cadre d'une même République, s'administrera demain librement, conformément aux termes même de la Constitution.

(*) Président de l'université de Paris-II.

(1) Voir François Luchaire et Gérard Conac. « La Constitution de la République française ». Paris. Economica. 1980 pp. 64-75.





Le Monde

société

L'extrême-droite et la tentation de la violence

Des intégristes s'en prennent à des Maghrébins dans la cathédrale de Nimes

De notre correspondant

Nîmes. — L'occupation de la cathédrale de Nîmes par une centaine d'immigrés ayant annoncé qu'ils faisaient la grève de la faim pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur le sort des travailleurs saisonniers sans contrat (« le Monde » du 10 février) a provoqué une contre-manifestation d'intégristes.

Samedi 13 février, à 15 heures, à l'appel du groupement Les Amis de Jehanne, présidé par un artisan transporteur nîmois, M. Jean Heyral, une soixantaine de personnes, jeunes et âgées, se sont rassemblées devant la cathédrale. De ce groupe émergeaient un crucifix et une pancarte portant la devise de la Pucelle d'Orléans : *« Messire Dieu, premier servi »*.

Sur le porche, M. Heyral a précisé la nature de l'intervention de son groupement, avant d'entonner avec ses compagnons le cantique *« Sauvez, sauvez la France au nom du Sacré-Cœur »*. Les manifestants sont ensuite entrés dans la cathédrale, dont la nef avait été libérée par les manifestants maghrébins installés depuis quelque temps au premier étage, dans la salle capitulaire, c'est-à-dire hors des lieux de culte.

Devant le maître-autel, M. Heyral a exhorté les autorités religieuses et les pouvoirs publics à faire cesser l'occupation de la cathédrale et à la « libérer ». Il a formulé le souhait qu'ensuite un prêtre ou l'évêque lui-même, procède à une cérémonie de purification du lieu du culte *« souillé »*.

On assista alors à une bousculade entre les Amis de Jehanne et les partisans des grévistes de la faim ; des horions et des invectives furent échangés. Un prêtre en surplis, qui s'efforçait de prêcher la tolérance, se fit prendre à partie. Mais la confrontation ne devait heureusement pas dégénérer, et les protestataires, après quelques prières, rejoignirent le parvis où, devant les micros et les caméras de la télévision régionale, ils expliquèrent à nouveau le sens de leur intervention.

Samedi après-midi, Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire national du P.S.U., qui présidait à Nîmes un colloque national de son parti sur le thème « L'avenir du secteur coopératif », s'est rendue, en compagnie d'autres responsables de son organisation à la cathédrale Saint-Castor où elle s'est entretenue avec les grévistes de la faim. Le pasteur Couprie, président de l'Eglise réformée de Nîmes, a publié un communiqué dans lequel il indique que les Nîmois doivent se montrer tolérants envers les Maghrébins victimes de lois injustes. Dimanche matin, la grand-messe a été célébrée normalement devant une assistance nombreuse et recueillie.

JEAN-CHARLES LHEUREUX.

LE PRÉFET S'EXPLIQUE SUR LES ÉVÉNEMENTS D'ISIGNY

(De notre correspondant.)

Caen. — M. Paul Feuilloley, préfet de la région Basse-Normandie, a expliqué, samedi 13 février, devant le conseil régional bas-normand sa décision de ne pas faire intervenir les forces de l'ordre dans la nuit du 7 au 8 février, lorsqu'un commando patronal investit la fromagerie Besnier-Claudel, à Isigny. Le préfet a, en effet, lu un texte soigneusement préparé et ainsi répondu indirectement aux sévères critiques de la C.G.T., syndicat qui réclame son départ (*le Monde* daté 14-15 février).

« Plusieurs considérations ont dicté ma décision », a expliqué le préfet. *« Tout d'abord, j'ai fait application du principe de non-violence »*, règle et tradition, selon ce haut fonctionnaire, du maintien de l'ordre bien compris. *« J'ai estimé en effet qu'une intervention éventuelle des forces de l'ordre risquait de provoquer un conflit brutal qui aurait fait des blessés et rendu impossible la poursuite des négociations, issue indispensable à tout conflit du travail. »* Par ailleurs, a rappelé le préfet de région, *« l'intervention des forces de l'ordre, la nuit, dans une enceinte privée, n'est possible que dans des conditions très précises prévues par l'article 53, alinéa 2, du code de procédure pénale »* (à la demande du « chef de maison », notamment).

Reste l'aspect d'ordre public : le contrôle d'Isigny, comme il a été dit par le commando. *« Je démens formellement*, a dit le préfet, *que des hommes armés aient pris position aux carrefours. »* M. Paul Feuilloley a souligné aussi qu'il a fait relever les immatriculations des véhicules et les identités des responsables : *« L'action de la justice, s'il y avait lieu, pouvait donc s'exercer, et c'est ce qui s'est fait. »* — J. A.

L'attaque d'un commando du P.F.N. contre deux ministères

Un commando d'une dizaine de personnes se réclamant du Parti des forces nouvelles (P.F.N.), mouvement d'extrême droite, qui circulait à bord d'une camionnette de location, ont causé, dans l'après-midi du dimanche 14 février, des dégâts matériels à deux ministères. S'attaquant d'abord au ministère de la solidarité nationale, situé avenue de Ségur (7e), les hommes ont brisé à coups de pavés et de barres de fer quatre portes vitrées, avant de projeter de la peinture rouge sur les murs du hall.

Il s'agit probablement d'une méprise de leur part, le ministère de la santé, dont le titulaire, M. Jack Ralite, est membre du P.C., étant situé lui aussi, avenue de Ségur, à quelques pas de là. Le commando devait se rendre ensuite au ministère des transports, boulevard Saint-Germain (7e), et en maculer la porte de peinture rouge, avant de prendre la fuite.

Dans des tracts trouvés sur les lieux, le commando demandait *« la démission des ministres communistes »*, puis, dans un communiqué transmis à l'A.F.P., jugeait *« intolérable »* la présence de membres du P.C. au gouvernement, indiquant que cette action *« était le début d'une grande campagne exigeant les démissions des ministres communeste »* et qu'une réunion sur ce thème aurait lieu à la Mutualité, le 17 février.

Vers 17 heures 45, la camionnette qui avait transporté le commando était interceptée par les policiers, avenue Kléber, à Paris (16e). Il n'y avait qu'un homme à son bord, M. Hervé Denis, vingt-deux ans, étudiant à Nanterre (Hauts-de-Seine), qui a été interpellé.

Le P.F.N. s'était déjà manifesté à plusieurs reprises, notamment en incendiant une librairie d'Angers (Maine-et-Loire), en juin 1978, et en saccageant l'agence parisienne de la compagnie aérienne Air Algérie, en décembre 1981.

Dans un communiqué, le ministère des transports a fait savoir qu'il estimait *« inadmissibles »* de tels agissements *« illégaux »* et qu'il avait été décidé de déposer une plainte contre *« ces actes de vandalisme »*.

LE « FER DE LANCE » DE LA NOUVELLE OPPOSITION

Créé en 1974 par de jeunes dissidents du Front national, que dirige M. Jean-Marie Le Pen, ancien député, et d'anciens militants d'Ordre nouveau, le Parti des forces nouvelles se propose depuis près de huit ans de donner de l'extrême droite une image moderniste et pratique volontiers un certain opportunisme pour sortir de la marginalité.

Son leader, M. Pascal Gauchon, professeur agrégé d'histoire et de géographie, successeur de M. Jean-Louis Tixier-Vignancour aux fonctions de porte-parole du parti, n'avait pu recueillir les cinq cents parrainages requis pour être candidat à l'élection présidentielle de mai 1981. Le P.F.N. avait alors soutenu, au premier tour de scrutin, la candidature de M. Jacques Chirac. Il avait déjà soutenu le leader du R.P.R. aux élections municipales de 1977, après avoir appelé à voter pour M. Valéry Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle de 1974.

Aux élections législatives de juin dernier, le P.F.N. était représenté dans trente-huit circonscriptions. Ses candidats n'ont obtenu que de médiocres résultats. Plusieurs animateurs du P.F.N. ont alors rejoint les rangs du Centre national des indépendants et paysans (C.N.I.P.) et participé à la création du Comité national contre le neutralisme et pour la paix animé par le président de cette formation, M. Philippe Malaud.

Réunis en décembre à Paris, les dirigeants du P.F.N. ont retenu un *« axe stratégique »* visant à faire de leur parti *« le fer de lance de la nouvelle opposition »* et décidé de modifier leur organisation interne.

Un *« bureau politique de transition »* a été chargé de préparer le cinquième congrès du parti, qui doit avoir lieu en juin. Cette instance est composée de trois membres : MM. Georges Condet, trente-cinq ans, cadre, secrétaire général de la fédération « Méditerranée » du P.F.N., Roland Hélie, vingt-quatre ans, directeur de société, et Richard Rouget, vingt-trois ans, étudiant, ancien dirigeant national du GUD (Groupe union défense), organisation étudiante particulièrement active au centre universitaire de la rue d'Assas à Paris.

VU SUR A 2

« Nous... on »

D'accord, on est lourd, difficile à secouer, à faire bouger, avancer, on est récalcitrant, teigne et feignant. On le serait beaucoup moins, on se laisserait plus volontiers conduire sur des voies écartées, difficiles d'accès, à condition de s'y retrouver dans le dédale des nouvelles émissions affichées à des heures sans cesse bousculées.

A quoi bon feuilleter d'une main anxieuse, à l'avance agacée, les programmes publiés de semaine en semaine dans la presse si, même en se pointant à l'heure pile — ça été le cas dimanche soir avec *Moi, je...*, le magazine de Bernard Bouthier, — on est obligé de sauter dans le train en marche.

Quand j'ai débarqué, c'était dans le métro en compagnie d'un conducteur angoissé, sujet à des déprimes. Ses propos jouaient les flotteurs emportés par des vagues de musique classique. La musique, il adore ça, c'est vrai, mais il l'écoute à ses heures, alors que là, elle nous cassait les oreilles. On avait du mal à suivre.

Etait-ce lui, était-ce un de ses collègues qui avouait sans gêne être homosexuel, et à qui la journaliste demandait avec une insistance bizarre pourquoi il ne s'en était pas ouvert au « psy » lors de la visite médicale de rigueur tous les trois ou quatre mois. On n'en revenait pas : ça ne regarde que lui, ce n'est pas une maladie, pourquoi aller en parler au docteur ?

On peut en discuter, remarquer, et c'est un des charmes de cette émission, elle nourrit son homme, elle donne à réfléchir.

Prenez l'histoire de ce jeune père divorcé qui découvre, un mercredi, comme ça, au café, que son gamin de treize ans couche (tu veux dire.. ? Ben... ouais...) avec son amie. Le môme, vous lui presseriez le nez, il en sortirait du lait : la fillette a beau se coller du Rimmel plein les yeux, c'est un bébé.

Le père, genre copain-copain, pas choqué, non, un peu inquiet, il ne veut pas se retrouver grand-père à trente-huit ans, emmène le gosse, qui ne sait pas où se mettre, à la pharmacie et lui bourre les poches de crèmes contraceptives. Et puis téléphone à la maman de Mona pour savoir comment elle prend ça. Elle le prend mal. Très mal. Elle n'a pas les idées larges, elle. Non, pas du tout. Désolée.

C'est filmé, bien sûr, c'est joué et très bien joué par les protagonistes — du moins je le suppose — d'une aventure de plus en plus banale. Rappelez-vous la naissance assez récente de ce bébé, dont les parents avaient à peine un quart de siècle à eux deux. Et ce film plutôt pénible où l'on voyait un gentil lycéen obligé de renoncer à ses études pour épouser la jolie garce qu'il avait engrossée.

A la télé, là encore, on n'a pas insisté. On a levé un lièvre un peu comme on lance un sujet de conversation. A nous de le poursuivre.

CLAUDE SARRAUTE.

JUSTICE

Mouvement de solidarité en faveur de deux insoumis détenus

De notre envoyée spéciale

Guingamp. — En apprenant la victoire de la gauche le 10 mai 1981, deux jeunes Bretons qui avaient été condamnés à un an de prison pour insoumission, Hervé Kerrain et Bernard Corbel, décidèrent de mettre fin à quatre ans d'exil irlandais et, amnistiés, revinrent en France. Aujourd'hui, ils sont en prison.

Convoqués par l'armée en octobre 1981, ils se rendirent à la caserne de Rennes (Ille-et-Vilaine), où on leur fit subir des tests. Déclarés bons pour le service, ils s'obstinèrent dans leur refus, alléguant qu'ils étaient non seulement antimilitaristes, mais encore nationalistes bretons, et que, en vertu du traité de 1532, ils n'avaient pas, selon eux, à faire leur service militaire dans l'armée française (1).

Mis aux arrêts de rigueur, Hervé Kerrain et Bernard Corbel sont jugés par le Tribunal permanent des forces armées (T.P.F.A.), qui les condamne, le 18 décembre 1981, à deux ans de prison chacun. Il n'en fallut pas plus pour mobiliser les KAD (anciens comités de soutien aux prisonniers politiques bretons), qui multiplièrent les démarches. Les syndicats locaux, la Ligue des droits de l'homme et des mouvements bretons, tels que l'Union démocratique bretonne (parti autonomiste et socialiste) et le Front culturel progressiste (dont fait partie le P.S.), s'engagèrent à leurs côtés.

Cette affaire est aux yeux des associations et partis politiques hautement symbolique et déborde le cadre judiciaire. *« C'est pour le refus des inculpés de parler français et leur nationalisme breton que le T.P.F.A. a condamné les insoumis »*, affirme M. Jean-Marie Salomon, secrétaire des KAD. Tandis que Me Yann Choucq, leur défenseur, déclare : *« Je n'ai pas perçu de changement depuis le 10 mai, si ce n'est que les peines sont aujourd'hui plus lourdes pour les insoumis dans ce type d'affaire. Contrairement aux promesses des socialistes, le T.P.F.A., qui est une juridiction d'exception, n'a pas été supprimé, et la culture bretonne n'est pas respectée, puisqu'on a refusé d'écouter les accusés qui s'exprimaient en breton. »*

Sur le terrain juridique, la bataille continue : si les deux insoumis ne sont pas remis en liberté, leurs défenseurs porteront l'affaire *« devant la Cour européenne de justice »*.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Le traité de 1532, qui rattachait la Bretagne à la France, garantissait l'autonomie de la « province » : elle décidait ses impôts, avait sa justice, etc. Les représentants bretons aux Etats généraux lors de la Révolution renoncèrent à ces « privilèges » durant la nuit du 4 août, à condition que leur décision soit ratifiée par le Parlement de Bretagne qui ne s'est pas, depuis lors, réuni. En droit, estime le mouvement breton, le traité de 1532 est toujours valable.

SCIENCES

Les crédits destinés à l'archéologie sont très fortement augmentés par le ministère de la culture

Les crédits attribués pour 1982 à la sous-direction de l'archéologie ont été nettement augmentés. Mais cette augmentation est due presque exclusivement au ministère de la culture (11 millions de francs au lieu de 4,4 millions en 1981), puisque les crédits provenant de l'« enveloppe recherche » ne sont passés qu'à 12,3 millions de francs, contre 10,45 millions en 1981).

De même, le ministère de la culture a créé quarante-neuf postes (gardiens, dactylos, secrétaires documentalistes...), ce qui porte à soixante-dix-sept le nombre des postes relevant de lui, alors que l'« enveloppe-recherche » a permis d'en créer treize (directeurs, conservateurs, ingénieurs, techniciens et administratifs), ce qui porte à cent trente-quatre le nombre de postes relevant d'elle. Toutefois, la loi de programmation de la recherche et du développement technologique qui doit être prochainement soumise au Parlement, devrait augmenter nettement les crédits et les postes inscrits à l'enveloppe-recherché pour l'exercice 1983.

L'augmentation importante des crédits propres du ministère de la culture permet, dès cette année, de consacrer 1,6 million de francs à l'animation et aux publications, alors que presque rien, jusqu'à présent, n'était dépensé pour ces activités qui se situent en aval du travail archéologique, mais qui sont indispensables à la valorisation de celui-ci.

Les crédits du ministère de la culture vont aussi permettre une augmentation importante des subventions aux collectivités locales (5 millions de francs contre 1,6 million en 1981), des sommes consacrées au fonctionnement et au matériel (1,15 million de francs contre 300 000 francs en 1981), de celles attribuées aux travaux et constructions nécessaires au fonctionnement de centres spécialisés (2,3 millions de francs contre 700 000 francs en 1981), et à l'acquisition de terrains archéologiques (800 000 francs contre 200 000 francs en 1981).

La progression des crédits prpores du ministère de la culture et de ceux de « l'enveloppe-recherche » oblige à constater que si les crédits de fonctionnement du service public augmentent très nettement, en revanche ceux qui sont consacrés aux travaux scientifiques de terrain stagnent pour le moment.

Si intéressants soient-ils, ces chiffres ne donnent, cependant, qu'une idée partielle de l'effort national consenti en faveur de l'archéologie. D'une part, il faut tenir compte des crédits d'Etat attribués par le ministère de la culture pour les équipements et pour le fonctionnement des services extérieurs de la sous-direction de l'archéologie et par le ministère de la recherche et de la technologie pour la recherche proprement dite, les chantiers de fouille et le personnel scientifique. D'autre part, il convient de prendre en considération les crédits donnés par les collectivités locales qui contribuent de plus en plus aux fouilles, y compris au sauvetage et à la présentation des vestiges de leur passé : plus de 3 millions en 1981 (alors que seulement 1,2 million était prévu), près de 2 millions prévus pour 1982.

En outre, les activités archéologiques bénéficient de moyens parfois importants mais difficilement chiffrables qui proviennent de la direction des musées, de la direction du patrimoine, de la Caisse nationale des monuments historiques (relevant toutes du ministère de la culture), des universités, du Collège de France, du Muséum national d'histoire naturelle (ministère de l'éducation nationale), du Centre national de la recherche scientifique (ministère de la recherche et de la technologie), des organismes publics, des entreprises participant aux opérations d'aménagement, des collectivités locales, sous forme de subventions, de salaires, de moyens techniques, de publications ou de prestations en nature. Enfin, il ne faut pas oublier plusieurs milliers de bénévoles, souvent groupés en associations d'« amateurs » (au sens étymologique du terme), qui donnent leur temps libre et sans lesquels beaucoup de fouilles ne seraient jamais faites.

YVONNE REBEYROL.

DÉFENSE

Dans son numéro de février

LE MENSUEL DU MINISTÈRE PUBLIE DES LIBRES PROPOS DE CADRES D'ACTIVE

Le mensuel *Armées d'aujourd'hui*, édité par le ministère de la défense, publie dans sa dernière livraison de février, pour la première fois, une rubrique de libres propos ouverte aux cadres militaires. Cette initiative, qui place les écrits des différents auteurs sous leur propre responsabilité et sans engagement du ministère de la défense ou du commandement militaire, fait partie d'une série d'autres initiatives prises en septembre 1981 (*le Monde* du 4 décembre 1981) pour tenter de libéraliser le droit d'expression des cadres d'active dans les armées.

Dans le dernier numéro de la revue figurent : un texte du général Jean-Germain Salvan, qui considère que le service militaire n'a pas d'autre justification que d'entraîner les hommes à combattre ; un texte du commandant Jean-Paul Le Bourg sur la résistance de l'armée à accepter un certain degré de féminisation de l'institution, et un texte du capitaine Jacques Vuillemin, qui estime que la protection antiaérienne du corps blindé a été négligée.

La rédaction de la revue précise, dans une note aux lecteurs, que l'attention des futurs auteurs est attirée par le fait que leurs écrits ne doivent pas divulguer de secrets militaires et avoir un ton trop polémique à l'encontre de puissances étrangères ou d'organismes internationaux. Les candidats sont invités à s'affranchir de la voie hiérarchique en adressant directement leur texte à la direction de la revue.

Un collectif de soldats dénonce le refus des généraux d'accepter le changement

Le Collectif national pour le service militaire à six mois, comme promis, a rendu publique, samedi 13 février à Paris, une liste de 1 107 noms de soldats du contingent représentant près de soixante unités en France et en République fédérale d'Allemagne, qui réclament la réduction à six mois du temps de service militaire et le libre exercice des droits d'information, d'expression et de réunion dans les casernes. *« Nous exigeons les mêmes droits démocratiques que les civils »*, affirme le Collectif, dans un appel, dit des « 1 000 », qui sera diffusé dans les gares à la fin de février et au début de mars prochain.

Au nom de ce collectif, qui sera désormais animé par trois anciens soldats du contingent récemment libérés, une dizaine d'appelés en tenue et le visage découvert ont stigmatisé *« le refus de la hiérarchie militaire de se plier au choix de la majorité »*. *« Les généraux, comme les patrons et la droite, s'opposent aux légitimes revendications de la jeunesse et des travailleurs »*, ont-ils expliqué. *« Tous les battus du 10 mai, et parmi eux l'essentiel de la hiérarchie militaire, se trompent s'ils croient venu le temps de la revanche »*, ont-ils conclu en rappelant : *« Nous ne voulons pas être les exclus du débat national qui s'impose à propos du service national. »*

Le Collectif a demandé à rencontrer le ministre de la défense, M. Charles Hernu, *« le plus tôt possible »*. Durant la campagne présidentielle, M. François Mitterrand avait lancé la proposition 105 de réduction à six mois du service militaire. Recevant les chefs militaires à l'Elysée au début de cette année, le chef de l'Etat avait indiqué que *« le service national demeure nécessaire »*, mais que *« ce principe n'interdit pas d'étudier, comme c'est le cas, les modifications à y apporter »*.

Faits et jugements

Drogue : un « réseau » néerlandais démantelé en France

Douze personnes ont été interpellées et 425 kilos de haschisch ont été saisis lors d'une opération menée par l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants, par les policiers de Montpellier (Hérault) et par les douanes, samedi 13 et dimanche 14 février, près de Valras dans l'Aude et à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle.

Profitant de la nuit, samedi, huit Néerlandais et une Française, campant depuis quelques jours près de l'estuaire de l'Aude, ont, à l'aide d'un canot pneumatique, déchargé d'un voilier, arrivant du Maroc et battant tantôt pavillon anglais, tantôt pavillon allemand, 425 kilos de haschisch. Ils ont été arrêtés alors qu'ils venaient de transporter la drogue dans leur camping-car et qu'ils s'apprêtaient à quitter les lieux. Ils sont toujours entendus dans les locaux du S.R.P.J. de Montpellier.

Dimanche matin, trois autres Néerlandais, probablement les « financiers » de la bande, ont été interpellés alors qu'ils cherchaient à quitter la France pour Rio. Ils ont été placés en garde à vue.

L'opération a été réalisée grâce à un renseignement transmis par la police néerlandaise. Le haschisch devait être vendu à Paris et à Amsterdam. Son prix en gros est évalué entre 6 000 F et 8 000 F le kilo, mais il se revend au détail 10 F ou 15 F le gramme.

● *Réouverture de l'enquête sur la mort d'un policier tué par ses collègues.* — L'enquête ouverte sur les circonstances de la mort, le 12 février 1980, à Vallauris (Alpes-Maritimes), de Philippe Maziz, un gardien de la paix d'Antibes, âgé de vingt-cinq ans, que des inspecteurs de la brigade de recherches et d'intervention (BRI) de Nice avaient tué par méprise, croyant avoir affaire à l'un des complices de l'enlèvement de M. Guy Pitoun (*le Monde* des 13 et 14 février 1980), a été rouverte.

C'est à la suite d'une demande faite au président de la République par les familles des victimes (la veuve du policier s'était suicidée, après avoir tué leur fils âgé de cinq ans, deux jours après la mort de son mari) que cette décision a été prise, ont indiqué les responsables départementaux du Syndicat national des policiers en tenue (S.N.P.T.).

AUX ASSISES DE L'ESSONNE

La faute passionnelle

Il n'y a pas de honte à aimer. Marcel Raynal ne le savait pas. Quand la passion le prit, il la vécut comme une faute, une conséquence de sa sexualité refoulée, inavouable, tyrannique et satisfaite avec remords. Il s'y jeta à corps perdu. Il fit l'amoureux, l'exalté, il écrivit à Jacques Philippon des lettres enflammées. Il caressa l'espoir d'une vie commune avec un arrière-goût de péché, toujours âcre et détestable. Il aima donc sans courage, mais c'était la première fois, et tout bascula dans le désert de sa vie. Il n'avait jusque-là connu que le travail acharné, sa revanche. A cinquante ans, lui qui n'avait éprouvé que des émois à la sauvette s'engagea en tremblant dans une aventure qui ressemblait à la jeunesse, à des romans de couples épris.

Il n'y a pas de honte à être homosexuel : Raynal, lui, ne le croyait pas. Ce jour d'avril où il rencontra son amant dans un lieu public de Sainte-Geneviève-des-Bois devait être pour lui un jour comme les autres. Mais il revit son ami et, jusqu'au drame, il n'a plus supporté de le quitter.

Philippon était aussi passionné. Il trouvait Raynal plus intelligent et plus cultivé que lui. Il l'admirait et en oublia sa femme Mireille et sa fille Sylvie, huit ans, son existence faussée. A quarante ans, il voulait refaire sa vie avec Raynal. Ils se voyaient en cachette, car le cadre supérieur de Total-Gaz se souciait du voisinage qui, évidemment, s'apercevait de tout (*« M. Raynal avait acheté deux melons, contrairement à son habitude »*, témoignera une marchande). Ils font les courses ensemble, des repas fins, des siestes crapuleuses, l'amour dans le lit conjugal de Philippon.

Deux réalités

Le 2 septembre 1978, Jacques attend Marcel à l'aéroport. Il a passé des vacances en Grèce. Ce fut tout un mois de jalousie pour Philippon, qui, hors de lui, déclare à son ami : *« Je veux quitter Mireille. »*

Mais il y a l'autre réalité. Le pavillon acheté rue des Lilas à Savigny-sur-Orge, les beaux-parents qui ont aidé Jacques, coursier en librairie, honnêtes, unis, et sa femme, à qui il n'a rien à reprocher. Il n'aura pas le courage d'abandonner Mireille, surtout depuis qu'elle a découvert une lettre de Raynal, qu'elle a pleuré et qu'enfin elle a pardonné. Jacques devra sacrifier son amour. Il n'y a pas de honte...

Mais Raynal n'est pas retourné à son travail, à sa solitude. Il ne peut plus. Et, le 8 septembre, il attend son ami dans le jardin du pavillon pour le voir, lui parler une dernière fois. Au matin, Sylvie trouvera sa mère morte, en bas de l'escalier. Elle a été massacrée. Il n'y a plus d'amour.

Devant la cour d'assises de l'Essonne que préside M. Servat, Marcel Raynal, accusé, s'est refait une façade d'employé respectueux. Jacques Philippon se tait. Pour Sylvie, il s'est constitué partie civile. Ils ont l'air vieux et ridicule. La défaite est sans borne. Jacques a renoncé, le prix de l'homosexualité est trop élevé pour lui. Raynal est plus que jamais honteux. Il n'y a plus de beauté, plus de rêve. *« C'est lui, monsieur le Président, qui était attaché à moi. Je lui ai rendu service. C'était moi l'actif, parce que, le pauvre, il avait eu les oreillons. »* Alors Jacques, trahi, ne parle plus que pour Sylvie. Tout est devenu dérisoire. Il dira à la barre : *« Non, l'actif, c'était moi. Il était tellement seul... »* Deux, trois mots sans importance pour un fiasco et un crime. Qui croirait à présent que la honte est moins grande quand on a tué par amour ? Marcel Raynal a été condamné à vingt ans de réclusion criminelle. Jacques et Sylvie ont regagné leur pavillon.

CHRISTIAN COLOMBANI.

TÉMOIGNAGES

« La montée du divorce »

Après la publication de l'enquête de Christiane Chombeau intitulée « La montée du divorce » (le Monde des 6, 7, 8, et 9 janvier), nous avons reçu de nombreuses lettres de lecteurs. Nous donnons ci-dessous des extraits des lettres les plus significatives. Répondant plus précisément au témoignage d'une jeune lectrice de dix-sept ans, publié sous le titre « Nous ne sommes pas des objets », M. Jean Hauser, de Sèvres (Hauts-de-Seine), écrit :

Cette demoiselle ne voit dans son émancipation qu'un seul acquis essentiel : le droit d'être prise à témoin, de plaider, de porter plainte en justice ! A l'évidence, sa requête est dictée par la haine, et l'objet de sa haine est son propre père !

Il serait déjà très grave de la part des deux parents d'avoir tenu leur fille, alors âgée de douze à quatorze ans, au courant des détails de la procédure d'un divorce « pour fautes », de lui avoir fait lire les « griefs » rédigés par les avocats et les « attestations » diffamatoires que ceux-ci réclament en dramatisant sciemment, pour obtenir un « jugement aux torts exclusifs » de leur « adversaire » (...). Il est encore plus grave que, dans le cas présent, une mère ait su impliquer sa fille dans son problème intime de couple au point de la dresser à ce point contre le père et lui communiquer un désir de vengeance.

Une jeune fille, Sophie, dont nous préserverons l'anonymat, raconte :

J'ai dix-huit ans. Mes parents se sont séparés après vingt-deux années de mariage, alors que j'avais neuf ans. Il paraît que j'étais une enfant particulièrement émotive. C'est bien possible. Toujours est-il que c'est uniquement grâce à la séparation que j'ai pu trouver mon équilibre. En effet, avant, c'était l'enfer. Mes parents se disputaient continuellement, et mon frère, ma sœur et moi détestions mon père. Depuis, ce sentiment s'est estompé, mais s'est transformé en mépris. J'avais peur de mon père. Et lorsqu'un jour il vint me chercher pour partir en vacances avec lui, je crus devenir folle. Folle de terreur, tant je craignais mon père. Je ne voulus pas partir avec lui. Il revint quelques heures plus tard avec des agents de police. Entre-temps ma mère avait téléphoné à son avocat, qui nous avait certifié que, sans mon consentement, mon père ne pouvait pas me prendre. Les agents me demandèrent si je voulais bien venir avec mon père. Je répondis « non ». L'affaire s'arrêta là. Ils dirent à mon père qu'il ne pouvait pas me prendre de force. J'avais treize ans. C'est pourquoi j'ai été étonnée qu'une fille de dix-sept ans soit encore obligée de rendre visite à son père, alors qu'elle n'en a pas envie.

M. Martial Lemoine, de Paris, qui a fait l'expérience d'un divorce pour faute, écrit :

A partir d'une audience dite « de conciliation », qui dure souvent moins de dix minutes, un juge unique, agissant selon son humeur, comme l'autorise la loi, décide de la garde des enfants et de la jouissance du domicile et du mobilier sur le champ, sans aucune considération de l'opinion des enfants et du propriétaire du domicile conjugal. La législation en vigueur appelle cela l'*« intérêt social des enfants »* ! Lorsque l'on sait que dans 85 % des cas les mères ont systématiquement la garde des enfants, le divorce peut donc être une bonne affaire immobilière pour les femmes qui savent que la discrimination sexiste des magistrats leur donne tout de suite gain de cause sans aucun jugement de fond de leur demande.

Le divorce dit « pour faute » est donc devenu le fourre-tout de toutes celles qui veulent se débarrasser d'un conjoint encombrant ou « refaire leur vie » à ses dépens.

Le paiement des pensions alimentaires

Dans l'article « Nouvelles vies » de l'enquête intitulée « La montée du divorce » (le Monde du 8 janvier) nous écrivions : « Le parti socialiste pensait jusqu'à récemment instaurer un fonds de garantie qui se chargerait du paiement des pensions alimentaires en cas de défaillance du débiteur : « Nous sommes finalement revenus sur cette idée, explique Mme Mireille Segrétain-Maurel, conseiller technique au cabinet du ministre des droits de la femme, car elle aboutirait à déresponsabiliser les débiteurs... » Mme Segrétain-Maurel nous écrit à ce sujet.

Nous ne sommes nullement revenus sur l'idée d'instaurer un fonds de garantie qui se chargerait du paiement des pensions alimentaires. Au contraire, tous les moyens d'assurer efficacement le paiement de ces pensions par leurs débiteurs font actuellement l'objet d'un examen approfondi. Parmi eux figure l'institution d'un tel fonds dont les modalités sont à déterminer.



RELIGION

JEAN-PAUL II AU NIGÉRIA

Le difficile dialogue avec l'islam

Kaduna. — Après Onitsha dans le Sud-Est, ville catholique où l'enthousiasme s'est déchaîné parfois dans le désordre, Jean-Paul II a fait, le samedi 13 février, à Kaduna, au nord du Nigéria, une plongée dans le monde musulman. La ville de Kano n'est qu'à 280 kilomètres ; là, la population est musulmane à 95 % et fait encore preuve d'un réel fanatisme, séquelles des guerres civiles récentes. C'est ainsi qu'il y a quelques mois une éclipse de lune a provoqué le lynchage d'une dizaine de chrétiens rendus responsables de ce phénomène céleste. A Kaduna, malgré l'étymologie menaçante de ce nom de ville (crocodile), rien de tel. Nul ostracisme ne s'y manifeste, au contraire.

Chrétiens et musulmans — ces derniers en large majorité — vivent en bonne intelligence. Aussi bien, les musulmans ont été nombreux à se rendre au stade pour la cérémonie pontificale d'ordination de quatre-vingts nouveaux prêtres.

Ce lundi 15 février, le pape devait se rendre à Ibadan où fut édifiée par les Anglais, en 1948, la première université. Le Nigéria en compte actuellement treize. Dès 1975, quarante-sept mille étudiants profitaient de leur enseignement. Toujours à Ibadan, capitale des Yorubas (dans l'ouest du pays), le pape devait s'adresser longuement aux intellectuels, aux scientifiques, aux écrivains, aux poètes... La région a produit des dramaturges de renommée internationale dont les œuvres ont été traduites en anglais.

Mardi, le pape s'adressera aux ouvriers à la cathédrale de Lagos. Ce sera la veille de son départ pour Cotonou.

De notre envoyé spécial

La ville d'Onitsha avait réservé, samedi matin, un accueil délirant à Jean-Paul II, qui avait choisi cette région, au sud-est du Nigéria, profondément catholique, pour célébrer la deuxième messe depuis son arrivée dans le pays.

Arrivé d'Enugu en hélicoptère, le pape a parcouru en voiture le gigantesque terrain aménagé, pour la circonstance, à la lisière de la ville où un million de personnes s'étaient massées, les chants religieux se mêlant aux musiques traditionnelles. Dans son homélie prononcée en anglais, Jean-Paul II a longuement évoqué les vertus de la famille et l'amour des enfants, et déploré la dégradation de certaines valeurs fondamentales.

Le pape s'est de nouveau prononcé clairement contre la polygamie. Cette condamnation, exprimée aussi clairement, prend un relief tout particulier sur cette terre africaine où la polygamie est pratique courante et, qui plus est, acceptée par l'Islam... Jean-Paul II a également réaffirmé l'hostilité de l'Eglise au divorce, à la contraception et à l'avortement.

Le lendemain, le pape s'est rendu à Kaduna, dans le nord du pays. L'Islam a fait, ici, comme en beaucoup d'autres endroits, une poussée spectaculaire. Le nombre des lieux de culte et des écoles coraniques a considérablement augmenté. Dès qu'un musulman fait fortune, il se fait construire une mosquée personnelle. Tous les vendredis, de 13 à 15 heures, les bureaux sont fermés pour permettre aux fidèles de se rendre dans les mosquées. L'observance religieuse est cependant assez laxiste ; de nombreux musulmans consomment, par exemple, bière et alcools.

A côté du purgatoire de Lagos, Kaduna, avec son petit million d'habitants, fait figure de paradis. La température est, en cette saison, fort clémente. Eprouvé par la chaleur étouffante et humide de Lagos qu'il a mal supportée, le pape n'a pas caché son plaisir. La ville est bien dessinée, propre, et les habitants sont sans agressivité.

Le boom pétrolier a bouleversé l'économie mais aussi l'agriculture par l'exode rural qu'il a provoqué, contribuant ainsi aux problèmes d'une urbanisation rapide et désordonnée, déjà évoqués par le pape. Accaparé par ses tâches spécifiques au cours d'un voyage épuisant, Jean-Paul II ne peut voir grand-chose dans le domaine profane, mais il interroge ses interlocuteurs sur tous les aspects du développement.

Une rencontre manquée

Pour engager le dialogue œcuménique, le pape avait souhaité s'adresser à une délégation musulmane. Mais la rencontre prévue dimanche après-midi avec les dignitaires musulmans de la région de Kaduna n'a pas eu lieu.

On a appris par la suite dans l'entourage du pape que la rencontre a dû être annulée *« pour des raisons de protocole »*. De source nigériane, on précisait que les dignitaires musulmans représentant plusieurs tendances n'avaient pu se mettre d'accord sur une déclaration commune.

Le pape a, néanmoins, profité de son discours d'adieu, à l'aéroport de Kaduna, pour souhaiter une collaboration plus étroite entre chrétiens et musulmans dans la *« promotion de la justice, de la paix et du développement »*. *« Si nous nous donnons la main au nom de Dieu, nous pouvons accomplir beaucoup plus »*, a dit le pape, avant de repartir pour Lagos, dimanche soir, en présence de M. A. Abba Lusa Rimi, gouverneur musulman de l'Etat de Kaduna, et des personnalités civiles musulmanes qui l'avaient accueilli le matin.

Avant de remettre son texte au gouverneur de l'Etat, le pape en a lu les phrases les plus significatives : *« Il est vrai que nous pouvons nous appeler frères et sœurs par la foi en un seul Dieu... Nous partageons en commun le privilège de la prière, le devoir de justice accompagnée par la compassion, la charité et, avant tout, un respect sacré pour la dignité de l'homme... »* Déjà, pendant la messe, au stade de Kaduna, le pape avait fait allusion à la « miséricorde » divine et à l'importance de la prière *« qui n'est pas un temps soustrait au peuple »*. Autant de réflexions de nature à satisfaire ses auditeurs musulmans.

HENRI FESQUET.

L'ÉVÊQUE DE LIÈGE ORDONNE UNE ENQUÊTE SUR « L'EAU VIVE »

Liège *(A.P.)*. — Mgr Guillaume Van Zuylen, évêque de Liège, a décidé de mener une enquête canonique sur les « Travailleuses missionnaires de l'Immaculée », association dirigée par l'abbé Roussel, prêtre français, groupant des jeunes filles, principalement du tiers-monde, qui exploitent une chaîne de restaurants à travers le monde, sous le nom de L'Eau vive (*le Monde* des 26 et 27 novembre 1981).

L'évêque a désigné trois prêtres pour mener l'enquête après qu'une émission de la télévision et des journaux belges eut fait état de pressions morales, religieuses et physiques exercées sur des jeunes filles (*le Monde* du 12 février).

D'après la presse belge, l'organisation s'est installée à Banneux, dans le diocèse de Liège, en 1964, après que le cardinal Veuillot, alors archevêque de Paris, eut ordonné une enquête sur ses activités en France.

Dans un communiqué, Mgr Van Zuylen déclare qu'en attendant les conclusions de l'enquête, il garde sa confiance aux travailleuses missionnaires. Il ajoute que, par le passé, plusieurs accusations ont été lancées de l'étranger contre l'organisation et le père Roussel. A chaque fois, l'évêque de Liège a chargé son vicaire général d'enquêter, à chaque fois il a conseillé au sein de l'organisation, des changements qui ont été opérés, ajoute le communiqué.



ÉDUCATION

RÉUNIE EN CONGRÈS

L'UNEF indépendante et démocratique s'interroge sur l'indépendance syndicale

Près de six cent cinquante délégués participent depuis le samedi 13 février, salle de la Mutualité à Paris, au congrès de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF indépendante et démocratique, animée par des trotskistes et des socialistes), qui doit s'achever mardi 16 au soir. Après l'arrivée de M. François Mitterrand à la présidence de la République, cette organisation étudiante, qui a vécu de longues années dans l'opposition au pouvoir et a mené un « combat intransigeant contre le ministre des universités », se trouve confrontée à une nouvelle situation. Finie l'époque des motions appelant à la grève générale contre un ministre honni. Aujourd'hui, les adhérents de l'UNEF qui — nouveauté — participent aux élections des conseils d'université s'interrogent sur l'indépendance du syndicat par rapport au gouvernement et sur le développement des œuvres universitaires.

Presque deux années ont passé depuis le congrès de réunification qui a permis la création de l'UNEF indépendante et démocratique regroupant les diverses composantes de la gauche et de l'extrême gauche, à l'exception des communistes, qui contrôlent l'UNEF ex-Renouveau. Deux ans qui ont permis aux différents courants du trotskisme et aux socialistes de cohabiter et d'essayer de développer le syndicat.

Le début des années 80 a été marqué par la lutte contre la politique de Mme Alice Saunier-Seïté à l'encontre des étudiants étrangers et pour le rétablissement des diplômes nationaux de deuxième et troisième cycle que cette dernière avait supprimés. Le changement de majorité politique en France est intervenu depuis, et, pourtant, la salle du congrès ressemble étrangement à celle du congrès qui a eu lieu à Nanterre en 1980 (*le Monde* du 6 mai 1980). Les travées séparent toujours les diverses sensibilités du mouvement étudiant les unes des autres, même si quelques légères modifications ont eu lieu. A droite de la tribune, les socialistes ; au centre, la majorité de l'UNEF proche du parti communiste internationaliste (trotskiste) ; à gauche, moins nombreux, les militants d'une autre organisation trotskiste, la Ligue communiste révolutionnaire.

En deux ans, l'influence des tendances a assez faiblement évolué. Le vote sur le rapport d'activité de la direction sortante qui a eu lieu samedi dans la nuit a permis de constater que la majorité conserve son importance, même si un léger effritement apparaît. Avec 56 % des voix (59,14 en 1980), elle distance les socialistes, qui obtiennent 30 % des voix (23,5 %) et la Ligue, qui recueille 12,5 % des suffrages (14,63). Les autogestionnaires des Comités communistes pour l'autogestion (C.C.A.) obtiennent 1,5 % contre 2,73 % en 1980. La progression des voix obtenues par les socialistes et la baisse du courant animé par la Ligue s'expliquent en partie par le départ de militants de cette organisation, dont des responsables nationaux. Ces derniers ont rejoint le parti socialiste. L'augmentation du nombre des étudiants se réclamant du P.S. est néanmoins limité.

Mais, comme l'a expliqué M. Jean-Christophe Cambadelis, président de l'UNEF, *« si le climat est au changement, le vent du changement ne souffle pas encore à l'Université »*. Selon lui, il ne s'agit pas de mettre sur le même plan Mme Saunier-Seïté et M. Savary *(« qui a su modifier le climat avec les organisations syndicales »)*, mais, a-t-il averti, *« nous jugerons sur pièces »*. En l'attente d'une nouvelle loi d'orientation des enseignements supérieurs, annoncée pour l'automne, et de mesures significatives en ce qui concerne les conditions de vie et de travail des étudiants, les responsables du syndicat n'entendent pas aliéner leur indépendance syndicale.

Le débat sur la place du syndicat, et surtout de ses élus dans les conseils d'université, a occupé la séance de nuit de dimanche. Il a été l'occasion pour les minoritaires de critiquer la direction et, pour cette dernière, d'expliquer que les adhérents devaient se garder de deux attitudes opposées : celle des socialistes, qui estiment que demain, grâce à la loi d'orientation, *« tout ira bien »*, et celle de la Ligue, qui pense que *« tout ira mal »*. Défense des intérêts matériels et moraux des étudiants dans l'indépendance à l'égard de l'Etat et des partis, voilà ce que prône la majorité. Le combat pour l'indépendance, affirme-t-elle, doit permettre à l'UNEF d'être le syndicat de tous les étudiants. L'UNEF pourra-t-elle ainsi dépasser les estimations pessimistes de M. Robi, représentant des autogestionnaires ? A l'entendre, l'UNEF ne compterait dans ses rangs que 2 % à 3 % des étudiants, soit quelque vingt-quatre mille adhérents. Bien peu pour un syndicat qui ambitionnait il y a deux ans d'*« arriver à cent mille membres le plus rapidement possible »*.

SERGE BOLLOCH.

● *Deux présidents d'université réélus.* — M. Jacques Vanlerenberghe, professeur de physiologie, a été réélu, vendredi 12 février, président de l'université Lille-II par 53 voix sur 78 votants. M. Vanlerenberghe avait été élu en février 1981, mais un terme avait été mis à son mandat en application de la loi du 2 octobre 1981 abrogeant la « loi Sauvage » (*le Monde* du 21 février 1981).

C'est en application des mêmes dispositions qu'il avait été mis fin au mandat de M. Dimitri Lavroff, professeur de droit public, président de l'université de Bordeaux-I. Ce dernier a été réélu vendredi au troisième tour de scrutin par 42 voix sur 80.

● PRECISION. — Le numéro de téléphone du Collectif exil enseignants célibataires n'est plus le 535-12-23, ainsi que nous l'avons indiqué (*le Monde* du 11 février). C'est désormais le 259-23-28 (Collectif exil enseignants célibataires, 29, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris).

CARNET

Naissances

— Pierre-Gilles et Fanny PINGLÉ, Benoît et Thomas sont heureux d'annoncer la naissance de

Mathilde,

le 11 janvier 1982.
11, rue du Four,
75006 Paris.

— M. Pierre-Henri CASSOU et Mme, née Ghislaine Danton, Guillaume et Violaine, sont heureux d'annoncer la naissance de

Christelle,

Paris, le 28 janvier 1982.
6, rue Guy-de-Maupassant,
75016 Paris.

— Isabelle GRELLET et Jean-Pierre GAUSSEN sont heureux d'annoncer la naissance de

Alice,

le 12 janvier 1982.
1, rue du Four,
75006 Paris.

Décès

Mlle Odette Arthus-Bertrand,
M. et Mme Henri Arthus-Bertrand, leurs enfants et petits-enfants,
Sœur Yvonne Arthus-Bertrand,
M. et Mme Claude Arthus-Bertrand, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Farley Sheldon, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Arthus-Bertrand et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père, grand-père et arrière-grand-père,

M. André ARTHUS-BERTRAND,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,

rappelé à Dieu dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité, en l'église Saint-Germain-des-Prés, le mardi 16 février, à 13 h. 45.
6, place Saint-Germain-des-Prés,
75006 Paris.

[Né le 20 septembre 1885 à Paris, André Arthus-Bertrand avait repris l'entreprise d'édition de médailles et de décorations que dirigeait son père et à laquelle il s'était consacré depuis 1910.

Président d'honneur de la Fédération internationale des amis de la médaille, président d'honneur de la Fédération familiale française, il avait également présidé de 1946 à 1972 l'Association pour la défense des arts plastiques.

Combattant des deux guerres mondiales, prisonnier des Allemands en 1940, son antinazisme lui avait valu de ne pas être libéré de l'oflag IV D en même temps que les anciens combattants de la guerre 1914-1918.]

— Vic-en-Bigorre (65), Paris.
Les familles Cacérès, Mauvezin, Dautel, Vuathier, Carrau,
Parents, alliés et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Geneviève CACÉRÈS,
née Mauvezin,
directrice de l'Ecole des enfants du spectacle, à Paris,

survenu accidentellement le 8 février 1982.

Selon sa volonté, son corps a été incinéré au cimetière de Cornebarrieu, de Toulouse, le 12 février 1982.
13, rue Léon-Vergez,
65500 Vic-en-Bigorre.
286, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

— Le 2 février 1982,
Rémy LE CAISNE
est arrivé au terme de sa route.

« Père, mon désir est que là où je suis ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi afin qu'ils contemplent la gloire que tu m'as donnée. »
(Jean XVII, V. 24.)

L'inhumation religieuse s'est déroulée dans l'intimité familiale, à Varengeville-sur-Mer.
De la part de :
Mme Rémy Le Caisne,
Ses enfants et petits-enfants,
29, boulevard Edgar-Quinet,
75014 Paris.

— Mme Roger Catin,
son épouse,
M. et Mme François-Xavier Boudringhin,
M. et Mme Jean-Pierre Catelain-Moreau,
M. et Mme Jean-Claude Catelain,
ses enfants,
Elisabeth Catelain,
Caroline et Sophie Catelain,
ses petites-filles,
Mme Pierre Caubit et ses enfants,
M. et Mme François-Xavier Dô et leur fils,
Les familles Catin, Rougé, Portes, Bonnet, Cramaussel, Barthas,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger CATIN,
commandeur de la Légion d'honneur,
vice-président d'honneur de l'Union des industries textiles,

survenu le 12 février 1982, dans sa quatre-vingtième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 février, à 8 h. 30, en l'église Saint-Léon (place du Cardinal-Amette, Paris-15e), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

48, avenue de La Motte-Picquet,
75015 Paris.

[Né le 2 mars 1902 à Castelnaudary (Aude), Roger Catin, docteur en droit, licencié ès lettres, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, a consacré toute sa carrière à l'Union des industries textiles, où il est entré comme attaché en 1927. Délégué général à partir de 1935, il fut vice-président délégué, de 1965 à 1968, avant d'en devenir vice-président d'honneur. Simultanément, il était membre du comité directeur du C.N.P.F. (de 1946 à 1967), professeur à l'Institut d'études politiques (de 1947 à 1955) et à l'Institut textile de France (de 1948 à 1967). Il avait été président du conseil de direction de la revue « Humanisme et entreprise », de 1963 à 1968, avant d'en être président d'honneur.]

— Jacques et Namcha Faure,
M. et Mme Alta Bassanoff,
Solange Bassanoff,
M. et Mme Etienne Faure,
ont la douleur de faire part du décès de

Elodie FAURE,

survenu à Paris, le 10 février 1982.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité.
Ambassade de France,
Varsovie.

— Les familles Fouque (de Marseille) et Clément (de Paris) ont le regret de faire part du décès de

M. Célestin, François FOUQUE,
directeur honoraire d'école publique.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Séverin (1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e), le mardi 16 février 1982, à 13 h. 45, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

— M. Elie Ifrah,
son époux,
M. et Mme Salomon Bensahel et enfants,
M. et Mme Joseph Bensahel et enfants,
M. et Mme Gilbert Bensahel et enfants,
M. et Mme Michel Bensahel et enfant,
M. et Mme Elie Buimy et enfants,
Les familles Ifrah, Bensahel, Abitbol, Bensimon, Cohen, Gould, Habib, Hayot, Leff, Marrache, Buimy,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle de

Mme IFRAH,
née Lisette Bensahel,

décédée le 13 février 1982.
Les obsèques auront lieu le mardi 16 février 1982, à 16 heures.
Réunion au cimetière d'Antony.

— **Simon LAIK**
est mort le 2 février 1982.
Marcelle Laik, sa femme,
Madeleine et Marie-Louise,
ses filles,
Les familles Laik et Aboudaram,
font part de leur très grande douleur. La cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Emile Maier,
son épouse,
M. Jean-Max Maier,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès du grand artisan ferronnier d'art,

Emile MAIER.

Incinération au Père-Lachaise, le 17 février 1982, à 14 h. 30.

— Le comité directeur et les membres du Groupe Paris-Lyon ont la tristesse de faire part du décès de leur vice-président délégué honoraire,

Henri MANCARDI.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église Saint-François-Xavier, à Paris, le mardi 16 février 1982, à 15 h. 45.

— L'Association Montessori internationale
fait part du décès de son directeur général,

M. Mario MONTESSORI,

survenu à Amsterdam, le 10 février 1982, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
161, Koninginneweg,
Amsterdam.

[Mario Montessori était le fils de Maria Montessori, qui fut la première Italienne à obtenir le doctorat en médecine et qui fit de nombreuses recherches auprès d'enfants inadaptés.

La pédagogie montessorienne, qui donne une place prépondérante à l'éducation sensorielle, au développement de toutes les possibilités de la mémoire, et à la liberté active de l'enfant, a influencé de très nombreux éducateurs en France et à l'étranger.]

— Mme René Wolff,
son épouse,
Mme Fernand Brunschwig,
sa sœur,
M. et Mme Robert Wolff et Didier,
Mme le docteur Cahen-Wolff et Hélène,
Le colonel Claude Meyer,
Mme le docteur Nadine Meyer, Florence et Jacques-Olivier,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur René WOLFF,
professeur honoraire à la faculté de Nancy,
membre correspondant de l'Académie nationale de médecine,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,

survenu le 5 février 1982.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
47, boulevard Murat,
75016 Paris.

MÉDECINE

NOUVEAU DÉCÈS EN ESPAGNE DU AUX HUILES FRELATÉES

Madrid *(A.F.P.)*. — La deux cent soixante-deuxième victime du syndrome toxique, dû aux huiles frelatées espagnoles, est décédée, samedi 13 février, à Santander. A ce jour, trois cent quatre-vingt-sept personnes restent hospitalisées, sur les dix-sept mille qui ont été atteintes.

Les membres du comité de coordination des associations de victimes de ce syndrome ont interrompu, dimanche après-midi 14 février, le mouvement d'occupation des églises de Madrid qu'ils avaient entrepris depuis deux jours pour protester contre les carence des autorités espagnoles, et notamment contre *« l'insuffisance de recherches sérieuses, claires et efficaces sur la maladie »* et *« l'inadéquation de l'assistance sanitaire et sociale »*. Le ministère espagnol de la santé a indiqué qu'il avait consacré l'équivalent de près de 40 millions de francs à ces actions.

Les protestataires, qui réclament également le droit à l'avortement gratuit pour les femmes victimes de l'intoxication, ont annoncé à la presse qu'ils préparaient une série d'actions revendicatives *« spectaculaires »*.

● *L'Organisation mondiale de la santé* annonce la nomination d'un nouveau sous-directeur général, le docteur Lu Rushan, qui sera responsable des divisions de la technologie diagnostique, thérapeutique et de réadaptation, de la santé mentale et des maladies non transmissibles à l'O.M.S.

[Né le 20 août 1926 dans la province de Zhejiang (Chine populaire), le docteur Lu Rushan est actuellement directeur de l'Institut de médecine radiologique de l'Académie chinoise des sciences médicales de Pékin, et responsable de la gestion et de la coordination des travaux de recherche scientifique.]

Le Monde

sports

SKI ALPIN

Marie-Cécile Gros-Gaudenier gagne la Coupe du monde de descente

En toc, la médaille de Michel Vion dans le combiné des championnats du monde de Schladming ? Le douanier savoyard a répondu de la meilleure façon à la première occasion qui lui a été fournie, le combiné du Kandahar à Garmish (R.F.A.). Dans une course où l'élite mondiale de la vitesse et du slalom s'aligne, il a pris la deuxième place du classement final après avoir terminé vingt-cinquième de la descente, gagnée le samedi 13 février par le Canadien Steve Podborski, et sixième du slalom, fatal, dimanche, au triple champion du monde suédois, Ingemar Stenmark.

Les descendeuses françaises, qui avaient été éclipsées en Autriche par la furia des Canadiennes ont pu, pour leur part, justifier la confiance de leur entraineur : cinquième des deux courses d'Arosa (Suisse), Marie-Cécile Gros-Gaudenier a terminé première de la Coupe du monde de descente.

Nerveuse, très nerveuse, samedi et dimanche, Marie-Cécile Gros-Gaudenier. Elle n'a pas très bien skié sur la piste glacée d'Arosa. Mieux toutefois que l'Américaine Holly Flanders. En tête de la coupe du monde de descente avant la dernière épreuve, l'Américaine a confondu vitesse et précipitation. Si bien qu'elle a subi une sortie de piste dimanche et qu'elle a ainsi perdu le trophée de cristal au profit de la skieuse de Mont-Saxonnex, Marie-« Sauce », comme l'ont surnommée ses coéquipières, a donc confirmé qu'elle était la plus régulière en vitesse cette saison.

Confirmation aussi du très bon niveau atteint par l'équipe nationale avec sept coureuses dans les vingt premières à Arosa. Les résultats des championnats du monde, où les Canadiennes s'étaient imposées, avaient fait planer quelques doutes. Mais il en est un qui n'avait jamais douté : *« Ces filles ont la classe »*, avait dit Michel Boyer, leur entraineur. D'instinct, il savait que le tracé-boulevard de Schladming ne leur convenait pas. Mais à Arosa, c'était lui qui devait dessiner la piste. Glace et technique, il savait que ses protégées pourraient s'y exprimer. Résultat : le cristal pour Marie-Cécile Gros-Gaudenier.

C'est un succès pour ce Méditerranéen de trente-huit ans, sec comme un figatelli (saucisson d'âne corse), auquel les montagnards n'ont pas toujours ménagé les critiques. Succès qu'il attendait envers et contre tout. Il chaperonne la plupart des coureuses françaises depuis neuf ans. Ce fut en 1973 que cet ancien espoir de l'équipe nationale rempila dans le corps des entraineurs Auron (Alpes-Maritimes). Passionné de vitesse — il fut pilote de rallyes, — il s'occupa pendant cinq ans des jeunes avant d'être chargé par la Fédération française du groupe des descendeuses.

Il hérita d'une entreprise naguère florissante, mais alors en faillite. L'équipe nationale était devenue inexistante dans la reine des disciplines, la descente. Contre le bon sens apparent, Michel Boyer crut néanmoins à la possibilité de rebâtir une grande équipe avec les gamines qu'il avait conseillées jusqu'alors.

Lorsqu'une Parisienne boulotte, Caroline Attia, se classa deuxième à Pfronten d'une descente de coupe du monde en 1979, il sut que son pari n'était pas impossible. L'année suivante, les classements mondiaux relevaient une vérité statistique surprenante : en classant vingt-deux coureuses parmi les cent trente premières mondiales, la France était la première nation pour la vitesse féminine.

Locomotive

Restait encore à trouver une locomotive, une gagnante, qui matérialiserait cette moyenne arithmétique. Les blessures de Caroline Attia et de Marie-Cécile Gros-Gaudenier, ainsi que les études d'Elisabeth Chaud et de Marie-Luce Waldmeier retardèrent cette échéance. Michel Boyer ne désespéra pourtant pas d'être payé en retour de ses efforts.

Des efforts qui ont porté dans de nombreuses directions. Aux championnats du monde de 1978, il avait constaté par exemple que, avec une combinaison italienne, Elisabeth Chaud pouvait rivaliser où il avait fait ses classes à avec les meilleures. Il fallut donc changer la garde-robe des coureuses afin que leurs vêtements pénètrent correctement dans l'air. De même, un long travail fut nécessaire avec les techniciens de firmes de skis pour fournir aux filles des « lattes » qui conviennent bien à leur morphologie et à leur position en recherche de vitesse. Enfin, les conseils d'un professeur de gymnastique et d'une psychologue de l'INSEP (Institut national du sport et de l'éducation physique) permirent d'apporter aux coureuses une meilleure préparation physique et mentale.

L'entrainement proprement dit fut axé sur la technique. A l'automne dernier, les filles passèrent des portes de géants avec leurs skis de descente. *« Ceux-ci sont moins cintrés et plus durs. Les courbes sont plus difficiles à négocier. Les filles sont de la sorte obligées d'exagérer leurs mouvements et de rechercher le meilleur équilibre possible. C'est un exercice très bénéfique »*, dit Michel Boyer, qui regrette que la base technique des candidates à l'équipe de France soit très souvent médiocre.

Bénéfiques assurément, ces gammes pour skieuses, si on en juge par les résultats des huit descentes de coupe du monde disputées cette saison. Marie-Cécile Gros-Gaudenier, vingt et un ans, a gagné une course (Saalbach) et s'est classée deux fois seconde (encore Saalbach et Grindelwald) et deux fois cinquième (Arosa). Elisabeth Chaud, vingt et un ans aussi, a terminé deuxième (Badgastein), troisième (Grindelwald) et cinquième (Badgastein). Marie-Luce Waldmeier est arrivée une fois quatrième (Arosa). De tels résultats d'ensemble n'avaient pas été enregistrés depuis la victoire en coupe du monde d'Isabelle Mir en 1970 et les derniers succès de Jacqueline Rouvier il y a dix ans.

Pour que le redressement de l'équipe nationale de ski alpin soit complet, il faudrait maintenant que de nouvelles slalomeuses se révèlent aux côtés de Perrine Pelen. C'est la tâche à laquelle s'est attelé Sylvain Dao Lena.

ALAIN GIRAUDO.

MOTOCYCLISME

Le Néerlandais Van der Ven remporte le 8e Enduro du Touquet

Le Touquet. — Plusieurs dizaines de milliers ***de personnes ont assisté*****, dimanche 14** ***février*****, au triomphe des motards qui pilotaient des K.T.M. dans le huitième Enduro du Touquet. Kees Van der Ven, troisième meilleur coureur du monde dans la catégorie des 250 centimètres cubes en 1981, a remporté l'épreuve. Au terme d'une course de trois heures sur un circuit de 25 kilomètres tracé sur la plage et dans les dunes, il a devancé son compatriote Ruitenbeck et le Français Christophe Groux.**

En plaçant trois motos aux trois premières places, la firme autrichienne a largement dominé cette année Yamaha, qui avait remporté l'épreuve en 1980 et en 1981.

Marie Ertand (Yamaha 125) a enlevé la coupe des dames en se classant première des vingt-cinq femmes qui étaient au départ de la course ; elle a pris la soixante-douzième place du classement général et sa revanche sur Nicole Maitrot (Honda), qui l'avait devancée lors du dernier Paris-Dakar.

La course, qui a été arrêtée au huitième tour en raison, selon les organisateurs, de la « dégradation de l'état de la piste », a été endeuillée par un accident qui a coûté la vie à une spectatrice, Mme Christiane Antoniak, fauchée par la moto du Néerlandais Gerard Rond. Six personnes, dont le pilote de la moto, ont été blessées dans l'accident. D'autre part, une vingtaine de pilotes ont également été blessés au cours de l'épreuve.

M. Labarthe, sous-préfet de Montreuil, a indiqué lundi 15 février qu'il était intervenu après l'accident auprès de l'organisateur, M. Thierry Sabine, « pour faire arrêter la course ».

De notre envoyé spécial

A l'heure où s'achevait le huitième Enduro du Touquet, M. Thierry Sabine aurait dû être satisfait. Son épreuve n'avait jamais obtenu un tel succès populaire, et le spectacle sportif avait donné lieu à une belle empoignade. Aucun sourire, pourtant, n'éclairait son visage. L'homme, qui n'est pas de nature très expansive, s'est contenté de souligner le *« succès de la course »* et d'être réservé à propos de la *« discipline du public »*.

Peut-être l'organisateur de l'enduro savait-il que l'épreuve avait été endeuillée par la mort de Mme Antoniak, trente-quatre ans, qui, au moment où elle traversait la piste, fut renversée par la moto du Néerlandais Gérard Rond. Peut-être *savait-il aussi que l'engin avait terminé* sa course dans un groupe de spectateurs et fait — selon la gendarmerie de Montreuil — quelques blessés graves. Personne, pourtant, n'en saura rien. La course continuera jusqu'à ce qu'on se décide enfin à l'arrêter au huitième tour (1) en invoquant maladroitement la *« dégradation de l'état de la piste »*.

Ce tragique accident remet à l'ordre du jour le problème de la sécurité que pose l'organisation des épreuves automobiles ou motocyclistes.

Dans le cas de l'Enduro du Touquet, il n'était pas besoin d'être organisateur professionnel pour constater que le balisage du circuit ne constituait pas la moindre protection pour le public. Les deux bandes supportés par trois mille cinq cents piquets avaient pour fonction de délimiter la piste, mais pas celle d'empêcher les spectateurs de la traverser *quand bon leur semblait*.

Avant même le départ de la course, le balisage n'existait plus en plusieurs endroits en raison du passage de nombreuses personnes. Il ne fut jamais rétabli par la suite.

Admettrait-on aujourd'hui qu'un grand prix automobile de formule 1 se dispute sans barrière de sécurité ? Peut-on alors admettre que des engins qui roulent à 150 kilomètres à l'heure — c'était le cas sur la plage du Touquet — soient lâchés en l'absence de toute protection.

Si les mesures destinées à empêcher le public d'envahir la plage au moment du départ, comme cela avait été le cas la saison dernière, se sont révélées efficaces, il reste qu'un balisage sérieux de l'ensemble du circuit doit être réalisé. Accuser, après ce drame, le public d'être inconscient est dérisoire, car une foule n'est jamais très réceptive aux conseils de prudence qui lui sont prodigués. Les organisateurs avaient pourtant recommandés aux spectateurs « de ne pas descendre sur la plage, de rester sur les hauteurs des dunes ou sur la digue, de ne pas aller surtout du côté de la mer », etc.

On peut s'étonner encore que le problème de la sécurité ne soit pas mieux appréhendé dans de telles courses. M. Thierry Sabine a, derrière lui, son expérience ; il est aussi l'organisateur du Rallye Paris-Dakar, qui a été marqué, cette année, par la mort du motard néerlandais Bert Oosterhuis, de notre consœur de l'hebdomadaire *le Point*, Ursula Zentsch, et d'un jeune Malien. Faut-il attribuer ces accidents mortels à la seule fatalité ?

Devait-on laisser partir un pilote blessé qui avait chuté une dizaine de fois, la veille ? L'organisateur du rallye ne doit-il pas prendre également en compte la sécurité des Africains ? Doit-on tolérer qu'un hélicoptère — fût-il celui de l'organisateur — puisse survoler la foule à basse altitude, comme ce fut le cas sur la plage de Dakar à l'arrivée du rallye ? Autant de question qu'il convient de poser. L'Enduro du Touquet méritait pourtant mieux que de se terminer par un drame. Des dizaines de milliers de personnes étaient venues *« pour le sport et pour la fête »*. Envahie par une véritable marée humaine, la station balnéaire, qui ne compte pas plus de six mille habitants en période hivernale, vit, le temps d'un week-end, une étonnante kermesse populaire. La rue Saint-Jean connaît rarement autant d'affluence. Les restaurants affichaient le menu Enduro à 68 F, qui connaissait un succès relatif. Les motards préféraient les bistrots où l'on apporte son casse-croûte.

Toute la nuit, on a fait la fête. On a parfois dormi dans des encoignures de portes ou dans les entrées de résidence. On a campé aussi dans la forêt, sur la plage, où des tentes avaient été dressées malgré *un froid vif*.

Mais que n'aurait-on pas fait pour entendre, samedi soir, le chanteur Bernard Lavilliers se déchaîner sur le podium d'Europe 1 et voir, dimanche, mille cent cinquante motards s'envoler sur la plage et en découdre dans les sables de la côte d'Opale ?

GILLES MARTINEAU.

(1) Faute d'avoir pu entendre les organisateurs lui signifier à la fin du huitième tour que la course néerlandais Van der Velden et ses suivants immédiats accomplirent un neuvième tour.

FOOTBALL

Coupe sombre pour la première division

Sochaux, Lille, Nantes, Strasbourg, Montpellier et Lens éliminés dès les trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France de football. Il faut remonter à deux ans pour trouver trace d'une pareille coupe sombre — plus du quart des effectifs dont quatre anciens vainqueurs — parmi les clubs de l'élite. La disparition était certes inévitable pour trois d'entre eux opposés à des équipes de même niveau.

Si les Sochaliens, surpris par les Messins (1 à 0), vont pouvoir se concentrer sur le championnat où ils briguent une place qualificative pour une coupe européenne, l'élimination risque de précipiter les crises déjà latentes à Stasbourg et à Lens, dont les joueurs ont été battus respectivement par les Lyonnais (1 à 0) et les Tourangeaux (5 à 2 après prolongations). C'est le cas aussi à Montpellier où Kader Firoud, l'entraîneur, venait d'être licencié. Le club héraultais qui avait bâti sa réputation sur la Coupe de France, est à son tour éliminé par les cendrillons de l'épreuve, les amateurs de Sanary (0 à 0 et 7 penalties à 6), qui jouent en division d'honneur régionale.

Pour Nantes et Lille, qui n'ont plus rien à craindre ni à espérer du championnat, les éliminations respectives par Nœux-les-Mines (2 à 1), un bourg de quatorze mille habitants qui espère accéder à la première division, et par Lisieux (0 à 0 et 9 penalties à 8), une équipe de troisième division, risquent d'entraîner une démobilisation des joueurs et des spectateurs préjudiciable à leur avenir.

Quatre autres clubs de première division ont eu recours aux prolongations ou aux penalties pour se qualifier. C'est le cas de Monaco (1 à 0 contre Martigues), de Nice (2 à 9 contre Digne), de Paris-Saint-Germain (0 à 0 et 4 penalties à 3 contre Nîmes) et de Brest (0 à 0 et 3 penalties à 1 contre Limoges).

Dans les matches opposant des clubs de divisions inférieures, quatre surprises ont été enregistrées : les éliminations de Toulouse (division II) par Saint-Brieuc (division III), 2 à 1 ; de Grenoble (division II) par Brive (division IV), 2 à 1 ; du Red Star (division III) par Maubeuge (division IV), 0 à0 et 5 penalties à 4 ; et de Vannes (division III) par Concarneau (division IV), 1 à 1 et 7 penalties à 6.

RUGBY

Nostalgie

Décidément, la nostalgie ne supporte pas la pluie. Et Dieu sait qu'il tombait des cordes samedi 13 février entre les portes d'Auteuil et de Saint-Cloud. Avec un Paris Université Club (PUC)-Racing Club de France (R.C.F.) ovale à Jean-Bouin, suivi d'un R.C.F.-Saint-Etienne rond au Parc des Princes, il aurait dû y avoir quelques belles pépites à piocher dans la mine aux souvenirs sportifs. Mais la gadoue n'a pas de mémoire.

On a donc couru à Jean-Bouin comme on court dans tous les matches de poule du groupe B, avec courage, avec hargne au besoin, mais sans le talent qui suscite la comparaison heureuse avec les grands anciens. Finalement, les « Ciel et Blanc » du Racing ont fait la différence (14-0) en deuxième mi-temps grâce à deux pénalités et deux essais, sans que cette différence avec les « Violets » soit bien nette. Où sont les universitaires qui « pétaient le feu » et les Racingmen qui alimentaient l'équipe nationale ?

Il y avait dix fois plus de monde de l'autre côté de la rue pour regarder le trente-deuxième de finale de la Coupe de France entre le Racing et Saint-Etienne. Affiche inespérée pour le club parisien, qui fête cette année son centenaire. Affiche alléchante entre le club roi de l'avant et de l'après-guerre et les « Verts », phénomène des années 70. Affiche amusante, avec un Jean-Michel Larqué, ancien capitaine de l'équipe stéphanoise passé au journalisme et à la troisième division parisienne sous le maillot cerclé. Mais, même un petit tour sur la pelouse de l'ancien gardien vedette du Racing, René Vignal, fut insuffisant pour changer le cours inéluctable de l'histoire : 3 à 0 pour Saint-Etienne grâce à Larios (31e minute) et Nielsen (44e et 72e minute).

Bref, détrempée par la pluie, la nostalgie a laissé voir les vilaines rides des sports collectifs à Paris. — A. G.

ESCRIME

La confirmation d'Angelo Mazzoni au Challenge Monal

Surprenant champion d'Europe à l'épée en novembre dernier à Foggia (Italie), l'Italien Angelo Mazzoni a récidivé, le dimanche 14 février, en gagnant, au stade Pierre-de-Coubertin à Paris, le Challenge René-Monal, une épreuve comptant pour le classement de la Coupe du monde. Le jeune Milanais (vingt ans) a dominé, en finale, l'Allemand de l'Ouest Igor Bormann, sur le score de dix touches à sept, tandis qu'un autre tireur de la R.F.A., le réputé Alexander Pusch s'est classé troisième. Meilleur Français, Philippe Boisse a pris la huitième place. Avec encore Olivier Lenglet et Stéphane Verbraeckel parmi les douze premiers, les épéistes français ont effectué une bonne rentrée internationale malgré l'abandon de Philippe Riboud, victime samedi d'une élongation.

Philippe Riboud, victime samedi d'une élongation. Le Roumain Rudolph Szabo a d'autre part été victime d'un accident rarissime : une lame brisée lui a pénétré dans la gorge, frôlant la carotide. Cet accident, qui a provoqué une forte hémorragie, n'a heureusement pas entraîné de lésion grave.

D'ordinaire, la réussite à l'épée réclame autant d'expérience que de ruse. Rares sont d'ailleurs les spécialistes de cette arme qui jouent les premiers rôles avant l'âge de vingt-cinq ans. C'est si vrai que, depuis une décennie, seuls l'Allemand de l'Ouest Alexander Pusch et le Français Philippe Riboud firent figure d'exception en devenant champions du monde à moins de vingt-deux ans.

Le cas d'Angelo Mazzoni est bien différent puisqu'il y a quelques mois il était tout juste considéré comme un honnête compétiteur au niveau international. Du reste, aucun initié n'aurait parié une lire sur es chances de ce garçon romantique mais, en apparence, bien difficile à canaliser. Dans le domaine de la nervosité, il dépassa même à ce point les bornes qu'il écopa, la saison dernière, d'une suspension de quarante jours pour avoir vertement apostrophé un arbitre.

Sa peine purgée, il se cassait le pied gauche en jouant au football. Du coup, il était contraint de déclarer forfait pour les championnats du monde de Clermont-Ferrand, où son absence passa totalement inaperçue. Rien de plus normal d'ailleurs, puisque Mazzoni ne faisait partie ni du petit lot des favoris ni de celui des outsiders. Il faut cependant croire que sa mise en quarantaine puis sa longue convalescence, lui ont mis du plomb dans la cervelle. Car c'est un épéiste méconnaissable qui se para de la couronne européenne à Foggia.

A l'époque, sa victoire ne fut pourtant jugée significative ni par *les observateurs étrangers* ni par ses compatriotes. Ils l'expliquèrent par un environnement favorable et l'euphorie qui régnait au sein de la formation italienne. En gagnant le challenge Monal avec beaucoup de calme et une grande simplicité d'actions, l'élève du maître Volpini au Giordano de Milan vient de leur infliger un cinglant démenti. Les derniers sceptiques, il compte bien les convaincre au cours des prochains championnats du monde organisés à *Rome du 15 au 27 juillet prochain.*

Parce qu'ils estiment qu'il est impossible d'être en forme tout au long d'une saison et que, pour être tout à fait crédible, le jeune Italien devra encore confirmer, les Français en doutent encore. C'est être bien difficile. Champion d'Europe et vainqueur du challenge Monal, Angelo Mazzoni a, en effet, déjà pris un avantage psychologique considérables, et il y a gros à parier qu'il préfère être à sa place qu'à celle de tous ses rivaux potentiels. Français y compris.

JEAN-MARIE SAFRA.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

PREMIERE DIVISION (Vingtième journée)

* Limoges bat Roanne	118-97
* Le Mans bat Antibes	71-60
* Orthez bat Challans	123-91
* Monaco bat Villeurbanne	96-89
* Caen bat Tours	75-69
S.F. Evry bat * Vichy	88-83
* Avignon bat Mulhouse	97-86

Classement. — 1. Limoges, 53 pts; 2. Le Mans, 52; 3. Orthez, 47 ; 4. Monaco, 46 ; 5. Villeurbanne (+ 15), 43 ; 6 Antibes (— 15), 43 ; 7. Tours, 42 ; 8. SF-Evry, 38 ; 9. Avignon, 36 ; 10. Caen, 35 ; 11. Mulhouse, 34 ; 12 Vichy, 33 ; 13. Roanne, 30 ; 14. Challans, 28.

Natation

RECORD DU MONDE POUR SALNIKOV

— Au cours de la dernière journée des championnats d'U.R.S.S. d'hiver, dimanche 14 février, dans le bassin de la piscine olympique de Moscou, le soviétique Vladimir Salnikov a battu de près de quatre secondes son record du monde du 800 mètres en 7 min. 52 sec. 83. Salnikov a réalisé cet exploit au cours du 1 500 mètres qu'il nagea en 15 min. 3 sec. 7.

Son compatriote Sidorenko a battu son record d'Europe du 200 mètres quatre nages en 2 min. 2 sec. 85.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Quatorzième journée)

GROUPE A

POULE A

Biarritz bat Bayonne	18-6
Oloron bat Avignon	7-6
Nice bat Brive	9-6
La Voulte bat Castres	13-12
Béziers bat Toulon	36-0

Classement. — 1. Bayonne, 34 ; 2. Nice, 32 ; 3. La Voulte, 31 ; 4. Béziers, 30, Brive, 30 ; 6. Toulon, 28, Biarritz, 28 ; 8. Oloron, 26 ; 9. Castres, 21 ; 10. Avignon, 20.

POULE B

Aurillac bat Thuir	23-9
Grenoble bat La Rochelle	15-0
Tarbes bat Mt-de-Marsan	30-15
Bagnères bat Romans	22-3
Carcassonne bat Bourg	27-12

(match joué le 7-2).

Classement. — 1. Grenoble, 38 ; 2. Tarbes, 33 ; 3 Aurillac, 32 ; 4. La Rochelle, 31 ; 5. Carcassonne, 27, Romans, 27 ; 7. Bourg, 26 ; 8. Bagnères, 24 ; 9. Mt-de-Marsan, 22 ; 10. Thuir, 19.

POULE C

Boucau bat Montauban	20-9
Agen bat Mazamet	35-3
Valence bat Narbonne	11-9
Bègles bat Albi	15-6
Dax bat Lourdes	17-15

Classement. — 1 Dax, 36 pts ; 2. Agen, 32 ; 3. Lourdes, 31 ; 4. Bègles, 29, Boucau, 29 ; 6. Narbonne, 26, Albi, 26 ; 8. Valence, 25 ; 9. Montauban, 24 ; 10. Mazamet, 20.

POULE D

Perpignan bat Toulouse	9-0
Montferrand et Graulhet	9-9
Périgueux bat Tyrosse	22-13
Pau bat Tulle	19-16
Angoulême bat Nîmes	20-6

Classement. — 1. Angoulême, 31, Pau, 31 ; 3. Montferrand, 30, Perpignan, 30 ; Toulouse, 30 ; 6. Graulhet, 28, Tulle, 28 ; 8. Nîmes, 25 ; 9. Tyrosse, 24 ; 10. Périgueux, 28.

Tennis

TOURNOI DE MEMPHIS (225.000 dollars)

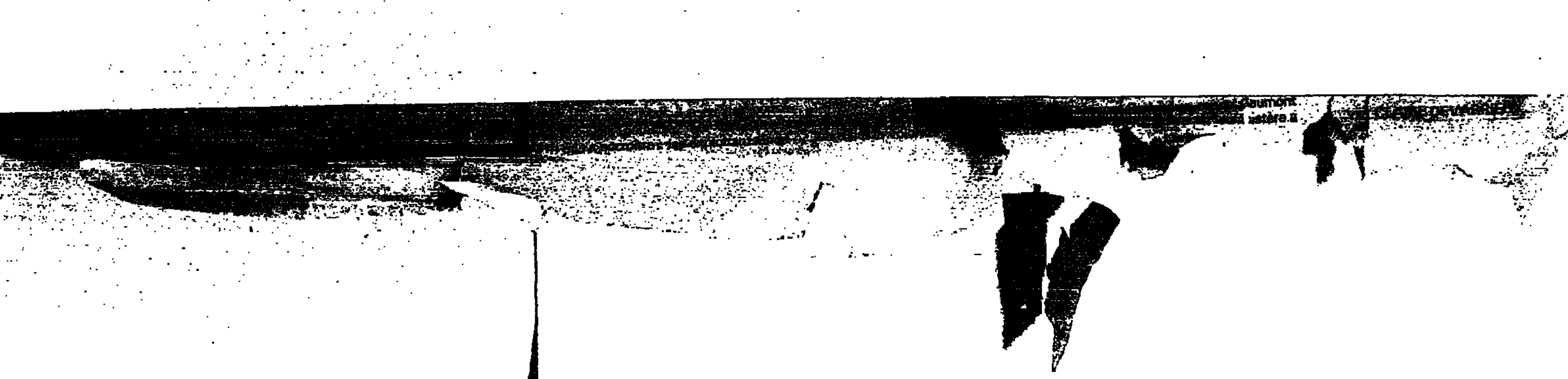
Finale

Kriek (Af. Sud) bat Mck Enroe (E.-U.), 6-3, 3-6, 6-4.

TOURNOI DE RICHMOND (300 000 dollars - W.C.T.)

FINALE

Clerc (Arg.) bat Buehning (E.-U.), 3-6, 6-3, 6-4, 6-3.



ILE-DE-FRANCE

Ceux qui n'aiment pas les H.L.M.

Est-ce si étonnant? Baraquements délabrés et vieilles bâtisses sans confort sont parfois préférés à nos modernes H.L.M., répondant à toutes les normes de salubrité. D'Arcueil à Viry-Châtillon, des familles s'accrochent à leurs vieilles cités que trop d'aménageurs, élus ou technocrates, ne voient que comme des « lèpres » défigurant des villes qu'ils rêvent propres et nettes.

Le confort moderne n'est pas tout! Habitudes, souvenirs, bons — ou mauvais — rapports de voisinage tissés au fil des ans, font aussi partie de « la qualité de la vie », comme le petit bout de terrain — même vague — où les enfants s'ébattent, où peuvent pousser quelques légumes. Un « climat » impossible à retrouver ailleurs et, de toute façon, même les habitations à loyers modérés sont trop chers pour ces « marginaux » rejetés de tous côtés. La ville n'est pas accueillante pour ces familles nombreuses dont les habitudes ne sont guère adaptables à la vie en appartement.

Les avoir entassées dans les grandes cités sans âme de nos banlieues a encore accru le « mal des grands ensembles ». A Arcueil, à Viry-Châtillon, il est peut-être encore possible de le prévenir.

DANS LA CITÉ-JARDIN D'ARCUEIL

Du neuf, mais avec du vieux

La cité-jardin d'Arcueil dans le Val-de-Marne est menacée de disparition. Héritière de ses sœurs anglaises, construite par le département de la Seine, selon les thèses d'Henri Sellier, promoteur des logements sociaux en 1922, elle a été réalisée pour recevoir les provinciaux venus de la campagne avec la révolution industrielle.

Petit village longtemps isolé du reste de la commune, enclavé au milieu des jardins à l'ombre de l'aqueduc historique de dérivation des eaux de la Vanne, la cité vit toujours en vase clos ; c'est encore aujourd'hui un ghetto sociologique, même si maintenant elle se trouve plus ou moins intégrée à une zone d'habitations de pavillons et de grands immeubles. Au fil des ans, se sont retissées des relations d'une indéniable qualité. Des retraités, des économiquement faibles, des familles aux revenus modestes, vivent ici avec un certain nombre de handicapés physiques ou mentaux, heureux d'habiter dans une cité où ils sont bien acceptés : « *Tout le monde se connaît, tout le monde vit en paix même s'il y a des problèmes de voisinage qui n'ont rien à voir avec ceux des H.L.M., où chacun vit pour soi.* »

Construite sur un terrain très accidenté, l'ensemble comprend deux parties : la cité d'en haut, édifiée sur les galeries d'une ancienne carrière, avec sa rue principale d'où rayonnent des impasses se terminant en placettes. La cité d'en bas, réalisée sur des remblais dont les pavillons sont situés de part et d'autre d'un tracé routier sinueux. Un stade, le stade Hardenberg, et un talus de 15 mètres, correspondant à l'entrée des anciennes galeries, coupent la cité en deux.

Les sentiers reliant entre eux les jardins donnent un aspect convivial à l'ensemble. Toutes les maisons se ressemblent et aucune n'est semblable. L'ensemble ne manque pas d'un certain charme. Mais les intérieurs sont aux normes de l'époque ; les logements sont exigus : 58 mètres carrés pour un quatre pièces. De-ci de-là, des maisons murées. Alors qu'elle comptait deux cent quatre-vingt-huit habitants lors de sa création, il n'en reste plus que cent quatre-vingts à l'heure actuelle.

L'Office : des risques certains

En 1970, le propriétaire, l'Office interdépartemental d'H.L.M. de la région parisienne, dit aux locataires : « *Ne rentrez plus votre charbon pour l'hiver.* » Il veut tout raser pour édifier quatre tours, dont deux d'une hauteur de 50 mètres. Les habitants créent alors une amicale et, soutenus par la municipalité communiste (dont le maire, M. Marcel Trigon, est aujourd'hui le suppléant de M. Georges Marchais), refusent le projet, que l'Office abandonne.

Après cinq ans d'accalmie, un autre projet sort des tiroirs de l'OPAC 94 (Office public d'aménagement et de construction du Val-de-Marne), à qui la cité a été dévolue entre-temps. L'option porte, cette fois, sur du *semi-collectif*, avec la construction de quatre cents logements en deux cent dix maisons à deux étages, avec jardin privatif et terrasse pour chaque famille. La conclusion d'une enquête menée par l'Association pour le développement de la construction sociale et l'amélioration de l'habitat dans le Val-de-Marne est claire : « *Les habitants veulent rester dans leur pavillon.* » La municipalité se range à nouveau à leurs côtés et le projet est repoussé.

Mais le 8 avril 1977, l'inspection générale des carrières fait savoir au directeur général de l'OPAC que, « *compte tenu, d'une part, des caractéristiques défavorables des carrières sous-minant la partie haute du terrain et de ce qu'aucun travail de consolidation ni de fondations spéciales n'a été effectué sous l'emprise des pavillons au moment de leur construction, il existe un risque certain de voir venir un jour des fontis (dans des délais impossibles à déterminer, les galeries n'étant plus visitées) pouvant entraîner la ruine d'un ou plusieurs bâtiments et éventuellement des dommages corporels* ». La responsabilité civile et pénale de l'Office serait alors engagée.

L'amicale : un alibi

Pour l'amicale, il s'agit d'un alibi : « *Le danger n'existe pas plus là qu'ailleurs, ou alors il faut foutre en l'air le treizième, la butte Montmartre, Gentilly, Arcueil, Le Kremlin-Bicêtre et Ivry. Les pavillons sont moins fissurés que les constructions neuves.* » Mais, pour l'OPAC, il ne pouvait être question de laisser les choses en l'état. La consolidation du terrain, estimée à 1 500 000 francs, justifiait la mise en place de nouveaux projets. L'Office s'engageait alors à maintenir l'habitat individuel et à reloger les habitants.

Un inventaire, en 1978, estime que, sur les cent quatre-vingt-huit pavillons, quarante environ sont trop dégradés pour être conservés. Les autres peuvent être réhabilités à des coûts variant pour chacun de 60 000 à 160 000 francs, sans que, bien entendu, leur surface ne soit augmentée. Selon M. Marty, directeur de l'OPAC, les possibilités de financement conduisent, à partir de 80 000 francs de travaux, à un prix de loyer supérieur à celui des constructions neuves, dont le confort et la surface sont pourtant plus grands. Dans ces conditions, juge M. René Renaud, président de l'Office, quarante-huit pavillons seulement peuvent être conservés. Résultat : le plan-masse existant est conservé dans ses grandes lignes, mais il y aura une densification, avec deux cent soixante logements (1).

A partir de là s'opère un clivage. Une cassure apparaît chez les locataires, dont certains approuvent les propositions qui leur sont faites, la municipalité soutenant, elle aussi, le projet. Lors d'un référendum organisé par celle-ci, sans la participation de l'amicale des locataires, en décembre 1980, les « oui » regroupent 71 % des votants. Depuis, c'est la guérilla entre certains locataires, qui ont créé une association de sauvegarde, et la municipalité, qui patronne une association concurrente constituée pour soutenir la « *rénovation-réhabilitation* ». Les « locataires dissidents » accusent la mairie d'étouffer toute possibilité de s'exprimer et, directement ou par le biais de la cellule du P.C., de « *ramener l'avenir de la cité-jardin et la préservation du logement social à des questions d'hygiénisme et d'intérêts propres à sa politique* ». La municipalité, de son côté, parle de « *motivations politiciennes* » à propos des partisans de la réhabilitation.

Aujourd'hui, après 3 millions de francs dépensés en étude, le maintien du pavillonnaire est acquis. Mais, pour l'amicale, il faut une solution faisant une plus large place à la réhabilitation. « *Du neuf pour ceux qui le désirent ; le maintien des anciens pavillons remis en état pour les autres.* » Elle craint, malgré les promesses, qu'une augmentation des loyers n'amène un certain nombre de locataires à partir d'eux-mêmes : « *La cité-jardin constitue un élément important dans le patrimoine du logement social de l'Ile-de-France de par son histoire et le caractère ouvrier qu'elle a su conserver.* »

En revanche, M. Marty affirme que chacun paiera un loyer à la mesure de ses possibilités. De plus, pour lui, si le plan-masse de la cité est intéressant, l'habitat est quelconque : « *Travaille-t-on pour le passé ou pour les hommes ?* demande-t-il. *Peut-on laisser vivre une famille dans un F 4 de 45 mètres carrés ?* »

Qui croire dans ce combat des anciens et des modernes ?

FRANCIS GOUGE.

(1) La première opération-tiroir va démarrer au printemps avec une quarantaine ou une cinquantaine de logements ; trois autres devraient suivre successivement pour s'achever d'ici trois ou quatre ans.

A VIRY-CHATILLON

Le baraquement « sam'suffit »

Le maire de la commune et la société H.L.M. propriétaire des lieux s'étaient mis d'accord. On allait raser la cité d'urgence de Viry-Châtillon, dans l'Essonne, et construire, à la place, des immeubles faisant partie d'une opération de rénovation de l'ensemble du centre de la ville.

C'était compter sans les habitants, complaisamment décrits comme des inclassables « *plus ou moins douteux* » ; ils ont résisté aux bulldozers et ont même poussé l'audace jusqu'à porter l'affaire en justice... L'arrêté de péril, signé par le maire, a été cassé par le tribunal administratif et le permis de construire bloqué jusqu'à nouvel ordre. Depuis, le dossier semble s'être enlisé quelque part dans la machine juridico-administrative.

La cité d'urgence de Viry-Châtillon demeure comme une enclave un peu honteuse au centre d'une ville qui a fait un effort de modernisation. On peut cependant la trouver bien plus humaine que l'ensemble H.L.M. voisin, une suite d'immeubles froids et délabrés qui surplombent l'autoroute. C'est que les habitants de la cité d'urgence font ce qu'ils peuvent pour améliorer leur cadre de vie. Certes les espaces communs, visiblement mal entretenus, rappellent les décors de bidonvilles. Certes, une partie des petits baraquements en bois, tassés les uns contre les autres, lorsqu'ils ne sont pas abandonnés, effondrés et livrés aux rats, ont leurs toits qui fuient. D'autres, en revanche, ont été briqués et rafistolés, leurs jardinets sont méthodiquement entretenus et certains intérieurs n'ont rien à envier à ceux des traditionnels pavillons de banlieue. L'inconfort n'est pas toujours synonyme d'insalubrité. Et ici la convivialité s'est forgée au fur et à mesure des épreuves.

Pour préserver leur cadre de vie, les habitants font preuve d'une grande détermination. Cela peut surprendre. La « cité d'urgence » porte bien son nom. Les quelques baraquements flanqués sur un terrain vague, en 1954, pour répondre, tant bien que mal, aux demandes des plus mal logés, qui n'étaient souvent pas logés du tout, ne devaient pas durer. Pourtant, quelque deux cents personnes, dont une cinquantaine de mineurs, y élisent encore domicile. Mieux, elles tiennent à y rester.

La raison en est simple. Elles n'ont pas d'autre endroit où aller. « *Même le préfet, dans une lettre qu'il vient de m'envoyer, a reconnu le problème de ces gens qui ne peuvent pas s'installer ailleurs* », s'exclame Mme Muguette Bortoli, l'inflexible présidente de l'amicale des locataires. « *Il y a*, poursuit-elle, *des raisons financières : sur les quarante familles qui vivent ici, seulement huit pourraient à peu près s'offrir un appartement en H.L.M. Mais c'est aussi une question de mode de vie. Les personnes âgées, par exemple, ont pris leurs habitudes et n'ont pas envie de s'enfermer dans un foyer de troisième âge. Quand on déracine les vieux arbres, ça les fait crever !* »

Un avis partagé par Jeanne Clément, qui porte gaillardement ses soixante-dix ans. Depuis 1954, elle a ici un toit et un petit bout de jardin, pour environ 200 F par mois, charges comprises. « *L'assistante sociale m'a demandé de partir cet été* », raconte-t-elle. « *Pas question ! On est chez nous, après tout. Et puis, j'aime le contact avec les jeunes. Les H.L.M., c'est trop cher pour moi. D'ailleurs, où je mettrais mon chien? Une maison pour les vieux? Autant faire directement mon trou dans la terre !* »

Serge Flament est dans une situation un peu différente. Il a été expulsé de son H.L.M. il y a sept ans. A cinquante ans, au chômage depuis deux ans, ne parvenant pas à retrouver un emploi en dépit d'une formation complémentaire de chauffeur routier, en charge de cinq enfants, il survit avec 2 350 francs d'allocations familiales par mois. La « cité d'urgence », c'est justement une assistante sociale qui lui en a parlé. « *Où voulez-vous que j'aille* », résume-t-il ?

Pour Rolande Schmitt, une Tsigane, mère de douze enfants dont cinq sont encore avec elle, le choix est tout aussi simple. « *Jamais de ma vie je n'irai dans une H.L.M.*, lance-t-elle. *Regardez, ici, chez moi, c'est propre. Et puis, nous autres, nous sommes toujours dehors. Je vis comme ça depuis toute gosse. C'est pas aujourd'hui que je vais changer.* »

« Ni Français ni rien »

M. Henri Longuet, maire (divers modérés) de Viry-Châtillon depuis trente-cinq ans et conseiller général, n'a pas renoncé à ses projets : « *Vous avez vu dans quel état sont ces bâtiments ?* s'exclame-t-il. *Il n'est pas possible de les réparer. D'ailleurs, cette cité, il y a trente ans qu'elle doit être démolie comme l'ont été toutes les autres cités du même genre en région parisienne. A la place, on ferait un ensemble moderne. J'ai trois à quatre cents personnes sur les listes d'attente de la mairie qui ne demandent qu'à s'y installer.* »

En tout cas, M. Henri Longuet ne mâche pas ses mots à l'égard des derniers habitants de la cité d'urgence. « *Ce sont tous des squatters*, lance-t-il. *Et puis*, ajoute-t-il, *ces gens qui ne parlent ni français ni rien et viennent là en touristes, on ne les demande pas pour rebâtir la France.* » Dans l'immédiat, le maire n'attend plus que les moyens financiers nécessaires au bouclage de son dossier.

Les animateurs d'un club de prévention de Viry-Châtillon, « Les jeunes de l'Orge », pensent au contraire que la destruction n'est pas indispensable. Ils ont montré l'exemple avec l'aide des chantiers internationaux de jeunes. Depuis l'été dernier, ils retapent un des pavillons, avec les moyens du bord. Un comité de quartier s'est même constitué avec l'amicale des locataires et diverses associations et des militants politique des alentours. Une quinzaine de bénévoles se consacrent à cette tâche durant les vacances scolaires. Luc Bernard, trente-deux ans, un volontaire du service civil international, qui pilote un peu l'opération, insiste : « *La situation était tellement bloquée que nous avons voulu faire la preuve que la réhabilitation de la « cité d'urgence » était possible. Nous l'avons commencée nous-mêmes sans l'ombre d'un crédit. Nous avons calculé que, pour la terminer dans de bonnes conditions, il suffirait de 3 millions de francs.* »

En tout cas, Muguette Bortoli est plus confiante que jamais. « *On est dans les mains des pouvoirs publics qui ont rouvert notre dossier*, dit-elle. *Il y a tout de même des choses qui ont changé depuis quelque temps !* »

STÉPHANE BUGAT.

Le Monde

équipement

PEUT-ON SAUVER LES GRANDS ENSEMBLES ?

M. Dubedout : l'emploi compte autant que le bâtiment

Le programme, pour l'année 1982, des quartiers déshérités qui seront aidés par l'Etat vient d'être établi par la commission nationale pour le développement social des quartiers, mise en place, en décembre dernier, par le premier ministre, et dont la présidence a été confiée à M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble et député socialiste de l'Isère.

De notre correspondant

Grenoble. — *« Nous entendons faire face à un problème brûlant qui devient parfois explosif, celui de l'inadaptation de certains grands ensembles à une vie urbaine caractérisée par une concentration ségrégative et où vivent une forte proportion de populations immigrées »*, nous a déclaré M. Dubedout. Selon le maire de Grenoble, la solution ne se trouve pas dans la démolition de ces quartiers. *« Elle ne devrait être que l'exception, car elle a pour conséquence de reporter les problèmes sur d'autres quartiers*, estime le président de la commission. *D'autre part, il serait anormal de détruire des appartements qui disposent déjà des éléments essentiels du confort alors qu'il y a tellement de logements à réhabiliter qui n'ont ni sanitaires, ni salle de bains. »*

Vingt ministères intéressés

La commission nationale pour le développement social des quartiers aura un rôle de coordination et d'incitation, indique M. Dubedout. *« Les problèmes rencontrés dans les quartiers dont nous nous occuperons déborderont très largement le cadre du ministère de l'urbanisme et du logement. Vingt ministères et secrétariats d'État sont intéressés par notre travail. Nous nous efforcerons de conduire une action globale sur ces quartiers. D'autre part, nous aurons un rôle très fort d'incitation, puisque — et c'est exceptionnel — notre commission a la capacité d'affectation de crédits globaux. »* Ceux-ci resteront toutefois gérés par les ministères d'origine et ce sera la commission qui donnera le feu vert pour l'affectation de crédits de construction, de réhabilitation, d'aménagement d'espaces verts, d'animation sociale et culturelle, de construction de petits équipements dans chacun des quartiers retenus.

Un dialogue avec l'État

D'autre part, la commission engagera un dialogue avec l'État sur un certain nombre de problèmes nécessitant une intervention plus lourde, comme par exemple les transports en commun, afin que certains quartiers soient mieux insérés dans l'environnement urbain. Ainsi le dossier de la prolongation de la ligne de métro Lyon-Vénissieux en direction du quartier des Minguettes sera étudié. La commission pourrait proposer l'accélération du programme de réalisation de cette ligne de métro. *« Nous ne disposerons pas dans ces domaines de pouvoir de décision, mais d'une large possibilité d'incitation »*, note M. Dubedout, qui compte intervenir tant au niveau national que régional.

Dans les quartiers dits « sensibles » des grandes agglomérations, le président de la commission estime qu'il faut parvenir à une meilleure répartition des familles les plus défavorisées dans la ville. *« Cela peut paraître utopique, pourtant la disparition des familles les plus « lourdes » est parfaitement réalisable en faisant jouer aux bons niveaux — c'est-à-dire à ceux de l'agglomération — les droits de préemption des collectivités. À court terme, nous devons aider le démarrage de petites ZAC intégrant dans leurs programmes des logements spécialement destinés aux familles nombreuses. À Grenoble, par exemple, deux opérations — Anatole-France et Hoche — prévoient des logements de rez-de-chaussée disposant d'espaces privatifs qui peuvent convenir parfaitement à des familles nombreuses. Une telle politique suppose cependant que l'on ait au préalable surmonté les réticences des communes qui jusqu'à présent ne reçoivent pas ou peu de familles immigrées ou défavorisées. »*

Mais pour le maire de Grenoble, le principal problème qui se pose aujourd'hui dans les grands ensembles est celui de l'emploi. *« Nous regarderons comment peuvent se mettre en place, avec un appui spécifique des ministères concernés — formation professionnelle, solidarité, jeunesse et sports, etc. — des structures nécessaires pour résoudre les problèmes de formation, d'adaptation sociale de tous ces jeunes. Nous aurons d'abord à traiter les problèmes d'insertion sociale pour pouvoir ensuite valoriser les énormes dépenses de réhabilitation des logements qu'il faudra entreprendre. Faute de quoi on traitera le cadre bâti sans régler les vrais problèmes, ce qui ne servirait à rien. »*

L'expérience grenobloise

Depuis de nombreuses années, l'équipe municipale grenobloise tente de surmonter les difficiles problèmes que pose la réhabilitation des quartiers délabrés. La ville s'est efforcée d'apporter des solutions spécifiques à chaque quartier, notamment en y créant des ateliers de préformation. Dans le quartier Mistral, où habitent plus de quatre mille personnes, des moyens matériels et financiers importants ont été donnés aux associations qui assurent désormais l'encadrement d'une partie importante des jeunes du quartier (*le Monde* du 25 septembre 1981).

Enfin une concertation efficace entre la police, la ville et les habitants de Mistral a permis de réduire les heurts entre les forces de l'ordre et la population. *« Quels que soient les coups que nous ayons reçus — incendies, destructions saccages d'équipements collectifs, — nous avons toujours su garder le contact avec la population. Lors des élections antérieures, une partie de l'électorat de droite a reproché à la municipalité d'avoir fait des dépenses excessives dans le domaine de l'animation sociale et culturelle. À la lumière de ce qui s'est passé dans l'agglomération lyonnaise, on peut se demander au contraire*, estime M. Dubedout, *si ces dépenses ne se sont pas révélées efficaces. »*

CLAUDE FRANCILLON.

SEIZE QUARTIERS PRIORITAIRES

Les quartiers sur lesquels la commission présidée par M. Dubedout a décidé, en 1982, de concentrer son action, sont les suivants :

— Le plateau Rouher à Creil (Oise), dont le maire est M. Jean Andiant, P.S. ;

— Les grands ensembles de Dreux (Eure-et-Loir) ; maire : Mme Françoise Gaspard, P.S. ;

— Le quartier des Grésillons, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) ; maire : M. Lucien Lanternier, P.C. ;

— La ZUP de Grande-Synthe (Nord) ; maire : M. René Carême, P.S. ;

— Le quartier Mistral à Grenoble (Isère) ; maire : M. Hubert Dubedout, P.S. ;

— La Grande-Borne à Grigny (Essonne) ; maire : M. André Rodriguez, P.C. ;

— Le quartier des « 4000 » à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) ; maire : M. James Marson, P.C. (*le Monde* du 20 janvier) ;

— La ZUP Berthe à La Seyne (Var) ; maire : M. Maurice Blanc, P.C. ;

— Le Val-Fourré à Mantes-la-Jolie (Yvelines) ; maire : M. Paul Picard, P.S. ;

— Les 13e et 14e arrondissements de Marseille (Bouches-du-Rhône) ; maire : M. Gaston Defferre, P.S. ;

— Le Haut-du-Lièvre à Nancy (Meurthe-et-Moselle) ; maire : M. Claude Coulais, P.R. ;

— Le grand ensemble d'Orly (maire : M. Gaston Viens, P.C.) et de Choisy-le-Roi (maire : M. Louis Luc, P.C., dans le Val-de-Marne ;

— Les quartiers anciens de Roubaix (Nord) ; maire : M. Pierre Prouvost, P.S. (*le Monde* daté 24-25 janvier) ;

— Le Neuhof à Strasbourg (Bas-Rhin) ; maire : M. Pierre Pflimlin, C.D.S. ;

— L'arrondissement de Valenciennes (Nord) ; maire : M. Pierre Carous, R.P.R. ;

— Les Minguettes à Vénissieux (Rhône) ; maire : M. Marcel Houël, P.C.

● *L'aménagement de La Villette.* — M. Alain Billon, député (P.S.) du dix-neuvième arrondissement de Paris, *« se félicite »* de la visite rendue au président de la République par le maire de Paris et consacrée aux grandes opérations engagées dans la capitale, notamment à La Villette (*le Monde* du 13 février). Il estime, dans un communiqué, que *« la réalisation projetée d'équipements locaux, de logements sociaux et d'un parc urbain, en intégrant l'opération à la ville, lui donne tout son sens et répond aux vœux et aux intérêts des populations avoisinantes »*.

Faits et projets

LES ALPES DU NORD EN SURCHARGE

Une fois de plus, les stations de sports d'hiver affichent « complet » durant les semaines de vacances scolaires du mois de février. Les Alpes du Nord, notamment, ont connu une affluence record. Ce succès s'est traduit au cours du week-end du 13 et du 14 février par un chassé-croisé des vacanciers sur les routes, qui a valu aux automobilistes de nombreuses heures d'attente.

En effet, les skieurs parisiens ont dû patienter, le samedi 13 février, sur le chemin du retour, par exemple dans la vallée de la Tarentaise (Savoie), ou sur l'autoroute du Soleil entre Lyon et Paris. Notre correspondant à Grenoble indique qu'en sens inverse les files de voitures immobilisées ont démontré une fois de plus l'inadaptation au trafic de pointe du réseau routier qui dessert une vingtaine de stations de Savoie d'une capacité de deux cent mille lits.

Les embouteillages n'ont pas connu l'ampleur de ceux de 1980 qui avaient atteint 70 kilomètres de long. Les pouvoirs publics s'interrogent sur l'opportunité d'engager des travaux très coûteux d'amélioration des infrastructures routières qui ne se justifieraient qu'une ou deux fois par an.

D'autre part, le mouvement de grève lancé par le syndicat C.F.D.T. du personnel des remontées mécaniques a été peu suivi le 13 février. Dans l'Isère, seule la station de Prapoutel-les-Sept-Laux a été paralysée. Les négociations station par station ont permis d'éviter un blocage des remontées mécaniques et de faire progresser la mise en place de la cinquième semaine de congés payés et de la semaine de trente-neuf heures sans diminution de salaire.

UNE DÉVIATION AUTOUR DE PÉRIGUEUX

La traversée de Périgueux n'est pas seulement périlleuse pour les automobilistes. On dit aussi que ce fut une des causes de la défaite aux dernières législatives du maire de la ville, M. Yves Guéna. Celui-ci était, avant tout, pour une voie rapide empruntant les bords de la rivière. M. Gaillard, président de la chambre de commerce et d'industrie, jugeait lui aussi la voie urbaine prioritaire. Les comités de défense, les communes suburbaines s'y opposèrent. Quant au projet de déviation, au sud de la ville, il n'était abordé que de façon subsidiaire.

En mai 1980, le ministre des transports de l'époque, M. Joël Le Theule, venu survoler les lieux, annonçait que l'Etat financerait une partie des deux voies. Il subventionnerait à 55 % la voie urbaine et à un taux moindre, la déviation puisqu'il était demandé à la région d'y participer pour moitié. Dans une lettre qu'il vient d'envoyer à M. Charles Fiterman, M. Guéna propose maintenant d'accélérer les études du tracé de la déviation et souhaite que l'Etat transfère une partie de l'aide qu'il rservait à la voie urbaine pour la financer.

(Correspondance.)

CHATEAU SAUVÉ DANS L'OISE.

Le château de Fresneaux-Montchevreuil, dans l'Oise, qu'habita Mme de Maintenon puis le maréchel Soult vient d'être sauvé *in extremis* de la pioche des démolisseurs.

Cet édifice, construit au douzième siècle, puis remanié à la Renaissance, est situé au milieu d'un parc clos de 173 hectares. Il était inhabité depuis un quart de siècle. Une procédure, entamée en 1975 en vue de son classement à l'inventaire des monuments historiques, n'avait jamais abouti.

Il y a quelques jours les habitants de la localité apprenaient que l'intérieur du château — boiseries, huisseries, escaliers et parquets — avait été vendu à un brocanteur de Saint-Ouen et les démolisseurs coupaient les poutres maîtresses à la tronçonneuse.

Un comité de défense se constitua aussitôt et recueillit trois cents signatures. Le maire M. Guy Vadepied (P.S.) tenait une réunion *publique et dénonçait le* saccage. Devant cette émotion, le ministère de la culture a décidé, vendredi 12 février, d'entamer une procédure de classement, ce qui interdit toute démolition pendant un an.

Dans la soirée, les membres de l'association de défense bloquaient les issues du domaine interdisant la sortie de trois véhicules venus de Paris et déjà — lourdement chargés de matériaux récupérés. Dans la nuit les gendarmes ont cadenassé les grilles du château. — *(Corresp.)*.

TRAVAUX AUTOUR DE LA CATHÉDRALE DE BEAUVAIS.

Des travaux vont être entrepris à partir de juin pour aménager les abords de la cathédrale de Beauvais, dans l'Oise. Cet édifice gothique du treizième siècle est un véritable monument gigogne qui mord sur une église carolingienne qu'elle aurait dû complètement remplacer, si l'argent n'avait pas manqué à l'époque de la construction. Cette église est elle-même construite sur les vestiges d'une précédente construction religieuse.

Cet ensemble déjà hétéroclite est complété d'un côté par deux tours poivrières moyenâgeuses et un édifice Renaissance qui abrite le musée départemental de l'Oise, de l'autre par la toute moderne Galerie nationale de la tapisserie, inaugurée en 1977, et un mur gallo-romain de l'ancienne enceinte fortifiée de la ville.

Il est prévu d'ordonner un peu ce centre touristique de Beauvais où du gazon sera planté ainsi que des arbres ; un chemin piétonnier pavé sera tracé. Un seul parking au lieu de deux actuellement sera délimité pour les touristes et pour les fidèles. Une partie des fouilles archéologiques sera recouverte de dalles qui laisseront libre l'accès aux vestiges par des escaliers.

Le coût total des travaux est estimé à 3 millions de francs. 40 % ou 50 % seront subventionnés par l'Etat. Le maire de la ville, M. Walter Amsallen (P.S.), estime que *« la charge sera excessivement lourde pour le contribuable beauvaisien, mais que le résultat en vaut la peine »*. — *(Corresp.)*.

DE NOUVEAU LE MARCHÉ SAINT-QUENTIN.

La cinquantaine de commerçants du marché Saint-Quentin, près des gares de l'Est et du Nord, dans le dixième arrondissement de Paris, vont retrouver des étals neufs. Depuis dix-huit mois, des travaux avaient été entrepris pour rajeunir ce pavillon style Baltard contruit en 1866, et que l'on avait, un moment, menacé de démolir.

On a préservé l'aspect rétro du marché, tout en permettant à la lumière du jour d'y pénétrer par de grandes baies vitrées (équipées de verres solaires) qui ont remplacé les « ventelles » — sortes de persiennes — qui le fermaient sur les côtés et l'assombrissaient.

LA PASSERELLE DES ARTS EN CHANTIER.

La reconstruction de la passerelle des Arts va commencer dans *quelques jours*, indiquent les responsable du Port Autonome de Paris Sans cette crue de la Seine, le service de la navigation, maître d'œuvre de l'opération, aurait ouvert le chantier il y a un mois ; « sauf intempéries », la reconstruction sera achevée dans dix-huit mois.

Le coût des travaux — pour lesquels la Ville de Paris est maître d'ouvrage — est de 32,5 millions de francs La région d'Ile-de-France a accordé une subvention d'environ 25 % et le ministère des transports participe à l'opération pour 5,7 millions de francs *« du fait de l'amélioration des conditions de navigation »* qui résultera du nouveau pont.

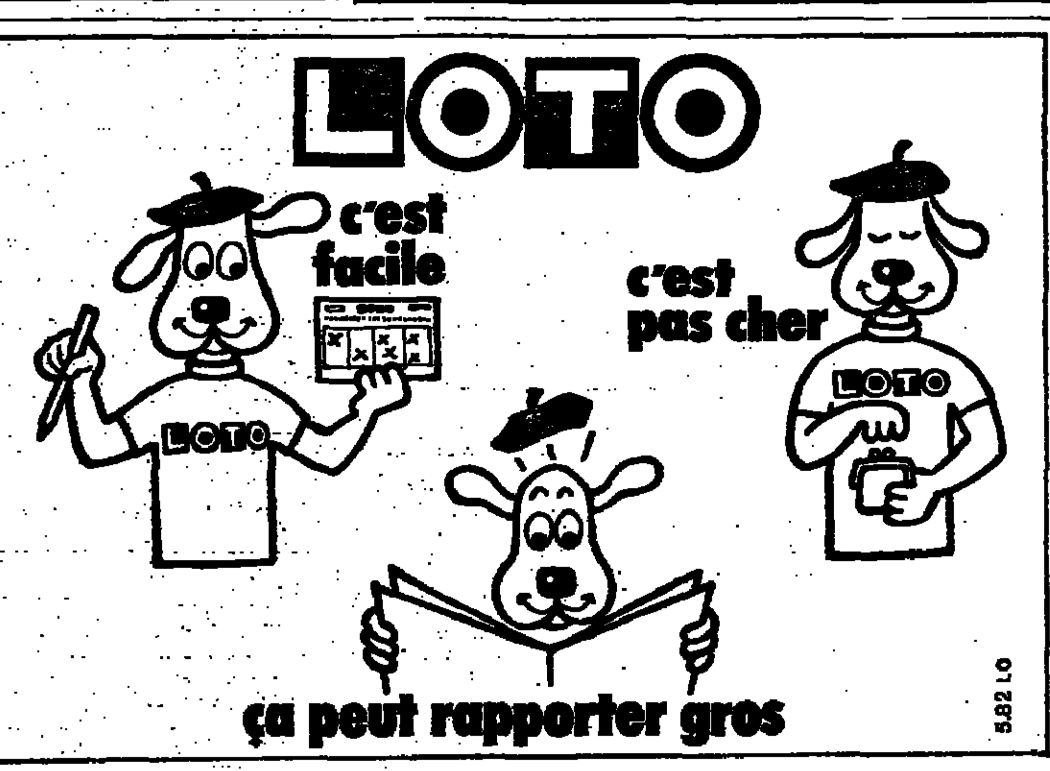
Démolie l'année dernière, après que des péniches eurent à plusieurs reprises endommagé gravement ses piles, la passerelle des Arts, qui datait de 1804, sera reconstruite identique à l'ancienne mais ne comportera que sept arches (en acier) au lieu de neuf (en fonte).

UNE CARRIÈRE PRÈS DE PORT-ROYAL ?

M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, a déclaré *« suivre personnellement »* le dossier du projet de création d'une carrière de sablon à proximité du site historique des granges de Port-Royal, dans les Yvelines, site dont il envisage le classement dans sa totalité, afin d'empêcher que cette carrière ne vienne dénaturer ce haut lieu politique et culturel de l'histoire de France (*le Monde* du 12 février).

Dans un communiqué, le ministère de l'environnement donne les précisions suivantes : *« Dès les premiers jours de février, M. Michel Crépeau a donné instruction au préfet des Yvelines de faire examiner ce projet par la commission départementale des sites qui se réunira dans les premières semaines d'avril avant toute décision bien que cette consultation ne soit pas réglementairement obligatoire. La région de Chevreuse est inscrite à l'inventaire des sites. Elle est classée pour partie. La parcelle concernée par le projet de carrière, située sur le plateau, est en dehors de ces zones, une extension du classement pourrait donc être envisagée. »*









INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Une déduction intéressante des pensions alimentaires

Chaque année, la déclaration de revenus et les sommes déductibles embarrassent souvent le contribuable. Parmi celles-ci, la pension alimentaire versée spontanément par les enfants aux parents âgés suscitent parfois quelques conflits.

Les premiers souhaiteraient pouvoir soustraire de leurs ressources les sommes qu'ils consacrent aux seconds. Et ces derniers redoutent, en les déclarant, de perdre les avantages que la minceur de leur revenu imposable leur procurait.

Il est vrai que se priver des prestations liées à la non-imposition pour avoir comptabilisé à son actif une somme modique ne présente guère d'intérêt. Il peut en aller différemment, pour l'ensemble de la famille, avec la création, cette année, de « l'impôt-chômage ». La majoration de 10 % sera applicable dès que le montant de l'impôt atteindra 25 000 F, mais elle sera calculée à partir de 15 000 F. La déduction d'une pension peut, alors, avoir des effets financiers non négligeables. Par exemple, un célibataire paiera ce nouvel impôt pour 88 000 F de revenu imposable, un couple avec un enfant et 130 000 F de revenu imposable sera touché.

En matière d'obligation alimentaire, la contribution des enfants à l'entretien de la personne âgée peut s'exercer soit à l'occasion d'un hébergement, soit pour faciliter le maintien à domicile.

La participation au coût de l'hébergement d'une personne âgée admise par l'Aide sociale et versée directement à l'établissement est déductible des revenus des enfants et petits-enfants depuis la date de la décision.

Lorsque la personne âgée est hébergée par ses enfants, ceux-ci peuvent déduire de leurs ressources une somme forfaitaire — 9 830 francs pour 1981 — correspondant aux dépenses entraînées par le logement et la nourriture (1). Mais ce chiffre n'est pas limitatif, et, sur justification, on peut ajouter des frais en matière d'habillement, de soins, etc.

Ces dernières dispositions s'appliquent aussi en cas de non-cohabitation, qu'elle soit imposée par les événements ou délibérément choisie. Il revient, dans ce cas, à la personne âgée de faire figurer les sommes en question sur sa propre déclaration de revenus. Mais le système de déductions successives — 10 % puis 20 % — transforme, par exemple, 9 830 francs en 7 077 francs imposables. Si M. Laurent Fabius, ministre du budget, affirme : *« Je ne manquerai pas de rappeler ces règles à mes services, et je leur demanderai de faire preuve de largeur de vue dans l'appréciation du caractère déductible des pensions alimentaires »*, il ajoute que ladite pension déductible doit rester *« proportionnée tant aux ressources de celui qui la verse qu'aux besoins de celui qui la reçoit »*.

Au surplus, la loi de finances 1982 a prévu l'octroi d'une demi-part supplémentaire pour le quotient familial lorsque la personne hébergée est invalide à 80 % et détient la carte d'invalidité délivrée par la préfecture. Il n'est plus fait référence ni à un lien quelconque de parenté, ni à un plafond de ressources que ne devraient pas dépasser les revenus additionnés de la famille d'accueil et de la personne âgée.

Mais le forfait déductible et la demi-part supplémentaire de quotient familial ne peuvent se cumuler. Quant à l'hébergement, il est apprécié soit au 1er janvier, soit au 31 décembre de l'année en cause. *« Nous retenons la situation la plus favorable »*, dit-on au ministère du budget.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Ce chiffre correspond au montant des avantages en nature retenus pour le calcul des cotisations de Sécurité sociale, à partir du minimum garanti.

MIEUX COMPRENDRE LE VIEILLISSEMENT

Le C.P.D.G. (Centre pluridisciplinaire de gérontologie) propose tout un programme de stages destinés aux animateurs, aux médecins, aux personnels administratifs et sociaux, aux bénévoles :

- A GRENOBLE :
  du 9 au 11 mars 1982 : *« Diagnostics et traitements erronés en gérontologie clinique (gériatrie) »* ;
  du 22 au 26 mars 1982 : *« Le vieillissement raconté aux enfants et aux adolescents »* ;
  du 27 au 29 avril 1982 : *« Où en sont la réglementation et la pratique du moyen et du long séjour ? »* ;
  du 1er au 3 juin 1982 : *« Les inégalités devant le vieillissement — facteurs biologiques, économiques et sociaux »* ;
  du 29 juin au 9 juillet 1982 : *« La parole et son rôle dans l'animation des groupes des personnes âgées »*.
- A GRASSE :
  du 11 au 13 mai 1982 : *« Préparation à la retraite ou conduite du vieillissement »*.
- A PARIS :
  du 17 au 19 mai 1982 : *« La vieillesse à livre ouvert »*.

Renseignements : C.P.D.G., 5, rue de la Liberté, 38000 Grenoble. Tél. : (76) 54-67-28.

UN CENTRE DANS LE VINGTIÈME. — La capacité d'accueil pour les personnes âgées non valides va pratiquement doubler à Paris, passant à 982 lits avec l'entrée en service de la fondation Alquier-Debrousse (469 lits) dans le vingtième arrondissement, 26, rue des Balkans.

En inaugurant cet établissement, le maire de Paris, M. Jacques Chirac, a souligné qu'en 1983 cette capacité d'accueil sera portée à 1 700 lits et aura donc triplé en six ans.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 14 février :

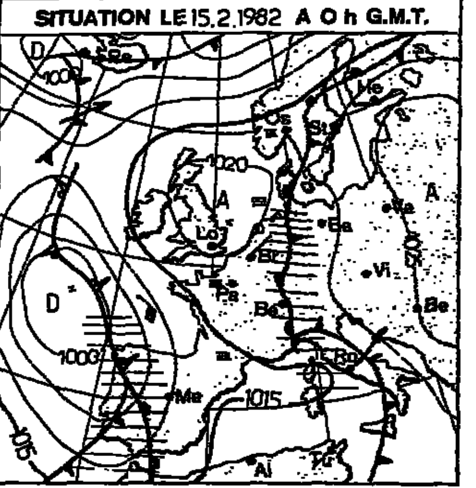
DES DÉCRETS

- Conférant les rang et appellation de vice-amiral d'escadre et de général de corps aérien, les rang et prérogatives de général de brigade et portant promotions, nominations, réintégrations et affectations d'officiers généraux (active et réserve).

***

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 11 février a publié une liste d'arrêtés portant attribution de la médaille d'honneur des postes et télécommunications.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 16-2-82 DÉBUT DE MATINÉE

1025 — 1020 — 1015 — 1020 — 1025

Brouillard dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 15 février à 0 heure et le mardi 16 février à 24 heures :

Les hautes pressions de la mer du Nord vont continuer à se renforcer en se soudant peu à peu avec les hautes pressions d'Europe centrale. Il en résultera l'établissement d'un flux d'est sur l'Europe occidentale dans lequel la limite actuellement sur nos régions orientales se déplacera. La nouvelle perturbation de péninsule Ibérique progressera en courant dérivé vers la Méditerranée occidentale et sa bordure nord affectera un peu les régions pyrénéennes.

Mardi, à part quelques zones d'éclaircies mal organisées, le temps sur la France, le matin, sera assez nuageux et brumeux. Quelques pluies éparses ou averses se produiront des Ardennes au Bassin parisien et au Limousin. Dans la journée, ces précipitations, qui prendront un caractère plus discontinu, progresseront vers les Flandres, la Normandie et la Vendée. D'autre part, quelques pluies orageuses (neige en montagne) auront lieu sur le massif pyrénéen. Au contraire, des éclaircies un peu plus nombreuses se développeront l'après-midi du nord-est au nord des Alpes.

Les vents du secteur est seront faibles à modérés sur le Nord du pays et parfois forts (coups de vent) sur le pourtour méditerranéen.

Il fera frais le matin dans l'intérieur, et les températures maximales seront du même ordre que celles de la veille.

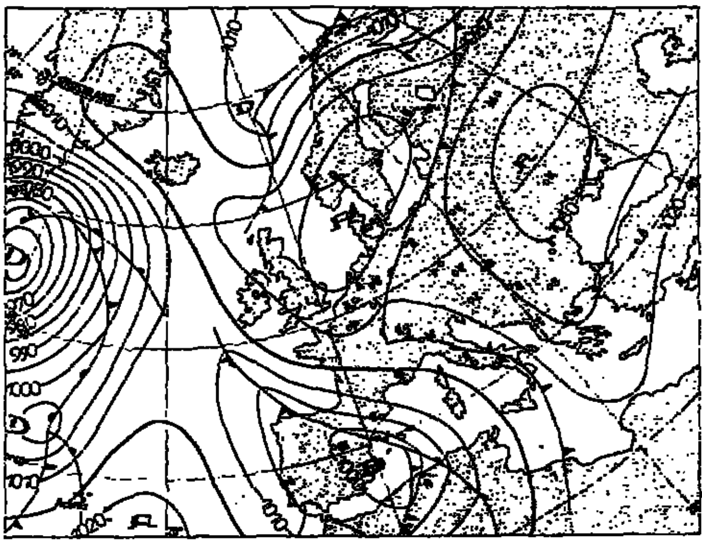
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 15 février 1982, à 7 heures, de 1018 millibars, soit 763,6 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 février ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14 février) : Ajaccio, 13 et 6 degrés ; Biarritz, 13 et 4 ; Bordeaux, 12 et 2 ; Bourges, 8 et 2 ; Brest, 11 et 2 ; Caen, 8 et 2 ; Cherbourg, 7 et 2 ; Clermont-Ferrand, 11 et 0 ; Dijon, 8 et 4 ; Grenoble, 6 et 2 ; Lille, 12 et 1 ; Lyon, 8 et 0 ; Marseille-Marignane, 10 et 2 ; Nancy, 7 et 4 ; Nantes, 11 et 2 ; Nice, 10 et 7 ; Paris-Le Bourget, 5 et 1 ; Pau, 13 et 3 ; Perpignan, 14 et 3 ; Rennes, 10 et 2 ; Strasbourg, 7 et 3 ; Tours, 7 et 3 ; Toulouse, 12 et − 1 ; Pointe-à-Pitre, 21 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 9 degrés ; Amsterdam, 8 et − 1 ; Athènes, 10 et 4 ; Berlin, 5 et − 2 ; Bonn, 7 et 4 ; Bruxelles, 9 et 0 ; Le Caire, 19 et 13 ; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 1 et 0 ; Dakar, 23 et 16 ; Genève, 6 et 3 ; Jérusalem, 7 et 4 ; Lisbonne, 13 et 8 ; Londres, 8 et 2 ; Madrid, 12 et 7 ; Moscou, − 1 et − 8 ; Nairobi, 30 et 17 ; New-York, − 14 et − 4 ; Palma-de-Majorque, 17 et 5 ; Rome, 14 et 8 ; Stockholm, 1 et − 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 16 FÉVRIER, A 0 HEURE (G.M.T.)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3126

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II				■					■
III							■		
IV						■			
V		■							
VI					■				
VII		■						■	
VIII				■			■		
IX						■			
X							■		
XI	■					■			

HORIZONTALEMENT

I. Fait monter le rouge au front. — II. Parée de ses seuls attraits naturels. Conflue à Conflans. — III. Résultats d'un rapprochement entre Ciel et Terre. Romains. — IV. Pratique une taille pour en réduire une autre. Secte au rituel méditatif. — V. Des gens qui vont ventre à terre l'ont souvent dans le dos. — VI. Possessif. Avec quoi certaines cruches se laissent prendre. — VII. Nom plus honoré à Sondrio qu'à Marseille. — VIII. Ponctionne. Interjection. Colporteur. — IX. Littérateur obscur. Timbre authentifiant un acte de naissance. — X. Jeu de dames. Copulative. — XI. Garniture de corsage. Telle est paradoxalement la bouche de celui dont on vient de clouer le bec.

VERTICALEMENT

1. Les mauvaises mènent à la damnation. — 2. A sur les minettes un effet grisant. Se plantent généralement par beau temps. — 3. Marron chaud (trois mots). — 4. Qui tranche sur le vif. Le petit jour. — 5. Parties du jour disparues dans la nuit des temps. Perd une lettre entre Kiel et Strasbourg. — 6. Annonce. Affluent du Danube ou de la Garonne. — 7. D'autant plus handicapé qu'il est rapide. On ne saurait le concevoir sans farce chez les amateurs de raviolis. — 8. Capitaine célèbre par la brillance de ses bottes. Ligne de démarcation. — 9. Parlementaire, elle n'est pas pour déplaire à nos élus.

Solution du problème n° 3125

Horizontalement

I. Punching-ball. Es. — II. Utérus. Rôle. Bru. — III. Nicotine. Escroc. — IV. Ciseaux. Ruse. — V. Hie. Cirage. — VI. Tôt. Dés. Namur. — VII. Délires. Admirer. — VIII. Asie. Asperme. Gé. — IX. ED. Lauriers. — X. Tanin. Iran. AAr. — XI. Orne. Aréisme. Tu. — XII. Née. Crête. Ouïe. — XIII. Io. Erg. Entrave. — XIV. Elision. Tantale. — XV. Nef. Star. Se. Nés.

Verticalement

1. Punch. Daltonien. — 2. Utilités. Aréole. — 3. Nec. Eolienne. If. — 4. Croc. Tiédie. Es. — 5. Hutin. Cris. — 6. Isis. Deal. Argot. — 7. Nécessaire. Na !. — 8. Gréais. Pureté. — 9. BO. Ur. Aéraient. — 10. Alexandrins. Tas. — 11. Les. Gamme. Morne. — 12. Crémier. Etat. — 13. Bru. Ur. Sa. Ivan. — 14. Eros. Reg. Attelé. — 15. Sucer. Recrue. Es.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MARDI 16 FÉVRIER

« L'Opéra », 13 h 15, hall d'honneur, Mme Allaz.

« L'UNESCO », 14 h 30, Métro Cambronne, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Lauzun », 15 h 17, quai d'Anjou, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Collection Thyssen », 15 h Petit Palais (Approche de l'art).

« Institut Pasteur », 15 h 25, rue du Docteur-Roux (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Poilâne », 15 h 2, rue du Cherche-Midi (Mme Hager).

« Ecole des beaux-arts », 15 h, 13, quai Malaquais (P.-Y. Jaslet).

« Hôpital Saint-Louis », 15 h, 2, place du Docteur-Fournier (Tourisme culturel).

MERCREDI 17 FÉVRIER

« Manufacture de Sèvres », 15 h, autobus 171, arrêt mairie de Sèvres, Mme Garnier-Ahlberg.

« Musée des monuments français », 15 h, entrée palais de Chaillot, Mme Meyniel.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, métro (Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Chez un tourneur d'étain », 15 h, métro Arts-et-Métiers (P.-Y. Jaslet).

« Peinture du XVIIe siècle français », 19 h 15, Grand Palais (Mme Leblanc).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

MARDI 16 FÉVRIER

14 h 30, 62, rue Madame, « Technique de la gravure en taille d'épargne » (Arcus).

17 h 30, 4, place du Louvre, M. P. Byrne : « Lamennais face à la conquête du pouvoir par Louis-Napoléon ».

20 h 30, 68, rue de la Folie-Méricourt : Séminaire Jacques Tarnero : « Discours de gauche, discours de droite ».

20 h 30, 68, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « De Charles le Téméraire à Philippe le Beau ».

MERCREDI 17 FÉVRIER

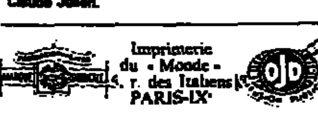
18 h : Amphithéâtre Descartes, Sorbonne, MM. J.-M. Levy-Leblond, M. Cazenave : « Le progrès scientifique face aux inégalités ».

20 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Y. Diénal : « L'amour en couple », (Psycho-santé).

EXPOSITIONS

L'ORIENT AU PRINTEMPS. — Une exposition artistique est organisée à Paris au Printemps Haussmann, du 16 février au 3 avril, au deuxième étage du Magasin Havre, dans le cadre de l'exposition « Regards sur l'Orient » : porcelaines japonaises des XVIIe et XVIIIe siècles ; chefs-d'œuvre des maîtres japonais de l'estampe des XVIIIe et XIXe siècles.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437
I.S.S.N. : 0395-2037.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. - SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

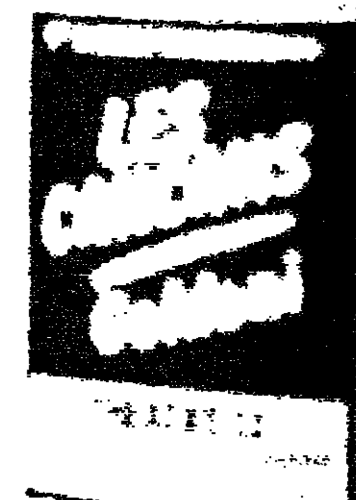
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.









هكذا من الإمل

culture

CINÉMA

« STRESS ES TRES, TRES », de Carlos Saura

Un monde clos, clos, clos

Carlos Saura a tourné *Stress es tres, tres* en 1958, un an après *Peppermint frappé*, un an avant *la Madriguera*. En 1968, Franco n'était pas encore mort, et l'Espagne demeurait corsetée dans ses tabous, ses frustrations et son ennui. Saura dénonçait le régime par le biais de la psychologie, les complexes et les fantasmes de ses personnages traduisant le malaise (mieux vaudrait dire la maladie) de la société à laquelle ils appartenaient. Cette forme de critique allait nous valoir, entre 1972 et 1976, une suite de beaux films étouffants et féroces. Plus linéaire et moins simplement orchestré, mais tout aussi subtil, *Stress es tres, tres* annonce ces réussites.

Un drame bourgeois à trois personnages : tel peut apparaître le film de Saura. Film fermé comme un triangle, clos comme cette voiture dont on a remonté les glaces et qui roule, un jour d'été torride, sur une route d'Espagne. A l'intérieur de la voiture, trois personnages : le mari, la femme et l'« autre ». L'« autre » est l'associé du mari et, de toute évidence, un intime du ménage. Chaleur. Fatigue. Les voyageurs sont des citadins aux nerfs usés. Autour d'eux, des paysans calcinés, une sorte d'immobilité tragique. Pourtant, dans la voiture, Teresa, lunettes noires, perruque blonde de vamp, s'efforce de plaisanter. Elle donne l'impression de vouloir être heureuse. Antonio, l'ami, est un beau garçon qui ne dit pas grand-chose. Fernando, le mari, rumine de sombres pensées. Est-ce vraiment le problème de la surpopulation dans le monde, celui de la famine, qui le préoccupent ? Ce n'est pas certain.

En fait, Fernando porte en lui un doute, une petite plaie qu'il va gratter, envenimer comme à plaisir. Masochiste ? Peut-être un brin, à sa manière. Après tout, la souffrance distrait. Et si Antonio était l'amant de Teresa ? L'idée a dû déjà le traverser, mais là, dans cette voiture, elle se précise, s'impose, exige une confirmation. Fernando veut brusquement avoir la preuve de ce qu'il redoute. Et tandis qu'on fait halte dans une sinistre maison familiale, puis qu'on se rafraîchit au bord de la mer, sur une plage, il collectionne les indices (vrais ou faux), il provoque les présumés coupables, il les jette à force de les soupçonner dans les bras l'un de l'autre.

« Tout ce qui est réel a d'abord été imaginé. » Sur ce thème, cher à l'auteur, Saura a réalisé un film vagabond, très souple, très libre, une sorte de pochade, de vaudeville fantasmatique, où il jongle avec des sentiments falots, des cauchemars dérisoires, et qui nous révèle en filigrane la médiocrité d'un monde plongé dans la torpeur.

Le rôle de Teresa a visiblement été écrit sur mesure pour Géraldine Chaplin. Avec amour Saura la travestit, la pare et la déshabille, nous la montre en écuyère, en équilibriste, en plongeuse sous-marine. Métamorphoses auxquelles Géraldine se prête avec vivacité et drôlerie. Entre ses deux hommes, le jaloux et le pataud, elle tournoie comme une petite flamme et sauve le film de la grisaille.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir films nouveaux.

HOLLYWOOD DE L'AN 40

On assiste en ce moment, sur les écrans parisiens, à un déferlement de reprises de la grande période hollywoodienne des chefs-d'œuvre, et pour la plupart inédits en France. Il n'est que de voir les queues qui s'étirent chaque soir devant les salles spécialisées de la *rive* gauche pour constater que ces films « rétro » touchent essentiellement la jeunesse. Magie des derniers feux de Hollywood illustrant, à la veille et au lendemain de la guerre, une époque où les metteurs en scène avaient le génie du mélodrame quotidien, où les vedettes appartenaient au *star system* comme au système solaire, où le fiction recréait la passion et la charme de la vie dans un univers doré qui n'a plus aucune mesure de nos jours.

Dans le registre de la comédie, qui pouvait mieux que George Cukor, le prédécesseur d'Ingmar Bergman dans la connaissance du cœur féminin, diriger des « ravageuses » comme Katharine Hepburn *(Indiscrétions, Sylvia Scarlett)* ou Joan Crawford *(Women)* ? Dans le domaine du « thriller », qui pouvait mieux halluciner l'esprit d'Orson Welles, dans *Voyage au pays de la peur*, que Joseph von Sternberg dans *Macao*, que Robert Aldrich dans *Chut ! chut ! chère Charlotte*, ce dernier, avec une extraordinaire Bette Davis, vous hérissant l'échine dès la première image ? Humphrey Bogart, pour sa première apparition à l'écran *(la Forêt pétrifiée)*, Marlène Dietrich exportée sur une île du Pacifique *(la Maison des sept péchés)*, Ava Gardner en pleine jeunesse *(Pandora)*, Cyd Charisse, autre beauté radieuse *(Tous en scène)* : qui dit mieux comme têtes d'affiche ?

Ce qui donne un cachet de prix à ces reprises, presque toutes en noir et blanc, c'est d'abord la qualité des décors : ceux-ci ne négligent pas de présenter la *high society* dans ses meubles. C'est ensuite l'esprit pétaradant des dialogues, signés des plus grands *box-offices* de Hollywood, Garson Kanin ou Anita Loos (les comédies de Cukor), voire William Faulkner *(le Grand Sommeil)*. C'est enfin la direction des acteurs, non seulement les stars, mais cette extraordinaire pléiade de seconds rôles qui paraissent avoir vécu toute leur existence dans la peau de leurs personnages, jeunes filles à marier, célibataires endurcis, pères nobles, pour nous changer des sempiternels policiers ou gangsters à « calibre ».

Seul, le Hollywood de la grande époque pouvait replonger les jeunes générations dans une civilisation révolue, dont *Gatsby*, encore récemment, nous restituait l'atmosphère, le luxe, cet article prétendu scandaleux auquel tout le monde rêve...

OLIVIER MERLIN.

THÉATRE

« L'Ignorant et le Fou »

La virtuosité sans le poids

Une cantatrice renommée, une colorature, est escortée dans chacun de ses pas par son vieux père, aveugle. Elle a peur qu'il se fasse renverser par une voiture. Lui a peu qu'elle perde la voix et noie cette idée fixe dans l'alcool.

Ce ménage de deux paniques évite l'effondrement grâce aux attentions d'un ami, médecin. La pièce de l'écrivain autrichien Thomas Bernhard, *L'ignorant et le fou*, met en jeu les trois protagonistes, un soir, avant et après une représentation de *La Flûte enchantée* Mozart. Pour ajouter une deuxième diversion de renfort à l'alcool, tant il a peur ce soir-là, le père a demandé au médecin de lui décrire par le menu, pendant que sa fille chante, les circonstances, au complet, d'une dissection.

Thomas Bernhard tisse avec savoir-faire plusieurs propos intéressants qui touchent à l'art de l'opéra, à l'aliénation de la voix, au trac de l'acteur, au lien passionnel de la fille et du père et à son impasse, au secours utile et inutile des analyses de l'ami. L'exposé technique de la dissection, qui fait contre-point, a été bien sûr choisi pour ses connotations.

Malgré cette richesse d'informations, de réflexions, cette œuvre de Thomas Bernhard est moins forte que celle de Wedekind, *Le chanteur d'opéra*, actuellement jouée à Paris par le jeune Théâtre National, parce que le travail de Bernhard se rapproche d'un exercice de style, agencé à l'extrême, froid, d'une démonstration de virtuosité mentale.

La pièce se laisse néanmoins voir sans une seconde d'ennui, car elle est remarquable, et aussi parce que la mise en scène d'Alain Ollivier est soignée, subtile, parce qu'elle foisonne de notations qui donnent au texte une vie fiévreuse.

L'achoppement, devant des œuvres dramatiques construites sur des protagonistes si singuliers, si excessifs, c'est de réunir des acteurs dont la présence aiguë fasse le poids, et figure un tant soit peu la charge de poésie, la situation de crise (autrichienne ou autre) qui ont engenddré l'œuvre originale. Alain Ollivier n'a pas trouvé ces phénomènes, mais les acteurs font bien ce qu'ils font et Patrice Thomère, qui joue le docteur, apporte une netteté, une vigueur, attachantes.

MICHEL COURNOT

★ Studio d'Ivry, 20 h 30.

« Antigone » toujours chez Barrault

MODERNE

L'auteur, Pierre Bourgeade, a posé sur sa table la pièce de Sophocle, *Antigone*. Par moments, il en a fait une traduction nouvelle. Ailleurs, il lui a donné une allure actuelle. Par exemple, il met sur scène un journaliste qui interviewe Créon, où il emploie un vocabulaire d'aujourd'hui.

Le metteur en scène, Jean-Louis Barrault, a accentué cette mise à jour : projection de diapositives montrant des massacres, camps de concentration, répressions policières, tout cela de notre temps ; présentation de Créon sous les dehors d'un colonel-dirigeant faciste. Ainsi illustrées, et situées aussi dans des décors d'André Acquart très modernes (stores métalliques style siège social d'une banque), les belles tirades d'Antigone, d'Hémon, gardent l'intensité de leur contestation vengeresse. Les comédiens récitent avec application et énergie ces belles pages de morale civique.

Les spectacles de Jean-Louis Barrault sont très bien. Ils ont bon esprit. Bonne tenue. Ils sont sympathiques. Ils célèbrent de grands thèmes. Comment se fait-il qu'aussitôt le rideau tombé ils ne laissent, dans le cœur et dans l'esprit, aucune trace ? Comme s'ils n'avaient pas eu lieu ? — M. C.

★ Théâtre du Rond-Point, 20 h. 30.

ROCK

PARC DES EXPOSITIONS DE LA PORTE DE VERSAILLES

Earth Wind and Fire

Ils sont douze, Earth Wind and Fire, douze musiciens qui, en dix ans et onze albums, se sont imposés, avec les Jacksons, comme la machine scénique la plus explosive en matière de funk noir. Menés par Maurice White, chanteur, auteur-compositeur, producteur et leader tout à la fois du groupe, Verdine White (basse), Larry Dunn (claviers), Philip Bailey (percussions), Al McKay (guitare), Fred White (batterie), Johnny Graham (guitare), Andrew Woolfolk (saxophone), Ralph Johnson (percussions), Louis Satterfield (trombone), Rahmlee Michael Davis (trompette) et Don Myrick (saxophone), ils n'ont pas leur pareil pour manigancer des spectacles où musique et mise en scène participent d'une même surenchère.

Sur la scène, des pharaons rencontrent des extra-terrestres ; des pyramides explosent dans les airs ; les musiciens jouent en lévitation à 3 mètres du sol ; rien n'est épargné. Rythmes en fusion, pulsions sauvages, cuivres, riffs scintillants, mélodies torrides, harmonies entêtantes, compositions en forme d'hymnes impérissables, voix à l'unisson, Earth Wind and Fire pratique, avec le don de l'universalité, un funk brûlant comme une invitation pressante à la danse. Evidemment, le discours fortement teinté de mysticisme, est un peu simpliste, avec ses déclarations de fraternité entre les peuples et les races. Champion des hit-parades internationaux, avec des albums dont les ventes se chiffrent par millions, le groupe américain a découvert l'alchimie qui consiste à transformer le vynile noir en disques d'or et de platine.

ALAIN WAIS.

★ Ce lundi 15 février, à 21 heures, au Parc des expositions de la porte de Versailles, hall 1. (Discographie chez C.B.S.)

MAISONS DE LA CULTURE

Les nouveaux mondes

(Suite de la première page.)

Le 14 mai sera donc inauguré un Musée du Nouveau Monde qui illustrera nos rapports avec ces pays. On y recevra notamment des plasticiens. En juin, des « rencontres acadiennes » feront revivre l'histoire de ce peuple acadien venu coloniser l'est du Canada au début du XVIIe siècle avec Champlain ; on célébrera la tricentenaire de l'arrivée des premiers Français en Louisiane. Déjà, en 1980, le Québec, ses poètes, ses peintres, avaient été accueillis comme des princes. Retour au « vieux pays », aussi souvenir du voyage aux horizons d'une France conquérante, mais pauvre, d'une Nouvelle France bâtie non pas par des princes mais par les plus misérables d'entre les misérables du royaume.

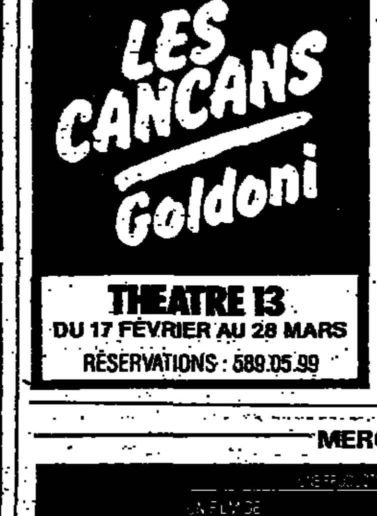
L'accent qu'allaient mettre tour à tour M. Michel Crépeau et M. Jack Lang sur la nécessité d'ouvrir la maison de la culture non seulement au grand large mais au plus grand nombre trouvait son illustration symbolique dans les structures du bâtiment ouvert à tous les vents, et en même temps destiné à une utilisation précise. L'entrée, qui a conservé côte à côte la porte théâtrale de l'ancien cloître du XVIIe siècle et la façade du XIXe siècle du marché au poisson, débouche sur le péristyle du cloître bâti au XVIIIe siècle : derrière les colonnes et les arches, on a édifié le bâtiment moderne, trois étages de bureaux, de pièces d'exposition et de travail. Ce forum d'un nouveau genre, avec la lumière qui jaillit en permanence d'une verrière striée de lignes blanches, plus une longue diagonale blanche qui donne le ton et l'élan, ce forum est le signe tangible d'un nouvel esprit.

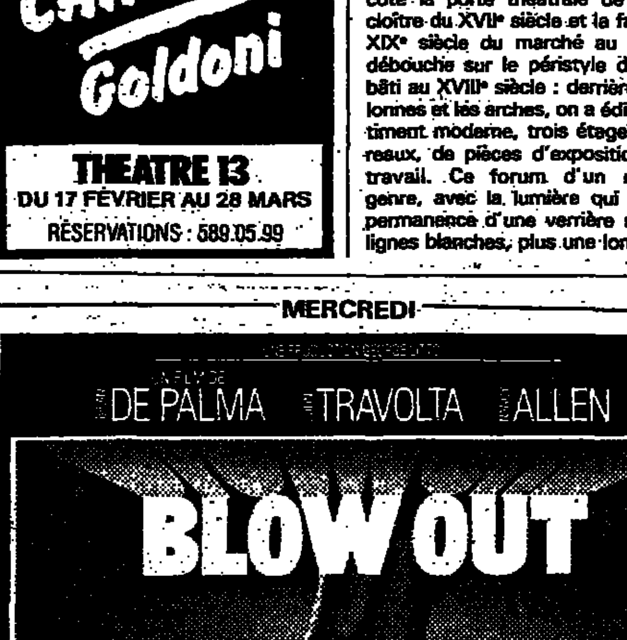
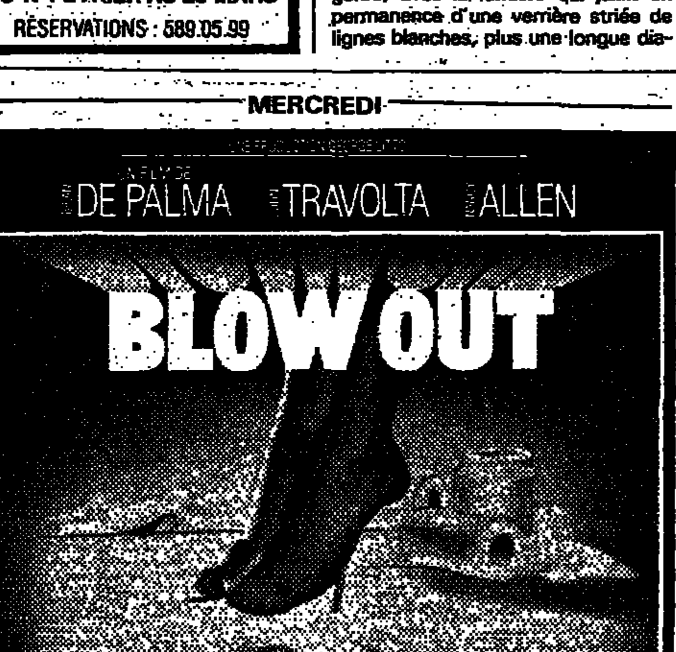
Une grande salle de mille places, en pente douce, avec une vision parfaite de tous les fauteuils sur un plateau de 26 mètres de largeur et de 8 mètres de profondeur, une petite salle de trois cents places, conçue pour l'audiovisuel et la recherche, abriteront l'une et l'autre théâtre, cinéma, musique. Radio-La Rochelle, la station créée le 22 octobre par Dominique Fournier, et installée dans un coin du forum, fonctionne déjà treize heures par jour. M. Michel Crépeau l'a voulue à la fois indépendante du pouvoir, celui de Paris comme celui de La Rochelle, et pourtant insérée dans la M.C. comme symbole de son non-asservissement à la publicité. Un budget de fonctionnement est prévu, une dérogation sera accordée à Radio-La Rochelle, promettait M. Jack Lang dans son discours, où il parlait également de la possibilité de création d'un centre dramatique national.

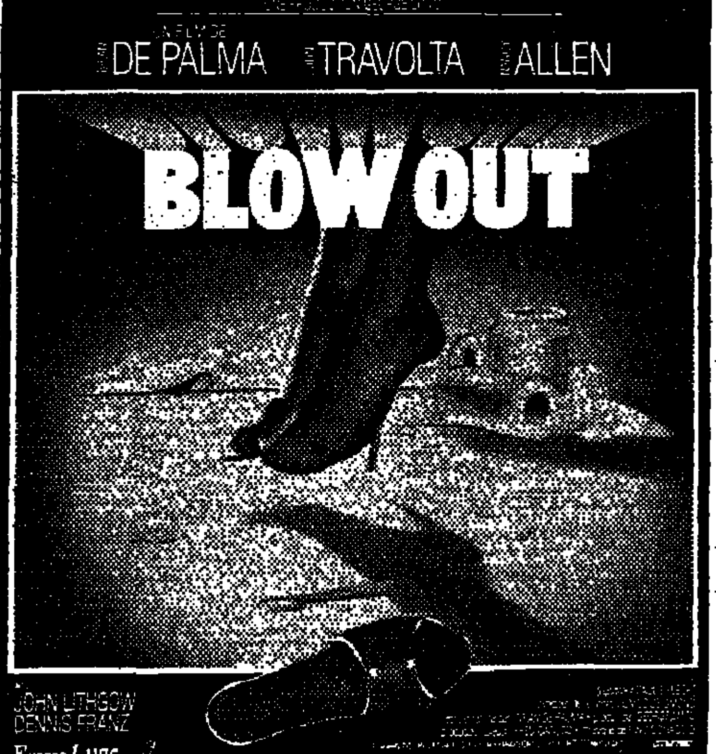
Le cinéma, à La Rochelle, a déjà une longue tradition derrière lui. Non seulement parce qu'André Bazin, le critique qui marqua le plus profondément notre après-guerre avec Georges Sadoul, y vécut longtemps, ou parce que Jean-Louis Rieupeyroux n'arrête pas de consacrer ses recherches à la découverte de l'Ouest américain, au cinéma et dans l'histoire. A côté de la musique, dans le Festival des arts contemporains, un Festival de cinéma chaque année, au mois de juin, fait découvrir des films du monde entier. Dans l'immédiat, du 24 au 29 mars, la maison de la culture, sous le titre « Gens de parole », rendra hommage à l'œuvre de Pierre Perrault, écrivain et cinéaste du Québec.

LOUIS MARCORELLES.

■ **Le compositeur Pierre Boulez vient d'être renouvelé pour un mandat de cinq ans dans ses fonctions de directeur de l'IRCAM (Institut de recherche et de coordination acoustique-musique), qu'il assume depuis 1974.**











SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

DAMES, CLERCS ET CHEVALIERS, Tréteaux 4 (535-76-07). 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (723-47-77), 18 h. 30 : Lohengrin.
Salle Favart (266-11-20) 20 h 30 : Concert Bach.
Chaillot (727-81-50), Foyer, 20 h 30, Poésie avec Tahar Ben Jelloun.
Centre Pompidou (277-12-33), Débats, 19 h, Poésie et musique du Pays de Galles ; 20 h 30, La revue Babylone ; centenaire de P. Mac Orlan.

Les autres salles

Arts-Hébertot (387-23-23), 21 h : L'étrangleur s'excite.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Daunou (261-69-94), 21 h : La vie est trop courte.
Espace Cardin (266-17-30), 20 h 30 : Oratorio pour une vie.
Essaïon (278-46-42), Salle I, 20 h 45 : Le marteau des Maléfices ; Salle II, 18 h 30 : Ballades, 21 h : Protée.
Fondation Deutsch de la Meurthe (241-82-16), 20 h. : Vie et mort du roi boiteux.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures a 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 15 février 1982

Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : Yerma ; Théâtre Rouge ; 18 h 30 : Don Quichotte ; 22 h 15 : le Combat de la Mouche ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 20 h 30 : Amadeus ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Nouveautés (770-52-76), 21 h : Folle Amanda.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 30 : Rencontres : l'Enfer de la curiosité.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Toute honte bue.
Poche (548-92-97), 21 h. : Baron baronne.
Ranelagh (224-14-08), 20 h : Rainer Maria Rilke.
T.A.I. — Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre de l'Epicerie (271-51-00), 20 h. : Ecritures I.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Tohu-Bahut ; 22 h 45 : Patrick et philomine.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Jeannot Ribochon arrive ; Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Popote.
Café d'Edgar (322-11-02), I 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. — II, 20 h 30 : le Vendeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
L'Écume (542-71-16), 20 h 30 : Ch. Chapiet.
Fanal (233-91-17), 20 h : l'Amant ; 21 h 30 : F. Blanche.
La gageure (397-62-45), 22 h : Les méfaits du tabac — La fleur à la bouche.
Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : Les chocottes.
La Soupap (278-27-54), 21 h 30 : C. Régnier.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

Le music-hall

Arc (723-61-27), 20 h 30 : R. De Simone (Musique traditionnelle napolitaine).
Fontaine (874-74-40), 22 h : Lacombe-Asselin.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : N. Vassel.
Olympia (742-25-49), 21 h : Droit de questions à Nostradamus.
Potinière (261-42-53), 20 h. 45 : Alex Metayer.
Radio-France Auditorium 106, (524-15-16), 18 h 30 : Musique traditionnelle de Bulgarie.

La danse

Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 45 : S. Vargas.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h 30 : Bal et ballets à la cour de Louis-XIV.
Théâtre des Champs-Élysées (723-47-77), 20 h 30 : Ballet national du Portugal ; Roméo et Juliette.

Les concerts

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : quatuor Orlando (Haydn, Ravel, Beethoven).
Lucernaire, 21 h : N. Florimont, J.-M. et D. Rio (musique baroque du dix-huitième siècle).
Athénée, 21 h : H. Prey, L. Hokanson (Schubert).
Salle Cortot, 20 h 30 : ensemble instrumental R. Bogdali (J.-C. Bach, Vivaldi, J.-S. Bach, Telemann).
Théâtre de la Plaine, 20 h 30 : ensemble C. Janequin (chansons polyphoniques de la Renaissance).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : G. Colliers, solo.
Dreher (233-48-44), 22 h : Faton Cahen Unit.
Feeling (271-33-41), 22 h 30 : quartet E. Roux.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h 30 : E. Normar, T. Ramos.
Lucernaire (544-57-34), 22 h 30 : M. Lobko.
New Morning (523-51-41), 21 h : Louisiana Red.
Parc des expositions (539-22-40), 21 h : Earth, Wind and Fire.
Petit Journal (326-28-58), 21 h 30 : V.S.O.P. Ragtime.
Petit Opportun (236-01-06), 23 h. : E. Louiss.

En région parisienne

Montreuil, Studio Berthelot (858-91-49), 21 h : Les étoiles se marrent doucement.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h : Sept pièces de Courteline.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 : Visages d'enfants, de J. Feyder ; 17 h : Hommage à K. Reisz : Les guerriers de l'enfer ; 19 h : Panorama du cinéma Philippin : C'était un rêve, de Mac Leon. lippin : Tininbang, Ka Ngunit Kulang ; 21 h : Train de nuit, de J. Kawalerowicz. — Dim. 15 h. ; La ligne générale, de S.M. Eisenstein ; 17 h : Hommage à Karel Reisz : Morgan, fou à lier ; 19 h : les Rites de mai, de M. de Leon ; 21 h : Je vis dans la peur, de A. Kurosawa.

Les exclusivités

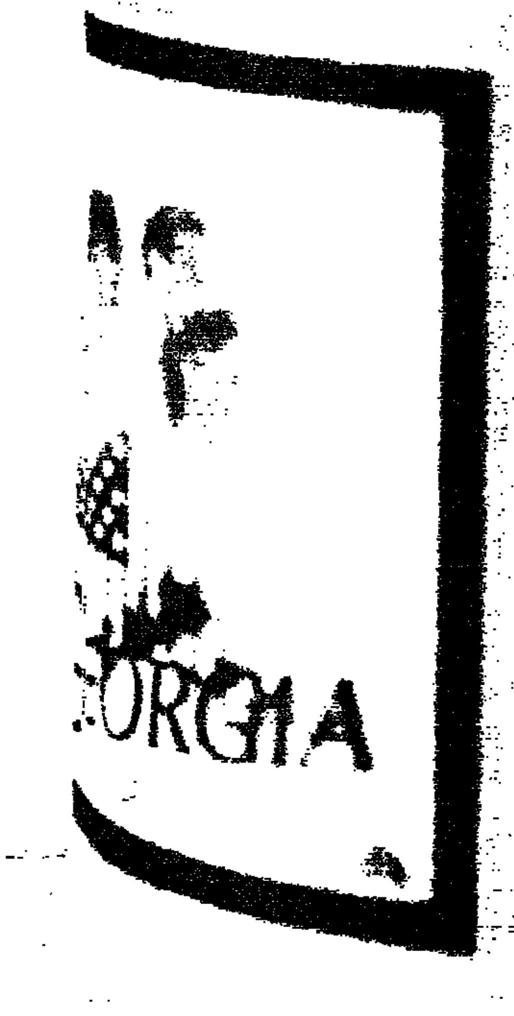
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALL STONES FESTIVAL (A., v.o.) : Vidéo-stone, 6e (325-60-34).
L'AMOUR DES FEMMES (Fr.-Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ANTHROPOPHAGOUS (It., v.f.) (**), Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 13e (522-47-94).
ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CARMEN JONES (A., v.o.) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; George-V, 8e (562-41-46).
LA CHEVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George - V, 8e (562-41-46) ; Monte - Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp. ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CROQUE LA VIE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Git le Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A.), v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82).
EAUX PROFONDES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
ESPION LÈVE-TOI (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 2e (359-41-18) ; Helder, 2e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-77-99).
EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
FAME (A. v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LES FANTASMES DE MADAME JORDAN (Suéd., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) à partir de V. — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-52-43) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) (mer., jeudi).
FORCE 5 (A) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
GARDE A VUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LE GRAND PARDON (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-50-22) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LES FILMS NOUVEAUX

CUTTER'S WAY, film américain d'Ivan Passer, v.o. : Impérial, 2e (747-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DEUX FILLES AU TAPIS, film américain de Robert Aldrich, v.o. : Normandie, 8e (359-41-18) ; — V.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
MILLE MILLIARDS DE DOLLARS, film français d'Henri Verneuil : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
STRESS ES TRES, TRES, film espagnol de Carlos Saura, v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).

L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chin., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LOIN DE MANHATTAN (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
MAD MAX (A. v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01).







SPECTACLES

MAMAN TRÈS CHÈRE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Épée de Bois, 5e (337-57-47).
METAL HURLANT (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (693-10-82) ; V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Racine, 5e (633-43-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
RAGTIME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 6e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).
LE ROSE ET LE BLANC (Fr.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SALUT L'AMI ADIEU LE TRESOR (A., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40).
SAYAT NOVA (Sov.) (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).
SHE DANCES ALONE (A.-Aut.) (v.o.), Épée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
T'ES FOLLE OU QUOI ? (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Caméo, 9e (246-66-44).
THE ROSE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
TRANSES (Mar., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Escurial, 13e (707-28-04).
UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-13-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
VENIN (Ang.) (*) (v.f.) : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Caméo, 2e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

Les festivals

HITCHCOCK (v.o.) : Châtelet Victoria 1er (508-94-14) : les Oiseaux ; l'Innocent, St-Ambroise, 11e (700-89-16) : le Procès Parradine.
DOUGLAS FAIRBANKS, Marais (4e) (278-47-86) : le Signe de Zorro.
BUSTER KEATON, Marais (4e) (278-47-86) : la Croisière du Navigator.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Écoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34) : le Kid.
MIZOGUCHI (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : la Rue de la Honte.
BILLY WILDER (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Témoin à charge.
LA PREUVE PAR CENT (cent films et réalisateurs américains, v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Grand Couteau.
PREVERT-GRIMAULT, Studio 43, 9e (770-43-40) : L'affaire est dans le sac ; Adieu Léonard ; Voyage surprise.
HOLLYWOOD ANNÉES 30 (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : Foot light parade.
ROBBE-GRILLET/RESNAIS Denfert, 14e (321-41-01) : Trans Europ express ; l'Eden et après ; Glissements progressifs du plaisir.
UNE HISTOIRE DU FILM NOIR (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Brubaker.
ROBERT REDFORD (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11) ; 16 h : Nos plus belles années ; 18 h 15 : Willy Boy ; 20 h : Gatsby le magnifique ; 22 h 30 : Trois jours du Condor.
GENE KELLY (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : les Girls.
L'EMPREINTE DE L'ACTOR'S STUDIO, Bonaparte, 6e (326-12-12) : Soudain l'été dernier.

Les grandes reprises

L'AMERIQUE EN FOLIE (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3-Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
BONAPARTE ET LA RÉVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
2001 ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DUELLISTES (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It., v.f.) : Argos, 9e (233-67-06).
LA FORÊT PETRIFIEE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'image, 5e (329-41-19) ; Daumesnil, 12e (343-52-97). H. sp.
LABYRINTHE (procédé Panrama) (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 6e (359-36-14).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA MAISON DES SEPT PECHES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
MIDNIGHT EXPRESS (**) (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
1900 (1re partie) (**) (It., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
1900 (2e partie) (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11).
MOI CHRISTIANE F... (All., v.o.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
MONTY PYTHON (Sacré Graal et la Vie de Brian) (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Ranelagh (16e) (288-64-44).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Studio Bertrand (7e) (783-64-66).

RADIO-TÉLÉVISION

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DES RADIOS LIBRES

Multiples fréquences

Plus de 150 radios ont participé, samedi 14 février, aux états généraux des radios libres de l'Ile-de-France, auxquels les avaient conviés la F.N.R.L. (Fédération nationale des radios libres) et la F.N.R.T.L.I. (Fédération nationale des radios et télévisions locales et indépendantes) auxquels le ministère des communications ainsi que la commission de répartition des fréquences semblent porter un grand intérêt.

En désaccord sur les modalités d'organisation de cette manifestation, l'A.L.O. (Associations pour la libération des ondes), ralliée un moment au projet, a finalement refusé de le cautionner.

« Plutôt que de bagayer en solitaires, essayons donc de nous connaître et de parler ensemble ! ». Quand il s'est levé au milieu de la grande salle pour lancer cette remarque à la cantonade, les autres ont souri, certains ont applaudi, la plupart ont haussé les épaules. Se rencontrer ? Bien sûr qu'ils sont d'accord ! Parler tous ensemble ? Une bonne idée. Et c'est vrai – la plupart l'admettent – *ils donnent* souvent l'impression de bégayer, soit parce que leurs programmes sont incomplets et de médiocre qualité, soit parce que la technique, défectueuse ou mal maîtrisée, les fait passer pour des amateurs, soit encore parce qu'au brouillage de T.D.F. a succédé celui des radios voisines sur la bande F.M.

D'ailleurs, la matinée de cette réunion a permis de rappeler quelques *chiffres éloquents : sur les* 1080 stations recensées sur l'ensemble du territoire national, (dont 662 *ont déjà fait l'objet d'une demande* de dérogation), 308 projets ou expériences se comptent sur l'Ile-de-France (dont 235 demandes) parmis lesquelles 172 stations à Paris, 136 en banlieue. Et puis vint la contatation : 308 projets et... 30 places ? C'est le chiffre généralement admis, y compris par un membre *de la commission technique de* la F.N.R.T.L.I., lequel redonna un peu d'espoir en affirmant – et en démontrant – qu'il était possible de placer dans la région parisienne près de 150 stations ! La proposition qui doit être soumise cette semaine à T.D.F. a le mérite du réalisme et s'adapte à la situation unique de Paris. Ce plan permettrait de loger dans la capitale environ 16 radios d'audience maximale bloquant chacune une fréquence, et entre *120* et 130 radios de très faible puissance se partageant la vingtaine de fréquences encore disponibles. La protection de leur faible zone de diffusion serait possible en jouant sur la mobilité des antennes et la polarisation des émissions sur une même fréquence.

Quels que soient les chiffres annoncés, on en revient toujours au nombre de projets, bien supérieur à celui des places disponibles. Et les fédérations posent la question : « Au mieux, les radios de notre région devraient-elles en rang dispersé placer la commission consultative dans la situation d'éliminer neuf stations sur dix ? » Autrement dit, la commission d'octroi des libertés deviendrait-elle la commission de censure ?

Réponse des deux fédérations présentes : « Seule la réflexion collective et les initiatives concertées peuvent faire face à une telle mesure. Il faut engager progressivement des expériences de regroupements (fusions, partages de fréquence, régie d'ondes...).

On parle de mariage

C'était l'objet de la séance de l'après-midi. L'assemblée s'était répartie en une quinzaine de groupes de travail. Sur les côtés de la salle, les tables correspondant aux départements de la banlieue ; plus loin, les tables des radios de service, des radios d'information générale, des musicales, des culturelles, des thématiques, des locales parisiennes et des radios de communautés immigrées. Ce dernier groupe a connu la plus grande affluence – une vingtaine de stations sur la trentaine en projet s'étaient déplacées, – et sa détermination lui a permis de construire une plate-forme minimale de revendications. Les radios de communautés ne peuvent être considérées comme locales, elles vivent souvent dans des foyers de la périphérie et n'ont donc pas sur place les moyens matériels et humains de monter leurs propres radios. Le rayon d'émission ne devrait alors pas être inférieur à 30 kilomètres. Le groupe revendique aussi l'attribution de six fréquences : « Ne sommes-nous pas plus d'un million et demi d'immigrés dans la région parisienne ? », a déclaré un responsable de Radio-Afrique.

Les rapporteurs des différents groupes sont enfin venus à la tribune. Dans les départements périphériques, où les radios de type associatif sont largement majoritaires, plusieurs accords de portée locale ont abouti assez facilement. Quelques stations ont accepté de réduire d'elles-mêmes la portée de leurs émissions et toutes ont condamné les « grosses » radios parisiennes venant empiéter sur leurs territoires respectifs. Cette quasi-unanimité n'était pas de mise pour les radios parisiennes, où la situation est nettement plus explosive. On a tout de même annoncé des fiançailles, celles des Nana-Radioteuses avec Radio-Gavroche et Radio-Populaire-Internationale. Tout n'est pas encore réglé, mais les premières souhaitent garder leur autonomie, avec leur propre studio (les émissions seraient relayées par téléphone) et un créneau horaire fixe. Autres plans : ceux de Bogard F.M., Ark-en-Ciel, France-Lecture, Spectacle F.M., Ciné-Radio, Domino et W.P.A., qui, sans oser parler de mariage, ont fait savoir qu'ils se plaisaient beaucoup.

Plusieurs réunions doivent avoir lieu cette semaine, en comités plus restreints. De là à imaginer de très nombreux regroupements... « Consensus », dit-on toujours au ministère...

ANNICK COJEAN.

Lundi 15 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : Propriété interdite.
Film américain de S. Pollack (1966), avec N. Wood, R. Redford, C. Bronson, K. Reid, M. Badhman, A. Baxter.
Vouée à une sorte de prostitution par sa mère, qui tient une pension de famille, une jeune fille s'éprend d'un jeune homme venu d'ailleurs. Elle cherche, désespérément, à échapper à son sort par cet amour.
Adaptation d'une nouvelle de Tennessee Williams. Climat moite, étouffant, d'un milieu frelaté, dans une petite ville du sud des Etats-Unis, en 1930. Solide mise en scène, excellente interprétation, dominée par Natalie Wood.
22 h 15 : Magazine économique : L'Enjeu.
De F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
L'Egypte : la crise économique, politique et religieuse après l'assassinat de Sadate ; Armement : l'inévitable commerce ; bois : la vraie crise de l'énergie ; cuir : sauver la filière.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : Musique au cœur.
De E. Ruggieri et P. Camus.
Maria Callas : portrait d'une Diva.
21 h 50 Magazine : Portrait de l'univers.
Claude Bernard et la médecine d'aujourd'hui, réal. : J. Lallier.
22 h 45 Le petit théâtre.
La carte postale, de R. Weingarten, réal. : H. Basse.
Dans un compartiment, une jeune fille entre deux gendarmes. Qui est-elle ? Où cette histoire nous emmène-t-elle ?
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : L'ordre de la sécurité du monde.
Film français de C. d'Anna (1978), avec B. Cremer, D. Pleasence, L. Deschanel, D. Hopper, J. Cotten, G. Ferzetti.
A la suite de l'échange involontaire de son passeport avec celui d'un journaliste, au contrôle frontalier, une bourgeoise parisienne se retrouve, à Zurich, prise dans une sombre et dangereuse intrigue.
Suspense angoissant et réalisme hallucinatoire, pour un film politique sur le pouvoir des sociétés multinationales. Laure Deschanel renouvelle les blondes héroïnes menacées d'Hitchcock.
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Pily la petite fille, de M. Boumpheng (rediff.).
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Shiva danseur cosmique.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France), cycle de quatuors : Haydn (no 39), Ravel (fa majeur), Beethoven (no 9), par le Quatuor Orlando, avec I. Parkanyi, violon, H. Oberdorfer, violon F. Erblich, alto, S. Metz, violoncelle.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit, œuvres de Schubert ; 23 h 5, Solistes français d'aujourd'hui, œuvres de Charpentier. Moulinié.

Mardi 16 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A votre santé ; 14 h, La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 14 h 45, Rencontre en fête ; 15 h 25, Dossier : Parlez-moi d'humour ; 16 h 5, Elles comme littérature ; 16 h 30, Découvertes TF 1 ; 16 h 45, Tout feu, tout flamme.
17 h 25 Croque-vacances.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 La nouvelle malle des Indes.
Réal. : Christian-Jaque.
21 h 35 Variétés : Formule 1.
De M. et G. Carpentier.
22 h 35 L'aventure des plantes.
L'ère des grandes invasions : l'ovule et la graine.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Cinéma : Comment noyer le docteur Mracek ?
Film tchèque de V. Vorlicek (1974), avec L. Safrankova, J. Hanzlik, Z. Rebor, V. Maneik, F. Filipovsky.
16 h 40 Entre vous.
De L. Bériot.
17 h 50 Récré A 2.
Une souris sur Mars ; C'est chouette ; 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : l'Adieu aux enfants.
De C. Couderc.
22 h 10 Magazine : Cinéma-cinémas.
Réal. : C. Ventura.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h Ministère des Universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 La dernière séance.
Une émission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui.
20 h 45 Cinéma : la Terre des Pharaons.
Film américain de H. Hawks (1955), avec J. Hawkins, J. Collins, D. Martin, A. Minotis, J. Robertson-Justice, Kerima (rediff.).
22 h 35 Actualités de l'époque.
22 h 40 Dessin animé : le Magicien illusionniste. de Tex Avery.
22 h 50 Attractions de l'époque.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Cinéma : Le jour où la terre s'arrêta.
Film américain de R. Wise (1951), avec M. Rennie, P. Neal, H. Marlowe, S. Jaffe, B. Gray, L. Martin (nouv. rediff.).

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Journal de V. Woolf.
8 h, Les chemins de la connaissance : Histoires de vies (la Femme du boulanger) ; à 8 h 32, John Stuart Mill : prenez garde à la vertu ; à 8 h 50, La route aventureuse.
9 h 7, La matinée des autres : la Fille tambour (conte Darak).
10 h 45, Un quart d'heure avec... A. Castelot : L'histoire insolite.
11 h 2, Les grands opéras du monde : L'Opéra de Paris de 1669 à 1874 (et à 7 h 32).
12 h 5, Agora : « Guide de l'amateur de pain », avec Poilâne.
12 h 45, Panorama : avec C. Kempf.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Les pileuses de manioc.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les héros des femmes », d'A. Bioy Casares.
14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon P. Goma.
15 h 30, Les points cardinaux : Décentralisation en Grande-Bretagne.
16 h 30, Micromag.
17 h, Roue libre : Les voyages du Petit Prince.
18 h 30, Feuilleton : La cloche d'Islande, d'après H.K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La forêt.
20 h, Dialogues : Y a-t-il un savoir de l'homme ? Avec P.-L. Assoun et J.-L. Marion.
21 h 15 Musiques de notre temps : La composition est-elle autobiographique ? avec P. Drogoz.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulences.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Beethoven, Mendelssohn, Delibes, Schubert.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 6, Musiciens d'aujourd'hui : Vingtième siècle : carrefour des civilisations musicales, œuvres de Debussy, de Falla, Lully, Globokar, Albeniz, Verdi, Mozart, Xenakis, Bartok.
12 h, Musiques populaires d'aujourd'hui : Folklore des Flandres.
12 h 35, Jazz : Le jazz en France.
13 h, Opérette : Œuvres de Dauvergne.
14 h, 4 Boîte à musique : Œuvres de Bach.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille à l'autre : Œuvres de Bach, Carter, Roussel, Bruckner, Boudreau, Liszt, musique de Bali.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Massenet, Ravel.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 106) : Collectif musical 2E 2M, œuvres de Bussotti.
19 h 38, Jazz. Les irréfutables (ténors) : J. Griffin.
20 h, Concert (en direct de la Salle Pleyel à Paris) : « L'amour de Danaé » de R. Strauss, par l'orchestre national de France et les chœurs de Radio-France. Chef de chœurs, J. Jouineau, dir., M. Janowski ; solistes : R. Plowright, A.-M. Rodde, V. Schweizer, etc.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Œuvres de Zelenka ; 23 h 30, Jazz-Club : E. Louiss, orgue.

RADIO-TÉLÉVISION

APRÈS LE FESTIVAL DE MONTE-CARLO

Le marché des dures réalités

Le vingt-deuxième Festival international de télévision de Monte-Carlo s'est achevé samedi 13 février dans la soirée avec la remise d'un palmarès dont on peut dire qu'il n'est ni contestable ni vraiment satisfaisant (*le Monde* des 14-15 février).

Pour les actualités, le document sur les funérailles de Robert Bradford présenté par la B.B.C. anglaise, celui sur les rapports entre les Noirs et les Blancs aux Etats-Unis par N.B.C. News (Etats-Unis) et celui sur « Les trottoirs de Manille » — qui avait suscité au moment de sa diffusion sur TF 1 une intervention maladroite du ministre de la communication, M. Georges Fillioud, puis la polémique que l'on sait — ont été heureusement récompensés. On regrette cependant qu'aucune mention n'ait été faite de trois autres reportages : celui sur l'Iran, de la Radiotélévision belge, celui sur le Mexique, de la Télévision suisse romande, ou « Le convoi des délinquants » montré par Antenne 2.

De même pour les dramatiques. Si le choix s'est porté à juste titre sur « Le dancing » (R.T.B.F.), « Le bonheur des tristes » (A2), « Pile ou face » (Pays-Bas), trois prix pour « Longway Home » (Etats-Unis), et deux prix pour « Je tue il » (FR 3), c'est un peu trop, d'autant qu'on a laissé de côté deux excellentes dramatiques comme « Les fantômes de miss Morison » (Anglia Television GF), ou « Le soleil sur la balançoire » de la télévision tchèque.

Cette année, de toute façon, l'intérêt du Festival s'est nettement déplacé du concours vers le marché international du cinéma et de la télévision, qui se tient parallèlement et s'affirme comme un des plus importants du monde.

Les dramatiques ont été tristes dans l'ensemble (ce qui ne veut pas dire mauvaises). Si les Français se plaignent que leur télévision ne les divertit pas assez, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un phénomène mondial. Il est curieux en tout cas de constater que toutes les dramatiques montrées à Monte-Carlo, sauf deux, parlent toutes de divorces, d'enfants abandonnés, de la maladie, de la mort, de la difficulté à vivre... On a assez déploré pendant des années que la télévision s'aveugle sur les réalités de la vie, mais quand même... Il faudrait savoir si le rejet que l'on perçoit aujourd'hui provient d'un « trop », de ces revirements brusques en forme de mouvement de balancier, ou s'il ne viendrait pas plutôt de quelque chose de plus profond, d'un sentiment obscur face à une situation mondiale qui s'aggrave, face à des sociétés qui bougent s'il ne vient pas du besoin simple de se raccrocher à des choses rassurantes et un peu plus rigolotes.

Les Américains échapperaient-ils à ce besoin ? Il paraît qu'en Amérique on s'intéresse un peu moins aux variétés qu'avant et de plus en plus à l'information. Les trois grands réseaux qui suivent au jour le jour les besoins des téléspectateurs proposent moins de programmes de variétés et davantage de grands magazines d'information, de programmes dits « culturels » — et ils y mettent beaucoup d'argent.

L'énorme dossier présenté par Pierre Salinger, chef du bureau des informations A.B.C. à Paris, sur les négociations secrètes pour obtenir la libération des otages en Iran, présenté l'an dernier au marché, remontré cette année au concours, a coûté la modeste somme d'un million de dollars ! (quatre-vingt-dix personnes ont travaillé pendant deux mois dans douze pays). Même si l'on sait que le seul budget A.B.C. pour l'information est d'environ 150 millions de dollars par an, ce qui est presque le budget d'une de nos chaînes ici, le chiffre est exceptionnel. Il aurait d'ailleurs fait un trou dans le budget A.B.C.

C'est un document remarquable sur la manière dont on traite là-bas l'information. Travail énorme de recherches, d'enquêtes, de contre-enquêtes, et mise en valeur de chaque révélation. Les Américains, rigoureux sur le travail, le sont curieusement beaucoup moins sur la manière d'en rendre compte. Il y a une mise en spectacle un peu gênante, et l'on décèle des partis pris, accusés par des dessins tendancieux sur les « étrangers » qui ont participé aux négociations. On préfère presque l'autre document présenté par la N.B.C. News (et qui a été primé), travail plus modeste, plus sobre, très honnête et sérieux sur les rapports des Noirs et des Blancs aux Etats-Unis.

On déplore chaque année les critères de choix des actualités qui obligent à mettre sur le même plan un reportage de quatre minutes sur l'explosion de bouteilles de gaz dans une famille en Turquie, l'opération d'un « *elephant man* », ou un reportage sur la guerre. L'autorisation faite aux pays de choisir absolument ce qu'ils veulent a permis aux pays de l'Est d'apporter comme documents d'actualité des inaugurations de monuments au Soldat inconnu, un reportage sur Maïakovsky à Paris, le portrait d'un peintre hongrois à Rome... On ne peut pas dire, dans l'ensemble, que les documents d'actualité aient reflété ce qui s'est passé pendant l'année 1981 dans le monde. Il y a deux ans, on voyait beaucoup de reportages sur le tiers-monde et la guerre ; on en a peu vu cette année. Trois seulement sur l'Iran, trois sur la Pologne, presque rien sur l'Amérique latine, rien sur l'Afrique, rien concernant l'Afghanistan. Un pot-pourri dont on ne peut tirer aucune conclusion.

A Monte-Carlo, les choses se passent au troisième étage de l'hôtel Lœws, dans les cent cinquante chambres transformées en salon équipé de tout le matériel vidéo (tri standard : PAL, SECAM, N.T.S.C.). Les plus grosses compagnies internationales côtoient les plus petites, trois cent soixante-douze venant d'Italie, d'Espagne, des Etats-Unis, du Congo, de Sri-Lanka, d'U.R.S.S., du Nigéria, de la Jamaïque, d'Algérie ou d'Albanie.

Etablir un bilan de toutes les tractations qui se sont opérées pendant ces huit jours est impossible. La plupart des compagnies ou chaînes de télévision ne l'avaient pas fait elles-mêmes vendredi soir. On ne signe pas d'ailleurs à Monte-Carlo, on prépare les contrats ; on discute, la signature vient plus tard, au MIP de Cannes. De l'avis de tous, les affaires sont importantes, cependant. Selon *Nice-Matin*, les grosses compagnies commerciales auraient fait un chiffre de 90 millions de dollars l'an dernier. La Paramount a fait cette année un gros battage avec trois feuilletons sur trois femmes : *Golda Meir* (interprétée par Ingrid Bergman), à laquelle A 2 semble s'intéresser, *Evita Peron* (interprétée par Faye Dunaway), retenu par TF 1, et *Une fille comme Alice*, déjà achetés par la plupart des pays européens.

Devenez partenaires

TF 1, qui a fait dans l'ensemble de bonnes affaires avec *Sans famille*, a bien vendu à Monte-Carlo *les Trottoirs de Manille*, ainsi que deux autre magazines d'information, *Charters pour l'enfer* et *Islam en U.R.S.S.* Pour Antenne 2, le Festival a été l'occasion de mettre en place son nouveau dispositif, qui consiste à regrouper pour la première fois le secteur international, la vente, la coproduction et les achats « *dans une politique ouverte avec les autres télévisions* ». Selon M. Rouilly, responsable de ce secteur, cela entraîne une politique très avancée de coproduction. Pierre Desgraupes a annoncé son association avec la société de télévision publique américaine P.B.S. pour produire une grande série scientifique, *Planète océan*, huit émissions de vulgarisation scientifique, dont le budget est colossal : 4 400 000 dollars. Antenne 2 assurera 25 % du financement. La chaîne a d'autres projets avec le Mexique, la Grèce, le Japon, l'Inde, le Niger, le Cameroun. Tandis qu'on lui demande *la Guerre en pays neutre*, *le Chef de famille* ou *le Bonheur des tristes*, elle cherche de son côté des documents d'aventure, à la mode cette année. FR 3 négocie sur *les Saltimbanques*, *le Fils père*, *Pantins à vendre* et le magazine « Vendredi » sur le kidnapping.

On dit que les Américains ont été effrayés par la nouvelle politique des chaînes françaises, qui tend à diminuer le quota de leurs films. « Devenez partenaires », leur a proposé M. Rouilly. Les Américains comprennent vite, et la M.G.M. a déjà accepté de coproduire une série sur Maurice Chevalier. Le marché prend une place de plus en plus importante : on a dû refuser quatre-vingts demandes de stands.

CATHERINE HUMBLOT.

هكذا من الأصل

Le Monde

ÉCONOMIE

LA RÉDUCTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL

La réduction du temps de travail est à l'ordre du jour. En réunissant sur ce thème les partenaires sociaux, jeudi 11 janvier, le premier ministre en a souligné toute l'importance. Certes, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on en parle. Depuis que l'homme doit s'ingénier à gagner sa vie, il a constamment cherché à travailler moins tout en gagnant plus. Les partis de gauche, en accédant au pouvoir, ont redonné espoir aux syndicats qui revendiquent la « semaine des trente-cinq heures et la cinquième semaine de congés payés ». Sans compensation ? Là est le débat. Du côté du patronat, on songe bien normalement à la productivité. Tout accroissement de la charge salariale tel qu'il résulterait d'une diminution d'horaire hebdomadaire devrait, à ses yeux, s'accompagner d'une meilleure utilisation de l'outil de travail. Ce souci de « rentabiliser » les machines se heurte cependant à la résistance des ouvriers, comme cela se voit particulièrement en Suède. Plus s'élève le niveau de vie, moins s'acceptent les contraintes de la productivité. D'autant plus que le principe a déjà été largement utilisé : en France, le pourcentage d'ouvriers travaillant en poste dans les industries de transformation a plus que doublé en dix ans — 1957 à 1977.

Au demeurant, le problème ne se limite pas à des questions d'horaires ou de rentabilité. Réduire le temps de travail, c'est accroître le temps libre. Cela signifie que, sans une politique nouvelle des loisirs, sans une politique culturelle adaptée, on offre plus de perspective au développement du « travail au noir » qu'à la réduction du chômage. Or, n'est-ce pas en priorité la diminution du nombre de sans-emploi qui est recherchée ?

La France n'est pas seule à s'engager dans la voie de la semaine de 35 à 39 heures

Fortement contestée par les syndicats et les salariés, l'ordonnance du 16 janvier 1982 qui officialise la semaine légale de trente-neuf heures et réduit l'enveloppe annuelle des heures supplémentaires est à la fois un texte ambitieux et dangereux selon l'application qui en sera faite. Contestée aussi par le patronat, en raison des difficultés accrues que provoque la concurrence internationale, cette ordonnance préconise pourtant une méthode d'abaissement et d'aménagement des horaires qui n'est pas la propriété d'un socialisme à la française. D'autres nations industrielles, non sans difficultés, ont déjà donné l'exemple.

ABAISSER de 40 à 39 heures la semaine légale du travail n'est pourtant pas un symbole. La réduction des horaires est, en France, un phénomène récent, même si cette évolution, amorcée avant 1968, s'est ensuite accélérée. En octobre 1967, les ouvriers des industries manufacturières travaillaient encore, en moyenne, 46,7 heures par semaine soit davantage qu'en 1955 (44,7). Avec les événements de 1968, la réduction s'accomplit lentement : 45,3 en 1968, 44,9 en 1972. Ensuite on assiste à une relative stabilisation autour de 44 heures jusqu'en 1974. C'est la crise économique qui provoqua une baisse régulière jusqu'à 41 heures environ. En fait, ce sont les salariés à horaires très élevés qui bénéficièrent de cette tendance : à peine deux ouvriers sur cent font plus de 48 heures en 1981 au lieu de 20 sur cent en 1974 ; un peu plus de sept ouvriers sur cent pratiquent la semaine de 44 à 48 heures au lieu de trente sur cent en 1974.

Mais le mur légal des 40 heures tient bon : le nombre de ceux qui passent moins de 40 heures dans l'usine varie en sept ans de 0,8 % à 4,2 % seulement. En faisant sauter ce verrou légal des 40 heures datant de 1936, le gouvernement socialiste espère donc bien faire progresser le monde salarial vers un mieux-vivre. Et la multiplication des accords au niveau des entreprises et des fédérations sur la *semaine de 39 heures semble lui* donner raison. Semble seulement... Car la véritable bataille de la réduction effective de la durée du travail va se jouer sur le recours aux heures supplémentaires. A Matignon comme au ministère du travail, on attache une grande importance à la partie des ordonnances qui limite la durée maximale et moyenne sur douze semaines de l'horaire hebdomadaire. On compte beaucoup aussi sur le principe du repos compensateur : une demi-heure de repos pour toute heure effectuée au-delà d'une enveloppe globale de 130 heures par an. Et les conseillers de M. Mauroy misent, à l'avenir, sur une nouvelle limitation de ces heures supplémentaires pour obtenir des réductions du temps de travail qui soient à l'origine de création d'emplois... et permettent d'aboutir à leur objectif : les 35 heures. Des syndicats, tels la C.F.D.T. en France, le D.G.B. en Allemagne fédérale, etc., estiment en effet que la vraie bataille se déroulera, dans les dix années à venir, sur le front des heures supplémentaires.

Pour éviter que cette double restriction — horaire légal, heures supplémentaires — ne pénalise les entreprises affrontées à la concurrence, le gouvernement Mauroy a prévu, en termes assez vagues, deux séries de mesures : un appel à une compensation partielle des salaires élevés et — dans l'ordonnance cette fois — des mesures qui, sous réserve d'un accord avec les syndicats, aménagent la durée du travail et permettent d'utiliser davantage les machines. Il s'agit notamment de faciliter le travail de nuit pour les femmes, de développer le système du travail en équipe, y compris le samedi et le dimanche, quitte à créer pour cette période des équipes spéciales de salariés, ne séjournant à l'usine qu'au moment du week-end.

Les faits démontrent que l'application de l'ordonnance s'est traduite par des avancées certaines mais qu'elle pose aussi des problèmes considérables.

— Une trentaine d'accords de branches ont décidé d'adopter la semaine de 39 heures et la plupart ont prévu que l'employeur peut disposer d'un volant de 130 heures supplémentaires... le risque étant que le recours à cette pratique ait peu d'effet sur la réduction réelle des horaires.

— Un certain nombre d'accords d'entreprises ou de collectivités locales ont cependant décidé ou prévu des réductions plus importantes.

Les « bons accords »

Dressant la liste de ce que la C.G.T. appelle les *« seuls bons accords »*, un récent numéro de *la Vie ouvrière* citait ceux qui à la fois permettent des créations d'emplois et vont au-delà des 39 heures : 38 heures au deuxième semestre 1982 à la R.A.T.P., Air France, le C.E.A., l'Aéroport de Paris, la S.N.C.F., Elf Aquitaine, les Télécom, les communaux de Dieppe, les entreprises Dufour à La Rochelle, la C.G.F.T.E. à Bordeaux ; 37 à 37 heures 30 dès 1982 à la FNAC, chez les communaux de Montpellier, à la Caisse d'Epargne de Paris ; 36 heures, en 1983, dans ce dernier établissement, à la caisse d'épargne de Marseille et même 35 heures en 1982 chez les communaux d'Amiens, en 1983 chez ceux de Montpellier.

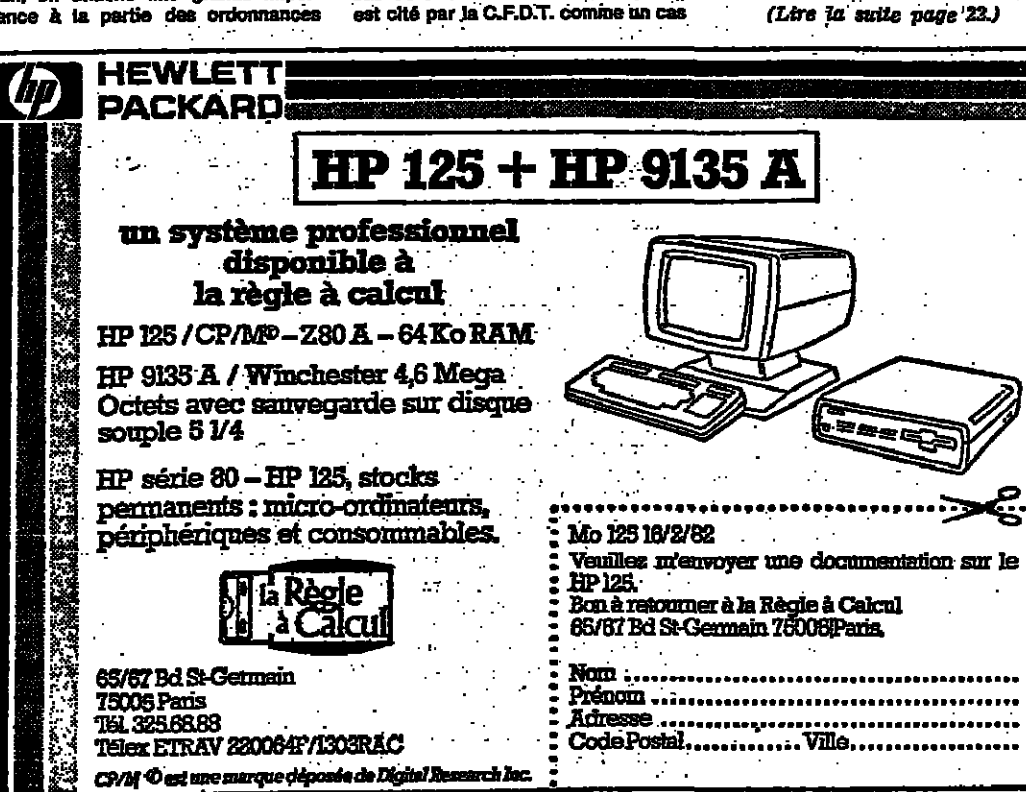
La compensation totale des salaires — contrairement aux vœux du ministre du travail en faveur d'une solidarité entre salariés et chômeurs — est jusqu'à présent la règle neuf fois sur dix. Rares *en effet sont les accords qui, moyennant* un sacrifice des salariés en poste, permettent soit d'accélérer la réduction des horaires, soit d'embaucher du personnel. Peugeot, où la compensation décroît selon la hiérarchie de 100 % en bas de l'échelle à 70-75 % en haut, est cité par la C.F.D.T. comme un cas de *« bon accord »*. Compensation partielle aussi chez B.S.N., où la C.G.T. avec la C.F.D.T. a signé l'accord sur la cinquième équipe (33 heures 36) avec une diminution faible de 1,6 % de la *« rémunération globale moyenne »*, étalée sur dix-huit mois. Compensation partielle également chez Fleury-Michon, où le passage de la semaine de 39 heures 30 à 37 heures 30 avec l'embauche de plusieurs dizaines de salariés suppose, avec l'accord de la C.F.D.T., une compensation des quatre cinquièmes, soit un sacrifice de salaire d'environ 30 F par mois.

Quant à l'aménagement annuel des horaires, au recours à des formules souples ou à l'utilisation plus longue des machines... toutes ces idées sont encore en gestation, et, lorsqu'elles sont proposées, soulèvent très souvent la colère et l'opposition des syndicats.

Il est, certes, encore beaucoup trop tôt pour dresser un premier bilan. Le saut quantitatif et qualitatif que devrait permettre l'ordonnance du 16 janvier 1982 ne pourra s'apprécier que dans plusieurs mois, en raison des lenteurs normales de la vie contractuelle dans les entreprises. Toujours est-il que les débuts se révèlent assez décevants.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 22.)



LE « CHOMAGE DES MACHINES »

A la recherche d'une autre façon d'utiliser les outils de production

QUI aurait pu penser, il y a quelques années encore, que l'on puisse parler du « chômage des machines » à l'égal du chômage des hommes ? Côté patronal aujourd'hui, la recherche d'une meilleure utilisation des outils de fabrication est la principale et peut-être la plus exigeante monnaie d'échange — donnant, donnant — dans l'âpre discussion qu'il noue avec les syndicats sur la diminution du temps de travail des salariés.

Hier, la compétitivité était, si l'on ose dire sans excessive provocation, moins rude qu'elle ne l'est depuis six ou sept ans. L'expansion allait bon train. Une très forte demande de la consommation alimentait à grand feu la marche de la production et dégageait de bon profits, même si les entreprises répugnaient à en faire état. Cette bonne marche jointe à des gains de productivité obtenus souvent par la mise en place de nouvelles chaînes, le tour était joué : les firmes pouvaient « céder » aux syndicats, notamment sur des réductions d'horaires de travail.

Ainsi, peu à peu la machine — ses possibilités et ses coûts — a occupé une place croissante dans les négociations sociales. Dans l'industrie automobile, la « semaine » de travail était en général de 48 heures au début des années 60, lorsque les constructeurs introduisirent dans leurs ateliers le système des deux équipes. La contrepartie pour les ouvriers de la régie Renault, par exemple, fut, pour l'essentiel, l'octroi d'une quatrième semaine de congés payés — quel tollé elle fit !... — qui fut annoncée par M. Pierre Dreyfus sans que les pouvoirs publics aient été très clairement informés des négociations qui avaient précédé cette décision.

Toujours à la Régie, la semaine de travail, dont la durée n'avait pas varié entre 1960 et 1968, est revenue alors, par petites étapes, à 38 h. 40 (horaire effectif depuis le 1er février dernier).

Bien évidemment la nécessité d'une meilleure utilisation des outils de production n'est pas nouvelle. Certaines catégories d'activités exigent depuis toujours une grande souplesse d'horaires. M. Pierre Giraudet le rappelle dans le rapport de mission sur la réduction du temps de travail qu'il a remis en avril 1980 à M. Raymond Barre, alors premier ministre. C'est le cas des industries saisonnières (agro-alimentaire, jouet ou encore bâtiment et travaux publics), pour ne mentionner que quelques-unes d'entre elles ; les services (banques, hôtellerie, tourisme...), plus directement en relation avec le public, étant mis à part : ici, ce ne sont pas les machines qu'il faut mieux employer mais la clientèle qu'il importe de mieux satisfaire.

Que constate M. Giraudet au sujet de l'utilisation des outils de travail ? « *Les rigidités de l'aménagement du temps de travail particulièrement marquées dans notre pays,* écrit le président d'Air France, *conduisent à des utilisations annuelles souvent insuffisantes des outillages de plus en plus perfectionnés et coûteux dont les entreprises doivent nécessairement s'équiper.* »

« *Supportable en période de forte croissance, cette difficulté conduit parfois à renoncer à l'investissement et donc au développement de la productivité des équipements en période de quasi-stagnation : c'est qu'en effet il devient alors impossible de financer et de rentabiliser un outil plus moderne si le poids de son amortissement est obéré par sa trop faible utilisation. Avec des équipements moins productifs, réduire les temps de travail devient évidemment plus difficile.* »

ALPHONSE THÉLIER.

(Lire la suite page 22.)

Le pari Nord-Sud

DES deux contrats récemment signés par la France pour l'achat de gaz à l'U.R.S.S. et à l'Algérie, c'est à n'en pas douter celui qui a fait le moins de bruit qui pose le plus de questions.

Tout a été dit de l'accord avec les Soviétiques. Le moment était « mal choisi », M. Mauroy lui-même l'a reconnu. Quant à la dépendance réelle dans laquelle il place le pays, elle se justifie par la volonté d'échapper à la contrainte plus forte encore du pétrole du Golfe.

Si l'on fait fi des considérations morales et stratégiques, dans un monde mercantile, il s'agit d'un bon contrat tant pour son prix que pour ses clauses d'indexation, voire pour ses retombées industrielles. Au regard des lois du marché, seuls les taux d'intérêt consentis à l'Union soviétique paraissent critiquables. Que les prêts occidentaux soient effectués à 7,75 % à l'égard d'une grande puissance industrielle lorsque le loyer de l'argent sur le marché est de plus du double est un non-sens économique. Encore aurait-il fallu, pour qu'il en fût autrement, que les nations occidentales — si soucieuses d'exporter en cette période de crise — cessent de se concurrencer jusqu'à l'absurde sur les conditions financières des contrats.

Rompre cette logique du marché, tel est l'ambitieux pari du second accord.

A accepter de payer le gaz algérien à un prix supérieur de 13,5 % au prix du marché, la France court en effet un triple risque. Elle s'oblige à subventionner sa consommation intérieure, ce qui est là aussi un non-sens économique. Elle s'expose à une contagion à la hausse sur le marché du gaz, non seulement pour les achats à venir (Nigeria, Cameroun, Congo et peut-être Angola), mais même sur les approvisionnements passés dont les contrats peuvent être renégociés. Enfin, elle accepte que d'autres producteurs du tiers-monde lui réclament un traitement similaire. Déjà le Maroc estime que son phosphate devrait bénéficier des mêmes prix « politiques » que le gaz algérien.

Ce pari — qui a plus de chance d'être perdu que gagné — le président de la République l'a fait seul, contre l'avis de toute son administration, comme une première pierre à un nouvel ordre économique international.

A l'Algérie de relever le défi. Non pas tant par les contrats qui seront offerts aux industries françaises, que par une compréhension du geste du président Mitterrand. Les propos réitérés de la Sonatrach selon lesquels le prix payé par la France est au niveau du cours mondial, l'utilisation de cet accord dans la mise en cause des anciens dirigeants du secteur énergétique algérien amènent à s'interroger.

L'élaboration de nouvelles relations entre Nord et Sud ne dépend pas seulement de la volonté des plus riches.

BRUNO DETHOMAS.

Le nécessaire regroupement de la chimie française

L'extension du secteur public et l'élaboration de la politique industrielle de la nouvelle majorité mettent les problèmes de la chimie française à l'ordre du jour, et cela avec d'autant plus d'acuité que les résultats financiers de ce secteur se sont très sérieusement dégradés, montrant ainsi une grande vulnérabilité à la crise économique mondiale. L'enjeu est important; la chimie est un des grands secteurs industriels français. Pour que des solutions valables puissent être trouvées aux graves difficultés actuelles, il est essentiel que soient prises en compte les caractéristiques spécifiques de l'industrie chimique et que soient tirées les leçons des expériences passées tant en France qu'à l'étranger.

L'auteur de l'article qu'on lira ci-dessous, ancien directeur de la branche chimie de Pechiney-Ugine-Kuhlmann, plaide en faveur d'une restructuration aboutissant à la création d'un grand groupe chimique français.

par AMAURY HALNA DU FRETAY (*)

LA chimie est un des secteurs industriels — et ils ne sont pas si nombreux — où l'Europe a le leadership, cela aussi bien sur le volume de la production, la position exportatrice, la qualité des technologies, que par la solidité des entreprises. C'est ainsi que parmi les cinq plus grands chimistes mondiaux figurent quatre entreprises européennes : Hoechst, Bayer, BASF en Allemagne fédérale et ICI en Grande-Bretagne. Par ailleurs, les grandes sociétés chimiques européennes ont développé de façon remarquable leurs implantations industrielles dans le monde entier, et notamment sur le continent nord-américain.

Sauf dans certains domaines, comme les fibres synthétiques où les technologies ont été disséminées et où les marchés intérieurs se sont effondrés, l'Europe ne se trouve pas, en matière de chimie, en face d'une menace de concurrence sauvage, voire de déclin comme dans d'autres secteurs industriels.

La chimie européenne a, dans son ensemble, remarquablement résisté aux crises que nous connaissons depuis 1973 (bilans toujours très sains, programmes d'investissements restés substantiels, etc.).

On retrouve, dans la chimie française, une partie des atouts de la chimie européenne : volume de la production (la France est le cinquième producteur mondial), position à l'exportation (la France est le quatrième exportateur mondial), qualité des technologies. Malheureusement, nous nous distinguons de la plupart des autres pays européens par une rentabilité très inférieure. Avant 1973, les résultats des chimistes français étaient en général positifs mais sensiblement inférieurs à la moyenne européenne, et notamment à celle des grandes entreprises citées plus haut. Depuis 1973, les exercices ont été souvent déficitaires, et notamment à partir du troisième choc conjoncturel des années 1980 et 1981.

Dans un pays où il est de toute manière difficile de disposer de fonds propres suffisants, une telle évolution des résultats a bien entendu conduit à une dégradation très forte des bilans (endettement excessif), d'où un niveau de charges financières absolument insupportable.

(Lire la suite page 23.)

(*) Ancien directeur de la branche chimie de Pechiney-Ugine-Kuhlman.



LA RÉDUCTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL

• SUÈDE : vers la journée de six heures ?

LES formations politiques, qu'elles soient « bourgeoises » ou social-démocrates, et les partenaires sociaux suédois considèrent que pour sortir de la crise actuelle il va falloir augmenter les investissements industriels, la production et la productivité dans les années à venir, de façon à développer les exportations. Pour la gauche, la réduction du temps de travail (actuellement de quarante heures par semaine en moyenne) sans diminution de salaire est un objectif à long terme.

La discussion a surtout porté ces dernières années sur le passage à la journée de six heures, de préférence à la semaine de quatre jours. Mais les syndicats nordiques ne pensent pas que cette réforme permettrait de créer des emplois nouveaux, sauf dans certaines branches. Son principal avantage serait d'améliorer la qualité de vie des salariés, qui auraient ainsi plus de temps disponible pour s'occuper de leurs enfants et participer à la vie associative. Toutefois, avant de franchir ce pas, il convient, indique-t-on, de « planifier les loisirs ». Il faut éviter que ce temps libre supplémentaire soit utilisé pour faire des « extras » et « arrondir les fins de mois ».

Les questions relatives aux horaires de travail ont été débattues à l'automne 1981 lors des congrès du parti social-démocrate et de la Confédération générale du travail de Suède (L.O.). Les dirigeants des deux organisations sont très prudents, car il est extrêmement difficile d'évaluer le coût exact d'une réduction du temps de travail et ses effets sur la productivité. On estime généralement qu'une diminution de 1 % du temps de travail se traduit par une baisse de 0,7-0,8 % de la production.

Les capacités de production sous-utilisées

M. Jan Edgren, l'un des experts du patronat (S.A.F.) partage à peu près cet avis. « *Nous avons observé*, dit-il, *que les machines, d'une manière générale, ne fonctionnent que pendant soixante pour cent seulement du temps effectif. Si la journée de travail est ramenée à sept heures, par exemple, le temps d'utilisation des machines baisse en proportion parce que les pauses prévues, entre autres pour le déjeuner, sont les mêmes et parce que les interruptions de production, dues à des causes diverses, ne sont pas éliminées. La tendance est claire. Prétendre autre chose, c'est vivre dans le rêve.* »

Les patrons citent volontiers l'exemple de la cinquième semaine de congés payés, introduite en Suède en 1978 : « *Cette cinquième semaine a entraîné une diminution de deux pour cent de la durée annuelle du travail qui s'est traduite par une baisse correspondante de l'utilisation des capacités de l'industrie, qui n'a pu être rattrapée.* » Pour compenser cette perte, les employeurs auraient souhaité développer le travail en continu, mais ils se sont heurtés à de sérieuses difficultés, principalement parce qu'il est difficile aujourd'hui en Suède de recruter du personnel pour le travail en trois équipes. Le problème se pose surtout dans les grandes villes. Dans les agglomérations de petite et moyenne importance, où une seule industrie fait souvent vivre l'ensemble de la collectivité, la situation est différente, car les travailleurs n'ont guère d'alternative, et les syndicats ne s'y opposent pas. Toutefois, le patronat n'a pas vraiment insisté pour obtenir une compensation pour ces pertes de production, en raison sans doute de la mauvaise conjoncture économique.

Selon l'enquête périodique réalisée par l'Institut de la conjoncture à Stockholm auprès de deux mille industriels, vingt-trois pour cent seulement des entreprises tournaient au maximum de leur capacité en décembre 1981. C'est le chiffre le plus bas depuis le premier trimestre 1978. Le taux d'utilisation des machines était particulièrement faible dans la sidérurgie et très moyen dans l'industrie mécanique et le secteur des bois sciés.

Le patronat souligne également que la durée du travail est déjà courte en Suède — bien qu'officiellement elle soit de quarante heures par semaine — en raison d'une série de lois sociales adoptées au début des années 70. Le congé parental, le congé pour études, la possibilité pour l'employé de rester environ soixante jours par an à la maison pour prendre soin d'un enfant malade, posent apparemment des problèmes à l'industrie. Sans compter le droit de s'absenter, pour cause de maladie, cinq jours de suite sans être tenu de présenter un certificat médical au retour à l'entreprise, qui donne lieu à des abus. Dans certaines industries, trois employés sur dix ne pointent pas le matin.

Constatant que les Suédois sont de moins en moins intéressés par le travail en usine, du moins pendant quarante heures par semaine, certains patrons, comme le P.-D.G. d'Atlas-Copco, M. Wachtmeister, ont lancé l'idée d'une individualisation du temps de travail. Un employé pourrait ainsi conclure avec son employeur un contrat de travail de vingt-cinq, trente ou quarante heures par semaine, avec un salaire correspondant. Ces aménagements permettraient peut-être de réduire l'absentéisme, d'améliorer la satisfaction du travail et de faciliter la planification des entreprises. Mais c'est une formule qui ne favorise pas forcément la création d'emplois nouveaux, à temps partiel. Elle pourrait aussi, en effet, accélérer le processus d'automatisation de la production.

ALAIN DEBOVE.

• R.F.A. : un objectif syndical pour 1983

LA France vient de prendre une longueur d'avance sur l'Allemagne fédérale, où la réduction de la durée du travail ne sera à l'ordre du jour que l'an prochain. Les syndicats se sont engagés, dans les conventions collectives, à ne pas formuler de revendications sur ce thème avant la fin de 1982. Mais d'ores et déjà, les partenaires sociaux fourbissent leurs armes pour ce qui sera sans aucun doute leur cheval de bataille de l'année 1983. Ils publient leurs enquêtes, actualisent leurs chiffres et font tourner leurs modèles économétriques. Déjà, on murmure que les syndicats ne vont pas pousser à la grève cette année pour pouvoir attaquer l'année 1983 les caisses pleines. C'est que leurs trésoriers se souviennent encore de la longue grève de quarante jours dans la sidérurgie en 1978, où les ouvriers des hauts fourneaux réclamaient la semaine de trente-cinq heures et n'avaient arraché qu'une modeste diminution de leurs horaires.

Ce conflit très dur reste dans les mémoires comme la dernière grève à avoir ébranlé la légendaire paix sociale d'outre-Rhin, et l'année prochaine pourrait tout aussi bien mettre ce « modèle » à dure épreuve. Car, comme en 1978, l'objectif de la très puissante confédération des syndicats allemands (D.G.B.) reste la semaine de trente-cinq heures, autrement dit un abaissement de cinq heures de la durée hebdomadaire du travail dans la quasi-totalité des entreprises. Cependant, la D.G.B. s'assoira cette fois à la table des négociations avec une attitude radicalement différente. « *Nous sommes prêts à discuter une répercussion de l'abaissement de la durée du travail sur les salaires* », révèle M. Heinz Markmann, le directeur du W.S.I., l'Institut économique du D.G.B., chargé d'argumenter le combat avec les syndicats.

Un net virage

Un net virage par rapport au crédo précédent des syndicats qui exigeaient le maintien intégral du salaire pour ceux qui devaient moins travailler. Cet assouplissement vise à faire réaliser plus rapidement une réforme qui, selon les syndicats, permettrait d'enrayer la forte aggravation du chômage, qui frappe maintenant 1,95 million de travailleurs. La D.G.B. s'appuie pour cela sur une étude effectuée par l'office fédéral du travail. Elle démontre que le volume de travail (nombre de travailleurs multiplié par la durée annuelle du travail) perdu en cas de réduction des horaires ne pourrait être retrouvé à 50 % que par des embauches nouvelles, la moitié restante étant compensée par une augmentation de la productivité dans les entreprises. En outre, la D.G.B. rappelle l'expérience des années 60, où la diminution du volume de travail avait été rattrapée par des créations d'emplois.

Telle n'est pas, bien sûr, la thèse du patronat. « *La situation est aujourd'hui totalement différente* », dit-on au C.N.P.F allemand (B.D.A.). « *Nous sommes aujourd'hui en basse conjoncture et la concurrence internationale nous interdira de relever nos prix pour répercuter l'augmentation des coûts salariaux.* » Les industriels puisent des arguments dans l'enquête qu'a effectuée l'institut économique IFO auprès de plusieurs centaines de chefs d'entreprise. Leur verdict est sans pitié. Une baisse de la durée du travail, qu'elle soit hebdomadaire ou annuelle, n'enrayerait pas le chômage, ni à court terme ni à moyen terme. Car, dans la première année, les entreprises recourraient massivement (54 % d'entre elles) aux heures supplémentaires et 45 % d'entre elles augmenteraient les cadences ou organiseraient différemment le travail pour en obtenir une meilleure efficacité, alors que 18 % seulement feraient appel à de nouveaux salariés.

A trois ou cinq ans, le recours aux heures supplémentaires s'atténuerait nettement (17 % des firmes seulement) et 31 % des entreprises embaucheraient. L'accent serait mis sur la rationalisation de la production, 56 % des entrepreneurs investiraient pour moderniser leurs usines.

Une organisation plus efficace du travail sans embauches nouvelles sera surtout réalisée dans les secteurs commerciaux ou d'étude des entreprises, annoncent 76 % des patrons. En revanche, elle sera bien plus difficile à mettre en œuvre dans le domaine de la production, où il faudra faire appel à de la main-d'œuvre. Or, l'IFO estime que cette différence empêchera un allégement du chômage en R.F.A. Car l'Allemagne fédérale n'a déjà pas assez d'ouvriers qualifiés, alors qu'au contraire la file d'attente des commerciaux, des employés et des secrétaires au chômage s'allonge.

Farouchement opposé à la réduction de la durée du travail, le patronat d'Outre-Rhin est au contraire plus conciliant en faveur d'un abaissement de l'âge de la retraite ; 65 % des industriels embaucheraient pour remplacer le départ des sexagénaires dans le cas où cette nouvelle retraite ne serait pas financée par une cotisation patronale.

Les syndicats proposent maintenant une nouvelle formule qui va être au centre des négociations de l'année prochaine : la possibilité pour les salariés de prendre leur retraite à soixante ans en percevant 50 % de leur salaire, qui serait versé par l'Office fédéral du travail, celui qui verse déjà les allocations chômage, et 25 % par l'entreprise. Une formule qui « *coûterait bien moins cher aux entreprises que la réduction de la durée du travail* », remarque M. Markmann.

EMMANUEL FESSY.

La France n'est pas seule

(Suite de la page 21.)

A ce constat provisoire, il faut ajouter la timidité de l'ordonnance sur les horaires souples à l'année, dans la mesure où elle n'offre aux salariés guère de possibilités de créditer plusieurs heures de travail — accumulées durant plusieurs mois — pour s'accorder des « ponts » ou congés prolongés par la suite. Silence aussi de l'ordonnance sur les horaires souples durant la vie active : l'idée cégétiste de la retraite suspensive permettant, à l'âge adulte, de se retirer un an ou deux, quitte à retarder le départ en retraite définitif. Mauvaise application ou rigidité de l'ordonnance sont autant d'obstacles à une réelle modulation du temps de travail.

Quant au coût financier des accords signés ou en discussion, il risque de peser lourd en freinant et la croissance et la lutte contre le chômage si les salariés et les syndicats maintiennent leurs revendications sur le maintien intégral du pouvoir d'achat.

Les réticences du patronat à accorder des contreparties qualitatives aux salariés et l'entêtement de la C.G.T. s'additionnent dangereusement. Ces blocages, confortés par des déclarations selon lesquelles la France socialiste innove sans se soucier des réalités, devraient pouvoir cependant sauter si les partenaires sociaux prenaient davantage conscience des exemples étrangers et si le patronat essayait d'associer les salariés à l'accroissement de la productivité. Contrairement à cette idée très cocardière selon laquelle la France est en tête du « progrès social », notre pays connaît des durées hebdomadaires de travail assez élevées par rapport à d'autres nations et des réductions d'horaires moins significatives que celles observées récemment dans divers pays industriels.

Selon une récente enquête du B.I.T., la durée hebdomadaire de travail des ouvriers, qui était de 40,6 dixièmes heures en France en 1980, n'atteignait que 39,7 aux U.S.A. ; 39,1 en Australie ; 33,7 en Autriche ; 33,4 en Belgique ; 32,9 au Danemark, et, même, 31 heures pour les hommes en Norvège. De 1974 à 1980, les diminutions les plus fortes ont été observées en Norvège et en Israël (4 heures de moins). De récents accords importants ont été signés à l'étranger. Citant un bilan du syndicat britannique TUC, « Intersocial » (janvier 1982) indique que près de 5,5 millions de travailleurs manuels ont obtenu, depuis deux ans, la semaine de moins de 40 heures ; des accords intéressant 500 000 ouvriers ont réduit la semaine à 38 ou 37,30 heures. Fait significatif, rapporte « Intersocial », l'entreprise Reckitt et Cocdam avait proposé diverses dates de réduction de 39 à 38 heures avec des hausses de salaires de 11 % ou 9 %, ou encore le maintien à 39 heures avec une hausse plus importante (13 %) ; le syndicat a choisi une date intermédiaire avec une hausse de 12 %. Autre exemple de souplesse chez Lucas, la semaine de 39 heures donne lieu, en fait, à une quinzaine de neuf fois 8,40 heures pour dégager un vendred. complètement libre toutes les deux semaines.

Le contenu des tâches

En Australie, un accord dans la métallurgie ramène la semaine de travail de 40 heures à 38 heures, avec une compensation des salaires, au 15 mars 1982, mais prévoit que les syndicats s'engagent à ne pas formuler de revendications sur les conditions d'emploi pendant un an.

Ces exemples sont-ils suffisants pour se rassurer sur le degré de compétitivité des firmes françaises ?

En fait, le problème fondamental pour les employeurs est de pouvoir pratiquer un horaire annuel suffisant par rapport à ceux pratiqués à l'étranger. Or, là encore, la France ne figure pas dans le peloton de tête des nations industrielles comme le montre le tableau ci-dessous.

Certes, la compétition internationale s'est largement ouverte et les entreprises françaises doivent aussi affronter des sociétés coréennes, indiennes, où la semaine de travail atteint les 48 heures et, parfois, 50 à 52 heures, voire davantage à Hongkong. Mais la réduction des horaires en France, comme ailleurs en Europe, demeure possible si des accords prévoient à la fois une modération des salaires, des améliorations de productivité et une utilisation plus longue des machines qu'il faut désormais faire suer à la place des hommes.

Pour éviter que la semaine réduite ne débouche sur le travail au noir, il faudrait aussi que le contenu des tâches soit amélioré pour rendre la vie en usine moins monotone et que le temps du loisir et du sport soit rendu attractif par des installations de détente en nombre suffisant. Le maintien des blocages, la décision du gouvernement de renoncer à la solidarité et au partage des revenus pour la réduction de 40 à 39 heures de la semaine de travail et l'absence d'une programmation sociale et économique risquent de coûter cher, comme cela fut le cas après les textes de 1936 sur les 40 heures. Comme l'a indiqué M. Alfred Sauvy, deux ans après cette réduction d'horaires, le chômage n'avait pas baissé, mais augmenté.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Durée hebdomadaire du travail des ouvriers dans les industries manufacturières

	1955	1970	1975	1979	1980
Algérie		42,4	41,6		
Belgique		39,9	34,8	35,4	
Canada		39,7	38,6	38,8	38,3
Corée (1)		52,3	50,5	52	
Danemark (2)		36,2	33,1	33,1	
Etats-Unis	40,7	39,8	39,5	40,2	39,4
Espagne		44,1	42,7	42,1	
France	44,7	44,8	41,7	40,8	40,7
Grèce		44,6	42,7	41,2	42
Japon (1)	48,4	43,3	38,8	40,6	42,6
R.F.A.	48,8	43,8	40,4	41,8	41,8
Royaume-Uni (hommes)	48	44,9	42,7	43,2	
Singapour		48,7	48,4	48,5	
Suisse	47,7	44,7	44,5	44,2	43,9
U.R.S.S.	44,9	40,6	40,7	40,6	

(1) Y compris les employés.
(2) Y compris les industries extractives.

Durée annuelle du travail

	1975	1978
Belgique	1758	1527
Danemark	—	1694
France	1975	1783
Italie	1669	1643
R.F.A.	1778	1716
Royaume Uni	1911	1969

Source. — C.E.E.

Le « chômage des machines »

(Suite de la page 21.)

C'est tardivement que le patronat a fait apparaître, avec force et clarté en tout cas, la thèse d'une utilisation plus ample, voire différente, des machines. Les statistiques manquent pour tenter de bien appréhender ce que celle-ci représente dans le processus de la production et surtout pour en suivre l'évolution.

En 1980, le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) a diffusé un document émanant de l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.), dans lequel est étudiée de plus près la durée de fonctionnement des installations dans la construction automobile de différents pays du monde. Ni la période au cours de laquelle ont été réunies ces informations ni leur origine ne sont mentionnées. Il s'agit, il est vrai, d'un dossier particulièrement difficile. Une certaine prudence s'impose donc.

Dans l'industrie automobile en France, remarque l'U.I.M.M., le régime habituel de fonctionnement des machines est de deux équipes de 8 heures par jour. Soit environ 40 heures par semaine et par équipe, avec 4 semaines de fermeture (congés annuels) plus 10 jours non travaillés (Jours fériés et « ponts »). Au total, 3 700 à 4 000 heures par an.

Aux Etats-Unis, la durée d'utilisation des installations atteint 6 150 heures par an. Au Japon, elle est de 4 000 à 4 600 heures.

A ces différences considérables dans la durée d'utilisation des installations s'ajoute, continue l'U.I.M.M., la souplesse d'utilisation des moyens de production tant aux Etats-Unis qu'au Japon. Les horaires de travail, dans l'industrie automobile americaine, sont en effet adaptés à la demande du marché. Ainsi, en période de forte activité, le travail peut être pratiqué six, voir sept jours, par semaine, sans limite maximale d'horaire hebdomadaire ; de surcroît, pour le samedi et le dimanche, il est fait appel éventuellement à des volontaires pour faire des heures supplémentaires.

Les Japonais, pour leur part, recourent volontiers à ces heures supplémentaires (10 à 15 % de l'horaire affiché, contre 1 % en France), et la durée annuelle d'utilisation des installations s'élève à 250 jours par an, contre 230 jours en France.

D'autre part, toujours selon le C.N.P.F., qui a précisé ces autres renseignements auprès de l'Union des industries textiles, chez les cotonniers, les machines tournent 8 000 heures par an en Corée du Sud, 7 000 heures aux Etats-Unis et 5 400 heures en France.

En fait, c'est par l'évaluation du travail posté que l'on peut essayer de mieux suivre l'évolution d'une plus complète utilisation des outils de production. L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) vient de publier un ouvrage, *la Crise du système productif* (1), dans lequel est étudié notamment le développement du travail en équipe.

De 1957 à 1977, le pourcentage d'ouvriers travaillant « en poste » dans les industries de transformation (non compris le bâtiment) a plus que doublé, passant de 14 % à 30 % (2). En 1963, ce pourcentage était déjà de 25 % !

Entre 1957 et cette dernière date, le travail en équipe s'est répandu très rapidement dans la production des métaux (sidérurgie) : 64 % des ouvriers y travaillent en poste en 1963 (dont 40 % en trois équipes et plus), au lieu de 28 % six ans auparavant.

Selon le rapport de l'INSEE, « *le développement est aussi rapide dans des branches telles que la chimie (de 15 % à 35 %), le verre (de 15 % à 25 %), l'industrie polygraphique (de 8 % à 25 %), le textile (de 34 % à 45 %), la construction de machines (de 8 % à 20 %),* [...]

La recherche du « temps de vivre »

» *De 1974 à 1977, le travail en équipe se stabilise ou régresse même légèrement*, remarquent encore les auteurs de l'étude de l'INSEE *en liaison certainement avec la sous-utilisation des capacités de production : en particulier le travail en trois et quatre équipes régresse dans certaines branches (textile, extraction, par exemple) au profit du travail en deux équipes.* »

Remarque incise, pour les spécialistes de l'Institut de la statistique, « *il semble que jusqu'à présent le développement du travail posté se traduise plus par une augmentation des salaires (les ouvriers postés sont toujours mieux payés que les non-postés) que par une réduction de la durée du travail.* »

La compétitivité des productions passe nécessairement par une meilleure utilisation des machines, ce qui ne signifie plus uniquement qu'il faille les faire tourner pendant de plus longues heures. C'est une distribution différente des horaires tout au long de l'année que l'on cherche aussi à présent. Une sorte de travail « en accordéon ».

Compte tenu du coût financier des stocks de produits ou de marchandises, les entreprises ont tendance, plus à l'étranger qu'en France, à faire fabriquer au plus juste, presque à la demande. Dans cette perspective, les samedis, dimanches, ou jours fériés comptent moins.

C'est un rythme de travail « désacralisé » (le travail du dimanche était naguère un péché) vers lequel on se dirige — plus inhumain en tout cas.

Dans quelle mesure sera-ce compatible avec la recherche du « temps de vivre ? »

Jusqu'à quel point sera-ce compatible avec l'exigence de meilleures conditions de santé ? On sait depuis longtemps que, dans le travail en équipe, c'est le poste de nuit qui fait le plus problème chez les experts médecins, psychologues, sociologues.

ALPHONSE THÉLIER.

(1) La Crise du système productif, ouvrage collectif, 363 pages, INSEE, 60 F.

(2) En 1977 les industries concernées employaient au total 4,950 millions de salariés.

هكذا من الأصل

Le nécessaire regroupement de la chimie française

(Suite de la page 21.)

Cette situation des bilans n'a pas permis d'investir suffisamment sinon à l'intérieur de l'Hexagone qui a été traité en priorité, du moins à l'étranger, où, malgré de brillantes réussites (par exemple Rhône-Poulenc au Brésil, mais il y en aurait beaucoup d'autres à citer), l'implantation industrielle de la chimie française est très inférieure à celle de ses concurrents européens, notamment sur le continent nord-américain.

La raison de la rentabilité anormalement faible de la chimie française est simple. Nous avons trop d'entreprises qui sont de taille insuffisante. Or la chimie fait partie de ces industries où il n'est pas possible d'espérer être prospère sans être d'une dimension analogue sinon supérieure à celle de ses principaux concurrents mondiaux, car le facteur taille est absolument essentiel pour accéder aux prix de revient les meilleurs.

Nos confrères européens n'en ont pas pour autant sombré dans le gigantisme : avec des chiffres d'affaires de 14 à 15 milliards de dollars en 1980, les entreprises allemandes ou anglaises citées plus haut se situent au niveau par exemple de la régie Renault que personne en France ne qualifie de « diplodocus » ou de colosse aux pieds d'argile.

En France, au contraire, ce phénomène de concentration a été peu marqué. Certes des fusions ont eu lieu, mais il y a eu également des scissions et de nouvelles entreprises se sont développées. Au total, il y a aujourd'hui à peu près autant de grandes entreprises chimiques à capitaux français qu'à la fin de la dernière guerre (une demi-douzaine environ), et leur taille reste très inférieure à celle des grands chimistes mondiaux. Le chiffre d'affaires de Rhône-Poulenc, le numéro un français, atteint moins de la moitié de celui de Hoechst, ce qui le situe au mieux, aux environs du quinzième rang mondial. Quant aux autres français, Ato-Chloe, C.D.F. Chimie, branche chimie de PUK, E.M.C., avec des chiffres d'affaires de cinq à six fois inférieurs à celui de Hoechst, on les retrouve à partir du cinquantième rang.

Certes un progrès important a été accompli ces deux dernières décennies en matière de compétitivité par les sociétés chimiques françaises, dans la mesure où elles se sont spécialisées par des opérations dites de rectifications de frontières.

Mais cela ne suffit pas. Quand on se place sur un plan de compétitivité industrielle où tout compte non seulement les coûts de transformation usine mais les prix d'achat des matières premières, les coûts des réseaux commerciaux, des services administratifs, de la recherche, l'optimisation de la valorisation des sous-produits (et ils sont très nombreux dans l'industrie chimique), on constate que des entreprises de grande taille, comme les chimistes allemands ou anglais, qui peuvent s'intéresser de ce fait à pratiquement tous les domaines de la chimie, possèdent un avantage considérable sur des entreprises plus petites.

Ces entreprises nécessitent en contrepartie une organisation beaucoup plus lourde, et donc plus coûteuse, que celle d'une entreprise de petite taille, par exemple d'un millier de personnes. Mais cet impératif d'organisation plus complexe existe déjà pour des ensembles de la taille des sociétés chimiques françaises qui subissent donc les inconvénients de lourdeur de gestion des très grandes entreprises sans en avoir les avantages d'échelle et de synergie.

Il convient enfin de souligner que jamais la nécessité d'une taille importante dans l'industrie chimique n'aura été plus grande qu'aujourd'hui. Deux raisons entre autres à cela : d'abord la synergie matières premières qui prend un poids croissant avec les hausses des cours de celles-ci ; ensuite la synergie technologique avec le développement des biotechniques qui va accroître les liens, par exemple, entre la pharmacie et le reste de la chimie. Un des dirigeants du groupe américain Dow Chemical déclarait d'ailleurs, il y a quelques mois, qu'il ne resterait plus à l'horizon 2000 qu'une vingtaine de grandes sociétés chimiques dans le monde. On peut ajouter sans risque de se tromper que ce sont ces vingt grandes entreprises qui réussiront le mieux dans la chimie fine et les biotechniques.

Il existe bien sûr quelques rares domaines suffisamment indépendants du reste de la chimie pour pouvoir connaître un développement industriel prospère tout en restant autonomes. Citons, par exemple, les gaz comprimés. Mais de tels cas, où l'industrie française a souvent très brillamment réussi, ne sont pas généralisables.

Il semble que notre pays se soit résigné à avoir de grandes entreprises quand la justification en était évidente, c'est-à-dire notamment pour les industries mono-produit. C'est ainsi que la taille d'E.D.F., celle de la S.N.C.F. sont admises et que personne ne songe à éclater en plusieurs morceaux Renault ou Peugeot.

Avec ses multiples productions, l'industrie chimique se prête sur le papier — voire même sur le terrain, pour peu que l'on se limite à la seule optimisation des coûts de transformation usine — à des découpages en un certain nombre de domaines, découpages en général effectués suivant une logique de filiations chimiques telle qu'on l'apprend sur les bancs de l'école ou de l'université, d'où le nom de « filières » qu'on leur donne actuellement. Mais on néglige ainsi le fait essentiel qu'il existe entre ces filières des communautés de matières premières, de technologies, de marchés, des complémentarités de sous-productions et donc des synergies très importantes que les découpages en filières ne permettent pas de valoriser de façon optimale.

Les raisons du retard

En réalité, ces réticences vis-à-vis de la taille cachent un phénomène de rejet des opérations de fusion pourtant indispensables à un processus de concentration, et cela de la part non seulement de l'encadrement, mais de l'ensemble du personnel.

Celui-ci attribue en effet aux fusions la responsabilité de suppressions d'emploi, alors que celles-là sont dues au manque de compétitivité de certaines productions ou au poids trop lourd de certains services administratifs, commerciaux ou de recherche. C'est en fait accuser la médecine d'être la cause de la maladie, et refuser de voir que seuls les soins, si énergiques soient-ils, éviteront une issue fatale.

Certes, les fusions doivent normalement s'accompagner d'un regain de dynamisme de gestion, qui conduit à s'attaquer plus activement à l'assainissement de certains secteurs ou au réaménagement d'organisations alourdies. Mais le personnel doit réaliser que c'est la seule façon de sauvegarder son avenir.

Quant à l'encadrement, notamment supérieur, il craint à l'occasion de ces fusions un abaissement du niveau de ses responsabilités. Or il vaut mieux — à tout prendre — être le numéro deux d'un service important et efficace au sein d'une entreprise puissante et prospère que le numéro un d'un service plus petit dans une entreprise en situation financière difficile et aux perspectives d'avenir incertaines du fait de sa trop petite taille.

Cela suppose, bien entendu, qu'à l'occasion des opérations de fusion les dirigeants fassent preuve dans le choix des hommes d'une particulière objectivité et d'une totale neutralité en ce qui concerne les sociétés d'origine. Seuls les critères de compétence doivent être pris en compte. Si les nominations apparaissent comme la colonisation d'une équipe par une autre, on peut être assuré que la fusion sera un échec industriel et humain.

Les responsables de la chimie française se trouveront placés devant un choix stratégique lourd de conséquences.

— *Première possibilité* : constituer un ensemble homogène et puissant, d'une taille voisine de celle des Hoechst, Bayer, BASF et Ici, etc., c'est-à-dire se situant dans le peloton des plus grands chimistes mondiaux. Ceci n'est possible que si l'on regroupe toutes les principales sociétés françaises en une entreprise unique.

Bien sûr, sa seule taille ne suffira pas à rendre un tel ensemble prospère et fiable. Il devra aussi faire preuve d'une grande rigueur de gestion et intensifier ses efforts dans tous les domaines, notamment le commercial et l'implantation industrielle à l'étranger. En effet, les grands chimistes étrangers, vis-à-vis desquels il s'agit d'être compétitif, ne sont pas seulement remarquables par la taille, mais également par la rigueur de gestion et le dynamisme, notamment commercial (seul véritable moyen de préparer la voie à des investissements de développement créateurs d'emplois).

En contrepartie des changements que lui imposera au départ une telle concentration, le personnel des sociétés chimiques françaises acquerra ce auquel il aspire en fait le plus aujourd'hui : à savoir, d'une part, cette sécurité effective de l'emploi que seul peut donner le fait d'appartenir à un ensemble compétitif, et, d'autre part, la fin de ce processus de restructuration permanente qui est le lot des entreprises n'ayant pas trouvé leur véritable équilibre.

— *Deuxième possibilité* : effectuer les restructurations de la chimie française sur deux, trois ou quatre pôles, c'est-à-dire avoir plusieurs entreprises de taille inférieure à la moitié de celle des grands chimistes mondiaux et se situant au mieux entre le quinzième et le vingtième rang mondial, et cela d'ailleurs pour peu de temps, car le phénomène de concentration va se poursuivre dans la chimie mondiale. Il ne faudra sans doute pas beaucoup d'années pour qu'on réalise à l'épreuve des faits que ces entreprises sont trop petites pour être viables et qu'il faut les fusionner, mais dans l'intervalle on aura accumulé de nouveaux handicaps et retards, et il n'est pas sûr qu'une telle concentration n'arrivera pas alors trop tard.

Il faut donc souhaiter que les responsables de la chimie française — après une analyse approfondie du contexte international s'orientent finalement vers la constitution d'un ensemble unique. Il n'y a plus, en effet, de temps à perdre si l'on veut qu'à l'horizon 2000 figure encore un groupe français parmi les vingt grands chimistes mondiaux.

AMAURY HALNA DU FRETAY.

ENTRE VENTS ET MARÉES

Le nouvel équilibre patronal

LE nouvel équilibre patronal est un équilibre instable. Il repose, si l'on peut dire, sur un sommet bicéphale. D'un côté, le nouveau président du C.N.P.F., M. Yvon Gattaz, se fait l'apôtre de l'œcuménisme économique, se présente comme l'homme du dialogue avec le pouvoir socialiste, et fait ses comptes au jour le jour. Son rival malchanceux, M. Yvon Chotard, qui n'en est pas moins premier vice-président du C.N.P.F., conserve la haute main sur les affaires sociales, confie à qui veut l'entendre ses nombreuses récriminations envers le gouvernement et les syndicats, se présente moins comme l'homme du dialogue que comme celui de la résistance, et met à profit sa profonde connaissance des milieux patronaux institutionnels, celle, précisément, qui manque encore à M. Gattaz. La « guerre des deux Yvon » n'a pas eu lieu, mais ils restent ensemble : face à face. Autour d'eux, le paysage patronal a changé, comme si M. François Ceyrac était déjà parti depuis des années : il y a quelques semaines.

La personnalité de son successeur, son point de vue différent et l'évolution des événements ont conduit ceux qui ont leur mot à dire dans les affaires patronales à se situer différemment les uns par rapport aux autres. Un tant soit peu condescendants vis-à-vis de lui, les représentants majeurs du grand patronat moderniste, en particulier, qui furent les « fers de lance » de l'économie française ces dernières années, ont quasiment disparu de la scène publique. La démission de M. Alain Chevalier de la présidence de la commission économique du C.N.P.F., bien que prévue depuis un certain temps, est symbolique. Les uns, comme M. Fauroux, de Saint-Gobain, ou M. Gandois, de Rhône-Poulenc, ont été nationalisés et sont tenus, pour au moins un certain temps, à la discrétion. Les autres, témoins d'une époque révolue, comme M. Ambroise Roux, de la C.G.E., ont été éliminés et laissent élégamment la place. Certains, comme MM. Laurent Bois-Vives, des skis Rossignol, ou Georges Chavannes, de Leroy-Sommer, sont aux prises dans leurs entreprises avec des problèmes tels qu'ils suffisent à les occuper. Parmi ceux qui ont flirté d'emblée avec le nouveau pouvoir, comme M. Antoine Riboud, les déceptions ont été assez fortes, au sortir de l'été, pour qu'ils se tiennent apparemment maintenant sur une prudente réserve. Il en est encore, comme M. Lecerf, des Ciments Lafarge, que leurs choix initiaux conduisaient plutôt à soutenir le pouvoir giscardien, mais sans les inciter à entrer par la suite dans une opposition ouverte. La plupart ont des affaires importantes à l'étranger et gèrent au mieux les intérêts immédiats de leurs entreprises.

Pour l'instant, c'est l'unité patronale qui est à l'ordre du jour. Le jeu du Syndicat national de la petite et moyenne industrie s'est également modifié, ainsi que celui de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises. La personnalité P.M.E. du nouveau président du C.N.P.F. met en porte à faux la critique que ces organisations adressaient traditionnellement à l'institution de l'avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie de représenter avant tout le « grand patronat ». Les membres du gouvernement et de l'administration, qui ont d'abord cherché à flatter les dirigeants du S.N.P.M.I. et de la C.G.P.M.E. en les traitant au-delà de leur représentativité effective, dans le but évident de diviser pour mieux régner, ont vite perçu les limites de cette politique qui ignorait les structures réelles des institutions patronales, assises sur les unions patronales régionales et sur les fédérations professionnelles.

Les faits et les intentions

L'attitude de M. Gattaz diffère de celle de son prédécesseur, M. Ceyrac, dans la prise en compte du facteur temps. Le monde patronal distingue dans l'action gouvernementale trois catégories de problèmes : la gestion quotidienne, les réformes de structures et la volonté de changer ou non la société. Le nouveau président du C.N.P.F. s'en tient pour l'instant à l'analyse au jour le jour. Il juge les faits et non les intentions, contrairement à M. Ceyrac, qui entendait que l'arbre ne lui cache pas la forêt et estimait que la bonne qualité de la gestion quotidienne peut être d'autant plus dangereuse qu'elle masque les transformations profondes dont les conséquences n'apparaîtront qu'ultérieurement.

Le nouveau point de vue officiel du C.N.P.F. est donc que la gestion quotidienne, celle de M. Delors, n'appelle pas de critique fondamentale, le but ultime de l'action gouvernementale étant d'autre part laissé à la seule appréciation politique. En ce qui concerne les réformes de structures, en revanche, il s'agit d'apprécier la mesure dans laquelle elles conduisent les entreprises à jouer mieux ou plus mal leur rôle économique. A cet égard, il semble, du point de vue patronal, que les dégâts aient été jusqu'à présent plutôt limités. La procédure de nationalisation, entamée par une « première manche radicale » perdue par le ministre de l'économie, s'est poursuivie par une « seconde manche » plus « social-démocrate » dans laquelle il a été précisé que les firmes concernées devraient continuer de travailler dans un univers économique concurrentiel. Tout compte fait, il semble aux analystes patronaux que M. Delors, qui les rassure, a « repris du poids »...

Quant à la réduction du temps de travail, le C.N.P.F., sachant que le gouvernement aurait fort bien pu imposer la semaine de trente-cinq heures par ordonnance, quitte à étaler la diminution à raison d'une heure par an, ne peut que s'estimer satisfait du choix consistant à faire confiance au jeu contractuel. L'ordonnance sur les trente-neuf heures, si elle va au but, n'en laisse pas moins ouverte la question de la compensation salariale de la réduction du temps de travail, admet que le travail du week-end est possible ainsi que les équipes chevauchantes (ce qui est très important pour la grande distribution), permet la modulation du temps sur l'ensemble de l'année pour les industries saisonnières, etc.

Les vraies inquiétudes portent sur les perspectives, particulièrement sur la réforme à venir de la Sécurité sociale, l'augmentation des charges fiscales et le déséquilibre global de l'économie. Les dépenses de la Caisse nationale d'assurance-maladie ont encore augmenté de 17,7 % en 1981... « *L'UNEDIC est en plein déficit croissant, et l'Etat, trop confiant dans sa capacité de résorber le chômage, n'y apporte aucune limite* », constate un haut responsable patronal. « *Des crédits sont distribués à un nombre croissant d'entreprises pour éviter les disparitions d'emplois. La France pouvait à la rigueur pousser devant elle un déficit de 100 milliards de francs, mais elle ne le pourra pas s'il augmente au fur et à mesure..* » Les entreprises ont payé en 1981 plus de 600 milliards de francs d'impôts et de cotisations sociales : c'est le taux cumulé le plus élevé de tous les pays industrialisés. Alors que l'Allemagne fédérale tente une relance par l'investissement, la France joue la relance par la consommation : les résultats ne sauraient être les mêmes pour leur compétitivité à venir. En sept ans, de 1973 à 1980, le pouvoir d'achat des entreprises françaises avait déjà baissé de 3 %, alors que celui des ménages avait augmenté de plus de 20 %. Comment les firmes françaises pourraient-elles augmenter leurs investissements alors que leurs ressources diminuent, que leur endettement est élevé et que les perspectives nationales et internationales sont incertaines ? Les dirigeants patronaux ont la conviction que la dévaluation du franc a été pour beaucoup dans le changement d'attitude des pouvoirs publics à leur égard depuis la fin de novembre. Pour les uns comme pour les autres l'instabilité appelle... l'équilibre.

JACQUELINE GRAPIN.

LA REVUE DES REVUES FRANÇAISES

Le bilan présenté par des économistes

par DANIEL VITRY (*)

La *Revue d'économie politique* a publié comme chaque année son annuaire qui retrace en dix-neuf articles l'évolution de l'économie mondiale et française en 1980-1981 (1). Il s'agit là d'un bilan raisonné, composé de travaux remarquables qui sont regroupés en cinq thèmes : des hommes, des productions, des finances, des pays et des synthèses. Nous ne donnerons que quelques exemples de ces travaux, concernant la France, sans pouvoir nous étendre sur ceux analysant les économies étrangères : américaine, soviétique et polonaise.

Claude Fontaine fait le bilan de la situation sociale en France en 1980, en montrant qu'il y a eu un décalage entre l'évolution de la production et celle de l'emploi : le ralentissement très important de la croissance de la production ne s'est pas répercuté complètement sur l'emploi, les entreprises ne réduisant pas autant leurs effectifs que d'habitude en pareilles circonstances (2). De ce fait, les progrès de productivité ont été très faibles en 1980 : 1,5 % de mieux qu'en 1979 au lieu des 3 à 5 % des années précédentes. Les marges brutes des entreprises se sont trouvées également fort diminuées. Du côté du revenu disponible des ménages, on constate une stagnation en termes réels (inflation déduite) ; le revenu des entrepreneurs individuels a baissé en termes réels de 2,7 % ; quant aux dividendes, intérêts et fermages reçus par les ménages, ils ont baissé, toujours en termes réels, de 3,7 % en un an.

Jean Maisot a rédigé l'article sur l'évolution des industries françaises de biens d'équipement depuis la crise (3). Pendant ces six ou sept dernières années, l'investissement des grandes entreprises nationales a beaucoup augmenté, alors que celui des entreprises privées a stagné. Vu le type de programmes réalisés (TGV, métro, centrales nucléaires...), il en est résulté une forte stimulation des industries de la construction électrique et électronique, stimulation dont n'a pas bénéficié la construction mécanique. En outre, de façon générale les investissements des entreprises ont davantage eu pour objectifs la rationalisation de leur système productif que l'extension de leurs capacités de production, ce qui a été très favorable à la construction électronique, un peu moins à la construction électrique, et n'a pas créé de débouchés pour la mécanique. Du côté de nos échanges avec l'extérieur, l'auteur souligne que l'industrie française des biens d'équipement s'est adaptée à la transformation de la demande mondiale et a bien réussi à diversifier ses clients, limitant ainsi les risques. Nos importations causent quelques inquiétudes, puisque, de 1973 à 1980, la part du marché intérieur satisfaite par des importations est passée de 30 à 40 % pour la construction mécanique et de 27 à 34 % pour la construction électrique et électronique.

Danièle Blondel et Jeanne-Marie Parly ont rédigé l'article sur la politique monétaire en 1980, comme elles le font chaque année dans l'annuaire (4). Il y a deux aspects dans leur article : d'une part, une analyse de l'évolution de la politique monétaire ; d'autre part, une recherche sur les fondements théoriques implicites de cette politique. Les auteurs caractérisent la politique monétaire passée par sa grande efficacité technique et son caractère très élaboré, mais aussi par son échec et son ambiguïté théorique. L'efficacité technique, nos auteurs la voient dans les évolutions de la masse monétaire, des taux d'intérêt et du taux de change, qui ont été conformes aux objectifs fixés. Le haut degré d'élaboration se trouve dans le détail des instruments utilisés. L'échec de la politique monétaire, nos auteurs le voient dans la persistance de l'inflation et du chômage : on connaît, sur ce point, la réponse de M. Raymond Barre : les choses auraient été bien pires sans cette politique. Enfin, l'ambiguïté théorique des fondements provient de ce que certaines mesures se rattachent aux thèses mon-taristes, d'autres aux thèses monéaristes, d'autres sont fondamentalement opposées.

1977, année charnière

C'est également aux questions monétaires et financières que s'intéresse Jean-Louis Guglielmi, dans un article stimulant : « Mutations techniques, croissance économique et fluctuations conjoncturelles » (5).

La revue *Travail et emploi* a publié un article de J.-F. Colin, J.-C. Cros, E. Verdier et D. Welcomme : « Politiques d'emploi : la rupture de 1977 » (6). L'intérêt de l'article est de montrer très clairement que 1977 a été une année charnière en matière de politique en faveur de l'emploi. De 1974 à 1977, le gouvernement a estimé que l'économie allait assez vite revenir sur un sentier de croissance proche de celui que l'on avait connu avant 1974. La politique de l'emploi a visé de ce fait à amortir le choc conjoncturel, et a donc recherché à maintenir les salariés dans leur emploi ; ce fut une politique de défense de l'emploi, marquée par des mesures comme l'indemnisation du chômage partiel, à la charge de l'Etat, qui permettent d'éviter les licenciements. Les auteurs estiment que le système français était adapté pour lutter contre le chômage conjoncturel, mais devenait inadéquat dès que le chômage s'est généralisé.

C'est à partir de 1977-1978 qu'a été défini un nouvel impératif : le redéploiement industriel et l'amélioration de la compétitivité de nos entreprises. Les pouvoirs publics ont dû alors également gérer les réductions d'effectifs dans le secteur industriel. C'est aussi à cette époque qu'ont été développées les incitations au départ à la retraite. Les auteurs soulignent aussi que pendant le même temps on a semblé se désintéresser de la formation proposée aux demandeurs d'emploi : de 1976 à 1979, le nombre des demandeurs d'emploi formés augmente beaucoup moins vite que le nombre des demandeurs susceptibles d'être intéressés par une formation. L'année 1977 est marquée par la réforme des règles d'indemnisation ; pour nos auteurs la volonté de maîtriser la croissance des coûts était très claire, ce qui fut réussi en 1980 ;

Cependant en 1981 les dépenses se sont à nouveau envolées. Les auteurs estiment que le nouveau dispositif a le défaut de rester fondé sur les mêmes bases que l'ancien, et qu'il n'est donc pas plus que l'ancien apte à lutter contre un chômage d'un volume important et d'une durée moyenne plus longue. Si une nouvelle réforme est nécessaire, comment la financer ? Les auteurs sont conscients de la question mais ne font pas de propositions en la matière.

Baisse de la rentabilité de l'immobilier

Deux des auteurs précédents, J.-F. Colin et D. Welcomme, ont également publié un article sur l'employabilité des demandeurs d'emploi (7). Quelle est la chance pour un demandeur d'emploi de retrouver un emploi en un mois, trois mois ?... Telle est la question posée. Depuis 1975, l'amélioration du fonctionnement du marché du travail a fait que la probabilité de retrouver un emploi en un mois s'est stabilisée entre dix et dix-sept chances sur cent et entre trente et trente-cinq chances sur cent pour un délai de trois mois. Pour le reste les résultats portent peu à l'optimisme : le chômage de longue durée a beaucoup augmenté puisque de 1974 à 1980, les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an sont passés de soixante mille à trois cent trente mille. Le sexe et l'âge expliquent beaucoup les différences d'employabilité. Il est connu que les femmes sont en position plus favorable que les hommes quant à leur employabilité, et que, pour tous, l'employabilité décroît avec l'âge ; mais ce que l'on sait moins c'est que ce dernier phénomène se manifeste dès la classe d'âge de moins de vingt-neuf ans. D'autre part, dans la classe d'âge des moins de vingt-cinq ans les demandeurs de premier emploi sont en position beaucoup moins favorable que ceux qui ont déjà eu un premier emploi et sont au chômage ; en outre, le chômage de longue durée frappe beaucoup cette classe d'âge : en juin 1980, vingt-neuf mille jeunes cherchaient leur premier emploi depuis plus d'un an.

C'est à une analyse de l'évolution de la compétitivité française que nous invite un article de Ph. Sigogne paru dans *Economie et Statistique* : « Place et efficacité des branches : la France face à ses partenaires européens » (8). La comparaison porte sur la valeur ajoutée, la productivité du travail, les investissements et les prix relatifs. Nous ne retiendrons ici que quelques-uns des très nombreux résultats de cette étude. A propos de la valeur ajoutée, l'auteur classe les branches de l'activité française par rapport à celles de nos concurrents européens à trois dates : 1970, 1973 et 1980. En 1970 les positions des branches françaises étaient moins hétérogènes que celles des autres pays de la Communauté. Entre 1970 et 1978, la France, la République fédérale d'Allemagne et, quoique dans une moindre mesure, la Grande-Bretagne se sont rapprochées d'une structure communautaire moyenne. Mais dans ce rapprochement des valeurs il faut distinguer ce qui revient aux quantités, et ce qui revient aux prix. La France a été en tête de tous ses concurrents pour la croissance en volume sur la période 1970-1978, grâce en particulier aux biens d'équipement, aux biens de consommation, aux industries agro-alimentaires et aux services marchands. L'agriculture n'a pas suivi la progression générale après 1973. Les prix ont augmenté de leur côté un peu moins vite que la moyenne européenne.

En matière de productivité, la France se situait dans la moyenne communautaire en 1970. De 1970 à 1973, la France a amélioré ses positions dans toutes les branches sauf l'agriculture ; mais de 1973 à 1978, elle a connu un recul relatif, en conservant cependant une certaine amélioration par rapport à 1970.

R. Boyer et P. Petit ont publié un article stimulant dans la *Revue Economique* : « Progrès technique, croissance et emploi : un modèle d'inspiration kaldorienne pour six industries européennes » (9). Il s'agit d'une analyse théorique de la relation à moyen terme entre la croissance et la productivité, testée sur six économies européennes entre 1960 et 1978. N. Kaldor avait, en 1966, montré l'existence d'une relation stable entre la productivité et la croissance dans l'industrie. L'interprétation causale de cette relation n'est pas évidente : est-ce la productivité qui détermine la croissance ou l'inverse ? Les auteurs proposent de répondre à la question en insérant la relation productivité-croissance dans un modèle plus large qui intègre le rôle moteur des exportations dans la stimulation de la demande. Ainsi la demande totale, somme de la demande interne et des exportations, détermine la production et la productivité qui, à son tour, rétroagit sur les exportations ; en même temps la demande détermine directement la formation de capital qui participe à la détermination de la productivité et rétroagit ainsi sur la demande. On a donc deux « boucles » dans ce modèle.

Les tests économétriques sont très favorables aux thèses des auteurs. Les conséquences de politique économique qu'ils en tirent sont très claires : des politiques se voulant efficaces ne peuvent se limiter à une relance de la demande d'inspiration keynésienne ou, au contraire, à une restriction des effectifs employés en excédent ; il faut à la fois chercher à stimuler la demande effective et favoriser l'adaptation du système productif. Ce double objectif est loin d'être facile à atteindre, car les mesures concrètes qu'il implique sont en partie contradictoires.

A l'heure du vote de la loi qui va redéfinir les rapports entre les propriétaires et les locataires, l'article de M. Albouy et B. Thion : « Rentabilité et risque dans la promotion immobilière » est le bienvenu (10). Les auteurs rappellent d'abord que le nombre de logements créés par la promotion privée a baissé entre 1973 et 1980, passant de 135 000 à 85 000, mais que le prix moyen du logement est passé pendant le même temps de 135 000 F à 325 000 F. Leur étude porte sur quatre-vingt-neuf opérations en promotion de logements locatifs, ce qui représente environ 70 % de la promotion immobilière privée. Les auteurs ont calculé le taux de rendement des capitaux investis dans ces opérations ainsi que le risque qu'ils estiment par la dispersion des rendements réalisés autour des rendements prévus. Il résulte de cette étude que la rentabilité des capitaux investis dans la promotion immobilière est d'autant plus grande que la durée de l'opération est courte et que l'apport en capitaux propres est faible ; elle est de 16,5 % en moyenne.

On retrouve ici le très classique effet de levier si cher à la théorie financière. Dans le cas de l'étude, la durée moyenne d'immobilisation des capitaux propres du promoteur est de deux ans et demi, et ces capitaux propres représentent en moyenne 20 % seulement du prix des logements construits ; en outre, on peut noter qu'ils sont d'autant plus importants que le prix du terrain est élevé. Un autre résultat est important : il semble que le critère de rentabilité utilisé par les promoteurs immobiliers soit plutôt le bénéfice rapporté au chiffre d'affaires, le taux de marge, que le taux de rendement des capitaux propres, ce qui laisse perplexe le financier. Dernier résultat : les promoteurs auraient tendance à surestimer, lors de leurs prévisions, la rentabilité de leurs opérations, qui seraient en définitive moins lucratives que prévu : 16,5 % au lieu des 22 % prévus en moyenne. En outre, ils sous-estimeraient le risque : 18,3 % au lieu des 9,1 % prévus.

(*) Professeur de sciences économiques à Paris-II.

(1) *Revue d'économie politique*, n° 5, septembre-octobre 1981 « L'économie mondiale et française en 1980-1981 ». Annuaire 1980-1981 avec un avant-propos de Georges Moriat.
(2) Claude Fontaine : « La situation sociale en 1980 », *Revue d'économie politique*, n° 5, pp. 592-603.
(3) Jean Maisot : « Les industries françaises de biens d'équipement depuis la crise », *Revue d'économie politique*, n° 5, pp. 667-684.
(4) Danièle Blondel et Jeanne-Marie Parly : « La politique monétaire en 1980 », *Revue d'économie politique*, n° 5, pp. 749-767.
(5) Jean-Louis Guglielmi : « Mutations techniques, croissance économique et fluctuations conjoncturelles », *Revue d'économie politique*, n° 5, pp. 857-875.
(6) J.-F. Colin, J.-C. Cros, E. Verdier et D. Welcomme : « Politiques de l'emploi : la rupture de 1977. Éléments pour une analyse critique des politiques spécifiques de l'emploi (1974-1980) », *Travail et Emploi*, n° 10, janvier 1982, pp. 9 à 22.
(7) J.-F. Colin et D. Welcomme : « L'employabilité des demandeurs d'emploi. Une description à partir des statistiques de l'A.N.P.E. », *Travail et Emploi*, n° 9, juillet-septembre 1981, pp. 31 à 47.
(8) Philippe Sigogne : « Place et efficacité des branches : la France face à ses partenaires européens », *Economie et Statistique*, n° 139, décembre 1981, pp. 39 à 56.
(9) Robert Boyer et Pascal Petit : « Progrès technique, croissance et emploi : un modèle d'inspiration kaldorienne pour six industries européennes », *Revue économique*, n° 6, 1981, pp. 1113 à 1153.
(10) Michel Albouy et Bernard Thion : « Rentabilité et risque dans la promotion immobilière : une étude empirique », *Banque*, n° 412, décembre 1981, pp. 1356 à 1362.

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)







emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

PARTICIPEZ A NOTRE REUSSITE DANS L'INSTRUMENTATION BIOCHIMIQUE !

Nous sommes la filiale française d'un groupe leader aux USA.
Notre secteur d'activité : — les réactifs biochimiques pour analyse médicale ; — les analyseurs biochimiques.
Nos atouts sont de taille (qualité des produits, technologie de pointe) et notre expansion va nous permettre de prendre une part significative du marché.

TECHNICO-COMMERCIAUX

Paris-Région Parisienne-Nord-Ouest-Rhône-Alpes.

Basé à Paris|Lille, Rennes ou Lyon, votre expérience de 3ans environ de ce secteur fait de vous un véritable professionnel de la vente. Vous maitrisez parfaitement la biochimie ainsi que l'instrumentation biochimique et vous avez un bon niveau d'anglais. Agissant avec large autonomie, vous participerez à notre fort développement en prenant en main la réalisation et le suivi des ventes sur le secteur qui vous sera confié. Pour ce poste dont le salaire est motivant (fixe + primes d'objectifs) une voiture de fonction sera mise à votre disposition.

TECHNICIEN SUPERIEUR EN ELECTRONIQUE

Vous avez une formation en électronique type BTS/DUT et une bonne connaissance de l'instrumentation automatique appliquée à l'analyse medicale. Vous avez si possible de bonnes notions d'informatique. En collaboration avec le responsable du service technique, vous serez chargé de la maintenance des instruments, assurerez l'installation et le suivi technique en clientèle. Vous bénéficierez d'une large autonomie et serez amené à effectuer des déplacements de courte durée en Province. Un bon niveau d'anglais est demandé.

Merci d'envoyer CV + photo + prétentions, en précisant le poste choisi à Media System, 104, rue Réaumur - 75002 Paris, qui transmettra, sous réf. *9245*

média-system

DES INGENIEURS DEBUTANTS A FORT POTENTIEL...

FRANCE OU ETRANGER

...pour devenir en 5 ans "patrons" d'agence ou de filiale en France ou à l'Étranger.
La société PREZIOSO est aujourd'hui la première entreprise française de préparation de surfaces et d'application de revêtements (anticorrosion, étanchéité, etc.). Avec 1200 personnes, elle réalise 160 millions de chiffre d'affaires avec un fort développement à l'export. La société, dont le siège est à SAINT-CLAIR-DU-RHÔNE, 50km au sud de LYON, travaille pour un grand nombre de secteurs industriels, partout où des équipements importants sont mis en place, du nucléaire aux plates-formes offshore, du Golfe Persique à la Nouvelle-Calédonie et, bien sûr, en France également.

C'est une profession en évolution rapide qui nécessite une technicité de plus en plus élevée. L'entreprise s'est toujours efforcée d'être en avance sur les attentes des clients et d'engager très tôt les investissements nécessaires tant humains que matériels, ce qui explique sa position de leader. Son ambition est d'être une des meilleures sur le marché international.

Vous êtes ingénieur débutant (TP, INSA, ENSL.) intéressé par la vie de chantier, par le métier d'entrepreneur, et vous n'avez pas peur de commencer par 6 mois d'atelier ou de chantier. Vous apprendrez ensuite les bases techniques et de gestion de ce métier passionnant. Après quoi, vous assurerez des responsabilités d'encadrement: chef de chantier, conducteur de travaux, adjoint de direction d'agence ou de filiale. Vous serez alors un cadre compétent, capable de mener agence ou filiale et peut-être un des cadres de direction de demain.

média-system

SCHNEIDER RECRUTEMENT

Envoyez-nous votre CV sous réf. UJA. (vos stages et vos expériences extra-scolaires nous intéressent),
55, montée de Choulans
69323 LYON Cedex 1



emplois internationaux emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer) (et départements d'Outre Mer)

Adjoint Administratif

Une **SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PROSPECTION MINIÈRE** recherche pour seconder le Chef d'une Mission en AFRIQUE un candidat de formation supérieure juridique (Maîtrise) possédant une expérience de 5 ans environ en comptabilité et gestion.

Une première expérience de l'Afrique et la pratique de l'anglais parlé sont nécessaires.

Rémunération importante - Statut d'expatrié en famille assuré.

Merci d'adresser C.V. manuscrit + photo + prétentions sous référence 211/82 à I.S. Conseil - 34, cours Gouffé - 13286 MARSEILLE Cedex 06.

MEDIA PA

ISC I.S. CONSEIL PARIS - LYON - MARSEILLE

PETROLITE FRANCE

Filiale de Petrolite Limited et Petrolite Corporation (U.S.A.), active dans l'industrie pétrolière et pétrochimique, recherche un :

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour l'Afrique francophone.

Agé d'environ 30 ans, ingénieur chimiste de formation (grande école chimie ou I.F.P.), il parlera couramment l'anglais (impératif pour communications inter-société et négociations commerciales).
Responsable du marché Ouest-Africain (Cameroun, Gabon, Congo), sa mission sera double :
1) Il assurera la promotion et la commercialisation des produits chimiques de la division Trétolite auprès des compagnies pétrolières de ce secteur.
2) Il assurera, pour ces dernières, le service technique afférant aux produits commercialisés.
Homme de terrain, il bénéficiera du soutien logistique des équipes de Pétrolite de Grande-Bretagne et des U.S.A.
Initialement basé en France, d'où il effectuera des missions de longue durée en Afrique, il pourra envisager, dans une seconde étape, son relogement en Afrique de l'Ouest.
Une expérience de 3 à 5 ans en engineering pétrolier ou dans une équipe d'assistance technique Chimie/Pétrole sera un atout majeur.
Salaire motivant pout un candidat de valeur.

Env. C.V. détaillé, lettre manuscrite et photo récente à :
PETROLITE FRANCE
2, rue de Penthièvre, 75008 PARIS.

une opportunité internationale "industrial CATERING"

Nous vous proposons de devenir le No 1 de nos activités en Arabie Saoudite.
Nous sommes une Société Française, spécialisée dans la gestion et l'exploitation de restaurants et collectivités.
Rattaché à la Direction internationale, vous serez chargé d'assurer le développement, et de superviser les contrats obtenus (entreprises, grands chantiers...).
Votre formation École Hôtelière, de Commerce ou équivalent complétée par une expérience dans une même activité en France ou à l'Étranger vous permettront de prétendre à une large autonomie.
Nous vous proposons une rémunération motivante, un statut d'expatrié avec les avantages y afférents, un logement et une voiture de fonction. L'anglais lu, parlé et écrit est exigé. Cette fonction est évolutive.
Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil qui est chargé de cette recherche
Réf. MDM/02/82

NORAY CONSULTANTS
28, rue de l'Echiquier - 75010 PARIS
Téléphone : 246.12.28

réponse et discrétion garanties — *Membre de la CSNCR* — bleu

GRANDE BANQUE CANADIENNE RECRUTE POUR LE CANADA

CADRES

Connaissant les opérations de commerce international (crédits documentaires import-export, mise en place et traitement de garanties, relations avec correspondants). Les candidats recherchés devront avoir trois à cinq ans d'expérience dans l'activité requise et une bonne connaissance de l'anglais.

L'IMMIGRATION AU CANADA SERA FACILITÉE PAR LA BANQUE.
LES INTERVIEWS AURONT LIEU A PARIS.

Prière adresser C.V. et prétentions sous réf. 40/82 à ERABLE, 12, rue de la Grande-Chaumière, 75006 Paris, qui transmettra.

Entreprise de Travaux Publics spécialisée dans les travaux fluviaux et maritimes, recherche pour un important chantier en

ARABIE SAOUDITE

project manager

300 000 F +

Assisté d'un directeur de travaux, il sera le véritable patron du chantier et notamment l'interlocuteur des autorités.
Ce poste s'adresse à un ingénieur de 40 ans environ, ayant une solide expérience dans la conduite de chantiers T.P., de préférence au Moyen-Orient.
Une bonne connaissance de l'Anglais est indispensable. Expatriation en famille possible.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 3150, à notre conseil qui garantit réponse et discrétion.

CABINET OPPERT
B.P. 4 - 69, bd du Maréchal Joffre
92340 BOURG-LA-REINE

GABON recrute PROFESSEURS ET INSTITUTEURS

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE
recherche pour la rentrée 1982-1983

PROFESSEURS :

P.E.G.C., licenciés, maîtrises et certifiés pour enseignement 2e degré général et technique en mathématiques, physique, chimie, sciences naturelles, enseignement manuel et technologique, français/espagnol dans lycées et collèges, capitale et provinces. Aucune candidature reçue en anglais, philosophie et géographie.

ATTACHÉS ET CONSEILLERS D'ADMINISTRATION SCOLAIRE

INSTITUTEURS :

Normaliens pour enseignement 1er degré capitale et provinces.

Avantages pour tout personnel :
Logement meublé ; avantages familiaux ; voyage vacances tous les ans.

Salaire mensuel brut pour ancienneté professionnelle de 5 ans, après le diplôme le plus élevé, tous pays, prouvée par état de services :

- Instituteurs .... : indice 325 = 4 160 F
- P.E.G.C. .... indice 350 = 4.410 F
- Licenciés .... indice 410 = 5 010 F
- Maîtrises .... indice 515 = 6 060 F
- Certifiés .... indice 665 = 7 560 F

Adresser candidature avant le 1er avril 1982 à Service culturel, ambassade du Gabon, 26 bis, avenue Raphaël, 75016 Paris (comprenant lettre manuscrite, 2 photos, copie certifiée des diplômes, C.V., état des services, extrait de casier judiciaire, fiche familiale d'état civil, certificat médical).

N.B. — Tout dossier non strictement conforme à l'annonce ou incomplet sera retourné à l'expéditeur.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL INTERNATIONALE RECHERCHE POUR PAYS AFRICAIN :

1. INGÉNIEUR INDUSTRIEL
(durée 2 ans)

Ingénieur diplômé, ayant une expérience générale des secteurs techniques, connaissance des entreprises industrielles dans les pays en voie de développement, et des procédés de production/technologies variées pour différentes industries, expérience en design, financement, contrôle et évaluation de projets.
Anglais courant indispensable.

2. CONSEILLER EN POLITIQUE INDUSTRIELLE
(durée 2 ans)

5 ans d'expérience (niveau élevé) dans planning/définition de politique du secteur industriel national, avec expérience particulière dans commerce extérieur.
Anglais courant indispensable.

3. CONSEILLER EN ÉNERGIE
(durée 2 ans minimum)

5 ans d'expérience (niveau élevé) dans planning/définition de politique, étude du secteur énergie : offre, demande, prix, y compris options alternatives pour répondre aux besoins en énergie.
Anglais courant indispensable.

Envoyer C.V. avec lettre manuscrite et photo à :
Mme Françoise PILLET
30, rue Fabert, 75007 PARIS.

ASSOCIATION
Aide au développement
Recrute un :

- Responsable programme scolarisation région montagneuse très isolée, Haïti.
- Respons. program. captage canalisation sources, Haïti.
- responsable programme social et sanitaire milieu semi-urbain, Haïti.
- Responsable programme formation professionnelle (menuiserie, maçonnerie), Brésil.

Les candidats (es) devront supporter conditions de travail difficiles en milieu très isolé. Bon. condition phys. exigée. En raison nature association sal. peu élevé. Envoyer C.V. + photo au journal. Ecr. s/nº 7.847 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ALLEMAGNE
EURO-SPRACHSCHUL-ORGANISATION
(25 écoles en Allemagne) rech. Professeurs de français à partir d'août/sept. 82 pour contrat de 1 ou 2 ans renouvelable.
Langue allemande nécessaire, langue commerciale souhaitée.
C.V., photo et diplômes à Euro-Sprachschule Herstallstrasse 39 D-8750 Aschaffenburg R.F.A.
Interviews Paris avril 1982.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

CONTROLEUR DE GESTION ET HOMME DE TERRAIN

La société, basée en Franche-Comté, est spécialisée dans le redressement et la création de PMI potentiellement rentables, capables de générer des emplois. Elle est en plein essor, notamment du fait des missions de développement industriel qu'elle assure dans la région (cf. le Monde du 31/1, page 6). Elle réussit grâce à ses équipes d'hommes capables de valoriser les produits de ces PMI tout en assurant une gestion rigoureuse.

Voici vos principales missions :
- analyser les PMI pour définir les bases d'une stratégie de développement
- participer à l'élaboration du plan détaillé de développement au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- mettre au point leur système de gestion et prendre en charge directement les secteurs stratégiques demandant une réorganisation particulière.

Une des expériences suivantes peut vous avoir préparé à ces missions : suivre des filiales dans une direction financière, monter des dossiers de financement dans une banque d'affaires, consultant en gestion-finances ou contrôleur de gestion.
Vous ne voulez plus agir de façon indirecte, vous voulez aller au bout de vos idées. Vous voulez aussi participer à la nouvelle bataille actuelle : adaptation permanente des entreprises pour une meilleure rentabilité et pour créer des emplois, source du développement régional.

média-system

SCHNEIDER RECRUTEMENT

Merci de nous indiquer précisément vos atouts et de joindre CV + appointements actuels et souhaités sous réf. TIM.
55, montée de Choulans 69323 LYON Cedex 1



UN DES LEADERS DE L'ENGINEERING FRANÇAIS SPÉCIALISÉ DANS LA VENTE DE GRANDS ENSEMBLES INDUSTRIELS ET RÉALISANT PLUS DE 80 % DE SON C.A. A L'EXPORTATION

recherche

POUR SON ÉTABLISSEMENT DE LYON (350 PERSONNES)

UN INGÉNIEUR

SPÉCIALISTE INSTRUMENTATION

- Débutant ou quelques années d'expérience dans l'engineering ;
- Formation ingénieur diplômé ENSIEG (option automatisme), INSA (génie électrique, ou autre école orientée vers l'automatique) ;
- Bonne connaissance de la langue anglaise ;
- Déplacements de courte durée acceptés.

L'inGénieur retenu sera, après formation, responsable des systèmes de contrôle et de régulation automatique intégrés dans les installations industrielles conçues et construites par la compagnie.
Il sera en particulier directement impliqué dans la définition et le choix du matériel ainsi que dans la supervision des études de détail.

Envoyer lettre manuscrite et curriculum vitae détaillé + photo directement à

TECHNIP - LYON

Service du personnel, 28, rue de la Baïsse, 69625 Villeurbanne Cedex.

Heinz

Recherche

UN RESPONSABLE RÉGIONAL

(Paris et Nord de la France)

Le candidat :
- A une expérience similaire dans les produits alimentaires, de préférence dans cette zône.
- Est rompu aux techniques de vente en Grande Distribution.
- Négociateur dynamique, expérience animation d'une équipe.

La fonction :
- Responsabilité du développement des ventes dans sa zône géographique, négociation avec les Centrales Régionales et Gros Acheteurs.
- Animation et soutien de la Force de Vente.
- Participe à l'élaboration de la politique commerciale de la Société, application terrain.



Envoyer C.V., photo, prétentions sous réf. 82548 à
ROLAND BERGER et GREP Ass.
International Management Consultants
7, rue Marcel Allégot, 92190 MEUDON

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Chef de personnel

CAHORS

La Manufacture d'Appareillage Electrique de Cahors fabrique des équipements électriques de distribution. Ses effectifs sont de 430 personnes à Cahors ; elle a plusieurs autres usines, filiales et agences commerciales.
Elle propose le poste de Chef de Personnel ; celui-ci sera rattaché directement à la Direction Générale et traitera l'ensemble des problèmes de personnel de la Société, et jouera un rôle de conseil auprès des agences et filiales. Il dirigera un service de 3 personnes.
Ce poste convient à un candidat âgé de 35 ans environ, ayant une bonne formation, juridique notamment, et une expérience d'au moins 5 ans. Il doit avoir une excellente connaissance du Droit du Travail et de tous les problèmes de personnel d'une usine. Le poste comportera d'assez nombreux déplacements en France et à l'étranger. La connaissance de l'Anglais est très souhaitée. La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat et pourra atteindre un niveau élevé.

sélé CEGOS

Merci d'adresser lettre man. et CV détaillé précisant votre rémunération actuelle, sous référence 11622/M à D. de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion
Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 rond-point du Pont de Sèvres
92518 BOULOGNE CEDEX

Membre de SYNTEC

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Tunis

---

Une PMI en progression régulière depuis dix ans, fabriquant et commercialisant des biens de consommation industriels très diversifiés, recherche deux cadres basés dans la vallée du Rhône.

Chef de région

130 - 140 000 F/an (réf. 81.1050/M)

Chargé de l'animation et de la coordination d'une équipe de représentants et d'un réseau de distributeurs, ce cadre sera responsable de la gestion commerciale et de la progression des résultats du secteur Sud s'étendant de la Provence-Côte d'Azur à l'Aquitaine.
Une formation ESC ou similaire est requise ainsi que deux à trois ans d'expérience de la vente de produits techniques. De bonnes notions d'Anglais favorisent les perspectives d'évolution. Frais de route remboursés et indemnités kilométriques voiture.

Chef de produits

130 - 140 000 F/an (réf. 81.1100/M)

Diplômé HEC, ESSEC, ESC, il aura la gestion d'une ligne de produits existants et la promotion d'une nouvelle ligne. Il analysera les marchés, définira la stratégie de compétition et de croissance, préparera les choix, contribuera à la détermination des objectifs et des prévisions de ventes. Une pratique courante de la langue anglaise est exigée en raison des déplacements à effectuer en Europe. Une expérience de quelques années dans une fonction identique au sein d'une grande entreprise de l'industrie chimique favoriserait l'adaptation au poste.

sélé CEGOS RHONE-ALPES

Adresser lettre man. et C.V. à Jean GUYOT en indiquant la référence choisie.
Sélé-CEGOS Rhône-Alpes
76, boulevard du 11 Novembre, 69100 VILLEURBANNE
(réponse et discrétion assurées).

Membre de SYNTEC

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Tunis

---

Ingénieurs débutants

Le Laboratoire de Recherches Balistiques et Aérodynamiques, Centre Pilote de la Délégation Générale pour l'Armement dans le domaine de la navigation et du guidage par inertie, renforce le potentiel de ses équipes et recrute des ingénieurs dans les fonctions suivantes :

- **Etudes**

A un jeune ingénieur de formation SUP AERO, SUP ELEC, CENTRALE, MINES, ou Universitaire 3e cycle, seront confiés des travaux d'études et de synthèse (hybridation, performances, précision) sur des **systèmes complexes de guidage** et de navigation pour missiles, avions...
Connaissances souhaitées en automatique avancée, filtrage optimal.

- **Qualité**

Adjoint au responsable qualité de l'Etablissement, cet ingénieur A.M., INSA ou Compiègne, prendra la responsabilité de l'assurance **qualité d'essais de matériel aérospatial** effectués en laboratoire.

- **Informatique**

Cet ingénieur INSA, EUDIL, EPF..., sera chargé de **l'analyse** et de la **programmation** d'applications à caractère scientifique temps réel ou utilitaire en **langages évolués** ou assembleur pour les besoins des différents services utilisateurs de l'Etablissement (calculateurs UNIVAC 1100, MITRA 525, HEWLETT-PACKARD...)..

Ces postes sont à pourvoir en région normande, dans un **cadre agréable** (forêt de Vernon), à moins d'une heure de PARIS et ROUEN. Logement assuré. Les candidats de nationalité française peuvent adresser C.V., photo et prétentions à

L.R.B.A

L.R.B.A. - Service du Personnel - B.P. 914 - 27207 VERNON Cedex.

MEDIA P.A.

MERLIN GERIN

14.000 personnes - 4 milliards de chiffre d'affaires dont 43% à l'exportation - Le plus important *constructeur français d'appareillages et d'équipements haute et basse tension pour le transport et* la distribution d'énergie électrique

recherche :

2 CHEFS DE SERVICES TECHNICO-COMMERCIAUX

pour sa filiale de Reims et pour l'un des départements à Grenoble

Ces deux unités sont spécialisées dans la fabrication de produits moyenne tension et les commercialisent en France et à l'étranger avec l'appui de la force de vente.

Le Chef de Service est responsable de l'ensemble des activités commerciales et marketing court terme : anime l'équipe T.C. France et Export, assure la promotion auprès des clients et de la force de vente, supervise l'administration des ventes.

Ces postes qui nécessitent un bon niveau d'autonomie et d'organisation, s'adressent à des ingénieurs disposant d'une expérience de quelques années dans des fonctions commerciales.

Référence GDL.162

2 CHEFS DE PRODUCTION

pour ses filiales de Reims et Libourne

Ils seront responsables de l'ensemble des moyens humains et matériels de fabrication, de l'amélioration des méthodes de gestion de production, du lancement en fabrication de nouveaux produits.

Ces postes s'adressent à des Ingénieurs Mécaniciens ayant acquis une expérience similaire dans une PME, désireux d'évoluer après quelques années dans ces postes, dans une entreprise aux dimensions internationales.

Référence GDL.163

1 RESPONSABLE METHODES

Référence GDL.164

1 RESPONSABLE GESTION DE PRODUCTION

Référence GDL.165

Ces deux Ingénieurs Mécaniciens, placés sous l'autorité du Chef de Production disposent d'une première expérience acquise dans un poste similaire.

Ces deux postes sont à pourvoir à Libourne.

Ecrire avec C.V. et prétentions à MERLIN GERIN,
Service Gestion Centrale Emploi 38050 GRENOBLE Cedex,
en précisant la référence du poste choisi.

Société Chimie 500 personnes Marseille, cherche :

— Débutant formation INSA, Arts et Métiers..., connaissances génie chimique appréciées. Mission initiale : service méthodes, analyse et contrôle des opérations.

— Technicien Chimie pour formulation spécialités pesticides quelques années expérience souhaitées.

Ecr. s/n° 7.842 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ENTREPRISE BATIMENT T.P.
250 pers., implantée à Nice
recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

pour prendre en charge les services compt., juridiques et du personnel. Il est demandé une formation DECS + 5 années expérience dans secteur B.T.P.

Ecrire Agence HAVAS MONACO n° 390.

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ

A l'échelon national

Recherche

Pour son bureau toulousain

DES DESSINATEURS

ayant expérience études postes EDF - THT

Adresser C.V. et prétentions s/n° T 031693 M à *REGIE PRESSE* 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Un poste à créer
Une société en forte expansion
La proximité de la Sologne

DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES

UNIDIS MAJOR, Groupe de distribution - 1500 personnes, 1350 millions de F de CA en 1981, une progression de 35 % par an depuis 10 ans - vous offre cette possibilité à **Bourges.**

Rattaché au Président Directeur Général, vous assurez l'intégralité des fonctions de relations humaines, en vous appuyant sur les compétences du Chef du Personnel pour tout ce qui concerne la gestion et l'administration. Vous êtes, particulièrement :
- le conseil des membres de la Direction pour les questions de personnel ;
- l'homme des négociations dans les relations sociales ;
- le responsable du développement de la communiction et de l'information dans l'entreprise.

Vous avez une solide expérience acquise en tant que responsable du personnel, de préférence dans le secteur de la distribution.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M 568 à Nicole DOGNIN qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION — 49, avenue de l'Opéra 75002 Paris.

Importante société industrielle recherche pour son établissement situé en **BOURGOGNE**

Ingénieur d'affaires

Le candidat, de formation Arts et Métiers ou équivalent, souhaite orienter sa carrière vers la négociation d'affaires.

Après une période de formation, cet ingénieur sera chargé de la **coordination** et de la **gestion d'affaires** sous leurs aspects technique, coût et délais, tant au sein de l'entreprise que face à des clients extérieurs.
Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Ce poste ouvre des perspectives d'évolution au sein de l'entreprise.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 73523 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann 75008 Paris, qui transmettra.

PMI de 400 personnes, fabriquant des produits différenciés intégrant de la mécanique, de l'électronique et de l'informatique, exportateur mondial dans son créneau, crée à **LYON** deux postes :

INGENIEURS BUREAU D'ETUDES DEBUTANTS

ENSAM, ECAM ou **ENSI** qui conduiront des projets de conception, d'innovation et de mise au point de prototypes, financés par l'**ANVAR**. L'un sera à dominante mécanique, le second devra posséder en plus des connaissances au moins théoriques en électronique. Poste formateur constituant un tremplin.

Ecrire au CABINET GATIER, 32 rue Barrème 69006 LYON. *sous référence M 300.*

média-system

Cabinet Gatier

NOUS SOMMES L'UN DES PREMIERS GROUPES FRANCAIS DE PREVOYANCE
Nos domaines d'activité sont largement diversifiés
DE L'ASSURANCE AU TOURISME SOCIAL
Pour assurer notre développement nous recherchons

JEUNES CADRES INFORMATICIENS

Grandes Écoles appréciées

Nous utilisons les meilleures techniques de gestion et disposons de méthodes et d'outils informatiques particulièrement développés :
— ordinateurs IBM 30 33 fonctionnant sous MVS
— réseau de 500 terminaux.

Conditions générales d'emploi attractives

Salaires annuels à partir de 125000 F. en fonction du niveau et de l'expérience

Adresser CV détaillé et photo sous référence 9602 à :
VALENS CONSEIL — BP 359 75064 PARIS Cédex 02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DES INGENIEURS ELECTRONICIENS POUR LE VAL DE LOIR

Centre industriel de CHATEAUDUN (130 kms de Paris)

CONTESSE

INGENIEUR INDUSTRIALISATION

(Réf. : M 230)

Rattaché au Directeur Industriel, il participe aux : définition, développement et études de coût du produit et assure en liaison avec les fonctions : études, méthodes, qualité, fabrication, le suivi et la coordination de toutes les phases d'industrialisation et de mise en production de nos produits nouveaux. Il a pour première mission l'industrialisation d'une nouvelle génération d'autocommutateurs. Ce poste évolutif implique une forte motivation pour une fonction de coordination et une expérience proche en milieu industriel.

INGENIEUR FABRICATION

(Réf. : M 236)

Notre responsable de fabrication propose à un jeune ingénieur de lui confier le démarrage en fabrication de nouveaux matériels électroniques en liaison fonctionnelle avec nos services études et développement, méthodes et contrôle qualité.

Une évolution intéressante est rapidement prévue : prendre la responsabilité d'ateliers de fabrication électronique sous tous ses aspects (technique, organisation, personnel).

INGENIEUR METHODES DE TEST

(Réf. : M 234)

Rapportant au responsable méthodes de fabrication et moyens de test, cet ingénieur confirmé est chargé d'élaborer la politique de test pour l'ensemble de nos produits autocom et intercom électroniques, de proposer les moyens et d'en étudier la rentabilité.

Une expérience similaire sur des produits électroniques de moyenne série est nécessaire.

Ces postes sont à pourvoir dans le cadre de notre expansion et de la diversification de nos produits pour notre Centre Industriel de CHATEAUDUN)

Adresser votre C.V. détaillé, photo et prétentions en indiquant la référence du poste à T.P.L. Service du Personnel - B.P. 89 - 28200 CHATEAUDUN
Une documentation sur l'entreprise et sur les postes sera adressée à la demande de tout candidat



PICART LEBAS

MATERIELS TELEPHONIQUES ET TELEMATIQUES



GROUPE MATRA



Potain Poclain Matériel

LE LEADER FRANÇAIS DES GRUES MOBILES

Au cœur même de la BOURGOGNE, nous recherchons notre

responsable informatique

INGENIEUR AM OU EQUIVALENT

Matériels : • ordinateurs IBM 34 et 38
SOLAR 16/65 — **Exploitation Temps réel et Batch**
• autocom IBM 1750 — **Logiciel industriel MAPICS**

Sa fonction recouvrira : • l'établissement annuel du plan informatique et sa réalisation • l'identification des besoins • la mise en œuvre des applications (sous-traitance éventuelle) • le choix des matériels (matériel, progiciel et logiciel).
L'ensemble du plan informatique orienté actuellement vers des applications de gestion de production doit évoluer vers la prise en charge de la gestion financière et administrative en Temps réel.
Cette fonction polyvalente exige une très bonne maîtrise de l'informatique de production et une réelle capacité à mettre en place un système informatisé de gestion. Elle conviendra à l'ingénieur AM ou équivalent, de 35 ans environ, qui saura assurer la direction d'une équipe de huit personnes dans ce cadre.

Adressez votre dossier de candidature complet à M. AMADIEU - Directeur du Personnel - P.P.M.
B.P. 106 - 71304 MONTCEAU-LES-MINES

CCMC Vienne (38)

un ingénieur système

responsable de notre service méthodes et outils de développement.

Leader sur le marché de l'informatique de gestion, nous créons ce service pour améliorer encore la productivité de nos équipes de développement et la fiabilité de nos prestations. Nos produits-programmes développés, en assembleur et PL 1, sont testés sur 2 IBM 370/158 de 6 Mégas sous OS/MVS avec IMS et DL 1.

Ce service améliore les procédures de tests et de contrôle, gère les bibliothèques et les connexions entre machines de tests et d'exploitation (IBM 3032, 3033, 370/158), étudie les tests et dépannages à distance...

Ingénieur ou maîtrise, vous êtes depuis cinq ans ingénieur système sur haut de gamme IBM. Venez « démarrer » notre service.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire (réf. 743 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS-LILLE-NANTES-BRUXELLES-LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE DE BIOLOGIE MEDICALE
Leader dans son domaine
recherche :

ASSISTANT TECHNIQUES ISOTOPIQUES

- Niveau études supérieures de biologie.
- Chargé de promouvoir nos produits en clientèle sur LYON et la région SUD-EST (résidence Lyon).
- Connaissance ou intérêt pour les techniques isotopiques et plus particulièrement pour la radio-immunologie.
- Une expérience de la vente serait un atout supplémentaire.

NOUS OFFRONS A DES JEUNES :

- Une formation spécifique.
- Un poste d'avenir au sein d'un groupe international réputé pour la qualité de sa recherche.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 7843 à PIERRE LICHAU S.A
B.P. 220 — 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

La filiale française d'un groupe chimique et pharmaceutique international (600 personnes, + 1 milliard de C.A. dont 60 % à l'exportation) recherche, pour faire face à son expansion continue, un

Responsable approvisionnements et logistique

Rattaché à la Direction Administrative de l'entreprise, et ayant en charge dans un premier temps l'animation des services achats et magasins (environ 30 personnes) ce professionnel s'attachera à développer des **méthodes, structures** et **systèmes de gestion** compatibles avec le développement de nos activités.

Cette fonction de coordination, de prévision, d'organisation et de négociation implique une formation supérieure, l'expérience de l'approvisionnement et/ou de la logistique industrielle, ainsi que des compétences humaines prouvées.

La pratique de l'anglais nous semble indispensable.

Le poste très évolutif est à pourvoir à Strasbourg dans un contexte dynamique et le salaire, motivant, fera l'objet d'une négociation selon l'acquis professionnel.

Nous vous suggérons de faire parvenir votre dossier de candidature détaillé au Département Ressources Humaines qui vous garantit réponse et discrétion. **ELI LILLY FRANCE - ZI - 67640 FEGERSHEIM.**

MEDIA PA

Ingénieur chargé d'affaires

recherché par Organisme Public - Région Ouest

Le poste conviendrait à un jeune ingénieur diplômé grandes écoles, ayant plusieurs années d'EXPÉRIENCE TECHNIQUE et FINANCIÈRE.

Chargé de missions auprès des P.M.I., le candidat, homme de contact et négociateur, ouvert à tous les domaines techniques, devra avoir des compétences particulières dans celui de la MÉCANIQUE.

Accompli à partir d'un remarquable poste d'observation, le travail à effectuer sera très enrichissant aux plans techniques et relationnels.

Le traitement proposé correspondra à l'expérience apportée.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo récente + prétentions sous référence n° 203, à M. O'DELANT - CAPFOR - B.P. 846 - 44020 NANTES CEDEX.

CAPFOR
NANTES-PARIS-LYON-BREST-QUIMPER-MONTLUÇON-NIORT

MEDIA PA

GROUPE INDUSTRIEL METALLURGIQUE
recherche

DIRECTEUR D'USINE

Gestion d'une unité de 2000 personnes EN PROVINCE.

Ecrire avec CV et prétentions sous No 24.010 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra



Leader de VPC en France, nous sommes actuellement 5000 personnes dont 300 Cadres.
Nous recherchons pour notre Direction des Affaires Sociales un

RESPONSABLE RECRUTEMENT

désireux de s'intégrer dans une équipe de spécialistes, pour qui recruter signifie jouer un rôle de conseil efficace auprès de la hiérarchie et privilégier l'échange réciproque d'informations avec les candidats aux données brutes de la psychotechnique.

C'est dans cet esprit que nous vous confierons le recrutement Cadres et Assimilés des Directions Commerciales.

De surcroît, vous assurerez la gestion prévisionnelle des Assimilés Cadres, vous suivrez les relations avec les Grandes Écoles et vous participerez au groupe de travail sur le développement des techniques de gestion prévisionnelle.

Si vous êtes de formation supérieure et que vous avez déjà acquis 2 à 3 ans d'expérience du recrutement, merci d'écrire à Bernard ANDRES qui traitera votre dossier confidentiellement (référence 82.22.17 LM)
LA REDOUTE,
57, rue de Blanchemaille,
59100 ROUBAIX.

La Redoute

HAVAS CONTACT

A 26 ANS, LES RESPONSABILITÉS D'UN DIRIGEANT DE P.M.E.

Une présence dans 34 pays, un C.A. de plus de 2 Milliards de Francs, une croissance de 30 %, la gestion de plus de 1.000 exploitations, c'est le groupe Sodexho, l'un des leaders du marché de la restauration collective, secteur vivant, dynamique et formateur.
Nous vous offrons la responsabilité de plusieurs unités sur les plans : gestion, organisation, commercial, animation et encadrement du personnel. Les postes à pourvoir sont basés dans les grandes métropoles régionales.
Vous êtes diplômé de l'Enseignement Supérieur (E.S.C., Université, Agro ...). Vous avez peut-être une première expérience dans un poste opérationnel. Vous êtes prêts à prendre immédiatement vos responsabilités sur le terrain. Ambitieux, efficace, mobile géographiquement, vous saurez saisir les opportunités de carrières exceptionnelles qu'offre notre groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature qui sera traité avec la discrétion de rigueur par le Service Recrutement sous la Réf. : 8238.

3, avenue Newton
78390 Bois-d'Arcy
France



SODEXHO



LE GROUPE DE LA MUTUELLE GENERALE FRANÇAISE
4ème groupe d'Assurances en France

recrute

un auditeur interne Chef de missions

Diplômé d'études supérieures, ayant acquis une expérience professionnelle de l'Audit de 4 ans minimum en Entreprise ou en Cabinet.

Le candidat âgé d'au moins 30 ans devra avoir le sens des responsabilités, un bon esprit d'analyse et de synthèse et une excellente capacité rédactionnelle.

Le poste à pourvoir au Mans avec de fréquents déplacements à Paris, ouvre au titulaire de larges perspectives d'évolution.

Adresser CV et photo + lettre manuscrite sous référence 196/M à A. M PETIT qui vous assure de la plus grande discrétion.

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL
3, Bd René Levasseur - 72000 LE MANS

COFAP

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIETE ELECTRONIQUE
A VOCATION INTERNATIONALE
située dans la région Rhône-Alpes, cherche son futur

DIRECTEUR TECHNIQUE

L'Ingénieur confirmé de haut niveau (formation ESE de préférence), ayant acquis une grande expérience dans une fonction identique ou similaire, aura la mission d'animer une équipe d'engineering d'une quarantaine de personnes.

Pour réussir dans cette fonction, une profonde et récente expérience dans les domaines de l'électronique analogique et numérique (logiciel) est indispensable.

L'expérience dans le domaine de l'instrumentation sera un atout supplémentaire.

La pratique courante de l'anglais est nécessaire.

Nous souhaitons le candidat qui, en plus de ses compétences techniques, pourra, par ses qualités sur le plan humain et moral, s'intégrer rapidement dans une équipe de Direction jeune et soudée.

Discrétion absolue assurée.

Adresser C.V. détaillé à No 24.419, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



Nous sommes un des premiers groupes français dans le négoce de produits industriels et second oeuvre en BÂTIMENT.

Nous cherchons aujourd'hui le

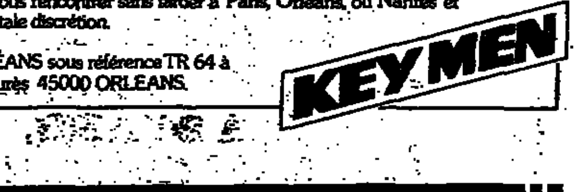
DIRECTEUR D'UNE UNITÉ RÉGIONALE

Avec 70 personnes et un C.A. de 80 M.F, c'est un de nos plus importants centres de profit basé dans une grande ville universitaire de l'ouest.
Patron, gestionnaire, mais aussi et surtout animateur et "moteur" commercial, ce collaborateur fera vivre et développera son unité, en harmonie avec la stratégie du groupe mais en respectant et en utilisant les spécificités de sa région.

Outre une formation commerciale supérieure et une expérience confirmée acquise si possible dans une activité proche, nous attendons de cet homme les talents et la personnalité d'un manager performant.

Merci de prendre contact avec les consultants de KEY MEN qui nous assistent dans cette recherche. Ils pourront vous rencontrer sans tarder à Paris, Orléans, ou Nantes et vous garantissent une totale discrétion.

Écrire au bureau d'ORLÉANS sous référence TR 64 à
Key Men 29, bd Jean-Jaurès 45000 ORLEANS.



média-system

Contrôleur de Gestion de haut niveau
en milieu industriel

Un grand groupe industriel français recherche pour l'une de ses principales unités, située en Seine Maritime, l'Adjoint du Directeur de l'établissement.
Il se verra délégué par celui-ci l'essentiel de la fonction administrative et sera tout particulièrement responsable du Contrôle de Gestion, de la Comptabilité, et de l'informatique. Il couvrira également la gestion des stocks et des achats.
Agé de plus de 30 ans, de formation supérieure (type ESC), il disposera d'une bonne expérience dans les domaines contrôle de gestion, comptabilité informatique. Outre ses attributions dans l'établissement, il aura un rôle de formateur auprès de cadres, appelés à assumer plus tard des responsabilités de même type dans les autres centres de profit du groupe. Au sein de celui-ci une évolution de carrière à moyen terme est tout à fait envisageable.
Envoyez votre CV sous réf. 952 M en précisant votre rémunération actuelle aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

350, rue de Vaugirard 75015 Paris

GFC

ENTREPRISE FRANCAISE A TAILLE HUMAINE SITUEE DANS VILLE MOYENNE REGION RHONE-ALPES RECHERCHE:

●POUR SON DEPARTEMENT MACHINES TEXTILES POUR L'ENNOBLISSEMENT:

UN TECHNICIEN
pour les mises en route des machines de teinture et de service après-vente ; ce poste implique des déplacements fréquents de courte durée en France et à l'étranger.

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
ayant la responsabilité technique des automates programmables : définition du cahier des charges, réalisation du software de complément, installation, mise en route et service après-vente.

UN RESPONSABLE EXPORTATION
chargé d'animer le réseau commercial international existant et de prospecter de nouveaux marchés potentiels à l'exportation.

● POUR SON DEPARTEMENT ECHANGEURS DE CHALEUR
(Echangeurs à plaques avec joints, échangeurs compacts soudés PLATULAIRE®)

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL,
formation génie chimique, chargé de l'élaboration et de la négociation des offres auprès de la clientèle engineerings et industries chimiques.

ADRESSER CV, photo et prétentions à ETABLISSEMENTS BARRIQUAND 9 à 13, rue Saint Claude 42300 ROANNE



TRAVAUX ROUTIERS - GENIE CIVIL - BATIMENT
25000 personnes - 8 Milliards de Frs de C.A.

Jeunes ingénieurs matériel

Notre parc comprend 20 000 engins et véhicules, il est réparti dans chacune de nos implantations en France (100 centres) et à l'étranger (40 agences ou filiales).
Nous proposons à des ingénieurs débutants – Arts et Métiers, ETP (M.E), ECAM, ICAM, etc... – de se former progressivement à la maintenance et la gestion d'un parc matériel et de devenir à terme Chef du Service Matériel d'une de nos Directions Régionales ou Filiales.
La disponibilité géographique pour des affectations en France ou à l'étranger est un atout indispensable.
Adressez C.V., photo, lettre manuscrite – au Service Recrutement
39 rue du Colisée 75008 PARIS.

bog carrières

Pour la Corse
Etablissement public corse recherche

LE COLLABORATEUR DIRECT DU PRÉSIDENT

possédant solides références d'efficacité et de qualités humaines pour être :

Chef du personnel et directeur des services

Réf. exigées. Titulaire d'un diplôme requis pour être candidat au concours d'entrée de l'E.N.A. +5 ans d'expérience professionnelle. (Expérience de la fonction « Personnel » appréciée, pratique de la langue corse souhaitée) + Etre disponible dès mai 82.

Vous êtes assuré
- D'une situation stable (après période probatoire)
- De responsabilités importantes
- D'un salaire annuel de 130.000 F

Transmettre candidature à :
AGENCE HAVAS
1, av. Ier-Consul – B.P. 241 - AJACCIO 20000
n° 66776 *Réponse assurée*

Organisme National de Contrôle et de Prévention Générale
recherche son

DIRECTEUR TECHNIQUE
région Centre

Techniques concernées : Levage, électricité, hydraulique, appareil à pression gaz et vapeur.

Mission :
- Fixer les objectifs, les moyens, et les plans de travail prévisionnels.
- Gérer les services fournis à la clientèle.
- Organiser et contrôler l'activité des intervenants : conseil technique et formation.
- Assurer également en totalité les fonctions de Responsable levage.

Profil :
- Formation ingénieur grande école.
- Connaissances acquises en milieu industriel (mécanique, électricité).
- Connaissances des normes et réglementations.
- Expérience de l'animation d'équipes d'ingénieurs et de techniciens.

Une définition de poste sera adressée aux candidats intéressés qui doivent écrire sous référence LZ LM 025 DT.



INSTITUT DE GESTION SOCIALE
Département Conseil,
25, rue François-Ier, 75008 Paris.

GROUPE CCMC

INFORMATIQUE DE GESTION
1.300 PERSONNES

recherche pour

DÉPARTEMENT INGENIERIE ÉDUCATIVE

COLLABORATEUR PRÉCONFIRMÉ

Ce département qui vient d'être créé est au service des diverses formations du Groupe (formation aux produits, formation interne, centre de formation Institut Amédée Serieys) ainsi que des entreprises ou organismes extérieurs.

Il a notamment pour rôle de :
- Concevoir, proposer et développer des méthodes et *des moyens pédagogiques adaptés à l'information et à* la formation ;
- Assurer ou faire assurer, sous son contrôle, la réalisation de supports de formation ;
- Former, conseiller et assister les animateurs ;
- Faire le suivi et le contrôle qualité de la pédagogie pratiquée.

Le candidat aura au moins 30 ans avec une expérience importante dans un poste similaire en entreprise ou en cabinet de conseil.

Poste à pourvoir à GRENOBLE (Zirst de Meylan).

Ecrire avec C.V. + photo en précisant la rémunération souhaitée à M. E. MARTIN, INSTITUT AMÉDÉE SERIEYS, 32, avenue du Vercors, 38240 MEYLAN.

Un leader de l'export
DOUX

1500 salariés. 5 usines. 1er producteur et exportateur Européen de volailles. 1,2 milliard de CA. en expansion constante (30 % par an). cherche

CADRE FONCTION PERSONNEL

Sa mission sera de prendre en charge sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier la Gestion du Personnel. Selon ses compétences, son expérience, son dynamisme, des responsabilités de plus en plus larges lui seront confiées. Ce poste peut convenir à un candidat âgé de 28 30 ans environ, disposant d'une première expérience professionnelle dans la fonction personnel. Nous n'avons pas de critères à priori en ce qui concerne la formation, pourvu qu'elle soit d'un niveau LICENCE ou ESCAE ou équivalent. Poste basé au siège social à Châteaulin (29)

Envoyer C.V + lettre + photo
sous réf BB 701
à notre Conseil · SCORE
3, rue P. Sabatier
29239 GOUESNOU



IMPORTANTE SOCIÉTÉ COTE OUEST
recherche un

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

35 ans maximum

Diplôme d'Ingénieur ou Universitaire avec option informatique

La pratique d'environ cinq ans d'analyse et de conduite de projets est nécessaire pour études et travaux sur configuration importante : 2CPU × 8MEGS, télétraitement.

Discrétion assurée.

Ecrire sous n° T 031.629 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

1 EI/EURO-INFORMATION
1982 - NOUS CREUSONS D'AVANCE

Société informatique de l'Est de la France
leader dans certains créneaux veut accentuer son avance dans les secteurs de pointe :
- Mini et micro professionnel,
- EAO CAO,
- Banques de données, etc.

recherche de **JEUNES ÉLECTRONICIENS INFORMATICIENS**
de formation supérieure, fonceurs de haute technicité.

Venez nous convaincre.

Écrire s/n° 7.816 *Le Monde* Publ., service des ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens - 75009 PARIS.

SOCIETE DE SERVICE
largement implantée sur le plan national et régional rech.
pour GRENOBLE et envir.

L'INSPECTEUR COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

CAPABLE de suivre et développer une clientèle essentiellement industrielle.
Ce poste conviendrait à BON *VENDEUR* et *BON NEGOCIATEUR* ayant déjà pratiqué vente de prestations de services.
CONDITIONS : fixe + % + remboursement de frais.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous n° *27583/M* à
HAVAS CONTACT.
49, rue Herriot, 69002 LYON.

Importante SOCIETE PETROCHIMIE recherche pour HAUTE NORMANDIE

JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE

futur responsable du laboratoire de contrôle qualité « effectif 30 personnes ».
Anglais écrit et parlé courant.
Envoyer C.V., photo et prétentions s/n° T 031702 M à
RÉGIE PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS RECHERCHE

CHEFS DES VENTES

Formation : École de commerce.
Age min. 30 ans. Expérience min. 5 ans responsable des ventes produits industriels.
Lieu : Province.
Rémunération selon expérience.
Env. C.V., photo s/réf. 3018 à
SWEERTS B.P. 269,
75424 Paris Cedex 09, qui tr.

Centre de réinsertion sociale souhaite compléter ses équipes d'appartements recherche

ÉDUCATEURS (TRICES) SPÉCIALISÉS

motivés par la prise en charge pédagogique et thérapeutique d'adultes.
Écrire à M. le Directeur Relais Bois l'Abbé, 459 av. Pasteur.
49000 ANGERS

LE GROUPE DES POPULAIRES D'ASSURANCES
recrute
pour sa branche « dommages »

ÉLÈVES INPECTEURS

licenciés en sciences économiques, aimant les contacts humains, pour formation des agents, promotion des produits et règlement des sinistres, emploi en province, stage au social 12 mois minimum. Adresser C.V. et photo à M. PELLETIER
13, square Max-Hymans
75744 PARIS cedex 15

Association Socio-Culturelle LE MANS
recherche

ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL

2ans. d'expérience
Envoyer C.V. + photo :
Ecrire sous le n° 31734 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de *vouloir bien indiquer* lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
Recherche

DIRECTEUR DE PROGRAMMES

- Le candidat retenu aura la responsabilité d'un secteur géographique comprenant plusieurs opérations de résidences secondaires.
- Il devra acquérir une bonne connaissance du marché foncier et immobilier de son secteur et en suivre régulièrement l'évolution.
- Il participera au montage de ses opérations en relation avec les architectes et les administrations concernés.
- Il sera chargé de la gestion administrative et financière de ses opérations et représentera le maître d'ouvrage dans ses relations avec les tiers.
- Il participera à l'élaboration de la politique commerciale, à la mise en place des actions publicitaires, et en suivra l'évolution.

Le profil du candidat sera le suivant :
- 28 ans minimum.
- Une expérience de 3 ans dans le secteur immobilier.
- Formation supérieure.

Rémunération motivante comportant fixe + prime; fonction des résultats.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions à : URBAT,
14, avenue Frédéric-Mistral,
34000 MONTPELLIER.

PHILIPS

DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT
ELECTRO-ACOUSTIQUE
CONCEPTION D'APPAREILS

recherche pour son usine de FLERS dans l'Orne

3 jeunes ingénieurs

CONTRASSE

Créatifs, particulièrement motivés par le désir d'innover et souhaitant transposer sur le plan professionnel leur violon d'Ingres :

1 INGENIEUR ELECTRONICIEN
possédant connaissances dans le domaine radio, personnellement intéressé par la reproduction sonore et la création de produits nouveaux.

2 INGENIEURS MECANICIENS PHYSICIENS
en vue de la création d'un service polyvalent devant faire des études générales mécaniques, des investigations dans le domaine des vibrations et du développement acoustique.

PHILIPS

Adresser C.V. et photo accompagnée d'une lettre manuscrite au Service du Personnel - Usine PHILIPS - B.P. 12 avenue Edouard Branly 61102 FLERS.

CELLULE PAYSAGE A GRENOBLE
recherche

UN TECHNICIEN EN PAYSAGE

Plus sensible aux aspects de fonctionnement et d'esthétique des espaces et des ouvrages qu'aux aspects de mise en œuvre de ces ouvrages, le candidat aura pour tâches :

- D'être l'animateur d'une équipe de conception au niveau qualitatif ;
- De réaliser des projets et d'apporter ses conseils sur les autres projets.

Il devra posséder le goût du dessin, du détail et l'esprit du travail en équipe. Expérience deux ans.
Recrutement immédiat.

Adresser C.V. et prétentions sous n° T 031.690 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

PARIS

Bankers Trust Company

l'une des 10 premières banques américaines, au large réseau international.

MARKETING OFFICER

- 3 à 5 ans d'expérience acquise dans une banque étrangère à Paris ou dans le département international d'une banque française.
- Aura pour mission de gérer et développer une clientèle d'entreprises multinationales.

ASSISTANT MARKETING OFFICER

- Formation HEC, ESSEC ou SC. PO. 1 à 2 années d'expérience bancaire en tant qu'analyste financier.
- Après une formation donnée à New York, il rejoindra l'équipe de marketing de Paris.

Pour ces deux postes : anglais indispensable. Larges possibilités de carrière internationale au sein du Groupe pour candidats de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à la Direction du Personnel, Bankers Trust Company, 12-14 Rond-Point des Champs-Élysées 75386 Paris Cedex 08.

média-system

Jeune organisateur:

Pour nous, un projet - clé.
Pour vous, un vaste champ d'action.

Pour nous, CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ILE DE FRANCE, un vaste projet d'ORGANISATION INFORMATISEE, visant à structurer notre développement.

Pour vous, jeune INGENIEUR de formation supérieure, un champ d'action élargi, au sein de notre direction ORGANISATION et INFORMATIQUE, où vous serez intégré à une importante équipe.

Un domaine que vous connaissez bien : 2 à 4 ans environ d'expérience dans un poste similaire et ce dans un organisme bancaire, une entreprise importante ou un Cabinet d'organisation.

Votre outil essentiel : l'INFORMATIQUE, que vous maîtrisez bien. Votre fiabilité professionnelle, alliée à votre dynamisme et à votre sens du travail en équipe, fera le reste !

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions) sous référence 82 M au Service Recrutement - CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ILE DE FRANCE - 26, Quai de la Rapée - 75012 PARIS.

rsog carrières

Important constructeur informatique

leader dans son domaine, se développe dans le secteur du TRAITEMENT DE TEXTE et plus généralement de la BUREAUTIQUE. Notre compétence est un gage d'avenir, et l'on ne saurait sous-estimer l'important effort que nous consacrons à préparer les produits du futur.

C'est dans cet esprit que nous CREONS :

des postes d'assistantes bureautique

qui conviendraient à des candidates maîtrisant parfaitement bien la fonction secrétariat depuis quelques années, et souhaitant aujourd'hui *«changer de cap»*. L'anglais est un atout certain.

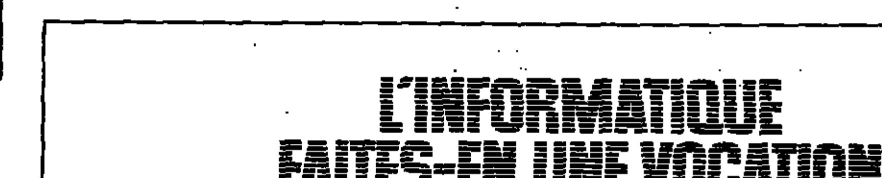
un poste de responsable bureautique

Ce poste requiert une EXPERIENCE REUSSIE dans la fonction. La candidate aura à jouer un rôle très important dans l'animation d'une équipe d'Assistantes bureautique, et participera aux démonstrations de haut niveau. Anglais indispensable.
Si vous êtes une Secrétaire de Direction confirmée prête à vouloir donner à votre carrière une dimension nouvelle, nous examinerons votre candidature avec la plus grande attention.

LA FONCTION :
En relation avec la Direction Commerciale, elles seront chargées des démonstrations auprès des futurs Clients, de la formation des utilisateurs et de leur assistance après installations des systèmes de traitement de texte. Des déplacements courts et fréquents sont à prévoir à Paris, en province et même à l'étranger. Voiture personnelle indispensable.

LES QUALITES :
. Le sens des contacts,
. une excellente présentation,
. un esprit pragmatique,
. une bonne maîtrise de soi,
seront des critères de sélection.

Si cette opportunité vous séduit, adresser rapidement votre curriculum vitae complet, photo et prétentions sous la référence 35141 à ***projets publicité***, 12, rue des Pyramides 75001 Paris, qui fera suivre. Une totale discrétion ainsi qu'une réponse sont assurées.



L'INFORMATIQUE FAITES-EN UNE VOCATION

CAP SOGETI SYSTÈMES est la première entreprise française de prestations intellectuelles en informatique. Elle intervient à Paris et en Province, dans l'ensemble des secteurs tertiaires et industriels.

Ses activités, déjà très diversifiées, continuent à évoluer, faisant une part croissante aux applications avancées (CAO, robotique, Vidéotex, cartes à mémoire...).

Pour poursuivre son expansion, CAP SOGETI SYSTÈMES recrute aujourd'hui des :

JEUNES INGÉNIEURS

pour les former à l'informatique

Leur intégration à des équipes opérationnelles sera précédée d'une session de formation théorique et pratique, commençant le **15 mars 1982.**

Les affectations ultérieures sont variées, et tiendront compte de leurs aspirations professionnelles.



POUR CONTINUER D'ENTREPRENDRE.

CAP SOGETI SYSTEMES

Adressez un dossier de candidature à :
Josyane MULLER - 21, rue Leriche - 75015 PARIS.

HAVAS CONTACT

emplois régionaux

Formation et bureautique F/H

unisabi

Orléans - UNISABI, filiale d'un groupe international, premier fabricant et distributeur en France d'aliments préparés pour animaux familiers (Canigou, Ronron, Kitekat, Pal, Frolic, Wiskas, Loyal, Buster) recherche un(e) jeune cadre pour participer à la mise en place des systèmes bureautiques au sein de la société, en assurant la liaison entre les concepteurs et les utilisateurs. Il (elle) collaborera aux études relatives aux développements bureautiques, supervisera l'installation des systèmes, effectuera la promotion de leur utilisation auprès de l'ensemble du personnel par des actions de formation et d'assistance et le suivi de leur fonctionnement en proposant les actions d'amélioration et d'adaptation. Ce poste exige une expérience préalable des fonctions administratives de l'entreprise et des notions d'informatique. Il demande surtout un certain profil personnel : un excellent contact humain à tous les niveaux, des qualités de réceptivité et pédagogie. Ce poste est à pourvoir à Orléans dans une unité moderne située dans un environnement naturel, agréable. Pratiquant une politique sociale et salariale stimulante, UNISABI souhaite rencontrer des candidat(e)s en mesure de s'intégrer dans des équipes jeunes et dynamiques, et motivés par de réelles perspectives de carrière. La rémunération proposée sera, dans une fourchette de 110.000 à 150.000 francs, fonction de l'expérience du candidat. Écrire à Christiane ROUSSEL - PS CONSEIL - 8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Réf. A/264M



Ingénieur Contrôle Qualité

180 000 +

Nous sommes une importante Société de fabrication de composants électroniques région SUD-EST. Nous recherchons un candidat de formation Sup. Elec. ou similaire et possédant, si possible, une expérience de 5 à 10 ans en fabrication de composants électroniques.

En tant qu'Adjoint au chef de service, il aura la responsabilité des sections contrôle avant livraison et assurance qualité comprenant une cinquantaine de personnes.

Il participera, par ailleurs, à la promotion de la politique qualité de l'établissement (900 personnes).

Des connaissances en statistiques et informatique seront appréciées.

Anglais courant.

Nous vous remercions d'envoyer C.V. + photo + prétentions sous référence 114/82 à I.S. CONSEIL -34, cours Gouffé - 13286 MARSEILLE Cedex 6.

MEDIAPM

ISC I.S. CONSEIL
PARIS - LYON - MARSEILLE

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE RÉGION DE GRENOBLE

recherche

CADRE DE GESTION

Pour participer à des missions de conseils en organisation-gestion destinées aux P.M.E.

Le candidat devra justifier d'une expérience de plusieurs années acquise au sein d'un cabinet de conseils de gestion ou de consultants d'entreprise.

Adresser C.V. + photo et prétentions sous nº 31.548 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

SOGEN

Sté de VENTE, d'INSTALLAT. et de MAINTENANCE de matériels de comptage d'hydrocarbures

recherche, pour son Centre Régional de BORDEAUX

INGÉNIEUR DE MAINTENANCE

- sera chargé d'organiser et de contrôler les préventifs et les dépannages ;
- aura sous sa responsabilité une équipe d'électromécaniciens et d'électroniciens ;
- assurera les contacts avec les clients pétroliers ;
- organisera la formation des intervenants ;
- gérera un C.A. (contrats forfaitaires et régie).

CE POSTE POURRA CONVENIR À UN INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN DÉBUTANT ou à un homme de terrain confirmé S.A.V. avec expérience en maintenance + formation C.E.S.I.

Adress. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : SOGEN - Direction du Personnel, 32, rue Victor-Hugo - 92800 PUTEAUX

SOCIÉTÉ IMMOBLIÈRE

Filiale de GROUPE BOUYGUES

recherche pour son Agence

de BASSE NORMANDIE

1 CHEF DE PROGRAMMES

Ce collaborateur sera chargé du montage et du suivi d'opérations immobilières.

Expérience souhaitée. Rémunération attractive.

Adresser C.V., photo et prétentions s/nº 24.190 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Cedex 01, qui trans.

MOTIVATION EXPORT

LA CARTE DU FUTUR

Vous êtes issu d'une Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESC,...) ou ingénieur diplômé d'une Grande Ecole avec le goût du contact et de la négociation.

Nous sommes une Société de Conseil en Informatique, leader dans le domaine des nouveaux moyens de paiement. Notre maîtrise technologique et notre expansion commerciale nous amènent à rechercher **notre Responsable chargé de DEVELOPPER NOTRE MARCHE A L'EXPORT.**

Vos réussites en entreprise dans une fonction éventuellement similaire, votre connaissance de l'informatique, votre aptitude à traiter au niveau le plus haut, votre très grande disponibilité ainsi que votre parfaite pratique de l'anglais et, si possible de l'espagnol ou d'une autre langue, vous permettent d'envoyer votre dossier, en précisant le niveau de rémunération souhaité, sous référence A 545 M à F.M.I. qui garantit l'absolue confidentialité des candidatures.

FMI FORMATION-MANAGEMENT-IMAGE
43, rue Liancourt - 75014 PARIS - Tél. : 320.69.29

SAFT-RSI Troyes — jeune chef de projet

devenez responsable informatique usine.

Après une formation supérieure en informatique ou en automatismes, vous avez acquis une bonne expérience de la gestion de production en milieu industriel fortement automatisé. Vous vous sentez de taille aujourd'hui à assumer la responsabilité de l'informatique usine et consolider ses développements, c'est ce que nous vous proposons de faire sous l'autorité du directeur d'usine et avec l'appui du conseiller informatique du groupe.

Filiale du Groupe SAFT, nous produisons à Troyes et à Tours des équipements électroniques. A Troyes, nous disposons déjà d'un HP 3000 sur lequel nous implantons un système de gestion de production et d'un NOVA pilotant nos bans de tests.

Notre consultante, Mme S. HOFFMANN, vous remercie de lui écrire (réf. 4096 LM) à «Carrières de l'Informatique».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieur Grande Ecole

— AM ou équivalent —

150 000 +

Société industrielle (400 personnes, 150 millions de CA) spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'instruments électroniques, d'équipements appliqués à la recherche scientifique, la production industrielle et les laboratoires médicaux cherche un GENERALISTE.

Rattaché au Directeur Général, il se verra confier des missions spécifiques d'organisation dans divers secteurs de l'entreprise et en assurera personnellement la mise en place et le suivi.

La fonction convient à un ingénieur de 30 ans minimum ayant acquis, dans une grande entreprise, une expérience polyvalente et de bonnes connaissances des techniques et méthodes d'organisation.

Les capacités, l'intérêt, la volonté dont cet ingénieur fera preuve pour s'initier aux mécanismes de fonctionnement de la société, conditionneront son accès à des postes importants de responsabilités fonctionnelles ou opérationnelles.

Des perspectives intéressantes d'évolution peuvent être envisagées dans un contexte international.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. C.V., photo et prétentions sous réf. 3012/M à Claudine FERRY-CLEMENT, Sélé-CEGOS, TOUR CHENONCEAUX 204, Rond Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Tunis

Membre de SYNTEC

Contrôleur de gestion

— Société Industrielle — Production Grandes Séries —

200 000 +

Notre Société — C.A. 800 M, 10 usines, en France et à l'étranger — fait partie d'un groupe industriel français. Nos fabrications — Produits industriels de grandes séries — sont réalisées avec un grand souci de rentabilité et donnent à la fonction de contrôleur de gestion une importance particulière. Notre gestion de production est informatisée.

Rattaché au Directeur de la Gestion, le Contrôleur de Gestion est responsable :
— du suivi des budgets, à l'élaboration desquels il participe activement,
— de l'analyse des prix de revient et de la mise au point des recommandations en découlant,
— des études technico-économiques.

Il assure un rôle de conseil, très important, auprès des directions opérationnelles.
En outre, il participera à la réorganisation des méthodes de travail, impliquée par la décentralisation informatique.

Ces fonctions conviennent à une personnalité dynamique, diplômée d'études supérieures, ayant au moins 6/7 ans d'expérience — en tant que gestionnaire — acquise dans des sociétés industrielles utilisant des outils de gestion modernes.

Lieu de travail : proche région parisienne sud. Prévoir courts déplacements, assez fréquents.

sélé CEGOS — adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous réf. 71608/M à R. VERDET Sélé-CEGOS, TOUR CHENONCEAUX 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Tunis

Membre de SYNTEC

Electronique professionnelle

RESPONSABLE TRANSDUCTEURS

Le service Etudes et Développement de ce Groupe industriel international, dont une partie de ses activités s'exerce dans le domaine des équipements électroniques, s'appuie sur un certain nombre de spécialistes de haut niveau.

Le Chef du service Développement crée un poste de Responsable Transducteurs. Chargé d'étudier et de concevoir de nouveaux transducteurs ultrasonores, il en définit les méthodes de contrôle et de mesure nécessaires à la fabrication. Il analyse la concurrence, il assure la liaison entre les Groupes de recherche basés à l'étranger et en France. A court terme, il conduira l'ensemble des activités du laboratoire de Développement des transducteurs.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur physicien et/ou électronicien ayant des connaissances particulières de la science des matériaux (polymères, collages, céramiques, métallisation, techniques de moulage, injection). Pouvant rapidement traiter des problèmes d'acoustique du transducteur, sa première expérience professionnelle (3/5 ans) lui a donné l'aptitude à animer une équipe et à coordonner l'activité de différents centres d'études.

Ce poste basé dans la proche banlieue Ouest offre des possibilités variées de développement de carrière.

Les ingénieurs intéressés peuvent adresser sous réf. M 4209 T, leur C.V. et une lettre manuscrite de motivation précisant la rémunération souhaitée.

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris

egor — PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system



Premier Fabricant Européen de caravanes recherche pour sa filiale française :

CHEF COMPTABLE

Rattaché directement au Responsable financier avec lequel il collabore étroitement, le titulaire du poste est chargé de l'ensemble des travaux comptables et de gestion de l'Entreprise, jusqu'à la production du bilan.
Il anime et supervise un service de 6 personnes (compta clients, fournisseurs, compta générale...) et il assure les liaisons avec la cellule informatique.
Indépendamment de la mission comptable, il suit la gestion technique du personnel (paie, déclarations...), et il est concerné par l'organisation administrative et la communication interne à l'Entreprise.
Nous souhaitons rencontrer un homme (minimum 28 ans), possédant une formation adaptée (BTS ou niveau certificat comptable du DECS) et ayant une expérience significative de la fonction, acquise de préférence dans une Entreprise de dimension humaine.
Ce poste est basé à PARIS (porte de Choisy).

Merci d'adresser lettre de motivation, CV complet, photo et salaire actuel sous réf. M 6239 Y à :

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor — PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

Electronique Médicale

RESPONSABLE INTERNATIONAL DU SERVICE APRES-VENTE

Ce puissant Groupe industriel international exerce une partie de ses activités dans le domaine de l'électronique médicale où il a acquis une place prépondérante. Pour le type de matériel conçu, développé et commercialisé, la qualité du service est un élément majeur.

Le Directeur du Marketing Ultrasons crée un poste de Responsable International du Service : il coordonne l'activité internationale du S.A.V., il en assure le support (notices et documentation, formation des techniciens...). Il est naturellement un des interlocuteurs privilégiés de l'usine (services qualité et fabrication) et du B.E. avec lequel il collabore à la conception d'appareils en développement.

Pour ce poste d'état major, nous souhaitons rencontrer un ingénieur électronicien de 28 ans minimum. Outre une bonne connaissance des technologies modernes (électronique rapide, hautes fréquences, microprocesseurs), il justifie d'une première expérience professionnelle de 3/5 ans, acquise, de préférence, dans un S.A.V.. Mobile et disponible, il maîtrise parfaitement la langue anglaise.

Ce poste, basé dans la proche banlieue Ouest, offre des possibilités variées de développement de carrière.

Les ingénieurs intéressés peuvent adresser sous réf. M 4209 S, leur C.V. et une lettre manuscrite de motivation précisant la rémunération souhaitée.

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris

egor — PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

contre l'avenir-carcan, ayez le réflexe vallourec

Choisir tout de suite son avenir n'est pas toujours facile, ni toujours séduisant. Souvent certaines orientations doivent se décider au début de la vie professionnelle. Pas chez nous. Pour éviter les choix douloureux, les choix irréversibles, les choix qui enferment, ayez le réflexe Vallourec.

Le groupe Vallourec : 30 000 personnes, 60 usines, 80 sociétés françaises et étrangères, 6ème producteur mondial de tubes d'acier. Vallourec en pleine évolution technologique vous permet d'évoluer dans des structures à échelle humaine, au contact du pétrole ou des énergies nouvelles, du génie civil ou des industries mécaniques, de la chimie ou de l'automobile...

Vos choix possibles au sein de Vallourec sont donc multiples et le resteront du fait de nos activités diversifiées. Vallourec aime les ingénieurs curieux, motivés, entreprenants, meneurs d'hommes.

Si vous avez envie, par exemple, de produire, puis de vendre, ou encore de rechercher, Vallourec vous en donne les moyens.

vallourec, c'est le bon réflexe.
Pour en être certains, **jeunes ingénieurs,**
venez en parler avec nous.

vallourec - Mme B. Varène
chargée du recrutement des cadres - B.P. 180
75764 PARIS CEDEX 16 - (1) 502.19.00

vallourec

CONTESSE

Filiale française d'un groupe international
recherche pour son siège à Paris

UN(E) ANALYSTE FINANCIER(E)

Activité :
- Location de longue durée de biens d'équipements et plus particulièrement de matériels informatiques, de véhicules industriels, de matériels de manutention.

Poste :
- Seconder le responsable des études de risques,
- mettre en forme les dossiers et les analyser,
- soumettre aux comités avec avis.

Formation :
- études supérieures, complétées par une bonne maîtrise de l'anglais,
- expérience, même limitée à des stages, dans le service des engagements d'une banque ou d'un établissement financier.

Personnalité :
- aptitude à l'analyse et esprit de synthèse,
- curiosité pour l'aspect technique des matériels et tempérament de « battant ».

Ambiance de travail agréable
au sein d'une équipe restreinte.

Env. C.V., photo, prét., disp. à M. Stéphane DUBARRY, CONCORDE FINANCE, 18, rue d'Anjou, Paris (8e).

Dans le cadre de son développement

le Groupe BUITONI FRANCE

crée au sein de son Département
RESTAURATION
un poste de

ASSISTANT(E) CHEF DE PRODUITS

Ce poste évolutif nécessite une personnalité entreprenante et dynamique.

Il est exigé une formation supérieure de type école des cadres, école supérieure de commerce, IUT avec 2 ans d'expérience dans un poste similaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V.+photo récente à
BUITONI - *Direction des Ressources Humaines*
76, rue Garibaldi 94100 SAINT MAUR.

CONTESSE

Important Groupe Industriel Français
recherche pour la DIRECTION INFORMATIQUE
de son siège situé à PARIS OUEST

INGENIEUR CHEF DE PROJET

Responsable de la conception et de la réalisation d'application de GESTION DE PRODUCTION (batch et temps réel), il (elle) encadrera une équipe d'Analystes-Programmeurs.

Le poste conviendrait à un INGENIEUR ou équivalent, ayant une expérience informatique de 5 ans environ comme Ingénieur de Projet.

L'environnement technique : • matériel IBM 4341, • logiciels utilisés : COBOL - CICS - TOTAL - VM/CMS - DOS/VSE • méthodologie : LCP WARNIER.

Merci aux candidats (tes) d'envoyer C.V. et rémunération actuelle sous no 23946 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS
RECHERCHE

JURISTE

- Maîtrise droit privé ou équivalent ;
- Bonnes connaissances droit immobilier et contrats ;
- Expérience 3 ans minimum.

FONCTION :
- Elaboration et études d'actes et de documents contractuels (actes notariés, baux, etc.) ;
- Mise en œuvre et suivi du contentieux (recouvrement de créances, recours en malfaçons) ;
- Assistance et conseils internes.

POSSIBILITÉ D'ÉVOLUTION
POUR ÉLÉMENT DE VALEUR

Envoyer C.V. manuscrit avec photo et prétentions à :

CEDEXIM
50, avenue des Champs-Elysées, 75008 PARIS.

CIT Alcatel

Filiale d'un puissant Groupe industriel français, leader de la commutation temporelle

recrute

2 INGENIEURS GRANDES ECOLES

pour participer aux études systèmes ou logiciel du projet de télécommunication intra-entreprise TELECOM 1.

Quelques années d'expérience sur des systèmes temps réel serait appréciées.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à CIT ALCATEL
Service Recrutement et Orientation - BP 57
78141 VELIZY-VILLACOUBLAY sous réf. ROU.

CONTESSE



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

Importante Société Française à vocation internationale
recherche pour son Service Juridique à **Paris**

Jeune juriste international

Votre profil :
Vous avez 27 ans minimum, et vous possédez une formation générale de Droit (niveau Maitrise - DESS), complétée par une spécialisation en **Droit des Affaires et en Commerce International.**
Vous devez par ailleurs justifier d'une expérience minimum de deux ans dans un contexte d'Affaires Internationales en Cabinet ou en Entreprise.
Vous parlez et écrivez couramment l'anglais. Vous êtes motivé par des voyages à l'Étranger.

Le poste :
Placé sous la responsabilité du Chef du Service Juridique et en liaison directe avec les principaux Responsables de l'Entreprise, vous serez chargé, en tant que spécialiste, de prendre en compte l'ensemble des aspects juridiques de l'Entreprise, et notamment d'importants contrats traités avec des clients sur la totalité du globe (études, rédactions, négociations avec les clients, contentieux...).

Envoyez C.V., photo et prétentions sous la référence 9279
à MÉDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Notre société, leader mondial dans sa spécialité, fait partie d'un très important groupe industriel français. Elle recherche

Le responsable des achats de son usine

200 000 F +
Située dans une ville de province très proche de Paris, région Nord. Dépendant directement du Directeur de l'usine, il a la responsabilité des achats de matières premières (budget d'environ 70 MF / an), des prévisions stratégiques et de la prospection de nouvelles sources d'approvisionnement. Il est, par ailleurs, responsable de la fonction logistique (approvisionnement, dédouanement, organisation des transports, stockage...). Il anime une équipe d'une vingtaine de collaborateurs.
La nature des matières à acheter ainsi que le caractère international de la société l'amèneront à effectuer des déplacements tant en France qu'à l'étranger.
Agé d'au moins 30 ans, de formation supérieure commerciale ou d'ingénieur chimiste, il a acquis une solide expérience de la fonction achats, de préférence dans l'industrie chimique ou parachimique. Des qualités de négociateur et de gestionnaire, ainsi que la pratique de l'anglais sont indispensables ; la connaissance de l'allemand serait un atout.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (avec lettre manuscrite et photo) sous réf. 82202 M à

Selecom 225, rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS.

---

2 Ingénieurs débutants
ou 1 à 2 ans d'expérience
ENST, ESE, ECP, ENSI option informatique

Société dynamique spécialisée dans l'étude de machines de gestion de base de données recherche **2 INGÉNIEURS ENST, ESE, ECP, ENSI option informatique** (Débutants ou avec 1 à 2 ans d'expérience) pour développements logiciel système.
Travail et rémunération très intéressants.
Lieu de travail : **BOUGIVAL (Yvelines).**

Adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et souhaits de rémunération) sous la référence M 04 à



COPERNIQUE
10/12, rue Yvan Tourgueneff
78380 BOUGIVAL.

MEDIA PA

INGENIEUR COMMERCIAL FRANCE

Dans le cadre du développement de notre activité Travaux Publics France, nous souhaitons renforcer notre Direction Commerciale au sein de laquelle vous prendrez en charge l'action commerciale "Grands Ouvrages".

Vos interlocuteurs sont les grandes administrations et les collectivités locales auprès desquelles vous êtes chargé de l'intégralité des missions commerciales depuis le contact amont jusqu'à la signature des contrats, en passant par la mise à prix, et cela pour des projets aussi variés que : ouvrages d'art, barrages, travaux souterrains, centrales thermiques ou nucléaires...

Vous êtes ingénieur, de formation X, ECP, Arts et Métiers, ENPC, ESTP, etc., et vous pouvez justifier d'une expérience réussie de plusieurs années sur des chantiers T.P. Naturellement le commercial vous tente et vous avez le sens des contacts. Si vous occupez déjà un poste similaire, votre intégration n'en sera que facilitée ; dans les deux cas, Bouygues vous propose un développement de carrière en rapport avec vos ambitions et votre "punch".



Merci d'adresser votre candidature, sous référence 7729 CF
à Bernard Malagié - BOUYGUES - Direction du Personnel
B.P. 204 - 92142 CLAMART CEDEX

Futur manager ? La réponse :

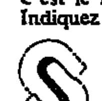


Jeune diplômé, débutant ou, mieux, déjà rodé à la vie professionnelle depuis 2 ou 3 ans, ceci vous concerne. On ne laisse pas passer une opportunité.

DOW ? Pour mémoire : un leader de la chimie mondiale. 60 000 personnes dans le monde, 1 100 en France. Présent sur les marchés chimie, pharmacie, produits agricoles. Des mots-clefs, un vécu : décentralisation, délégation, mobilité, gestion internationale des carrières, efficacité, profit, performance. Pour accéder aux postes de managers, une voie royale : la vente. Le terrain, irremplaçable champ d'expérience, passage obligé avant le marketing, les directions régionales, les relations humaines, la logistique, voire les achats ou la production... Indice de mutuelle satisfaction, un turn-over remarquablement bas : quand on est chez DOW, on y reste. Et pour de bonnes raisons.

Interrogez-vous. Vous avez bénéficié d'une formation supérieure ? Tant scientifique (chimie, médecine, pharmacie, agro...) que commerciale (ESSEC, ESC...) ou généraliste (Sciences-Po, Sciences-Eco, maîtrise de gestion...). Et votre anglais ? Est-il déjà très opérationnel, tout au moins perfectible à court terme ? Vous visez une carrière internationale ? Vous avez de la santé, de l'abattage, une aptitude évidente à communiquer et à convaincre ? Acceptez-vous la compétition, à partir du moment où la règle du jeu est clairement définie ?

C'est le moment d'écrire aux consultants du cabinet Sirca, qui assistent DOW CHEMICAL dans la recherche de ses futurs managers. Indiquez la référence 825 671M. Vous en saurez bientôt davantage.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

BSL PREMIER TRANSFORMATEUR EUROPÉEN D'ACIER INOX ET DE MÉTAUX NOBLES
travaillant pour les **INDUSTRIES NUCLÉAIRES, CHIMIQUES, AGRO-ALIMENTAIRES** etc.,
recherche pour son département tubes soudés
(350 personnes - 8 000 t par an) un jeune ingénieur

Adjoint Technique de production

130-150 000 F

Assistant directement le responsable de production, il sera **l'homme du progrès technique.**

Il devra :
- définir pour le Service des Matériels le cahier des charges des machines nécessaires à la production,
- être en contact avec les fabricants, visiter les expositions,
- mettre en place les nouveaux matériels,
- assister quotidiennement les Chefs d'Ateliers en matière d'outillages, méthodes, sécurité,
- assister les technico-commerciaux pour les marchés compliqués.

L'ingénieur que nous recherchons a déjà 2 ou 3 ans d'expérience industrielle (BE, Méthodes, Essais sur chantiers, etc.).

Il se passionne pour la technique et n'a pas peur des contacts. Lorsqu'il aura affirmé sa compétence et son autorité, des responsabilités plus importantes lui seront confiées (en production par exemple).

Ce poste est situé à l'usine de SOISSONS (1 h 30 de Paris).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous référence BLT/LM à notre Conseil

Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren 75007 PARIS

MEDIA PA

FACEM MARKETING ET DÉVELOPPEMENT DÉPARTEMENT RECRUTEMENT

recherche un

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- Vous êtes âgé (e) de 30 ans environ ;
- Vous pouvez justifier d'une connaissance des problèmes bancaires acquise soit dans une Direction internationale d'un établissement, soit dans une banque de dépôt française.

Cette expérience est complétée sur le plan informatique par la connaissance de langages générateurs de bases de données.

Nous vous offrons au sein d'une Société multinationale, Leader dans son domaine, le poste d'ingénieur technico-commercial.

En contrepartie d'une rémunération attrayante, vous aurez pour mission de développer les ventes de logiciels auprès de la clientèle « Banques et Assurances ». Ce poste est à pourvoir en proche banlieue parisienne. La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Adressez-nous C.V., photo et lettre manuscrite à
FACEM MARKETING ET DÉVELOPPEMENT
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT,
72, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 PARIS.
Confidentialité absolue.

L'USINE NOUVELLE

L'USINE NOUVELLE
recherche son
CHEF DE SERVICE DOCUMENTATION

Il aura pour mission de réorganiser un département de 6 personnes dans le but d'offrir aux 35 journalistes de L'Usine Nouvelle, mais aussi aux entreprises industrielles, l'information et les services que les nouvelles technologies documentaires permettent. Cela implique, notamment la création de banques de données informatisées.

Ce poste, très intéressant et évolutif dans le cadre du développement de nouveaux produits, sera confié à un candidat :
- de formation supérieure technique,
- ayant acquis une très bonne connaissance de l'industrie dans ses besoins en information,
- et ayant une solide expérience de la fonction au sein d'un service de documentation ou d'une société de services utilisant les moyens modernes de transfert de l'information et, si possible l'informatique documentaire.

L'anglais courant est indispensable, l'allemand apprécié.
Cependant, la priorité sera accordée à une personnalité ayant d'excellentes aptitudes à la communication et un esprit à la fois rigoureux et créatif.
Si cette responsabilité vous séduit et si vous pensez avoir les compétences requises, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions), à :

L'USINE NOUVELLE
M. J.-P. LE CRAVER - 59, rue du Rocher, 75008 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ BANLIEUE SUD

5 ingénieurs analystes-programmeurs

Connaissant MITRA 125 (LTR souhaité)
30 ans minimum. Salaire intéressant.

2 ingénieurs électroniciens

Connaissant technique digital pour réalisation de notices techniques.

Publicis Bénia

Tél. pour R.V. : 281-93-44

D'origine anglo-saxonne, nous sommes l'un des grands de la publicité française (CA 200 M DE F +). Maintenant une expansion continue grâce à la recherche constante d'innovations et de créativité, nous recherchons notre

RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE

Rattaché au Directeur Financier, en contact étroit avec les filiales, vous devrez animer un service de 4-5 personnes, contrôler la mise en œuvre et la maintenance des applications de gestion écrites en Cobol et en télétraitement sur Burroughs 1985 utilisant un système d'exploitation NDL.

A l'écoute en permanence des différents utilisateurs, vous devrez à la fois prévoir et orienter leurs besoins, autrement dit faire preuve en même temps de fermeté et de souplesse.

Votre expérience d'environ 4 ans comme Chef de Projet ou Responsable Informatique par exemple, vos connaissances Burroughs small system en temps réel, votre capacité à gérer une équipe et un budget seront sûrement les meilleurs atouts pour réussir, voire évoluer dans la société.

Le climat sympathique de notre groupe vous permettra de vous y intégrer facilement.

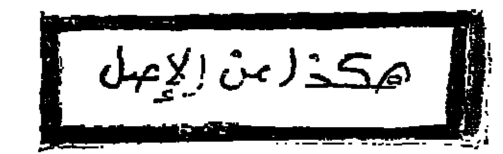
Le poste est basé à Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et salaire actuel sous réf. M 189 à Rudolph von Raesfeldt, TEG, 18 place Henri Bergson, 75008 PARIS.

The Executive Group
Division de SYSTEMA

Pagin Chomics





à l'attention des **Ingénieurs**
ayant 2 à 6 ans d'expérience.

Michel Sauvant
Directeur

serait heureux de vous présenter, au cours d'un entretien, les possibilités de carrières au sein de SEMA-Informatique. Veuillez lui téléphoner pour prendre rendez-vous.

sema informatique

16-18, rue barbès, 92126 montrouge cedex france - tél 657 13-00
télex semetra 200.601 f

Société recherche pour développer son DÉPARTEMENT ACOUSTIQUE une personnalité de haut niveau

INGENIEUR DIPLOME

Ayant plusieurs années d'expérience.
Connaissances en acoustique industrielle-mécanique - constructions métalliques.
Ayant le sens du contact pour relations avec clientèle et fournisseurs.
Connaissance de l'anglais *souhaitée*.
Poste à pourvoir :
RÉGION PARISIENNE, ZONE SUD.

Adresser CV et prétentions sous Nº 8147 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert-Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Groupe Financier
(900 personnes)
PONT DE NEUILLY recherche

IUT Gestion du Personnel

Relevant du responsable de la gestion du personnel, Il sera le correspondant informatique et chargé plus particulièrement du suivi de l'informatisation des données sur le personnel paye, fichiers historiques et applications.

Perspectives d'évolution.

Travail au sein d'une petite équipe.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous Nº 8148 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert-Estienne 75008 Paris
qui transmettra

BOSSARD CONSULTANTS FORMATION
se développe et recherche des

conseils en formation

- Nous intervenons essentiellement dans la grande distribution dans le domaine de la gestion, de l'organisation et des relations humaines auprès des employés, de la maîtrise et des cadres.
- Notre métier de conseil et de communication nécessite une grande maturité, de fortes capacités d'adaptation ainsi qu'une grande disponibilité pour des déplacements courts mais fréquents.
- Si vous êtes âgé(e) de 26 ans minimum, de formation supérieure, économique ou gestion, si vous avez une première expérience en entreprise ou en formation, venez participer à notre développement.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. sous réf. 29 B à ORGANISATION et PUBLICITE 2 rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Hy. Bergerat, Monnoyeur
AGENT GENERAL CATERPILLAR
recherche
pour son département informatique

Analystes-Programmeurs

- Formation supérieure : MIAGE, DUT ou équivalent.
- 2 à 3 ans d'expérience en analyse - programmation.
- Connaissance Télétraitement, SGBD, COBOL appréciée.
- Goût des contacts.

Notre matériel :
- IBM 158.
- OS/VS, CICS, SGBD (ADABAS).
- Réseau de Télétraitement, 150 Terminaux sous Transpac.

Nous proposons :
Participer à la réalisation de projets de gestion utilisant le télétraitement et les bases de données depuis la phase fonctionnelle jusqu'à la mise en oeuvre opérationnelle.

Lieu de travail : près CARREFOUR PLEYEL.

Envoyer CV, photo et prétentions à l'attention de Monsieur le Directeur des Relations Humaines
HY. BERGERAT MONNOYEUR S.A.
BP 169 - 93208 SAINT-DENIS cedex 01

Participer à la décentralisation de l'informatique...

Nous sommes une importante société de services à caractère industriel (CA : 970 M.F.; 2200 personnes).
Nous sommes organisés en 17 agences réparties sur l'ensemble du territoire.
C'est dans le cadre de la décentralisation de notre informatique au niveau des agences (installation de mini ordinateurs) que nous recherchons un

JEUNE ANALYSTE — Mini systèmes

Au sein d'une petite équipe d'informaticiens il participera au développement de nouvelles applications, à la maintenance des applications existantes et assistera les utilisateurs dans la mise en place de leur outil informatique.
Ce poste s'adresse à un jeune informaticien diplômé d'études supérieures (MIAGE ou équivalent) ayant une première expérience (2/4 ans) sur mini-systèmes.
Le poste est à pourvoir à Paris Nord. Il suppose de fréquents mais courts déplacements dans les agences de province.
Merci d'écrire sous référence M/118/A (en précisant le niveau de rémunération souhaité) ou de téléphoner à C.H.B. 5, rue Lincoln - 75008 PARIS - Tél. : 359.33.48

SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE — SPI

INGENIEURS INFORMATICIENS

SUP-ELEC, ENSIMAG, ENSEEIHT, ...

Vous débutez ou possédez une première expérience. Vous souhaitez développer votre expérience dans un environnement technique très évolué (IBM, TRANSPAC SNA, IMS-CICS, MVS) et participer au développement d'une activité en pleine expansion.

Les postes que nous créons

- INGENIEURS SYSTEME,
- INGENIEURS DEVELOPPEMENT (PROGICIELS TECHNIQUES),

doivent permettre à vos compétences de s'exprimer et offrent de réelles perspectives d'évolution, celles propres à un grand Groupe.

Adressez votre candidature à SPI - Service des Affaires Sociales
98, boulevard Victor-Hugo - 92115 CLICHY

PECHINEY UGINE KUHLMANN

SAE SOCIETE AUXILIAIRE D'ENTREPRISES
recherche
pour son Bureau d'Etudes

MARCHES ETRANGERS

INGENIEUR ELECTRICIEN
spécialiste d'installations batiments

INGENIEUR ELECTRICIEN
spécialiste des courants faibles

Une très bonne connaissance tous Corps d'Etat est requise pour effectuer :

■ mise à prix ■ variante technique ■ préparation et négociation des contrats de sous - traitance ■ suivi des travaux.

Une expérience dans les études d'installations est souhaitable. La pratique de l'anglais est un atout. Le poste est basé à Paris.

Merci d'envoyer votre CV détaillé précisant les prétentions de salaire à SAE - Direction du Personnel - 32, avenue de New - York - 75784 Paris cédex 16.

Entreprise de Travaux Publics
à vocation internationale
située en banlieue sud, recherche

chef de la comptabilité analytique

Chargé de suivre la comptabilité des chantiers France et Etranger, il sera également le correspondant du prestataire de services en informatique.
Ce poste s'adresse à un cadre de 32 ans mini, niveau D.E.C.S., ayant une bonne expérience en entreprise et dont les connaissances en comptabilité générale industrielle seront appréciées.
La connaissance de l'Anglais est souhaitée dans la perspective de courtes missions à l'Etranger.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 3160, à notre conseil qui garantit réponse et discrétion.

CABINET OPPERT
B.P. 4 - 69, bd du Maréchal Joffre
92340 BOURG-LA-REINE

LEP — LABORATOIRES D'ELECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUEE
3, av. Descartes (B.P. 15) - 94450 LIMEIL-BREVANNES

recrute

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(ESE, ENST, ...)

un à deux ans d'expérience et débutants pour études de systèmes intéractifs impliquant des travaux dans les domaines suivants :
- traitements analogiques et numériques du signal
- visualisation des signaux
- logique programmée. *(Référence 33 C)*

Ecrire Service du Personnel avec C.V. + photo.

BANQUE ETRANGÈRE PARIS
recherche

DEUX CHARGÉS DE MISSION
à vocation commerciale.

- Diplômés d'études supérieures.
- Anglais indispensable.
- Expérience bancaire minimum 3 ans sur zones :
  - Europe Est/Ouest.
  - Afrique.

Ecrire lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo sous référence 2.954 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Importante société d'ingénierie La Défense recherche

SPÉCIALISTES POMPES

Ingénieurs mécaniciens expérimentés, vous possédez une expérience en B.E. machines tournantes hydrauliques. *Votre expérience fait de vous* un technicien des problèmes - vibration/usure/fatigue - et, éventuellement, de l'hydraulique (paliers).
Placé à l'interface entre le constructeur et les cellules internes, nous vous confierons la coordination d'une petite équipe.

Si vous avez 5 ans d'expérience ou plus, la capacité et le goût d'allier réflexion et sens de la négociation, écrivez à HAVAS CONTACT (sous référence 73479) 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra votre candidature.

JEUNES INGÉNIEURS DÉBUTEZ DANS L'ENERGIE !

CENTRALE, MINES, ENSAM, ENSAIS.

Notre client a une position primordiale dans les domaines thermique et énergétique.
Sa structure de filiale à "taille humaine" lui permet de vous offrir un avenir brillant au sein de son Groupe.
Après une solide formation sur le terrain, il vous propose d'assumer la responsabilité de services techniques ou d'unités d'exploitation qui satisfera votre volonté d'entreprendre.
Il recrute à tout moment de l'année, adressez-nous votre candidature, quelle que soit votre date de disponibilité, sous référence 187/142 à :

TRANSELEX 128, bd Haussmann 75008 PARIS

NOUS RECHERCHONS NOS MANAGERS DE DEMAIN

Nous sommes une société jeune en pleine expansion, associée à un groupe international puissant. Notre activité, liée à l'aménagement des zones urbaines, s'étend à toute la France

VOUS CROYEZ EN VOUS

Vous êtes jeune, comme nous, et vous avez la volonté de réussir. Vous êtes disponible et mobile. Vous avez une bonne culture générale (études supérieures souhaitées : droit, études commerciales ou autres... diplôme non indispensable), le sens des contacts humains et de l'organisation. Le marketing, les ventes, la production, les achats, les responsabilités vous passionnent, et vous souhaitez un MÉTIER COMPLET.

ET VOUS ÊTES PRET A LE PROUVER, ALORS

Adressez curriculum vitae + photo à EUROPEAN HOMES, 19, avenue Montaigne, 75008 Paris.

Le Printemps, équipé de 2 IBM 370 / 158 (applications, batch et télétraitement) recherche

Un homme système

pour renforcer son équipe actuelle.
Il aura une expérience de 2 / 3 ans des systèmes d'exploitation IBM.

La connaissance d'un ou plusieurs logiciels (OS /VS ou MVS - CICS - VSAM) serait appréciée.
Adresser CV, photo et prétentions à Françoise LEVY, recrutement des cadres, 60 rue Caumartin 75009 PARIS.

Printemps

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.84

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

ALSTHOM ATLANTIQUE

transformateurs, condensateurs

ALSTHOM-SAVOISIENNE

Le plus grand constructeur sur le marché français et premier exportateur français de transformateurs de puissance, réducteurs de mesure et transformateurs de distribution.
En tête de la production française de condensateurs de puissance, recherche pour
SON ETABLISSEMENT DE SAINT-OUEN

INGENIEURS D'AFFAIRES EXPORTATION

Diplômés débutants ou confirmés, formation électrotechnique ou électromécanique.

Anglais indispensable, deuxième langue appréciée.

Les postes offerts comportent des activités de prospection, l'étude des appels d'offres, la rédaction des propositions techniques et commerciales, la négociation des contrats, et nécessitent :
— goût du contact
— Rigueur de pensée
— Diplomatie
— Faculté d'adaptation à des situations très diverses.

PROJETEUR V2 ou P2 B

Expérimenté, connaissant mécanique générale RDM pour études projets d'outillage exécution de schémas pneumatiques hydrauliques.

AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

Formation électrotechnique, niveau BTS - BAC F3 minimum, débutants ou confirmés.
Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.

TECHNICIEN
EN ELECTRICITE

Expérimenté - (contrat 2 mois)

Connaissant électricité - Etudes changement de tension sur machines et dans ateliers - Réalisation de schémas et rédaction des spécifications du matériel à commander.

TECHNICIEN
DE CONTROLE

Bac F3 - Débutant accepté.
ELECTROTECHNIQUE ou ELECTROMECANIQUE.

CONTESSE

Ecrire avec curriculum vitae détaillé et prétentions

Service Personnel Recrutement - ALSTHOM ATLANTIQUE
25, rue des Bateliers - Boite Postale 169 - 93404 SAINT-OUEN.

legrand®

JEUNES DIPLOMES, GRANDES ECOLES, ESC, UNIVERSITAIRES

IUT - BTS...
Venez rejoindre nos équipes commerciales.

Qui sommes-nous ?
Le principal fabricant européen d'appareillage électrique d'installations. En expansion régulière, notre créneau est porteur. Nous employons 11 000 personnes et réalisons un C.A. de 2,3 milliards de francs, dont 30 % à l'étranger.

Que ferez-vous ? Que deviendrez-vous ?
Nos postes sont à pourvoir dans des villes universitaires où vous serez domiciliés. Intégrés dans une direction régionale, vous mènerez des actions de vente et de promotion de vente auprès des installateurs prescripteurs et distributeurs de nos lignes de produits, bâtiment, industrie, grand public. Vous serez formés à ces produits et à nos méthodes modernes de vente. Vous aurez une évolution de carrière intéressante, comportant des responsabilités d'animation et de gestion d'un C.A.

Qui êtes-vous ?
Jeune diplômé, vous êtes motivé par une vie active et la vente, vous êtes disponible pour vous déplacer et vous acceptez d'être mobile au cours de votre vie professionnelle.
Vous êtes débutant ou vous avez déjà 2 à 3 ans d'expérience.

Vous êtes intéressé ?
Merci d'adresser votre C.V. sous réf. 22 M 031 CPA
69 rue de Monceau 75008 Paris.

média-system



L'un des 50 premiers groupes industriels américains (équipements de haute technologie) cherche pour le siège (Paris La Défense) de sa division européenne (CA : 5 milliards de F, 30 sociétés, zone d'influence : Europe, Afrique, Moyen-Orient) un

jeune assistant financier HF
110 000 F/an (réf. 4115 LM)

de formation supérieure, ayant si possible une première expérience en cabinet d'audit ou dans un groupe anglo-saxon. Il assure un rôle de coordination et de bibliothèque centrale : préparation et diffusion du reporting mensuel et planification annuelle, centralisation et contrôle des documents informatiques, assistance aux sociétés en matière de reporting, introduction de nouveaux systèmes, devises étrangères, mise à jour des documents destinés à la maison-mère, etc.

Le succès à ce poste ouvre de nombreuses possibilités de carrière au sein du groupe.

La nationalité est indifférente, pourvu que le candidat soit parfaitement bilingue français-anglais.



Second fabricant mondial pour les arts graphiques et le dessin technique (350 personnes — 110 MF de CA dont 60 % à l'export — 5 filiales à l'étranger), nous cherchons pour le siège au Perray en Yvelines (200 personnes dont 40 cadres) un

directeur du personnel
180 000 F+/an (réf. 4121 LM)

Vous prenez en charge l'évolution de la politique sociale de l'entreprise, la gestion administrative du personnel, le recrutement, la formation, les négociations avec les instances représentatives, les services généraux (parc auto, immeubles, etc.).

Nous cherchons un cadre de 35 ans minimum, de formation supérieure, ayant acquis une solide expérience de la fonction, actif et réalisateur.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire sous la référence correspondante.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

ENGINEERING INTERNATIONAL

exportant des usines et installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français

recherche pour son Siège à PARIS

INGENIEUR CONFIRME EN CHARPENTE METALLIQUE

- Diplômé Grandes Ecoles : CENTRALE, TP, PONTS ET CHAUSSEES (le C.H.E.M. serait apprécié).
- Expérience minimum de 5 années en Bureau d'Etudes Fabrication - Montage - chez un constructeur métallique.
- Il sera responsable du Service Engineering - construction métallique - auprès de l'ensemble des divisions opérationnelles.
- Anglais courant indispensable.

Ecrire avec C.V. et photo sous référence 24.513 à CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra. Discrétion totale assurée.



FRANCE S.A.

recherche pour sa Division pièces de rechange

assistant de gestion

Mission :
Analyser et suivre les résultats de l'activité pièces de rechange du réseau et assurer auprès des chefs d'entreprises un rôle de conseil en organisation et en contrôle de gestion.

Profil :
35 ans environ.
Expérience professionnelle de 5 ans minimum acquise en entreprise utilisant des outils de gestion moderne ou en cabinet d'organisation et d'audit. Parfaitement rodé à l'utilisation de l'informatique. Qualités de contact, de rigueur et de méthode. La connaissance de la distribution des pièces de rechange automobile serait appréciée.

Formation :
Grande Ecole de Commerce ou de gestion
Bilingue français anglais.

Ce poste basé au : MUREAUX (78), implique de fréquents déplacements en province.

Envoyer lettre manuscrite et photo (retournée) au : Service du Personnel 49, av. d'Iéna 75016 PARIS

amp

TEKTRONIX

recherche dans le cadre de son expansion

1) Pour sa DIVISION MESURE ORSAY

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Il aura pour mission de supporter l'action commerciale et marketing concernant l'instrumentation programmable et les systèmes associés.

CONNAISSANCES REQUISES :
— langage BASIC et petit informatique ;
— l'instrumentation et ses applications ;
— anglais nécessaire.

2) Pour sa DIVISION MESURE ORSAY et PROVINCE

DES INGENIEURS DE VENTE "INSTRUMENTATION"

— solide formation électronicien
— sens et goût de la mesure électronique
— aimant les contacts humains.

Pour ces postes une bonne connaissance de l'anglais lu, écrit, parlé est indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions à TEKTRONIX, Service du Personnel - B.P. 13 - 91401 ORSAY.

CONTESSE

Nos enseignes recouvrent un réseau de magasins populaires, d'hypermarchés, d'entrepôts, de plates-formes implantés en France et dans le monde entier. Elles représentent également une importante Centrale d'Achats de produits alimentaires et de marchandises générales.

Nous recherchons, pour notre département organisation et procédures un

organisateur

- qui participera à la définition des systèmes d'information,
- dirigera et animera des projets d'organisation.

Ce poste conviendrait à un candidat ambitieux ayant la volonté et la capacité pour, à terme, prendre la

DIRECTION D'UN DÉPARTEMENT OPÉRATIONNEL
(Achats, Ventes, Logistique...)

Pour réussir, il faut :
- avoir une formation supérieure,
- être issu d'un Cabinet d'Organisation, après y avoir été responsable de projets pendant quelques années.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle à Madame AMAR, Prisunic SA département gestion du personnel, BP 351.09, 75426 Paris Cedex 09.

prisunic
SAPAC – ESCALE – SVA

média-system

SMB ENTREPRISE

spécialisée dans la construction métallique et l'entreprise générale, filiale d'un groupe industriel Français de 4500 personnes, développe ses activités et cherche un

INGENIEUR COMMERCIAL

Adjoint du Responsable de l'Agence de Paris (5 personnes). Il aura pour mission de prospecter une clientèle très vaste allant des administrations, des grandes entreprises aux bureaux d'ingénierie et de négocier les marchés importants tant en France qu'à l'étranger.

32 ans minimum, diplômé d'études supérieures, il doit être introduit auprès de la clientèle précitée, bien connaître le marché du bâtiment de la construction métallique et parler couramment l'anglais.

Salaire fixe intéressant + voiture + frais. Statut Cadre.

Les ingénieurs commerciaux intéressés envoient leur dossier de candidature sous référence 75-M à

Elisabeth FRENCH
Conseil en Psychologie Industrielle
17, rue Mirabeau - 75016 Paris
Discrétion assurée

SOUS VÊTEMENTS RECHERCHENT HOMMES SÛRS.

Chef de produit junior

Eminence recherche pour sa division Athéna un **CHEF DE PRODUIT.** Junior, il doit pouvoir néanmoins faire état d'une formation supérieure avec orientation en gestion - marketing. Une première expérience sur un produit de grande consommation est souhaitée.

Si vous pensez que vous êtes le Chef de Produit que nous recherchons,

écrivez à : EMINENCE, Marketing Athena (C.V. + photo), 9, rue Jean Goujon, 75008 PARIS.

Eminence

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS



COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

associée à un groupe mondial, leader dans les techniques de pointe en télécommunications et consacrant 7% de son C.A. en Europe pour ses recherches et développement

recrute pour son activité d'étude d'équipement péritéléphonie

INGENIEURS CONFIRMES

Pour s'intégrer dans une équipe technique de développement de très haut niveau, le candidat devra posséder une très bonne expérience en :

— Electronique Analogique
Digitale
Transmission

Ecrire avec CV et rémunération souhaitée au :
Service du Personnel - 251, rue de Vaugirard
75740 PARIS CEDEX 15.

CONTESSE

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES (X, MINES, CENTRALE, SUPELEC...)

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER conçoit et réalise des systèmes de haute technologie pour la recherche pétrolière.

La forte croissance de nos activités nous conduit à mettre en œuvre un important plan de développement informatique. Pour renforcer notre équipe, nous recrutons des

Chefs de Projet Informatique

(débutants à 3 ans d'expérience)

DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE
Il assurera la conduite du projet, de la conception au démarrage (spécifications fonctionnelles, besoins en personnel, matériel et logiciel). En relation avec les utilisateurs, le responsable des bases de données et l'exploitation, il encadrera les équipes informatiques d'analyse, de réalisation et de mise en place.

INFORMATIQUE RÉPARTIE HP 3000
Il sera responsable du projet, de l'installation du matériel (HP 3000) au démarrage des applications (installation et adaptation du progiciel, formation des utilisateurs, intégration au réseau IBM existant). Ses qualités de contact faciliteront un dialogue permanent avec les utilisateurs du Département de Production.

Leur contribution à la réussite du projet leur permettra d'évoluer rapidement au sein du Groupe Schlumberger, en Europe ou aux U.S.A.. La rémunération correspondra aux attentes d'ingénieurs de haut niveau.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence 73458 à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — *26, rue de la Cavée 92142 CLAMART.*

HAVAS CONTACT

DE L'INFORMATIQUE A LA VIDÉOCOMMUNICATION

RESPONSABLE INTERNATIONAL DES VENTES

Les dimensions atteintes par les congrès et marchés internationaux que nous organisons, en liaison avec nos bureaux de Londres et de New York, nous amènent aujourd'hui à renforcer notre équipe en l'élargissant à un Responsable International des Ventes.

Destinés aux professionnels de la Vidéocommunication, ces manifestations sont réputées dans le monde entier et font une part croissante aux techniques et aux applications innovatrices : électronique, télématique, banques de données... ; applications pédagogiques, scientifiques, domestiques...

L'INGÉNIEUR COMMERCIAL auquel nous souhaitons confier ces fonctions a donc acquis une solide expérience de vente de services et de produits électroniques chez un constructeur ou une SSCI importants.

Il est capable aussi bien de définir la politique commerciale, d'identifier à l'échelle internationale les industries ou services concernés – entreprises privées ou publiques – et de prendre en charge la commercialisation des salons, marchés, colloques ou congrès organisés.

Ce poste de haut niveau entraînera de fréquents déplacements à l'étranger (notamment Europe et USA). *Il implique une parfaite maîtrise de l'anglais et, si* possible, de l'allemand. La rémunération sera constituée d'un fixe élevé et d'un intéressement très motivant.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération souhaitée, sous réf. 73585 LM, à Mme CLERE – Sélé-CEGOS.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

sélé CEGOS

Tour Chenonceaux.
204, Rond-Point du Pont de Sèvres,
92516 BOULOGNE Cedex

HAVAS CONTACT

ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

recherche pour

STRECO-DURANDO,
membre de Arthur Young International,

FISCALISTE D'AFFAIRES

- Très expérimenté : 7 ans minimum d'activité dans les domaines de la vie des affaires (fiscalité, droit, finances) sont nécessaires.
- Séduit par un métier dense, impliquant des relations très étroites avec une clientèle de haut niveau.
- Appelé à participer de façon active à des négociations entre Sociétés, Pouvoirs Publics, Banquiers.
- Sachant travailler en équipe, et assurer la formation de ses collaborateurs.
- Parlant couramment Anglais.
- Une formation comptable constituerait un atout.

FISCALISTE

- Expérimenté : 4/5 ans d'expérience acquise de préférence en Cabinet.
- Parlant couramment Anglais.
- Désireux d'évoluer dans un cadre international.
- La fonction implique des connaissances juridiques (une formation comptable est un atout important).

La très forte expansion du Cabinet ouvre des possibilités importantes de promotion et de développement personnel.

Veuillez écrire à Robert TARIKA,
6, avenue Marceau - 75008 Paris.

SAFT **Groupe CGE**

renforce les équipes de son Département
GENERATEURS SPECIAUX
et recherche un

INGENIEUR QUALITE

Il sera responsable de l'assurance qualité d'une ligne de produits caractérisés par une haute exigeance de fiabilité et destinés, dans le domaine des générateurs spéciaux, aux applications militaires.

Il participera aussi à toutes les opérations de la vie du produit.

Ce poste sera confié à un

JEUNE INGENIEUR MECANICIEN

Grande Ecole, ayant choisi l'option qualité au cours de ses études, ou possédant une première expérience significative de l'assurance qualité dans le domaine industriel.

Les candidatures avec mention de la réf. A.22.41 sur l'enveloppe sont à adresser à SAFT - Direction des Ressources Humaines
119, rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS PERRET.

CONTESSE

ASSURANCES

RESPONSABLE SERVICES COMPTABLES

Quartier Europe, une Compagnie d'assurances IARD, filiale d'un puissant groupe américain recherche le responsable de ses services comptables.

Il dépendra directement de la Direction Générale et sera responsable : - de la comptabilité générale - de la comptabilité divisionnaire - de la gestion des immobilisations - des prévisions et de la gestion de la Trésorerie à court terme - de l'établissement du bilan et des déclarations fiscales - du reporting et de la préparation du budget.

Il participera au développement des applications sur informatique et veillera au respect des procédures et pratiques comptables.

Ce poste conviendra à un excellent technicien comptable, âgé de 35 ans environ, niveau expertise comptable, ayant acquis au moins 5 ans d'expérience à un poste de responsabilité avec utilisation des moyens informatiques.
Anglais courant exigé.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée sous réf. 32690 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel - 94300 VINCENNES

GFI

UN CONTROLEUR DE GESTION

GEM

POUR UN DES PREMIERS GROUPES DE S.S.C.I.

Le Groupe Français d'Informatique - 1200 personnes, 300 millions de F de CA en 1981 - abordant une phase importante de sa croissance, définit et met en place une politique de gestion rigoureuse, adaptée à des structures souples et évolutives.

Rattaché au Responsable du contrôle de gestion du Groupe, vous participez à la conception des procédures comptables et financières et vous en assurez l'application dans une de nos filiales à Paris. En relation avec le Service Comptable et les Directions opérationnelles, vous avez des responsabilités dans tous les domaines financiers :
- établissement et suivi des budgets, gestion des bilans, contrôle de la trésorerie et des investissements, financement, audit... ;
- prévision des taux d'activités et des charges des Départements, mesure de leurs *performances, détection des* risques...

Nous vous offrons des perspectives de carrière intéressantes.

De préférence diplômé d'une grande École de Commerce ou titulaire d'un MBA, vous avez, si possible, une expérience en informatique mais vous êtes, avant tout, un solide praticien et technicien du contrôle de gestion.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M 304, à Nicole DOGNIN qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

le Groupe BUITONI FRANCE

leader sur le marché des plats cuisinés en conserve
recherche un

INGENIEUR CHEF DE PROJETS

pour renforcer son Département Central
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Ce poste conviendrait à un candidat d'une trentaine d'années diplômé de l'enseignement supérieur (école d'ingénieurs industries alimentaires ou université) possédant une première expérience réussie dans le domaine de la mise au point de plats cuisinés *(appertisés et surgelés) et de préférence une bonne connaissance* de l'anglais.

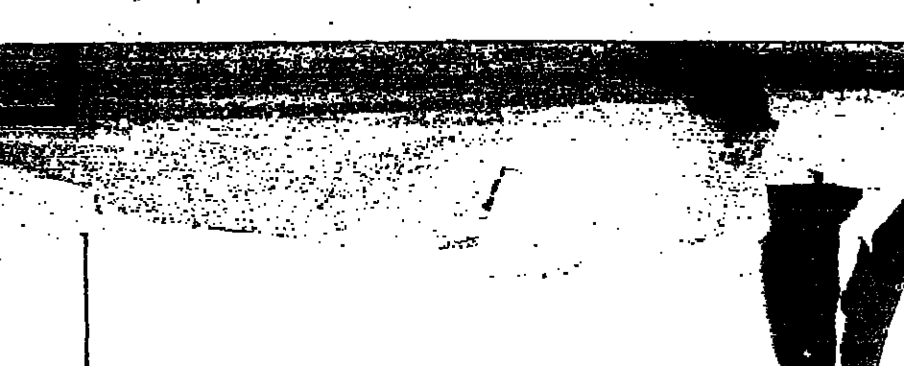
Il aura pour MISSION la mise au point de produits nouveaux, l'amélioration de la qualité des produits existants et les recherches de base sur les matières premières.

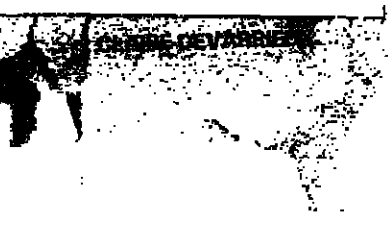
Le poste est situé dans une agréable banlieue parisienne et implique des déplacements de courte durée dans les usines françaises *(et étrangères) du Groupe.*

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo récente à
BUITONI - Direction des Ressources Humaines
76, rue Garibaldi 94100 SAINT MAUR.

CONTESSE







ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Vous êtes jeune diplômé, vous avez une première expérience.

Volontaire. Courageux. Efficace.
Ouvert. Chaleureux. En un mot : responsable.

Si vous vous reconnaissez dans ces quelques traits, vous nous intéressez.

Qui sommes-nous ? Une **importante chaîne d'hypermarchés en pleine expansion** (nous créons plus de 1000 emplois par an).

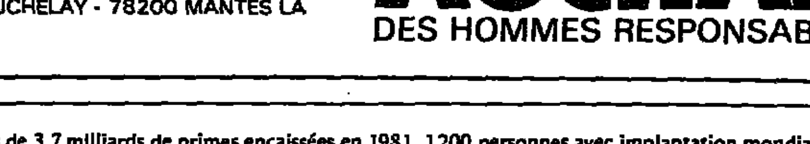
Qui recrutons-nous ? Des jeunes, comme vous, à qui nous souhaitons confier la **responsabilité entière d'une unité. Une formation** et des outils de gestion vous y aideront.

Votre tâche ? **Gérer, en toute autonomie, l'entreprise que constitue le rayon :** animer et motiver votre équipe, déterminer vos prix de vente, vos actions promotionnelles, votre publicité. Acheter vos produits. Gérer vos stocks. Fixer vos objectifs...

Un travail varié, exigeant, mais **passionnant** et **riche d'expérience...**

Ce que nous vous proposons ? La liberté d'entreprendre, de décider par vous-même. La possibilité de **vous former** et de **vous enrichir** chaque jour. Une **rémunération motivante.** D'importantes **possibilités d'évolution** liées à notre expansion.

Intéressé ? Merci de bien vouloir envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à Daniel WAILLIEZ -**AUCHAN** - C.D. 110 - BUCHELAY - 78200 MANTES LA JOLIE.



DES HOMMES RESPONSABLES

MEDIA PA



Compagnie Générale d'Automatisme

ingénieurs commerciaux

DE CLASSE INTERNATIONALE

PROMOTION ET VENTES DE SYSTEMES INFORMATIQUES ET AUTOMATIQUES dans les domaines :



Péages autoroutiers — Grands systèmes informatiques clés en mains

Les candidats retenus devront posséder une connaissance du marché intérieur et international, expérience de la négociation aux niveaux les plus élevés du secteur public et privé, indispensables et prouvés par succès déjà obtenus.

Dans le cadre d'unités opérationnelles dotées d'objectifs annuels ambitieux, ils bénéficieront d'une grande autonomie d'action.

Rémunération fonction de l'expérience apportée, réelles possibilités de carrière pour éléments confirmés et dynamiques.

Grande disponibilité nécessaire.

Merci d'adresser C.V. manuscrit détaillé et photo à la Direction du Personnel - Le Plessis-Pâté - 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE.

Discrétion assurée.

SCOR

Premier réassureur français, plus de 3,7 milliards de primes encaissées en 1981, 1200 personnes avec implantation mondiale. La Division Vie souhaite s'adjoindre deux nouveaux collaborateurs.

Gestionnaire des contrats vie

Après vos études supérieures, vous avez choisi de faire carrière dans l'assurance. La technique mathématique de la Branche Vie n'est pas pour vous déplaire. Vous avez d'ailleurs peut-être une formation d'actuaire.

Vous aurez la responsabilité du suivi technique, administratif et comptable des contrats vie. Des missions d'organisation et d'assistance clientèle pourraient également vous être confiées. (réf. 83393M)

Coordinateur du service commercial

Vous êtes le point fixe de notre service commercial : 15 personnes. Vous assurez le suivi administratif des propositions en cours et devenez progressivement un spécialiste de la réassurance, correspondant permanent de nos clients.

Vous avez une formation supérieure, de préférence juridique et peut-être une première expérience en Vie Branche Groupe. (réf. 3457M)

La dimension internationale de notre activité, si elle impose une bonne maîtrise de l'anglais et des connaissances en espagnol ou en allemand, vous permet par contre d'espérer une évolution de carrière intéressante.

Michel Collet vous remercie de lui écrire, sous référence indiquée, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Établissement bancaire de premier plan

recherche, pour diriger une équipe d'économistes chargés de l'analyse du risque pays, tout en conservant une activité personnelle d'étude importante,



Confirmé

Ce poste requiert :
– une excellente connaissance des problèmes économiques internationaux ;
– une capacité à diriger et à mener des études de caractère synthétique sur des pays aux situations économiques très diverses.

Le candidat retenu devra justifier, sur ces points, d'une expérience de plusieurs années.

Candidature, CV et prétentions sont à adresser sous référence 73462 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Leader sur un marché en développement explosif

UN MAGAZINE RECHERCHE SON SECRETAIRE DE REDACTION

Placé sous l'autorité directe du Rédacteur en Chef, il aura pour tâche d'assurer la réalisation au sens large, du journal. Sa mission inclura le «traitement» des éléments destinés à être publiés (révision et mise en forme des articles élaborés par les journalistes ou les collaborateurs du journal, recherche iconographique, etc.), et la conduite de la fabrication (orientation de mise en page, contrôle de maquette, suivi des relations entre le journal et l'imprimerie).

Ce poste conviendrait à un secrétaire de rédaction se prévalant d'une bonne expérience professionnelle.

Pour assurer pleinement cette fonction, les qualités requises incluront nécessairement :
— Rigueur, méthode et capacité indiscutable à s'organiser
— Goût prononcé pour la recherche formelle et l'esthétique
— Sens aigu du respect des délais et des impératifs de parution.

Adressez sous référence OI 282 votre acte de candidature manuscrit précisant le niveau de rémunération souhaité et un CV à :
GROUPE TESTS Direction Générale
41 rue de la Grange aux Belles 75483 Paris Cedex 10

COURTESSE

SNCF OFFRE

60 emplois dans ses bureaux d'études de la région parisienne

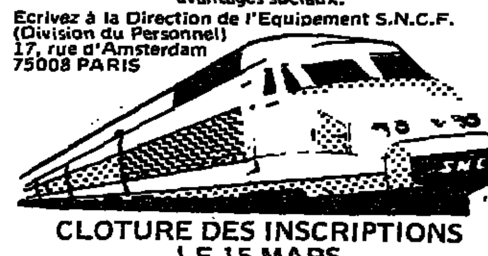
spécialité «génie civil»

Recrutement par concours des 7 et 8 avril

OUVERT AUX JEUNES GENS
— Français, nés entre le 1er avril 1954 et le 30 avril 1964.
— Titulaires d'un baccalauréat C, D, E, F4, F9 et possédant des connaissances techniques équivalentes à certains BTS ou DUT en rapport avec la spécialité ou titulaires de l'un de ces BTS ou DUT.

Rémunération brute annuelle de début : 75 000 F environ
Carrière intéressante, emploi stable, avantages sociaux.

Ecrivez à la Direction de l'Equipement S.N.C.F.
(Division du Personnel)
17, rue d'Amsterdam
75008 PARIS



CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 15 MARS

Directeur de production

Il s'agit d'une société de taille moyenne (45 millions de chiffre d'affaires, 165 personnes), filiale d'un grand groupe français, hautement spécialisée dans la construction de machines spéciales et de pièces mécaniques.

Au DIRECTEUR DE PRODUCTION que nous cherchons, sont confiées des responsabilités classiques de direction de personnel, de gestion de la production, de contrôle des achats, ordonnancements, méthodes.

L'Entreprise se développe, s'adapte à son marché évolutif, investit en matériel, en particulier en machines à commandes numériques.

Le Directeur de Production aura à son arrivée, une première mission importante d'organisation et de mise en route de méthodes nouvelles.

C'est donc un Ingénieur de formation (AM, IDN, ENSI...). Il a une solide expérience des méthodes, de l'ordonnancement et de la direction d'ateliers acquise dans l'industrie mécanique moderne et performante (en particulier il a déjà l'expérience des machines à commandes numériques).

Ce poste est à pourvoir en Normandie. La rémunération prévue est de l'ordre de 200 000F.

Nous vous remercions de nous envoyer votre candidature sous référence DR 256M.

SEFOP

11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES



La Société Mutuelle d'Assurance du Bâtiment et des Travaux Publics

1700 personnes - Paris 15

recherche pour sa

Division Etudes Informatiques

utilisant matériel IBM 303X travaillant sous MVS - IMS réseau national télétraitement 200 terminaux.

analyste-organique

niveau MIAGE. + 2 à 3 ans d'expérience pratique au sein d'importantes équipes de réalisation pour participer au développement et à la mise en place de projets variés sous IMS-DB-DC.

Semaine de 38 h. Horaire mobile.
Congés supérieurs à 5 semaines.

Veuillez écrire, sous réf. 9172 à INTERCARRIÈRES, 5 rue du Helder 75009 Paris.

SAINT-GOBAIN INTERSERVICES

souhaite intégrer à ses équipes «Etudes informatiques» de :

JEUNES DIPLOMES débutants ou 1ère expérience

Diplômés d'une Grande Ecole à dominante gestion : HEC, ESSEC, SUP. de CO. ou équivalent (option informatique), vous souhaitez commencer une carrière en informatique de gestion.

Nous vous offrons une formation complémentaire à l'assembleur et aux techniques utilisées par notre entreprise.
Elle débutera le 25 Mars ou en Juin.

Envoyez votre dossier de candidature, avec lettre et photo, sous référence 736, à :



ETHNOS
Conseil en Recrutement
9 rue Alfred-de-Vigny
75008 PARIS
Membre de Syntec Informatique

Lesieur

Avec plus de 5 milliards de CA, plus de 7000 personnes, et un fort développement à l'étranger, nous sommes leader sur la plupart de nos marchés :
- Huiles alimentaires et sauces,
- Plats cuisinés en conserves,
- Produits d'entretien [illegible] Javel Lacroix, Persavon...

Rejoignez l'équipe Marketing des Produits d'Entretien, en qualité de :

Chargé d'études

Responsable de la conception, la réalisation, l'analyse et la présentation des études, vous serez amené à travailler sur de nouvelles méthodologies.

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans les études marketing qualitatives et quantitatives des produits de grande consommation, soit chez l'annonceur, soit en Cabinet d'Etudes.

LESIEUR vous ouvre ses portes et vous offre de réelles opportunités de carrière.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae + photo à :
LESIEUR / Gestion de l'Encadrement
122 avenue du Général Leclerc, 92103 Boulogne

SOURCES

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



SNECMA

SOCIETE NATIONALE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVIATION

RECRUTE DANS LE CADRE D'UNE FORTE EXPANSION DE SON ACTIVITE D'ANALYSE DES VALEURS ET DE MAITRISE DES COUTS, UN

INGENIEUR ANIMATEUR "analyse de la valeur"

Il participera à la détermination des objectifs de coûts globaux et à leur décomposition par ensembles fonctionnels, animera des groupes de travail multidisciplinaires chargé de la recherche de solutions techniquement et économiquement plus performantes.

Nous recherchons des candidats de formation X, SUP'AERO, CENTRALE ... disposant d'une expérience industrielle de 8 à 10 ans minimum acquise dans les services d'études et/ou de méthodes dans des activités de haute technologie.

La connaissance préalable de techniques d'analyse des valeurs et de conception à coûts objectifs serait utile, mais n'est pas indispensable pour faire acte de candidature.

— Poste situé en Banlieue Sud
— Larges perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Adresser C.V., photos et prétentions sous la référence 8781 à SNECMA, Département Encadrement 2, boulevard Victor 75724 PARIS CEDEX 15.

CONTESSE

LA RADIOTECHNIQUE

LA RADIOTECHNIQUE et sa filiale CELMANS : un effectif de 6 000 personnes.

- En région parisienne, deux centres d'études *et de développement, où 500 personnes* (dont 300 ingénieurs et techniciens) travaillent dans les techniques avancées, utilisant la micro-électronique, l'informa*tique, les microprocesseurs* :
  - Télévision Noir et Blanc et Couleur
  - Jeux vidéo et péri-télévision
  - Péri-téléphonie
  - Equipements en *informatique*
  - Autoradio et électronique de bord
- Quatre centres de production :
  - *Rambouillet*
  - Dreux
  - Nogent-le-Rotrou
  - Le Mans (Société CELMANS)
- Une production annuelle de :
  - 800 000 téléviseurs couleur
  - 250 000 téléviseurs noir et blanc
  - 1 200 000 autoradios
  - et d'autres équipements grand public et professionnels.

INGENIEURS GRANDES ECOLES
- ELECTRONICIENS
- MECANICIENS
DEBUTANTS OU CONFIRMES

D'intéressantes perspectives de carrière vous sont ouvertes pouvant déboucher rapidement sur des postes à responsabilités.

Selon votre formation, votre expérience, vos compétences, des opportunités existent dans les domaines :
- Développement de nouveaux projets
- Bureau d'études petite mécanique
- *Méthodes, industrialisation*
- Organisation
- Production
- Qualité.

A partir d'une première prise de fonction soit à Suresnes, soit dans l'un de nos Centres de province, **votre évolution de carrière, l'accès à des postes à responsabilités** seront *favorisés par* la mobilité au sein du Groupe, avec même des extensions possibles au niveau Européen.

Nous vous remercions d'écrire à LA RADIOTECHNIQUE, à l'attention de Monsieur le Chef du Personnel - Boite Postale 301 92156 SURESNES CEDEX.

CONTESSE

Vous avez l'âme d'un
RISK MANAGER

Nous sommes aujourd'hui les leaders dans la conception et la réalisation d'usines clé en main.

Vous êtes un jeune diplômé (IEP, Droit...), et après une première expérience dans les *assurances, vous voulez sortir de l'ornière des problèmes classiques.*

Nous vous permettons de concrétiser cet acquis et d'évoluer dans un secteur technologique de pointe pour intervenir dans différents domaines :

évaluation des risques, souscription des assurances et suivi des polices, évaluation des sinistres et règlements des contentieux.

Ce poste, qui offre de réelles possibilités d'évolution, demande une grande mobilité pour des déplacements en France et en Europe.

Merci d'adresser CV et prétentions sous référence 73510 à HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Notre société exploite des installations portuaires de stockage de produits pétroliers. Par ses filiales, elle a diversifié ses services vers des activités parallèles dans les secteurs chimiques et agro-alimentaires. Vous avez

Une longue expérience de la gestion du personnel

Ceci doit nous permettre de vous confier la gestion de nos ressources humaines, environ 500 personnes réparties entre le siège social parisien et les unités d'exploitation en province.

Votre mission comporte la gestion administrative du personnel : études de poste et de rémunération, paie, retraites, assurances, *formation, médecine du travail... mais aussi les relations avec les* partenaires sociaux, la gestion et le contrôle budgétaire des services généraux du siège.

Homme de rigueur et de méthode, vous avez environ 45ans, une formation supérieure, de préférence juridique, une bonne connaissance de la législation du travail, le goût des relations avec les partenaires sociaux et une compétence évidente en gestion administrative du personnel acquise dans une PME. Vous êtes basé à Paris.

Jacqueline Join-Dieterle vous remercie de lui écrire, s/réf.6403M, 1 rue de Berri, 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Ingénieur Télécommunications

pour développer et optimiser un réseau national de transmission de données **(matériel IBM 370/158 et 370/168, mini DEC et CII-HB).**

Dans le cadre du développement de ses activités informatiques, la filiale française d'un important groupe mondial recherche son **RESPONSABLE RÉSEAUX.**

Ingénieur Télécom, ou tenant cette fonction en entreprise, il aura une expérience d'environ 5 ans dans la conception et l'administration de grands ou moyens réseaux et une bonne connaissance des matériels suivants
- terminaux,
- minis,
- matériels de transmission type multiplexeurs avec logiciels correspondants.

Il aura pour mission :
- de mettre en œuvre et d'exploiter un réseau national de transmission de données (20 nœuds, 350 terminaux) en établissant des procédures, une méthodologie, des scénarios de maintenance.
- d'assurer le développement et l'évolution du réseau en tenant compte des progrès technologiques (projet télématique, interconnexions avec des réseaux locaux) et en lui donnant une extension sur le plan international.

Ce poste est à pourvoir dans une société en position forte sur son marché et autorisant des perspectives d'avenir intéressantes pour un candidat disposant d'un bon potentiel.



Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et souhaits de rémunération) sous la référence MH4 à notre Conseil

INFRAPLAN 83, bld Raspail 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BA.

Un métier rare...

...à votre portée. Si vous êtes HEC, ESSEC ou équivalent et, si, après un premier rodage à la vie des affaires (environ deux ans), vous ne pensez pas avoir définitivement orienté votre carrière.

Un métier qui jouit d'un incontestable privilège. Celui d'être intégré à un club dont les membres sont des spécialistes de haut niveau, reliés au monde entier, qui se connaissent et s'apprécient. Des valeurs rares, telles que bonne foi et respect de la parole donnée qui font partie de son code professionnel. Un métier qui a, aussi, de fortes exigences. Où il faut allier la subtilité et le sens relationnel du diplomate à la rigueur du financier. Analyses techniques fouillées, négociations ardues, en anglais comme en français... Il y faut un esprit bien *construit et une classe personnelle certaine.*

Ce métier, c'est la réassurance. L'assurance au deuxième degré, l'assurance des assureurs, qui répartissent ainsi leurs risques au plan international. Notre Compagnie, de taille moyenne, étrangère mais depuis longtemps implantée en France, souhaite rencontrer un élément de valeur qu'elle se propose de former. Le choix de ce collaborateur est capital, car il s'agit d'un poste-clef, en liaison étroite avec la Direction Générale. Ne laissez pas passer cette opportunité sans l'explorer plus avant. Les consultants de Sirca, à qui vous pourrez exprimer vos motivations sous réf. 825 669M, pourront vous en dire plus et nous présenteront votre candidature.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

EDITEUR D'OUVRAGES SCIENTIFIQUES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES
recherche un collaborateur pour lui confier le :

MARKETING EDITORIAL
de ses publications

Il étudie de façon permanente le marché en liaison avec les enseignants, les établissements scolaires et les libraires spécialisés, analyse les ventes.

Il réalise pratiquement les opérations de promotion et les contrôle, participe *activement aux congrès spécialisés et peut visiter* les grands libraires concernés.

A terme, ses relations avec les auteurs pour le développement des collections pourront le faire évoluer vers des responsabilités complètes d'éditeur.

Ce poste conviendrait à un jeune candidat de formation commerciale ou scientifique supérieure, ayant une connaissance du métier d'enseignant et une première expérience dans la vente ou le marketing si possible dans l'édition.

Lieu de travail : PARIS avec déplacements de courte durée. Connaissance de l'anglais très souhaitée.

Ecrire avec C.V. détaillé en précisant la rémunération actuelle, sous référence 101 M à Denis JOUSSET ...

plein emploi
10 rue du Mail
75002 PARIS



ingénieur

Leader de l'assurance des **risques industriels,**

nous recherchons un jeune ingénieur ***diplômé,*** *sens développé des* ***contacts humains,*** allemand ou anglais courant,

pour rejoindre une petite équipe spécialisée **«tous risques chantiers»** traitant principalement des assurances de grands équipements industriels lors de leur installation et de leur mise en route.

Votre rôle sera d'analyser les risques sur le plan technique, de négocier les contrats, de les rédiger et d'en suivre la gestion.

Allianz Assurances
vous prie d'adresser CV et prétentions à M. Marichez – Allianz – BP 24 75761 Paris Cedex 16

Importante Société d'Ingénierie Nucléaire, recherche pour son département approvisionnements :

SERVICE ACHATS ET RELANCE
ingénieurs
ayant acquis une expérience (5-10 ans)
d'acheteurs

dans une société d'ingénierie ou dans les domaines suivants :
— *machines spéciales en moyenne mécanique,*
— chaudronnerie inox,
— installations générales ventilation utilités.

Ce service souhaite également intégrer des

ingénieurs expérimentés

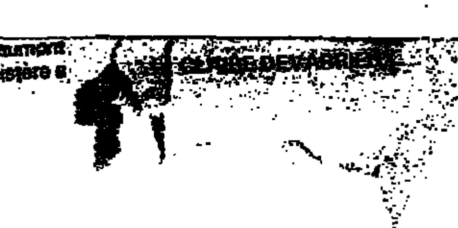
cherchant à s'orienter vers la fonction approvisionnements.
Anglais et/ou allemand appréciés.
Envoyer CV, photo et prétentions, sous réf. L, à :



Direction du Personnel
1 rue des Hérons - Montigny-le-Bretonneux
78184 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex France

SOURCES





	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24 70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES
recherche
pour son siège à VÉLIZY (78)

Un Ingénieur d'affaires

chargé d'études concernant la mise en place d'ateliers de fabrication de produits chimiques, pour ses usines.
- **Formation :** Ingénieur en génie chimique diplômé ENSIC ou IGC.
- **Expérience :** Trois ans minimum dans cette fonction.
- **Qualités :** Bonnes connaissances en mécanique et en fabrication de produits chimiques ; grande mobilité pour effectuer des déplacements en France et à l'étranger.

Un assistant contrôleur de gestion

chargé du contrôle de certaines de ses usines.
- **Formation :** Diplôme d'ingénieur d'une Ecole de Génie chimique ENSIC ou IGC et une formation complémentaire en gestion du type ISG, IAE, 3ᵉ cycle de gestion, etc. ;
- **Qualités :** Faculté d'adaptation et mobilité pour divers déplacements.

Pour son usine de FEUCHY-LES-ARRAS (Pas-de-Calais)

Un Ingénieur Chimiste organicien

Pour diriger un atelier pilote et faire des mises au point en fabrication.
- **Formation :** École supérieure de chimie ou doctorat de chimie.
- **Expérience :** Deux à trois ans d'expérience dans cette fonction.

Envoyer lettre manuscrite + curriculum vitae + prétentions à
C.S.A., B.P. 66, 78140 VÉLIZY.

UN ORGANISME PUBLIC
recherche

L'ADJOINT DE SON DIRECTEUR INFORMATIQUE

proche banlieue Est — 200.000 F.

Cette direction informatique (150 personnes) joue un rôle essentiel dans cet organisme.

L'adjoint que nous recherchons assistera le directeur de l'informatique dans l'organisation de tout l'ensemble. Il aura un rôle actif au niveau de l'organisation des productions (études, centres de traitement...), de l'évolution ; il s'occupera plus particulièrement de l'établissement et du suivi du budget de la direction informatique.

De formation supérieure scientifique, complétée par un diplôme de gestion de préférence, le candidat retenu, outre sa très bonne culture informatique, aura si possible dirigé un service étude et aura une expérience de l'encadrement.

Il sera très motivé pour exercer cette fonction complète, complexe et évolutive.

Ecrire sous référence 234 M, à A. L. CONSEIL
102, boulevard Malesherbes, 75017 PARIS
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil



Techniques et Systèmes Informatiques - Software.

Filiale d'ALCATEL et de GSI. TECSI a pour vocation de contribuer à une meilleure insertion de l'informatique dans l'économie en rassemblant dans un cadre propice à leur épanouissement. des professionnels de haute compétence. Nous recherchons pour renforcer nos équipes dans le domaine BASE DE DONNEES ET TELETRAITEMENT :

ingénieur commercial

- 2 à 3 ans d'expérience de vente de produits logiciels. - Poste basé à Paris. Déplacements de courte durée en province (de 1 à 2 jours).

ingénieurs informaticiens

- De formation supérieure. - Confirmés ou 1ère expérience en milieu IBM.
- La connaissance de DB/DC est un atout.

TECSI offre à des candidats de valeur un travail motivant. un niveau de salaire intéressant. ainsi que de larges possibilités d'évolution dans TECSI et au sein du groupe
Envoyer CV. photo et prétentions en précisant la référence choisie. à Corinne Feuillastre - Tecsi - Division Produits. 29 rue des Pyramides 75001 Paris.

média-system

UN JEUNE (ET BON) MARKETING MAN

...Par exemple, un Sup de Co Province (ou Universitaire), formé à la dure école de la distribution (4-5 ans environ). Il sait ce que veulent dire définir une politique commerciale, déterminer des objectifs, les faire respecter par des équipes commerciales régionales, intervenant au besoin directement sur le terrain.

Pour cette création de poste, c'est en tout cas la triple mission que souhaite lui confier notre Directeur Général auquel il sera rattaché.

220 personnes, CA 140 MF, siège en proche banlieue parisienne, nous sommes filiale du premier groupe pétrolier français.

Notre activité : la commercialisation d'accessoires pour l'automobile. Notre clientèle : stations services et garages.

Marketing man ? Racontez-nous vos succès dans votre candidature (CV, photo et salaire actuel). Monsieur LAHAYE, O. E. D. - 361, rue d'Estienne d'Orves 92704 Colombes Cédex.

Dessein

SOCIETE INGENIERIE PETROLE GAZ
recherche

● Ingénieur de recherche et développement

pour mise au point avec laboratoire et centre d'essais du groupe nouveaux matériels/procédés traitement gaz naturel et pétrole brut.

Formation : Ingénieur, DEA, Doctorat.

Disciplines : Mécanique des fluides, thermique, génie chimique.

référence 2.222 M

● Ingénieur chef de projet

minimum 5 ans d'expérience, installations traitement pétrole gaz.
Le poste inclus la responsabilité technique et financière du projet.

référence 2.223 M

● Ingénieur chef bureau d'études

minimum 5 ans d'expérience, connaissances chaudronnerie, tuyauterie, codes pétrole (ASME, etc.).

référence 2.224 M

● Ingénieur devis

Ingénieur connaissant définitions et chiffrages des process liés au traitement gaz.
Minimum 2 à 3 ans expérience industrielle.

Formation : ECP, AM, ENSPM ou équivalent.

référence 2.225 M

Lieu de travail :
proche banlieue Paris-métro.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions en précisant la référence à **PUBLIPANEL** 20 rue Richer 75441 Paris Cédex 09 qui transmettra.

CONSULTANTS BUREAUTIQUE

Nous sommes la première Société Française de Service et de Conseil en Bureautique.

vous avez :
- une formation supérieure,
- 2 à 7 ans d'expérience professionnelle,
- une première expérience en Bureautique,
- la maîtrise de la langue anglaise.

vous êtes :
- passionné par la Bureautique,
- attiré par le métier de conseil,
- prêt à faire partager votre enthousiasme aux grandes entreprises les plus dynamiques,
- persuadé que la maîtrise de la technologie est nécessaire pour pouvoir aider efficacement les entreprises,
- persuadé aussi que la prise en compte des impacts humains et organisationnels de la Bureautique est essentielle pour son succès,

Alors,

rejoignez notre équipe, qui souhaite se renforcer pour faire face à une expansion très rapide.

Ecrivez-nous en joignant votre CV et une photo s/réf. CCB4M, à :



BUREAUTIQUE SA
GROUPE DATAID
48 avenue Raymond Poincaré, 75116 Paris

Gaumont

LE DIRECTEUR JURIDIQUE
recherche pour le seconder

CADRE

ayant fait ses preuves
en Droit des Affaires et intéressé de développer son activité de JURISTE dans le domaine de l'audiovisuel

DESS - 6 à 10 ans d'expérience en Entreprise, bilingue anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions à
Michel LOUBEAU
Direction du Personnel GAUMONT
30, av. Charles de Gaulle 92200 NEUILLY
Discrétion assurée.

Créer le service études et prévisions commerciales

C'est une nécessité pour la Société. Elle est encore jeune (4 ans), toujours en forte expansion (+ 40% par an). Ses produits de consommation courante (non-alimentaire) ont une forte rotation, une courte durée de vie. Elle est face à des circuits de distribution qui évoluent vite, sont exigeants sur les arguments chiffrés. Il faut donc qu'elle prévoit et contrôle à la fois ses résultats et les moyens d'action qu'elle met en œuvre.

La mission du service c'est en particulier de créer, optimiser et suivre un système de prévisions des ventes, un outil d'analyse des performances et coûts des ventes. Place au carrefour des Directions Générale, Financière, Commerciale et Marketing, il peut être également sollicité pour des études ponctuelles, préalables à l'élaboration d'une stratégie. Aujourd'hui, mettre en place les méthodes nécessaires (en collaboration avec le service informatique) et assumer ces responsabilités, cela peut être une belle opportunité pour vous, homme ou femme, diplômé(e) de l'enseignement supérieur (ESC Finances, Gestion, Maîtrise d'Economie, ENSAE) possédant une première expérience professionnelle et familiarisé au traitement informatique des données.

Dans l'avenir, et après une réussite à ce poste (à PARIS), la société filiale d'une multinationale anglo-saxonne pourra vous offrir un élargissement de responsabilités au sein des Directions Commerciale, Financière ou Marketing.

SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur CV sous réf. EP 258M.

SEFOP
11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

Multiconsult

CABINET DE CONSEIL INTERNATIONAL EN PLEINE EXPANSION
recherche des

CONSULTANTS EN ORGANISATION

Pour participer à des missions qui couvrent les systèmes de contrôle de gestion, la comptabilité, les analyses d'investissement et de faisabilité, les études d'acquisition et les diagnostics opérationnels.

Les candidats seront diplômés d'une grande école et, si possible, d'une business school ou d'expertise comptable et auront acquis une bonne expérience professionnelle dans un groupe multinational ou dans un Cabinet de Conseil.

CONSULTANTS EN INFORMATIQUE

Pour réaliser des missions de conseil, d'audit et de stratégie en informatique.

Diplômés des grandes écoles, les candidats devront avoir une expérience concrète de 3 à 5 ans en qualité de Chef de Projet ou toute autre fonction similaire.

POUR CES POSTES :
- la motivation, l'engagement personnel et une grande disponibilité sont des facteurs essentiels pour s'intégrer dans une équipe jeune et hautement qualifiée,
- si possible, une bonne connaissance de l'Anglais est demandée,
- des déplacements en province et à l'étranger sont à prévoir.

Adresser CV, lettre manuscrite et prétentions sous référence 6402 à :
PIERRE LICHAU SA — BP 220 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra

INGENIEUR BATIMENT, DEVELOPPEZ ET LANCEZ NOS NOUVEAUX PRODUITS !

Le jeune Chef de projets que nous recherchons, participera, à partir d'un besoin identifié du marché, à la mise au point technique de la solution, et vérifiera son intérêt économique.
Il animera un groupe de projet constitué de spécialistes internes : laboratoire de recherche, achats, fabrication et commercialisation, jusqu'au lancement du produit.
Le candidat retenu viendra compléter l'équipe de la Direction du Marketing et de la Recherche.
Nous souhaitons recruter **un jeune ingénieur bâtiment** (éventuellement complément du type I.A.E.) **débutant ou possédant une première expérience.**
Si vous êtes prêt à rejoindre l'un des premiers fabricants français de second-œuvre : 1100 personnes, 3 usines, C.A. >800 Millions de Francs,
Ecrivez à J.J. CRAMPE, sous réf. LM 420.
Service Recrutement B.P. 316, 92506 Rueil-Malmaison.

MEDIA PA



Placoplatre

---

180 000/220 000
SOCIETE DE SERVICES - DOMAINE INDUSTRIEL
recherche

Un Adjoint au Directeur Général

Dans le cadre du développement de la Société et en collaboration étroite avec le Directeur Général, il prend en charge les problèmes administratifs, financiers, comptables. Il est amené à participer à la mise au point de contrats de prestations et à leur négociation.

Ce poste s'adresse à un homme de 30 ans minimum qui possède une solide formation de base : ESC... et une expérience confirmée dans le domaine industriel à un même niveau de poste.

Un candidat intéressé par le travail en équipe, ayant déjà évolué dans une structure moyenne où les relations personnelles sont très importantes, serait tout particulièrement apprécié.

Des compétences en matière de gestion, de droit des affaires, de comptabilité et des notions dans l'informatisation de l'entreprise sont indispensables.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 82.010 M à Chantal BERARD.



PERSONNEL CONSEIL
86, rue de Lille 75007 PARIS
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Télématique

Société spécialisée dans les RESEAUX INFORMATIQUES recherche un

INGENIEUR

position II, pour son département «politique produits».

Ce poste requiert un minimum de connaissances dans les domaines suivants:
- architectures de réseaux (IBM/SNA, CII, HB/DSA,...)
- produits téléinformatiques : frontaux, satellites, terminaux,...

Au contact avec l'ensemble de la profession informatique le cadre recherché aura ainsi l'occasion de se valoriser en développant ses connaissances dans un domaine en très forte croissance.

Ce poste convient à un cadre ayant entre 2 et 5 ans d'expérience dans une activité de ce type chez un constructeur de matériels informatiques ou une société de services.

Adressez C.V. et prétentions à Pierre Mulot Publicité - sous référence 2169 - 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

pmp

SOCIÉTÉ FABRICANTE DE PRODUITS DE SECOND ŒUVRE DU BATIMENT
(250 personnes, 150 millions de C.A. en France)

Filiale d'un groupe européen recherche pour son siège social banlieue nord de Paris

ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Agé de 30 ans environ, formation supérieure HEC - ESSEC - ESCP ou équivalent.

Une première expérience dans la distribution du bâtiment serait appréciée.

Dépendant exclusivement du directeur général, il sera tout d'abord chargé de diverses missions lui permettant, hors cadre, de connaître le marché et l'entreprise dans ses perspectives et ses moyens. Il accédera ensuite au poste de DIRECTEUR COMMERCIAL actuellement vacant.

La fonction implique une connaissance de l'anglais courant et une certaine mobilité.
Rémunération : 200.000 F par an.

Envoyer lettre et C.V. s/n° 7.785 *Le Monde* Publicité, service annonces classées
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Fédération Patronale Nationale

recherche son :

DIRECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES

RESPONSABLE DE L'EXECUTION DE LA POLITIQUE SOCIALE ENVISAGEE PAR LA COMMISSION SOCIALE ET DECIDEE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Ce poste de haut niveau requiert :
— de l'expérience,
— de très bonnes connaissances juridiques «Droit du Travail»,
— l'habitude de la négociation et des partenaires sociaux,
— des qualités de rédaction pour l'établissement des accords et conventions.

Si vous remplissez ces conditions, vous pouvez faire acte de candidature en adressant curriculum vitae, photo et prétentions sous la référence 9605 à :
VALENS CONSEIL
B.P. 359 — 75064 PARIS Cédex 02
Discrétion assurée.

LMT RADIO PROFESSIONNELLE

recherche pour BOULOGNE (92) M° Pont de Sèvres ou Rhin et Danube Boulogne

TECHNICIEN HF DUT ou BTS INFORMATIQUE

pour participer à l'exploitation de 2 mini-calculateurs (D.E.C. type VAX et PDP).

Expérience de 1 à 2 ans souhaitée.
Horaires : 7-16 heures

Adressez rapidement votre C.V. à

Françoise LEMAIRE, Service du Personnel
LMT Radio Professionnelle,
46 quai A. le Gallo - 92103 Boulogne
Tel. 608.74.59



SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION
Spécialisée dans la vente *Matériel Scientifique et Médico-Chirurgical*

recherche pour son département Matériel Médico-Chirurgical

1 DIRECTEUR DES VENTES (FRANCE-EXPORT)

- Capable de diriger et animer une équipe de vendeurs.
- Excellent négociateur clients et fournisseurs.
- 3 à 5 années d'expérience (souhaitée) dans la vente du matériel médical.
- Déplacements fréquents pays du MAGHREB.
- Connaissance de l'export.
- Bonne maîtrise de l'anglais.
- Discrétion assurée.

Env. C.V., photo et prétentions sous n° T 031664 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Les FROMAGERIES BEL recrutent pour leur Siège Social à

Paris

CHEF DU PERSONNEL

Il collabore étroitement avec le Directeur du Personnel pour définir et suivre l'application de la politique sociale au siège et dans les régions de vente.

IL EST RESPONSABLE :
- de l'administration et de la gestion du Personnel
- de l'élaboration et de la tenue du tableau de bord (effectifs, masse salariale)
- de l'information et de la formation de l'encadrement et des employés
- des relations avec les partenaires sociaux (comités d'établissement, délégués du Personnel, CHS)
- du développement des carrières.

Ce poste conviendrait à un cadre de formation supérieure ayant déjà une expérience d'au moins 5 ans dans la fonction Personnel.

C'est un homme de terrain et de dialogue connaissant bien la législation sociale, motivé par une approche évolutive de la gestion du Personnel.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo à

FROMAGERIES BEL
Service du Recrutement
4 rue d'Anjou 75008 PARIS.

Société filiale de C.I.L. recherche pour NANCY son

Chef d'agence

Il sera le représentant local de la société maître d'ouvrage dont le siège est à Paris. Il sera responsable, sur place de **programmes immobiliers groupés**, P.A.P., P.L.A. (montage, suivi, commercialisation, après-vente).

Postes à pourvoir à **PARIS : 2 responsables d'opérations immobilières groupées** expérimentés.

Envoyer C.V. + prétentions, photo en précisant sur l'enveloppe la référence 1681 LM à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

P.M. LABINAL

pour PARIS-NORD

ANALYSTE-PROGRAMMEUR D.U.T.

Notre société, 7000 personnes, 1,2 milliard de C.A., vous offre un poste à la mesure de vos ambitions en vous confiant la responsabilité de l'antenne informatique d'une de ses filiales équipée d'un PRIME 500.

Rattaché à la direction informatique du groupe, vous assurerez seul la programmation, la gestion du système et son exploitation et participerez à la mise en place des applications de gestion commerciale et gestion industrielle de la société concernée.

Pour être candidat il faut avoir IMPERATIVEMENT quelques années d'expérience de l'analyse et de la programmation, une très bonne connaissance des mini ordinateurs (PRIME de préférence), la pratique des langages BASIC et COBOL et avoir si possible participé au démarrage d'applications similaires dans une P.M.E.

Une carrière évolutive est envisageable au sein de la direction informatique du groupe. Adresser votre C.V. sous réf. 2037 à

mab marie-alix bordes
Conseil en Recrutement
6, rue Pierre-Semart, 75009 PARIS.

Jeunes commerciaux... des postes formateurs et évolutifs !

L'UFB LOCABAIL est un établissement financier, leader sur le marché du financement des investissements des PME-PMI.

Nous recherchons de jeunes diplômés (DUT, Licence ...) attirés par ***un début de carrière sur le terrain.***

Nous leur proposons après **une formation complète** (produits, méthodes, etudes du risque) de les intégrer dans nos equipes d'intervention où ils assureront pendant 2 ans minimum des missions de 3 à 6 mois sur toute la France.

Ensuite ils auront la possibilité d'être affectés soit en agence soit au siege.

Ce poste très formateur et actif leur donnera l'occasion de devenir rapidement de bons professionnels et d'évoluer vers des responsabilités d'encadrement.

Merci d'envoyer C.V. + photo sous référence 178 à



compagnie bancaire
Service Orientation Recrutement
5, avenue Kleber - 75116 PARIS

MEDIA PA

Ingénieur programmeur haut niveau

130.000 F / 140.000 F

Un groupe international de tout premier plan recherche pour son Centre Européen de Traitement de l'information, situé dans la région de Rambouillet (45 minutes de train, depuis Montparnasse) un Ingénieur Programmeur de haut niveau. Il viendra s'intégrer à une équipe où les *qualités de chacun sont mises au service d'un* projet de grande envergure, faisant appel à du matériel de pointe et à des techniques sophistiquées (IBM 4341, 8100, macro-langage, méthode M. Jackson, DB/DC). Il participera en liaison avec les ingénieurs concepteurs à la réalisation (analyse organique et programmation) d'un système élaboré d'une très grande fiabilité, utilisable par les filiales européennes du groupe. Il contribuera également à l'évolution des méthodes de développement. Ce poste s'adresse à un Ingénieur Programmeur de formation supérieure (Ecole d'Ingénieur ou Maîtrise) attiré par la créativité technique du poste et ayant une expérience minimum de 3 ans dans le dévelop*pement de systèmes de gestion* utilisant des techniques DB/DC (si possible DL1 et CICS). Une expérience de MVS constituerait un atout supplémentaire. Il est également capable d'avoir une vision à long terme des projets et d'animer un groupe de programmeurs. Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire. Il existe de réelles perspectives d'évolution au sein du groupe pour les candidats de valeur. Ecrire à J. M. JACLOT - PS CONSEIL - 8 rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Réf. A/275M

PS Conseil

THOMSON-CSF

DIVISION TVT
Zone industrielle VÉLIZY
recherche

UN EMPLOYÉ DE GESTION

Formation BTS ou DUT

Connaissance anglais (lu).
Élaboration et suivi des budgets.
Utilisation de moyens informatiques.
Déplacements région parisienne.
Expérience souhaitée.

Envoyer C.V. + photo sous n° 24.411
CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra,
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

P.M.E. 50 PERSONNES
FRANCONVILLE (95)
recrute

CADRE FINANCIER

28 ans minimum.
Formation : D.E.C.S. ou école de gestion option finances comptabilité ou expérience Adjoint du Directeur Financier d'une grande entreprise.
Responsable Gestion, Finances, Fiscalité, comptabilité (système informatisé), prix de revient, tableaux de bord, prévisions, etc.

Env. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous n° 33.217 M, à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

---

CAISSE DE RETRAITE
recherche

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE COMPT. GÉNÉRALE

Age 32 ans minimum, D.E.C.S. Connaissances informatiques souhaitées. Salaire annuel : 130.000 F. Lieu de trav. : Val-de-Fontenay (94), prox. RER. Les candidatures seront adr. à M. PARIS, U.P.C., 21, rue Roger-Salengro, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

COMPAGNIE D'ASSURANCES ÉTRANGÈRE
QUARTIER ÉTOILE
recherche
pour service Sinistres responsabilité civile

JEUNE COLLABORATEUR

Licence maîtrise Droit.
Anglais indispensable
Adresser curriculum vitae, photo et prétent. sous n° T 031.722 M à Régie-Presse,
85 bis, rue Réaumur, Paris (2°).

Centre hospit. F.H. MANHES (Essonne) Etablissement privé à but non lucratif 76 lits. 12 postes hémodialyse recrute

CHEF COMPTABLE
(niveau DECS)

ayant plusieurs années d'expér.
Ecr. Secrétariat général FNDIRP, 10, rue Leroux, 75116 Paris.

CABINET COMPTABLE
recherche STAGIAIRE
ou COLLABORATEUR N. 4
Possibilité association.
YTO, 6, rue des Ormes,
94120 Fontenay-sous-Bois.

LABORATOIRE DE PHYSIQUE (C.N.R.S.), région ORSAY
recherche

UN (E) ÉTUDIANT (E)

souhaitant préparer une thèse de 3e cycle ou Docteur Ingénieur. Nationalité française exigée. Rémunération mensuelle 3.400 F. Ecrire sous n° 117.837 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2°).

URGENT. Organisme de formation rech. ANIMATEUR Formateur pour assurer formation de bouchers grandes surfaces
- Bonne expérience formation jeunes ou adultes requise ;
- Avoir connaissances en sciences nat., hygiène alimentaire, législation ;
- Expérience entreprise de distribution souhaitable ;
- Libre de suite.

Env. C.V. à Joëlle ANDRON ACEREP, 8-10-12, rue Vauvilliers, 75001 Paris.

URGENT
Etablissement sous contrat
recherche

PROFESSEUR

SUPPLÉANT
E.F.S.
Adresser C.V. : 36, av. du Prés.-Wilson, 94230 Cachan.

AGENCE DE TRADUCTIONS
recherche

COMMERCIAL (E)

Tél. 538-92-85.



ROUSSEL UCLAF
ROMAINVILLE

recrute pour ses laboratoires de synthèse organique

UN JEUNE TECHNICIEN DEBUTANT

niveau BTS chimie ou équivalent
dégagé des obligations militaires

- 5ème semaine de congés payés
- primes de vacances et de fin d'année
- restaurant d'entreprise
- nombreux avantages sociaux

Ecrire avec C.V. + photo + prétentions au : S.P.R.S
102, route de Noisy 93230 ROMAINVILLE

amp

S. I. G.

SYSTÈMES INFORMATIQUES DE GESTION

recherche

DEUX INGÉNIEURS LOGICIEL

Formation ENSIGNAG ou équivalent, pour participer au développement d'un système de gestion de base de données interactif destiné aux applications d'aide à la décision, convient à un ingénieur débutant ou ayant un ou deux ans d'expérience.

Adresser curriculum vitae manuscrit et prétentions à S.I.G., 4 bis, rue de la Libération, 78350 JOUY-EN-JOSAS.

Importante Société d'Etudes et de construction de chaudières pour Centrales Thermiques et Nucléaires située à VÉLIZY (78)
recherche

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

DÉBUTANT

Pour prendre en charge après formation les problèmes scientifiques et techniques de la Société en CHIMIE et PHYSICO-CHIMIE (corrosions, combustions, pollutions...)

– Dégagé des obligations militaires ;
– Connaissance en anglais/allemand souhaitée.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous réf. 3.008 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09.

LE GROUPE DES CAISSES DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DU PHENIX
recherche

Un Ingénieur en Organisation

Très bonne expérience de l'utilisation de l'informatique dans un contexte temps réel. Formation Ingénieur Grande Ecole. Rémunération de 170.000 F à 220.000 F/an.

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo à J.-C. DILLIE
S.I.O. - PHENIX, Les Mercuriales, 93170 BAGNOLET.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIETE
DE SECOND OEUVRE - PARIS
en forte expansion, recherche son futur

DIRECTEUR DU PERSONNEL

160 000 F/AN +

35 ans au moins, c'est un homme qui dispose d'une bonne formation de base, niveau études supérieures, et d'une solide expérience en gestion de personnel dans le bâtiment ou les travaux publics. Il a en outre une grande habitude du personnel détaché à l'étranger. Il prendra progressivement en charge l'ensemble des tâches de direction du personnel de l'entreprise.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 24023 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE NUCLEAIRE-ESPACE-AUTOMATISME
Banlieue Sud-Est, recherche

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

Pour mener des travaux d'étude, et de réalisation.
Sens du commandement nécessaire

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel 1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

HOPITAL PRIVÉ parisien 250 lits, recherche

CHEF DU PERSONNEL

Expér. hospitalière souhaitée + formation juridique.

Ecr. s/nº 24.019 Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ A NANTERRE recherche

CHEF DE BUREAU DE PAIE

(composé de 4 personnes)

Formation comptable (B.T.S. ou D.U.T.), position agent de maîtrise familiarisé avec la pratique de l'informatique.
Une expérience en qualité de chef d'un bureau de paie informatisée est nécessaire, 500 à 700 salariés.

Env. C.V. détaillé et prét. s/nº 24.221 à Contesse Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

POUR L'ATELIER CONFECTION DE SA DIRECTION QUALITÉ
Centrale d'Achats
recherche

TECHNICIENNE HABILLEMENT ENFANT "EXPÉRIMENTÉE"

Responsable de la Section "BABY ENFANT"

- mise au point des modeles, prototypes et gammes de tailles
- réalisation de recalage, toile, patronnage et gradation
- mise en fabrication chez les Confectionneurs

Assistée de 2 techniciennes, la candidate retenue devra justifier d'une expérience industrielle de 8 à 10 ans dans la fonction.

Lieu de travail : PARIS

Adresser C.V., photo et pretentions sous réf. 32749 M à **BLEU Publicité**
17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES

PHILIPS

Data Systems

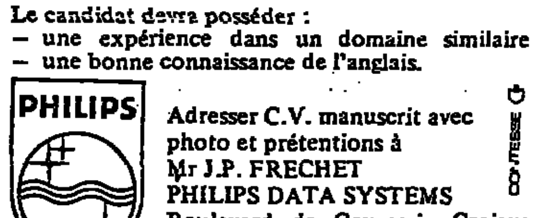
recherche pour son Centre Technique de MARNE LA VALLEE (77)

ingénieur méthodes

Diplômé en électronique

Sa mission consistera à :
- concevoir et adapter les méthodes de dépannage de sous ensembles d'ordinateur
- assurer le suivi qualitatif des réparations

Le candidat devra posséder :
- une expérience dans un domaine similaire
- une bonne connaissance de l'anglais.



Adresser C.V. manuscrit avec photo et prétentions à Mr J.P. FRECHET PHILIPS DATA SYSTEMS Boulevard de Courcerin Croissy Beaubourg 77200 TORCY.

ENTREPRISE FRANÇAISE
Recherche
INGÉNIEUR OU TECHNICO-COMMERCIAL
pour assurer son développement en REGION PARISIENNE pour son département d'appareils de mesure.
Vos compétences pourront s'exprimer pleinement au sein de notre entreprise.
La rémunération annuelle est composée d'un fixe et d'un intéressement aux ventes.
Adr. votre lettre de candidature manuscrite avec C.V., photo et rémunération souhaitée à : ROCHETTE PUBLICITE, 93, rue de la Cité 10000 TROYES.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER recherche :

COLLABORATEUR

pour opérations de courtage sur marché monétaire international.
- niveau universitaire.
- anglais courant EXIGÉ.
- expérience bancaire ou de négoce international souhaitée.

Env. C.V., photo à nº 24.471, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



Créer la fonction personnel

Notre développement autant que notre politique humaine nous y amènent. Une jeune affaire, à vocation commerciale, en forte expansion, une centaine de personnes, un siège (Puteaux), un entrepôt, voilà le cadre. Quant au poste, il s'agit de centraliser l'ensemble des fonctions, de prendre en charge notamment :
- la gestion du personnel (paie - déclarations - congés - assurances - retraites...)
- les relations avec les instances représentatives,
- les relations avec l'Inspection du travail,
- le recrutement (non cadres),
- la gestion du budget formation,
- la préparation du bilan social.

C'est déjà une responsabilité globale qui doit dans l'avenir évoluer au rythme de l'entreprise.

Alors cette création peut être entreprise par un jeune diplômé (il ou elle) de l'Enseignement Supérieur qui a vécu une première expérience dans une DP et y a acquis les connaissances (administration et législation) indispensables à la fonction.
SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur CV, sous référence référence CP260M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Cadre financier de haut niveau

Nous poursuivons une progression rapide sur le marché international des travaux publics, avec de nouveaux programmes en Afrique Anglophone, et en Amérique Latine.

Nous créons à notre siège de SACLAY (Essonne) un poste d'adjoint à notre Directeur Financier pour les opérations principalement liées à l'export : études et négociations financières des grands projets, recherche du financement des affaires, gestion financière de nos réalisations. Agé de plus de 30 ans, de formation supérieure en gestion, vous avez acquis une solide expérience financière dans le domaine de l'exportation, en secteur T.P. bâtiment, équipement, ingénierie ou dans une banque. Vous parlez couramment Anglais, et si possible également Espagnol.

Nous vous confions une mission liée à notre développement... et au vôtre.

Écrivez-nous avec CV détaillé (discrétion assurée)

RAZEL
Christ de Saclay
B.P. 109 - 91403 ORSAY Cedex

Une entreprise à visage humain

Filiale d'un puissant groupe américain, CONTROL DATA FRANCE - 900 personnes, 800 millions de C.A. - commercialisant une gamme complète de systèmes et de services informatiques, recherche un

ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

Il participe à :
- l'organisation et la coordination budgétaire entre les différentes divisions,
- l'analyse mensuelle des résultats,
- l'élaboration d'études ponctuelles financières, fiscales ou organisationnelles.

Vous avez une formation supérieure HEC, ESCP, ESSEC avec une spécialisation comptabilité, finances ou contrôle de gestion. Vous êtes débutant ou une première expérience vous a déjà familiarisé à la comptabilité U.S. et vous maîtrisez la langue anglaise.

Adressez votre candidature à CONTROL DATA FRANCE, Service Recrutement, 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.



UN GRAND DE L'INFORMATIQUE.

Recherche

COLLABORATEUR HAUT NIVEAU ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Dans une Société de moyenne importance intégrée dans un groupe international, il sera chargé, en plus de la direction comptable, de traiter les problèmes d'organisation. Il devra être capable d'implanter une comptabilité analytique industrielle et de contrôle des stocks et d'assister sa direction générale dans le contrôle budgétaire.
Niveau demandé : Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, DECS ou équivalent. Connaissance de base de l'anglais, pratique de l'utilisation de l'informatique.

Ecrire C.V. avec indication salaire recherché à : F.M. RICHARD Expert-Comptable 7, avenue Friedland, Paris-8ᵉ.

Qui convoquera et transmettra à la Société.

INGÉNIEURS

Diplômés grandes écoles
1º) ÉLECTRONIQUE
2º) MÉCANIQUE
3º) ÉLECTRICITÉ
4º) GÉNIE CIVIL
débutants acceptés
INSET - ETT
93, bd Sébastopol, Paris-2ᵉ
Mº Réaumur. Tél. 233-38-25.

FORMATIQUE

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'INFORMATIQUE APPLIQUÉE
vous forme
ANALYSTES PROGRAMMEURS
DE HAUT NIVEAU

EMPLOI ASSURÉ
1, rue de Choiseul, 75002.
296-65-08.



annuaires officiels des abonnés au téléphone
Edites par le Ministère des P T T.

Pour renforcer nos équipes de Vente
Nous cherchons

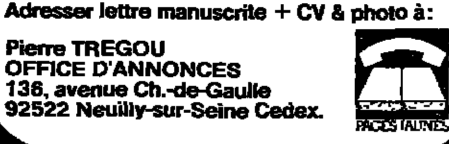
REPRESENTANTS EXCLUSIFS

- Sérieux, excellente présentation.
- Volontaires, organisés, désirant réussir.
- Disponibles (déplacements hebdomadaires en Province 9 mois/ans).
- Formation commerciale ou expérience dans la vente souhaitée.

POUR DÉVELOPPER UN SUPPORT EN PLEINE EXPANSION

Nous offrons:
- Rémunération incitative de haut niveau.
- Situation stable avec réelles possibilités de promotion.
- Stage de formation rémunéré, après sélection.
- Statut VRP.

Adresser lettre manuscrite + CV & photo à:



Pierre TREGOU
OFFICE D'ANNONCES
136, avenue Ch.-de-Gaulle
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex.

ERIA ECA AUTOMATION

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(550 personnes, C.A. 130 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :
- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référ. 1001 à ERIA ECA AUTOMATION - Service du Personnel 315, Bureaux de la Colline 92213 SAINT CLOUD Cedex

---

GROUPE INTERNATIONAL D'AUDIT
PARIS 8ᵉ, recherche

AUDITEURS

Ils auront une parfaite maîtrise de l'anglais et 3/4 ans d'expérience de l'audit selon les normes internationales, une formation supérieure et des études d'expertise comptable en cours.

Envoyer salaire demandé et photo à Mme Lippuner, 6, av. Marceau, 75008 PARIS.

Portrait d'un magazine :

Mensuel - Tirage 125 000
Public : à tendance féminine
Très visuel, des maisons, des objets, des idées,...

Etes-vous intéressé ?

Ce magazine recherche son

DIRECTEUR DE LA REDACTION

Il devra animer, contrôler, diriger une équipe rédactionnelle expérimentée, dialoguer avec le service artistique, savoir écrire et titrer.

Il a des qualités journalistiques ; il est créatif, il a le sens du travail en équipe.

La rémunération de départ liée à l'expérience, serait de l'ordre de 280.000 F.
Connaissance de l'anglais souhaitable.

Ecrire avec CV détaillé, sous référence 100M à Denis JOUSSET

plein emploi
10 rue du Mail
75002 PARIS



UNE SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES
filiale d'un important groupe pétrolier
recherche
pour son service INFORMATIQUE
à VÉLIZY (78)

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

DÉBUTANT

pour concevoir et réaliser diverses applications sur IBM 38.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + prétentions à C.S.A., B.P. 66, 78140 VÉLIZY.

SOCIETE EN FORTE EXPANSION
(EFFECTIF ACTUEL 550 PERSONNES)
FILIALE D'UN GROUPE
DE TAILLE INTERNATIONALE
située en banlieue ouest, proche métro
recherche

cadre responsable service paie

capable de diriger une équipe de 3 personnes.

Envoyer C.V., photo et prétentions à N. 1825 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

P.M.E. PLEINE EXPANSION FILIALE GROUPE IMPORTANT
RECHERCHE

JEUNE SUP DE CO OU AUTODIDACTE FORT POTENTIEL

motivé par grande distribution
pour intégrer équipe Direction dynamique.
Mission : responsabilité service achats.
Nos clients : magasins de détail et grande distribution.
Évolution possible pour candidat ayant esprit entreprise.

Merci adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à notre conseil :
JACQUES DIOUX CONSEIL *Commercialisation et Developpement*
13, RUE DE BERNE, 75008 PARIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

EUROPEAN FACILITIES MANAGER
planning & operation
250 000+

intel

16 800 employees including 600 in Europe. With revenues of $ 788 M and capital additions of $ 154 M, in 1981 INTEL is the world leader in the field of microprocessors. Based in Rungis, the European Facilities Manager will report to the European Manager of Finance and Administration and be matrixed to the Corporate Director of Facilities in California.

He will be responsible for planning and operating Office, Technical, Warehouse and Manufacturing Facilities throughout Europe. This includes: Maintaining 5 years long range plans, preparing and monitoring the facilities operating budget, ensuring the proper functioning of facilities in Europe, negotiating lease renewal, cancellations or new leases for buildings.

You should have a University Degree preferably in civil engineering or related field. You should also be experienced in Facilities Management and/or plant engineering. You should be equally fluent in English and French. Apply in confidence with full CV or call:

Madame LANCIAUX
Personnel Manager
INTEL CORPORATION
5, place de la Balance -
Silic 223
94528 RUNGIS CEDEX
Tél. : 687.22.21

intel — média-system

IMPORTANT GROUPE
CONSTRUCTION ELECTRIQUE
recherche PARIS
INGENIEUR DE VENTE MICROMATERIELS
POUR PRESCRIPTION ET VENTE A UNE CLIENTELE VARIEE (CONSTRUCTEURS, LABORATOIRES, AERONAUTIQUE, ARMEMENT...)

Ce poste conviendrait à un INGENIEUR CONFIRME ayant une expérience de vente auprès de ce type de clientèle, nécessitant des *contacts aisés avec des ingénieurs et* techniciens de bureau d'étude.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous No 24200 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Bahlsen

COMPTABLE ANALYTIQUE

Notre contrôleur de gestion recherche son assistant. Le ou la candidate, outre une solide formation de comptabilité générale possédera d'excellentes aptitudes à la communication et aura acquis une première expérience d'environ 3 ans dans un service de comptabilité analytique et de contrôle budgétaire.
Un esprit de synthèse et d'analyse associé à une grande disponibilité seront considérés comme des atouts majeurs.
Il ou elle aura pour mission :
- de contrôler la codification analytique des frais généraux,
- d'analyser d'une manière constante les différentes sections budgétaires,
- de rencontrer les responsables de service pour assurer un traitement rapide des informations.

Lieu de travail : RUEIL.

Veuillez envoyer C.V. et prétentions à BAHLSEN FRANCE, M Gilbert Latour, BP 303, 92506 RUEIL MALMAISON CEDEX.

média-system

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
Service Technique des Programmes Aéronautiques
recherche
INGÉNIEUR
POUR CERTIFICATION RÉGLEMENTATION ACOUSTIQUE DES AÉRONEFS ET CERTIFICATION DE NAVIGABILITÉ AVIONS DE TRANSPORT.

Anglais et connaissances techniques nécessaires.

Ecrire avec C.V. à Service Technique des Programmes Aéronautiques - Bureau du Personnel, 4, avenue de la Porte-d'Issy, 75996 PARIS ARMÉES.

SOCIETE D'INGENIERIE
Mo GALLIENI
recherche
son responsable de la paie
(900 AGENTS)
6 COLLABORATEURS

Connaissance paye informatisée et conventions métallurgie exigée.

Adresser C.V., photo et prét. à No 24146 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, q.tr.

Société de maintenance technique et financière filiale d'un important groupe d'ingénierie.
PARIS

Jeune directeur administratif et financier

Rattaché au Directeur Général pour Superviser la marche d'une petite équipe comptable.

Organiser et surveiller les procédures administratives y compris le personnel au niveau procédures.

Expérience similaire de 2 ans minimum à justifier.

Connaissance impérative des techniques informatiques. Pratique du secteur Bâtiment appréciée.

Formation supérieure HEC, ESSEC, SUP de CO Finance/Comptabilité. 25 ans minimum. Poste évolutif par la variété des fonctions.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 22004 à

MRI conseil
Danièle Chapuis
13 Rue Madeleine Michelis,
92522 Neuilly

média-system

BANQUE DE DEPOTS / Paris 2ème
Effectif 470 personnes, recrute
3 JEUNES DIPLOMES
comptabilité/gestion
(IUT.ESCAE.DECS)

Pour postes évolutifs (après quelques années dans les services commerciaux, comptables ou d'inspection à Paris ces candidats sont destinés à s'intégrer au cadre du siège ou des agences (Paris/Province).

Adresser CV, photo et prétentions à No 24.159 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Groupe International de services
recherche
CONTROLEUR DE GESTION

Diplômé d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP, IEP) et pouvant justifier d'une expérience de 2 à 3 ans en contrôle de gestion.
Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable et une formation complémentaire type DECS serait appréciée.
Le candidat devra s'intégrer dans une équipe jeune de formation équivalente, il devra faire preuve d'initiatives et sera capable d'établir de bons contacts.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé en mentionnant vos prétentions s/réf. 334 à INTER P.A. – BP 508 – 75066 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche
jeunes collaborateurs
- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :
L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 23968 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Ste d'expertise comptable et commissariat aux comptes recherche
COLLABORATEUR
N.3-N.4 expérience en cabinet souhaitée, disponible très rapidement. Env. C.V. et prét. à : AUDIT DE FRANCE-SODIP sous référ. R.C., 60, rue du Rendez-vous, 75012 Paris.

PETITE SOCIÉTÉ
recherche
INGÉNIEUR
Analyste-Programmeur pour travaux sur H.P. 1000 gestion en Fortran.
Envoyer C.V. et prétent. à NEREM, 25, rue Volant, 92000 NANTERRE.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
recherche
UN CHARGÉ D'ÉTUDES
Pour mener des études économiques et techniques liées au développement des utilisations de l'électricité dans l'industrie.
- Ingénieur électricien ou formation universitaire équivalente.
- Connaissances en économie appréciées.
- Débutants ou première expérience.

Env. lettre manus., C.V. et prét. s réf. 10208 à P. LICHAU S.A. BP 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

TEST CONSOMMATEURS
Claire PESSEL
recherche
FUMEURS DE CIGARES ou CIGARILLOS
pour avis sur présentation produit. Indemnité 90 F.
Tél. lundi et mardi au 739-56-14 ; les autres jours ; 233-37-59.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche
pour PARIS, NANTES, CLERMONT-FERRAND
COMMISSAIRES AUX COMPTES
Ecr. avec C.V. à nº 24527 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

E R I N
recherche
pour développement *logiciel* de base, contrôle de processus industriels (sur mini et *micro*-ordinateurs)
DES INGÉNIEURS
grandes écoles, option informatique, automatique, électronique, ou universitaires.
- Début. à 3 ans d'expér.
- + de 5 ans d'expérience contrôle de processus pour encadrement équipe de 5/6 personnes.

Ecr. avec C.V. à AXIAL Pub., s/réf. 8.907, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Groupe Informatique recherche
COMMERCIAUX
EXPÉRIMENTÉS
Résultats prouvés
TEL. : 241-83-83.

INGÉNIEURS
Logiciel temps réel.
Urgent. Tél. 355-36-69.

Notre EXPANSION dans *un secteur industriel de* pointe, nous conduit à accroître notre potentiel humain afin de réussir la réalisation de nos projets de demain.
INFORMATICIENS, ELECTRONICIENS,
vous êtes déjà «chef de projet», ingénieur logiciel, ingénieur matériel, programmeur. Votre expérience varie de 2 à 7 ans dans les domaines du contrôle industriel, du contrôle de processus de l'informatique en temps réel, de la conception, de la réalisation de systèmes complexes (bureautique, courrier électronique, télécom.) et de la maintenance.
Nous vous proposons de collaborer avec nos équipes actuelles.
Adresser vos références détaillées à : INFORELEC 15, rue du Fbg Montmartre 75009 PARIS chargé de notre sélection

---

LA SEIGNEURIE
recrute pour ses laboratoires de recherche (Départ. ANTI-CORROSION) situé à BOBIGNY (93)

UN INGÉNIEUR CHIMISTE
DÉBUTANT
Libéré O.M. ou un ingénieur ayant au plus 2 ans d'expér. dans le domaine des peintures du bâtiment industriel.

UN CHIMISTE *ou* UN AIDE CHIMISTE
Libéré des O.M.

UNE CHIMISTE
(anglais lu, parlé souhaité) ayant des connaissances dans *le domaine des peintures.*

Envoyer C.V. s nº 23.977 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

FINORGA
Synthèse organique
Gpe DELALANDE (La Défense)
cherche pour service Documentation Commerciale jeune ing. chimiste en contrat à durée déterminée, anglais courant, allemand souhaité.
Adr. lettre et C.V. à FINORGA, B.P. 318 - 92402 Courbevoie.

La ville de Vigneux-sur-Seine (Essonne), 27.000 habitants, deux C.E.S., 15 minutes de Paris par chemin de fer, recrute
CADRE
pr assurer la respons. du service Rationalisation et étude des Équipement locaux
Conviendrait à V.R.P.
Adr. cand., C.V. à M. le maire.

SOCIÉTÉ DE COORDINATION ET *PILOTAGE BATIMENT*
PARIS-Ier
recherche
INGÉNIEURS ou TECHNICIENS
3 à 5 ans d'expérience pour postes à FORT-DE-FRANCE et PARIS
Sens des relations humaines, méthodique, dynamique.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions s nº 23973 à Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, *qui* transmettra.

formation professionnelle

LE CENTRE DE FORMATION
SAPIAS INFORMATIQUE
forme
DE FUTURS ANALYSTES PROGRAMMEURS
qui, à l'issue d'une formation privée très complète (COBOL, BASIC, TÉLÉTRAITEMENT) d'une durée de quatre mois, pourront se voir confier au vu des résultats obtenus un poste au sein de notre SOCIÉTÉ ou d'autres ENTREPRISES BAC + 2 minimum.

Adr. C.V. lettre manuscr., photo et dispon. au respons. CENTRE DE FORMATION SAPIAS INFORMATIQUE 6, impasse des Deux-Cousins, 75017 PARIS.

Formation et placement
ANALYSTES PROGRAMMEURS
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
205-24-63 : Inscription.
238-14-55 : Session.
241-83-83 : Mars 1982.
Ouvert toute l'année.

représentation demandes

Architecte promoteur Suisse cherche AGENCE IMMOBILIERE, pour la vente de l'immobilier en Valais.
Ecrire sous chiffre P36-115'040, à Publicitas, CH 1951 SION.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIÉTÉ QUARTIER OPÉRA
Recherche
DACTYLOS EXPÉRIMENTÉES CHIFFRES et LETTRES
pour formation et travail sur machines traitement de texte.

Adresser C.V., photo et prétentions sous nº 7.852 *Le Monde Publ., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Quartier Trocadéro
PIANOS DANIEL MAGNE
recherchent
SECRÉTAIRE ADJOINTE
à la
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Bonne sténo-dactylo, anglais et allemand souhaités, très bonne présent. pour contact clientèle.
Envoyer C.V. avec prétentions, *tél. et photo (retournée)* par lettre manuscrite à : DANIEL MAGNE Centre musical BOSENDORFER 17, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITION
demande pour son DÉPARTEMENT INTERNATIONAL
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
- Expérimentée (3 ans min.).

POSTE FIXE
- *Bac G1 ou BTS secrétariat.*
- Bonne connaissance langue anglaise.
- Discrète, méthodique.

13 mois 1/2,
restaurant d'entreprise.

Ecrire avec C.V., photo, prétent., nº tél., pr RV. nº 24.450 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Recherche J.F., secrétaire dactylo, bonne présentation, libre de suite. Tél. : 222-69-72.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE RUNGIS ZONE SILIC
recherche
SECRÉTAIRE
STÉNODACTYLO
- bilingue anglais ayant notion de comptabilité
- âge 45 ans environ
- salaire à débattre.

Tél. pour R.V. 686-28-77.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Pour P.-D.G. IMPORT. GROUPE région est de Paris.
10 ans d'expérience. Maîtrise absolument parfaite de l'anglais parlé, écrit et sténo.
Salaire motivant suivant *références.*
Env. C.V. manus. et photo s/nº 24.383 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

UN IMPORTANT CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE
CRÉE :
DES POSTES D'ASSISTANTES BUREAUTIQUE
ET
UN POSTE DE RESPONSABLE *BUREAUTIQUE*

« voir annonces encadrées ».

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ASSURANCES PROCHE SAINT-LAZARE
recherche
SECRÉTAIRE COMMERCIALE
BILINGUE
Pour travail varié, au sein d'une petite équipe. Connaissances d'assurances appréciées mais non indispensables.
- Horaires mobiles,
- Restaurant d'entreprise,
- Mutuelle.

Env. C.V. manuscrit av. prét. Ecrire sous le nº T 031.686 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Propose travail temps partiel - 14e à ancienne SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE Notions artistiques et de classements. Bonne dactylo.
Ecrire sous nº 31.495 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

information divers

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM M, 5, sq. Mondovi, 78-Le Chesnay.

EMPLOIS ET CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE Nº spécial de *FRANCE-CARRIÈRES* en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

occasions

INCROYABLE
50.000 m²
DE MOQUETTE
pure laine et synthétique
ET REVÊTEMENTS DE MURS
prix usine, pose assurée, renseignements 757-19-19.

propositions diverses

Pr connaître les emplois offerts à l'étranger, Australie, Canada, Afrique, Amérique, Asie, demandez la revue spécial. *MIGRATIONS* (LM), 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

travail à domicile

Anc. Sec. cherche tous travaux dactylo à domicile. Thèses, manuscrits. Tél. : 357-21-18.

Je frappe thèses, mémoires, manuscrits (sc. humaines, droit, médecine...) sur machine électr. Trav. rap./soigné. 535-28-85.

SECRÉTAIRE possédant IBM à boule, cherche frappe à domicile. *Téléphonez au 725-53-13.*

IBM 82 C. Ch. tous travaux dactylo, romans, rapports. Téléphone : 306-08-88.

représentation offres

GROUPE INTERNATIONAL LA PUISSANCE DANS L'INVESTISSEMENT
vous propose de lutter pour 10.000 à 30.000 F mensuel
Associez votre efficacité à sa puissance
IL FAUT :
- posséder une voiture + tél.,
- être libre rapidement,
- avoir min. 30 ans.

Lieu de résidence souhaité Paris et région parisienne.
Le produit est prestigieux, la clientèle fournie.

Tél. ce jour au 280-22-49.

capitaux propositions commerciales

Les entrepreneurs agricoles spécialisés dans l'un ou tous les domaines suivants : *serres* chaudes, fermes à poulets, produits laitiers, culture de froment et intéressés à travailler en Arabie Saoudite sont priés d'envoyer leurs réf. à :

Arindal AG, Case postale 461, FL 9490 Vaduz, à l'attention de M. Hans Gassner.

Investissement immobilier ville SUISSE à vendre valeur env. Fr. S. 12 Mio. Renseignements P.B. 983 FL-9490 VADUZ.

Petite ville bord de Loire, à vendre installation salle de gymnastique, piscine, sauna, *solarium, locaux neufs, tt cft.* Excellente affaire.
S'adresser : Cabinet GRUAT, 30, rue Beaurepaire 49400 SAUMUR. Téléphone : (41) 51-04-65.

P.M.E. MODE ENFANTINE LUXE, référence 1er ordre, rech. PARTENAIRE FINANCIER pour expansion U.S.A. (Dallas) minim. 200.000 $ ou fraction. Grosse rentabilité assurée, possibilité poste cadre rémunéré NEW-YORK ou DALLAS. Ecrire sous le nº 530 à MURATET, 15, r. Taitbout, 75009 Paris.

S.O. SECT. AGRO.-ALIMENT. S.A. DIRECTOIRE. C.A. 10 U. Recherche H.E.
PARTENAIRE ACTIF
Profil marketing mn.
Apport 300.000 F.
Ecrire 6194 HAVAS BAYONNE.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

BREAK MERCEDES BLANC 230 E vitres teintées, intérieur noir. Système A.B.S. 5 vitesses. Disponible immédiatem. 0 km. Non Immatriculé. Neuf. Téléphone 274-22-01 (poste 144).

divers

PRIX ATTRACTIF
LANCIA B TREVI
1600-2000 IE
jusqu'au 15/2/82.
336.38.35 +

OCCASIONS SANS RISQUES QUALITE PRIX

Volvo 264 GLE O.D.	82
Volvo 244 turbo	81-82
Volvo 244 GLE O.D.	82
Volvo 244 G.L. autom.	82
Volvo 244 GL O.D.	81
Volvo 345 GLS	81
Volvo 345 DL, 7 CV	81
Volvo 343 DLS, 7 CV	79

FIAT RITMO 105 TC
8.000 kms

VOLVO-CARDINET
766-50-35
112, RUE CARDINET - PARIS





ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

DEMANDES D'EMPLOIS

DOCTEUR INGÉNIEUR EN URBANISME

– Aménageur (5 ans) : Financ., suivi bilan et trav. relations élus administ.
– Chercheur (3 ans) : Intégr. Industries des tissus urb. Créations d'emplois.

Souhaite poste à responsabilité dans organisme aménagement. Région Paris.

Écrire sous n° 2.259 *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

OFFRE à P.-D.G. entreprenant

HEC - HARVARD 40 ANS

15 ans commerce international et D.G. P.M.E. (600 pers.), grande adaptabilité technique et humaine, pratique confirmée et réussie des négociations et contacts haut niveau.

SOUHAITE METTRE A DISPOSITION GROUPE EN EXPANSION sa vitalité et ses qualités professionnelles et personnelles.

Ecrire sous n° 7.848 *Le Monde* Publicité, service Annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

ARCHITECTES DPLG

HOMME ET FEMME 34 ET 35 ANS

RECHERCHENT : Collaboration BET désirant développer ses activités dans PAYS ARABES.

OFFRENT : Connaissances liées à 8 années d'activité professionnelle dans les PAYS du MAGHREB.

Écrire sous n° 7.832 *Le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

J'ai 26 ans
Formation Economique Supérieure

Sens des relations humaines
Trilingue Anglais-Allemand
Actuellement Inspecteur Financier dans Groupe important
Libre rapidement

Je cherche poste à responsabilités

Faire offre à M. Gilles MURZEAU, 8, av. de la Gare, 95250 Beauchamp, France.

IL MANQUE A VOTRE SOCIÉTÉ :
- Publicité ou relations publiques,
- Conseil en recrutement, sélection de personnel,
- Assurances (expertises civiles),
- Industrie pharmaceutique.

UN MÉDECIN-PSYCHIATRE

Homme 32 ans, expérience hôpital, clinique et clientèle libérale.
Formation psychanalytique + études lettres, diplômé d'expertise judiciaire.

Ecrire sous n° 31.573 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2°), qui transmettra.

J.F. 27 ans cadre assist. direct. bil. 7 a. exp. resp. commerc., gest. serv. voyages TO aimant contact étud. ttes proposit. Paris ou étranger - 530-28-32.

DOCTEUR EN DROIT
45 ans, 10 ans Banque et Industrie, 8 ans Cabinets de Conseils, rech. Fonctions

JURISTE D'ENTREPRISE

Droit des Affaires et Droit Fiscal
étudierait toutes propositions. Écr. n° 24.267 Contesse, 20, av. Opéra, 75040 Paris Céd. 01.

– 30 ans, autonome, animateur.
– Formation supérieure école de commerce, droit.
– Expérience de plusieurs modes de distribution.
– Esprit synthèse et analyse.
– Imaginat., dynam., disponib., sens des contacts, initiatives veut poursuivre cette expér. avec un VRAI PATRON.

Ecr. sous n° 24.295 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75001 Paris, qui trans.

Homme, 34 ans, Docteur en droit privé, anglais courant, 7 ans d'expér. professionnelle, dont 3 ans de barreau et 1 an juriste généraliste d'entreprise, inscrit ANPE depuis 10 mois, étudie toutes propositions.
Ecrire sous le n° T 031639 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H., 28 ans, 6 ans école architecture, 2 ans expér., ch. 1 emploi Paris. Appeler 255-23-56.

Ingénieur INSA, ferait remplacement jusqu'à juin dans C.E.S., lycée, fac, pour ttes classes maths, physique-chimie, libre de suite (2 jours 1/2 fin semaine). Paris banlieue, écrire BAHA, 2, av. de la Commune-de-Paris, 95140 Garges-lès-Gonesse.

J.F. 21 ans, possédant B.T. arts graphiques, cherche stage dessinatrice-maquettiste.
Ecr. s/n° 2.262 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Architecte D.P.L.G., 28 ans, ne désirant pas sombrer avec l'architecture ! Recherche proposition dans secteur dynamique pour entretien.
Ecrire sous le n° 6.801 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

2 élèves de l'unique école allemande de restaur. de meubles, les élèves de Claude Lebrun — menuisier-ébéniste — cherchent un emploi comme restaurateurs de meubles à partir de mai 1982. Spécialité : meubles du 18° et début du 19° siècle. Maus, Bahnhofstr. 19, D-4060 Viersen.

INGÉNIEUR AGRO-SPÉC. IAA, homme, 24 ans, étudie toutes propositions, anglais/espagnol courants. Écrire HAVAS PAU, D 230 358, qui transmettra.

Directrice, stagiaire BAFD, ch. poste Pâques, print./été 1982. Ecrire Pulcherie V. 168 mas d'bielles 83140 SIXFOURS. Téléphone : (94) 25-42-01.

CADRE 33 ans D.E.S. droit public, Sciences Po, 6 ans responsable info, rel. ext., publications (revue 10.000 exemplaires), cherche poste responsabilité. Téléphone : 007-92-76.

Cadre commerc., 33 ans, 10 ans expérience, conn. bien circuits de distribution en particulier dans le domaine des revêtements de sol et mur. Anglais/Italien cour. Ch. place stable et évolutive dans société imptante de produits de grande diffusion. Tél. : TEZZY (6) 434-83-31.

---

vous recherchez
INFORMATICIENS
Rigoureusement sélectionnés.
AFIPEC - 523-48-26

J.F. bilingue Anglais, Allemand, polyvalente, grande connaissance du monde anglo-saxon, cherche poste responsabilités, service commercial, marketing, déplacements acceptés. Ecrire Corbierre 84, rue Boileau 75016 Paris.

TS TRAVAUX NIVEAU ÉLEVÉ GEST., COMPTAB., FISCAL.
PAR E.S.S.E.C. 39 ANS
Rayon 80 km Ouest Paris Tél. 479-51-16.

AUDIT COMPTABLE et FINANC.

35 ANS expert-comptable stagiaire, expérience bancaire 15 ans et révision en cabinet, comptable 2 ans. Étudie toutes propositions. Ecr. s/n° 2.251 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CONSEILLER ARTISTIQUE long. expér. diplômé E.N.S.A.D., recherche poste intégré ou conseil extérieur équipement maison, création modèles. Ecr. s/n° 2.245 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE DE DIRECTION

15 ans expérience fonctions généraliste (Cial, gest., fin., adm. personnel), P.M.E. biens d'équipement de la maison, recherche (Paris-Province) situation similaire. Ecr. s/n° 2.254 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 25 a., ch. place chauffeur toutes dist., permis A, B, C, D. Tél. le matin : 354-51-72.

RÉCEPTIONNISTE, 24 ans, cherche poste stable avec responsabilités à Paris et région parisienne, M. Massas, 166, av. de Suffren, Paris 15°.

REPRÉSENTANT M.C.

34 ans, clientèle grande distribution, secteur Ouest, Sud-Ouest, cherche CARTES rayon bazar-loisir.
Ecrire sous le n° 31.711 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE 28 ans, ch. DIRECTION établissement scolaire ou seconde, secteurs culturels, sud de la Loire, pour septembre 82.
Ecrire sous le n° 31.732 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre ccial confirmé, hme de terrain, cher. poste Marketing. Ecrire sous le n° T 031.696 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. ch. place opératrice débutante. IBM 37/42, 52/80. Tél. : 015-51-84, le matin.

J. H., noir, français, 33 ans DUT Personnel + finances et compta., maîtrise Sc. de gestion en cours. Expérience prof. limitée cherche emploi à plein temps. Ecrire à M. Tohe, 2, rue du Château, 95360 Montmagny. Tél. 983.57.73.

DAME, 54 ans, bilingue anglais, excellentes références cherche secrétariat.
Ecrire sous le n° T 031707 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 29 ans, comptable, 4 ans exp. cabinet recherche place banlieue Saint-Lazare. Tél. 410-12-57, après 19 h.

H., 43 ANS, CADRE
Sérieuse exp. Crédit immob., promoteur, études et gestion. Etudierait toutes propositions.
Ecrire sous le n° 31676 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Tenu 15 a. commerce (coiffure) niveau Bac, résidence Paris ch. OCCUPATIONS BIENS RÉMUNÉRÉES. Accepte travail intensif, formation, même déplac. dans pays francophones, mais contacts publics.
Ecrire sous le n° 031.673 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 35 ans, licencié en droit recouvr., prise de garanties, rech. SITUATION en rapport à Paris ou banlieue sud-ouest.
Ecrire sous le n° 31.712 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 30 ANS, CADRE administratif comptable, cherche poste Paris. Expérience. Mise en place informatique.
Ecrire sous le n° 31679 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

SUR PLACE DAUPHINE
RAVISSANT PIED-A-TERRE EN DUPLEX. 526-16-40.

3e arrdt

Rue de Bretagne, très beau 6 P., 4e ét., asc., vue dégagée plein sud. DORESSAY, tél. 548-43-94.

MARAIS, urgent, beau studio de caractère, belle poutraison, 1er étage. 525-00-35.

4e arrdt

EXCEPTIONNEL
FACE ILE SAINT-LOUIS
2-3 P. dans imm. neuf grand standing. Prestations luxueuses. Px 900.000 F. Tél. 566-52-00.

MARAIS-SAINT-PAUL
dans immeuble luxueusement rénové et équipé avec sécurité électronique, appartement 115 m², entrée, séjour, 2 chambres, salles de bains, cuisine, office, possible parking. CIABA, 720-30-00.

5e arrdt

Direct particulier, entre jardin des Plantes et Mouffetard, 2e étage, 2 P. toutes équipées, neuf très clair, terrasse, jardin. 550.000 F - 707-99-26 le soir.

SAINT-MICHEL
Ds hôt. part. 17e s. 3/4 P. tt cft. 1.450.000 F - 236-26-70.

Broca-Saint-Médard
Tél. : 354-42-70.
TERRASSE 70 m²
séj., 2 chbres, asc., soleil.

ST-MÉDARD-RUE PASCAL
70 m² - CHARME, LUXE
séj. + 2 ch., 354-42-70.

MAUBERT GRANDE CLASSE
Bel imm. 6 pièces, 2 bains. TRANSEIL : 325-10-56.

BOULEVARD SAINT-GERMAIN
Bel appartement d'angle, 183 m², bon plan, 2 chambres service. Possibilité professionnel. GARBI, 567-22-88.

JUSSIEU - Grand 3 pièces, cuisine, bains, sur rue, soleil. Prix 590.000 F. 566-50-46.

SAINT-MICHEL
Dans bel imm. pierre de taille
TRÈS BEAU 2 PIÈCES
tout confort, clair, calme, 55 m², ascenseur. Prix : 480.000 F. SATIM, 633-24-14.

81, RUE PASCAL
Très beau 80 m² + balcon ouest, immeuble 1970, ascenseur. Garage inclus. 830.000 F. Voir 16-2 (13 h. à 19 h.).

LUXEMBOURG P. de t., grd studio + mezzanine genre atelier artiste tt cft. 550.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

SUR JARDINS MONASTÈRE
Luxueux appt 115 m², 6e asc. SUD - MARNIER : 222-69-50.

ODÉON
Appartement calme en duplex, living + 2 ch., tout confort. Serge KAYSER, 329-60-60.

7e arrdt

4, RUE CHEVERT sur dome des Invalides, salon, salle à manger, 2 ch., balc., ch. de serv. 1.100.000. Apr. 20 h 200-35-01 et sur place mardi 13 h à 16 h.

AV. DE LA BOURDONNAIS
3 PIÈCES 70 m²
PRIX EXCEPTIONNEL
IMMO BALZAC, 723-50-00.

8e arrdt

EUROPE 157 m², vaste séjour, 2 chambres + studette service, immeuble pierre de taille. GARBI, 567-22-88.

PLACE DES TERNES
230 m², 7 pièces
IMMO BALZAC, 723-50-00.

11e arrdt

BASTILLE
A aménager dans imm. rénové BEAU DUPLEX, 90 m² ou DIVERSES SURFACES de 23 et 54 m². 272-40-19.

FAIDHERBE
Imm. récent, liv., 2 chbres, 69 m². Prix 580.000 F. 525-46-05.

13e arrdt

CITÉ FLORALE
MAISON PARTICULIÈRE
Environnement de verdure, CALME ABSOLU, 100 m² environ sur 3 niveaux. Liv. salle à manger, 2 chbres, cuisine équipée, poutres, cheminée, toiture vitrée. PARFAIT ÉTAT. 1.300.000 F - 227-93-30.

R.E.R. MASSÉNA
Immeuble récent standing
GRAND 3 P. TOUT CONF.
71 m² + terrasse 16 m², cuisine équipée, 8e étage, vue imprenable sur Paris. Park. 680.000 F. Sur place lundi, mardi, mercredi, 12 h à 16 h., 36, rue Eugène-Oudiné, tél. 345-55-10.

TOLBIAC
IDÉAL PLACEMENT
Bel imm. p. de taille, 3 P. tt cft. état neuf, ensoleillé. 380.000 F. Société propriétaire 345-55-10.

15e arrdt

COMMERCE belle studette équipée tout confort, 1er étage. Prix : 89.000 F - 526-00-35.

FRONT DE SEINE (près) 2 P. Petit immeuble standing. Bains, cuisine équipée. Dressing, BALCON. Prix : 475.000 F - 567-04-48.

CECOGI construit :
329, RUE LECOURBE
IMM. GRAND STANDING (jardin, balcon, terrasse, etc.)
DU STUDIO AU 6 P.
Prix moyen : 12.300 F le m²
Nous disposons également sur la rive droite de
STUDIOS tout confort dans bon imm. à partir de : 200.000 F
IDÉAL INVESTISSEURS
Tél. pour renseign. : 575-62-78

ÉCOLE MILITAIRE récent très grand 3 pièces tout. conft stdg balcon — COTIMO 783-62-74

FÉLIX FAURE très bel imm. 4 p. tt. cft + ch. serv. 950.000 F COTIMO 783-62-74.

MORILLONS
IDÉAL PLACEMENT
Bon imm. pierre de taille ravalé
GRAND 2 P. TOUT CONF.
ascens., chauff. cent., vide-ordure, plein sud, état neuf. 375.000 F. S. pl. lundi, mardi, mercredi 12 h à 15 h. 69 bis, rue Brancion, 345-55-10.

PASTEUR MONTPARNASSE
Luxueux 4-5 pièces, dernier étage, 100 m², salle de bains + douche, cuisine équipée, parking, terrasse plain-pied 80 m². S.A. LECLAIR, 359-69-36.

RUE DESAIX LUXUEUX APPARTEMENT récept. 70 m², 4 ch., 2 bns, balc. park., récent. 2.200.000 F. Tél. 727-84-76.

QUAI GRENELLE, 100 m², 4 p., 28e ét. Luxueux, vue panoram., 2 bains, balc., cave. Pptaire. Téléphone : 723-80-46.

DESNOUETTES - Récent, standing, double living, 2 ch. IMMO BALZAC, 723-50-00.

A SAISIR
3 pièces, tout confort dans bel immeuble, soleil, faibles charges. Tél. 566-52-00.

16e arrdt

AV. KLÉBER (près Trocadéro). Imm. récent, vue imprenable, 9e et 10e ét., appt 160 m² plein soleil, liv. 85 m² + 2 chbres, 2 bains, 3 w.-c., cuis. équipée, dépend. + terrasses plantées 140 m². Prix : 2.800.000 F. Exclusivité CERIP : 755-82-30.

RUE BOISSIÈRE
Très bel imm. pierre de taille stand., belle récept. + grande s. à manger, 2 ch., 156 m², tt cft, parfait état + box sous-sol + 2 ch. serv., 5e ét., calme, soleil. 1.750.000 F. Tél. 720-89-18.

JANSON
Bel imm. pierre de taille, ascens., 4 P., sol., calme, ch. cent. indiv. S.A. LECLAIR, tél. 359-69-36.

V.-HUGO POMPE
IMM. BOURGEOIS, PIERRE DE T. 3e ET., ASCENS., SOLEIL.
5 PIECES 136 m²
environ, rénovation possible par nos soins
PRIX 1.300.000 F.
Me voir mardi, mer., 14-18 h. 126, RUE DE LA POMPE ou 723-91-22.

2, SQUARE MOZART
APPT D'ANGLE SOLEIL
Bel récept. 50 m² + 3 chbres. box. Ce jr 14-17 h. 633-29-17.

VENTE PAR NOTAIRE
AUTEUIL Mo MIRABEAU
grand séjour 35 m² + chambre sur verdure, cuisine, s. de bains, nombreux rangements, aménagées, calme, 67 m², 620.000 F. Ce jour de 14 à 16 h, 9, rue Degas, 75016.

17e arrdt

PEREIRE 125 m²
Pierre de taille, living 40 m², sans vis-à-vis, 3 belles chambres + service, chauffage central individuel gaz. 1.100.000 F.
HOME 75, tél. 553-30-72.

78-Yvelines

VERSAILLES
RARE au 1er étage : séjour 35 m², de plain-pied terrasse-jardin 140 m², 1 chambre, salle de bains, W.C., cuisine, confort moderne. Prix : 670.000 F. C.I. RAYNAUD, 32, avenue de l'Opéra (2e), 742-68-34.

92 Hauts-de-Seine

MAURICE BARRÈS
Beau 7 pièces. Urgent. 9.000 F. le mètre carré. SOCIETE AUBRY, 501-88-89.

BOULOGNE 4 P.
vue panoramique imm. récent, park. 830.000 F. 528-01-50.

NEUILLY 2/3 pièces, 61 m² AU SOLEIL
610.000 F, facil. 320-73-37.

94 Val-de-Marne

Vitry appt 3 P. cuisine, cave, parking 65 m² impeccable dans petite résid. privée sur square proche futur Mo, libre de suite. Prix : 350.000 F - 594-17-72.

MARCHÉ DES NOTAIRES
SAINT-MANDÉ-BOIS, 2 appts de 4 P. 68 m², 88 m², cft, libres. Tél. NOTAIRE : 555-07-64.

Province

Part. à part. vends fermette rénovée. Rég. St-Quentin (02), 5 pièces de plain-pied, dont 3 chbres, salle à manger avec cheminée, s. de b., w.-c., gde cuisine. Dépend. + gar. Terrain 4.600 m², dont 30 a de chênes centenaires. Prix : 350.000 F. Téléphone : 16-23-66-00-01.

A VENDRE (affaire à saisir) Cause double emploi, de préférence de particulier à particulier. Appartement F 2, très ensoleillé, Côte-d'Azur, Les Lecques (Var) 300 m de la plage, 500 m du port. Rez-de-jardin, dans petit immeuble très bon standing de 2 étages, jardin 60 m², parfait état, charges insignifiantes. Prix : 400.000 F. Tél. : (16-92) 31-35-05.

MÉRIBEL ROND-POINT « LES CARLINES » 3e ét. asc. 3 Pièces, sud, balcon 650.000 F - 526-92-13.

AVIGNON appt. exclusif, 90 m² dans hôtel particul. XVIIe siècle. Tél. (90) 82-61-46 après 20 h.

VD STUDIO près d'AJACCIO Bord de mer, vue imprenable, pieds dans l'eau, entièrement équipée. Prix : 180.000 F. Tél. : 21-11-65 heures repas.

Etranger

Investissements intéressants en Suisse et en Savoie. Vente et participation immobilière en chalets, appartements, hôtels, etc. (en stations touristiques).

S'adresser sous chiffres P. 910.030-07 à Publicitas S.A. 1.211 GENÈVE 3.

Chaque jour dans cette rubrique
Vous trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez

appartements achats

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE recherche, urgent, 2 à 3 P. Paris, avec ou sans travaux. Mme LEULIER - 261-39-78 ou le soir 900-84-25.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Piquet, 15e, 566-00-75.

RECHERCHE 1 à 3 P., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris rech. pour clientèle étrangère et diplomates APPARTS, HOTELS PARTICUL. et VILLAS PARIS ou Ouest résident. **562-78-99**

JEUNE COUPLE (collaboratrice au journal) cherche 3/4 p. Paris ou région parisienne. Facilité de transport et centres commerciaux. Grande cuisine, bains, loggia, parking, ensoleillé, étage élevé avec ascenseur, maximum 2.500 F mensuel. Ag. s'abstenir. Ecr. s/n° 6.248 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Médecin cherche 250 m², rive gauche immeuble ancien. Tél. 534-00-80 le matin.

PPTAIRES LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit - 770-87-26.

Région parisienne

Étude cheche pour CADRES, Villes, pav. ttes banl. Loy. garant. 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades - 281-10-20.

pavillons

5 km Enghien (95), particulier vend pav. 120 m² dans village calme, proximité écoles et lycées. Séjour double, cheminée, mezzanine, 3 chambres. Px 600.000 F. T. 416-57-84.

GAGNY résidentiel, belle maison, parfait état, séjour dble. 5 chambres, bains, garage. 850.000 F. Tél. : 727-86-95.

fonds de commerce

A vendre dans ville importante du Midi : bar, restaurant, night-club (seul établissement de la ville pouvant rester ouvert 24 heures sur 24) bon emplacement, grande licence, chiffre d'affaires important, parking à proximité. Prix du fond : 550.000 francs. Téléphoner après 21 heures au (16) 90-96-11-44.

boutiques

INVESTISSEUR

Murs de boutique Nation immeuble pierre-de-taille. 1°) bail 3-6-9 janvier 76. Loyer 15.850 F révisable juin 82. Prix 170.000 F. 2°) bail 3-6-9 juin 74. Loyer 39.588 F. Prix 370.000 F. Gérant 720.89.18.

bureaux

Ventes

SAF 622-10-10
(Madame Merlhès)
PARIS XIIIe - imm. neuf 87 m² - 5.800 F m² H.T.
PARIS XVe, Mo Convention, imm. neuf, 412 m², R-de-Ch.

Locations

BUREAUX MEUBLES à Paris 8e, 9e ou 15e
SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
Télex - Secret - ts services
CONSTITUTION STES
Prix compét. - délais rapides
ASPAC 293.60.59

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés
Démarches en ts services
Permanence téléphonique
355-17-50.

BUREAUX MEUBLÉS
Sièges de Stés av. secrétariat, tél., télex, toutes démarches pour création d'entreprise.
ACTE S.A. 261-80-88 +
BORDEAUX (56) 81-96-90
TOULOUSE (61) 42-14-40.

BOISSY-SAINT-LÉGER
Terminal R.E.R. (entre ROISSY et ORLY). Société internationale modifiant son organisation cède son bail 3/6/9. Surface 320 m² en 17 bureaux. Télex. Téléphone, meubles disponibles si nécessaire. Loyer mensuel, charges comprises. Prix : 15.000 F. Téléphone : (1) 569-39-59 ou 569-17-50.

immeubles

Pour investisseurs. A vendre IMMEUBLE - LYON
Bureaux loués, bail indexé entreprise nationalisée 1er ordre. Rapport annuel 160.000 f HT. Prix : 1.800.000 F.
Ecrire sous le n° 031.717 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMMEUBLE CIAL
Proche BANLIEUE, rapport annuel 350.000 F. 285-84-11.

propriétés

CONTINENTAL IMMOBILIER
L. RAYNAUD - 742-68-34
Sélection propriétés OUEST DE PARIS

BOUGIVAL
pptés agréables 1.000 m² Villas à construire, site protégé, reste quelques terrains à vendre.

LOUVECIENNES
Propriété exceptionnelle site protégé - terrain boisé. A vendre 6.000 m² - Une villa à construire, panorama, conditions spéciales, créd. vendeur.

MARLY-SAINT-GERMAIN
Ppté parfait état à 5 mn. R.E.R. Belle villa 7 p. + pavillon gardien. Terrain 1.300 m², beaux arbres, environn. de qualité.

PRÈS DREUX
Ancienne ferme normande 5 p. tt cft, dépend., enclos carré, 100 fruitiers.

PRÈS LISIEUX
Ferme, gds bâtiments aménageables - Maisons 7 p. et 4 p., 40 hectares terres libres. EXCEPTIONNEL.

AUTRES PPTES A VENDRE
Nous consulter : 742-68-34.

GROUPE P. G. DURANDO
CONSTRUIT POUR VOUS
32, AVENUE DE L'OPÉRA, PARIS-2e.

Chaque jour dans cette rubrique
Vous trouverez peut-être
LA PROPRIETE
que vous recherchez

terrains

MAISONS-LAFFITTE
PARC LIMITE VILLE
TERRAIN UNIQUE
1.340 m² construction pavillon AFFAIRE EXCEPTIONNELLE Renseignement tél. pptaire 526-71-03 Agence s'abstenir.

viagers

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris-XIe - 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

Mo République, Séj. + 3 chbres, tt cft, 3e étage, immeuble pierre. 80.000 + 3.500. Occupé cple 69-73 ans. Cruz, 266-19-00.



هكذا من الأصل

Le Monde

économie

SOCIAL

LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

La négociation qui va s'engager dans la métallurgie aura valeur de test

La semaine qui s'ouvre, très chargée sur le plan social, sera marquée par plusieurs négociations importantes. Après les déclarations gouvernementales sur la compensation financière des trente-neuf heures et l'octroi de la cinquième semaine de congés payés en 1982, elles prendront valeur de test pour plusieurs millions de salariés.

A la veille de la première rencontre au sommet, depuis le 10 octobre 1979, entre le parti socialiste et la C.G.T., la journée du mardi *16 février* sera la plus remplie, avec l'ultime négociation sur la durée du travail dans la métallurgie (deux millions et demi de salariés), la troisième séance de la négociation salariale dans la fonction publique (quatre millions de *fonctionnaires et assimilés*) et la *réunion* de la commission supérieure des conventions collectives, qui doit examiner la revalorisation du SMIC (environ un million sept cent mille bénéficiaires).

Cette semaine *« sociale »* aurait dû débuter ce lundi 15 *février* par une rencontre entre le C.N.P.F. et les quatre organisations syndicales signataires de l'accord du 17 juillet 1981 sur la durée du travail (C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.). Ce rendez-vous, on le sait, a été fort discrètement, reporté à une date non précisée. Il s'agissait d'établir le catalogue des accords par branches déjà réalisés (vingt-sept accords ont été signés, selon le C.N.P.F., concernant trois millions et demi des onze millions de salariés du secteur privé). Cependant, l'heure n'est plus, semble-t-il, aux bilans, mais aux polémiques.

Répondant en effet aux déclarations du président de la *République* et *du premier ministre* sur le maintien du pouvoir d'achat des salariés bénéficiaires d'une réduction d'une heure du temps de travail hebdomadaire, M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., a affirmé samedi dans une interview à *France-soir* que les trente-neuf heures et la cinquième semaine vont créer du chômage en obligeant les entreprises à débourser *« plusieurs dizaines de milliards de francs »* et à *« supprimer des emplois »*. Un point de vue que ne partagent pas, bien sûr, tous les syndicats. Après la C.G.T., la commission exécutive de la C.F.D.T. vient d'appeler les travailleurs à *« amplifier l'action pour réduire la durée effective du travail en accordant la priorité absolue à la création d'emplois et à la revalorisation des bas salaires »*. En revanche, la C.F.T.C. a pris position samedi pour une *« réduction progressive de la durée du travail permettant d'éviter la réduction du pouvoir d'achat »*, tout en dénonçant *« l'attitude des irresponsables de tout bord qui ont longtemps fait miroiter des réductions mirifiques, telles que les trente-cinq heures immédiates, en oubliant purement et simplement les conditions de réalisation. »*

C'est dans ce contexte difficile — qui augure mal des négociations d'octobre sur les trente-huit heures en 1983 — que débutera, mardi, la rencontre entre l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.) et les centrales syndicales. Les discussions précédentes avaient débouché le 1er décembre dernier sur un projet d'accord refusé d'emblée par la C.G.T. et repoussé, après réflexion, par la C.F.D.T., F.O. et la C.G.C. qui reprochaient au patronat de ne vouloir compenser qu'à 66 % la réduction proposée d'une heure et demie par semaine en trois étapes (1er février, 1er juin 1982 et 1er janvier 1983). La C.F.D.T., F.O. et la C.G.C., quant à elles, souhaitent le maintien intégrale de la masse salariale, et accepteraient une compensation individuelle *« dégressive »* en échange de créations d'emplois.

Enfin, dans la fonction publique — où la grève des douaniers vient de se durcir, — les sept organisations syndicales attendent un relèvement des propositions salariales du gouvernement, chiffrées à 10,5 % pour 1982, avec des révisions possibles en fonction du coût de la vie.

Dans une interview à l'Agence centrale de presse (A.C.P.), M. Mauroy a indiqué, samedi 13 février, que plus de cinq cents contrats de solidarité ont déjà été signés ou sont en cours de négociation, aussi bien avec des entreprises qu'avec des collectivités locales. *« Plus de huit mille emplois vont ainsi être dégagés*, a-t-il ajouté, *dont plus de mille sept cents seront créés au titre de la réduction de la durée du travail. »* M. Mauroy a précisé que, outre ces contrats qui correspondent aux procédures locales, la mission nationale de lutte pour l'emploi est en négociation avec une vingtaine de groupes industriels pour un total de quelque neuf mille emplois. *« A l'heure actuelle*, a-t-il conclu, *on peut donc estimer que les contrats de solidarité doivent pouvoir nous permettre de créer ou de libérer environ dix-sept mille emplois. »*

Evoquant la politique du changement, le premier ministre estime que, pour faciliter l'action du gouvernement, *« nos concitoyens devraient être plus nombreux à se syndiquer, les entreprises devraient être plus nombreuses à rejoindre leurs organisations professionnelles, la vie associative et participative française devrait être plus active et l'explication devrait être continue. »*

Pour sa part, M. Delors, ministre de l'économie et des finances, *« n'a pas été surpris »* des difficultés provoquées par l'application des 39 heures. Pour lui, la surprise, *« ce serait plutôt l'extraordinaire modération dont a fait preuve le monde des salariés depuis mai dernier. »* M. Delors, qui s'exprimait dans une interview accordée vendredi 12 février au journal *Sud-Ouest*, a ajouté : *« Le gouvernement veut contribuer à l'amélioration en profondeur des relations sociales par un jeu combiné de la négociation et de la loi, avec quand même une priorité à la négociation. Qu'il y ait quelques accrocs, qui s'en étonnerait ? »*

(Lire dans le Monde de l'économie *pages 21 à 24, un dossier consacré aux problèmes posés par la réduction du temps de travail).*

La grève des douaniers se durcit

Les cent soixante douaniers des postes frotières du Pays basque français ont commencé le 14 février au matin une grève illimitée pour protester contre la répression dont ils estiment avoir été victime. A Hendaye, en effet, ce même dimanche, ils ont été relevés de leur service par des C.R.S. agissant sur réquisition du préfet. Les douaniers refusaient, depuis le 24 janvier, d'assurer un service supplémentaire, appliquant strictement les règlements concernant les heures d'ouverture.

Le trafic à la frontière a été plus réduit que les autres dimanches, selon les responsables de police de l'air et des frontières.

La C.F.D.T. a dénoncé cette répression *« sous une forme que les gouvernements de droite n'avaient jamais osé employer : le lock-out »*. Force ouvrière a lancé un appel national à une grève illimitée ou à la poursuite de la grève du zèle pour soutenir leurs collègues basques. La C.G.T. a appelé les douaniers à prendre en considération les revendications des transporteurs routiers gênés par la grève du zèle menée aux douanes.

Ainsi à l'aéroport de Lyon - Satolas, des transporteurs routiers ont bloqué le 13 février, pendant quelques heures, le service du fret *pour protester contre la* grève du zèle des douaniers. Ce barrage a été levé à la suite d'un accord — une « simple trêve » — intervenu entre les syndicats C.G.T. et C.F.D.T des douaniers, des représentants des transporteurs et des autorités de l'aéroport.

A Calais, les routiers ont également mis fin, le 14 février, au bloquage qu'ils opéraient depuis quelques heures, après avoir *obtenu des garanties de la part* du directeur régional des douanes à Lille.

AFFAIRES

M. SERGE NORMAND NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DU C.F.C.E.

M. Serge Normand, contrôleur d'Etat, a été nommé, le 15 février, directeur général du Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.). Il remplace à ce poste M. Guy Carron de la Carrière, conseiller commercial, qui fut conseiller technique au cabinet de M. Giscard d'Estaing (1969-1972) et directeur adjoint de la direction des relations économiques extérieures (D.R.E.E.) du ministère de l'économie et des finances (1973-1978). Le président du C.F.C.E. est, depuis mars 1980, M. Jérôme Monod, président de la Société lyonnaise des eaux, qui fut délégué à l'aménagement du territoire, directeur du cabinet de M. Chirac, alors premier ministre et secrétaire du R.P.R.

[Né le 7 septembre 1927 à Beuvraignes (Somme), ancien élève de l'ENA, M. Normand a accompli l'essentiel de sa carrière à la direction des relations économiques extérieures du ministère de l'économie et des finances. Il en fut nommé sous-directeur des relations bilatérales en 1973, avant de devenir en 1975 sous-directeur des interventions financières et de la coopération technique. Détaché depuis 1979, en qualité de contrôleur d'Etat et membre, depuis 1980, de la mission de contrôle économique et financier auprès des organismes d'interventions de l'agriculture et de la pêche, M. Normand a aussi été commissaire du gouvernement auprès de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur.]

● *Matra et Hachette* viennent de constituer une société commune pour la recherche et le développement dans les secteurs de la micro-informatique et de la télématique de grande diffusion.

Ce groupement d'intérêt économique va en fait mettre en commun les compétences de *Matra en matière de matériels* informatiques, de vidéotexte, Hachette apportant ses connaissances en matière et conception et de réalisation de programmes culturels, éducatifs, de jeux.

NATIONALISATIONS

Les obligations remises aux actionnaires bénéficieront des dispositions de la loi Monory

Le ministère de l'économie et des finances a publié les modalités et le calendrier de l'indemnisation des actionnaires de sociétés nationalisables. Les opérations d'échange proprement dites interviendront à compter d'avril à des dates qui seront communiquées ultérieurement. D'ici là, les actionnairse n'ont à accomplir aucune démarche.

La valeur d'échange de leurs actions, calculée conformément à la loi, sera publiée avant la fin de février. Chaque personne dont les actions de sociétés nationalisées seront déposées auprès d'une banque, d'un agent de change ou de tout autre intermédiaire financier, recevra, à domicile, les informations nécessaires sur les modalités de l'échange et les caractérisiques des obligations qui lui seront remises.

Il est conseillé aux personnes qui détiennent à leur domicile des actions des sociétés nationalisées de les déposer au cours des prochaines esemaines dans un des établissements figurant sur la liste annexée de façon à éviter une attente aux guichets bancaires lorsque l'échange commencera, précise le ministère.

A partir du milieu de mars, la Caisse nationale de l'industrie et la Caisse nationale des banques feront connaitre au public les modalités exactes de l'échange et les caractéristiques des obligations qui seront remises.

S'ils ont besoin de liquidités, les propriétaires d'actions cotées peuvent vendre ces dernières en Bourse sans attendre l'échange, comme avant la promulgation de la loi. Ces actions continueront en effet à être cotées jusqu'à l'ouverture de l'échange (sous la rubrique « droits à indemnisation »).

Le premier coupon d'intérêt de chaque obligation sera payable le 1er juillet 1982, pour la période du 1er janvier au 30 juin 1982, et s'élèvera à 415,64 francs pour chaque obligation de 5 000 F.

Les déductions fiscales.

A la date d'échange, qui sera précisée ultérieurement, toute personne qui aura déposé ses titres chez un intermédiaire financier recevra à domicile un bordereau d'échange récapitulant tous les titres de sociétés nationalisées qu'elle possède. Sauf instruction contraire de sa part, l'intermédiaire financier procédera, trois semaines après l'envoi, à l'échange. Ces obligations d'indemnisation seront déposées à son nom dans l'établissement considéré et elle en sera avertie par courrier.

En échange des actions, il sera remis des obligations de 5 000 F chacune et, si nécessaire, en complément, des obligations de 500 F. Pour le solde, l'actionnaire aura le choix entre deux solutions :

— Demander le paiement de ce solde en espèces. Le paiement sera alors effectué dans les trois mois de l'échange ;

— Compléter le solde par un versement en espèces de façon à obtenir une obligation de 500 F supplémentaire.

Comme prévu, les actions des sociétés nationalisables cesseront d'être cotées le premier jour de l'échange et les obligations indemnitaires seront cotées à partir de ce même jour sous la rubrique « droits à indemnisation ».

En ce qui concerne la fiscalité des revenus d'obligations d'Etat, il est précisé que les intérêts :

— Ne supportent aucune retenue à la source ;

— Bénéficient de l'exonération d'impôt accordée aux obligations dans la limite de 3 000 F ;

— Peuvent, au choix du porteur, être soumis à l'imposition forfaitaire de 25 % libératoire de l'impôt sur le revenu.

Enfin, les obligations obtenues directement du fait de l'échange sont considérées comme des actions au regard de la loi du 13 juillet 1978, dite loi Monory. Les déductions fiscales de 5 000 F par foyer fiscal éventuellement majorées pour les enfants à charge qui auront été pratiquées depuis 1978 à la suite d'achats d'actions restent donc acquises dès lors que les bénéficiaires conservent les obligations qui leur auront été remises. La vente d'obligations provenant de l'échange est donc un désinvestissement au sens de cette loi.

Un dernier point concerne les obligations convertibles : elles cessent de pouvoir être converties depuis la promulgation de la loi, sans autre modification de leurs conditions d'émission, et, notamment, de leur taux d'intérêt et de leur durée.

● *Voici la liste des établissements délivrant les obligations indemnitaires jusqu'au 13 février 1983 :*

Les agents de change, la Banque de France, la Banque française du commerce extérieur, les banques inscrites, la Caisse centrale des banques populaires et les Banques populaires agréées par leur chambre syndicale, la Caisse centrale de crédit coopératif, la Caisse centrale de Crédit mutuel et les caisses départementales et interdépartementales de crédit mutuel, la Caisse des dépôts et consignations, la Caisse nationale de crédit agricole et les caisses régionales de crédit agricole mutuel, les comptables du Trésor, le Crédit foncier communal d'Alsace et de Lorraine, le Crédit foncier de France, les établissements financiers autorisés à effectuer des opérations sur titres.

ÉTRANGER

AUX ÉTATS-UNIS

Les travailleurs de Ford ont accepté des concessions salariales en échange d'une certaine garantie de l'emploi

De notre correspondant

Washington. — Le Syndicat des travailleurs de l'automobile (U.A.W.) vient d'accorder à Ford ce qu'il avait refusé, deux semaines plus tôt, à General Motors : des concessions salariales en échange d'une certaine garantie de l'emploi (*le Monde* daté 14-15 février). Conclu le 13 février, ce contrat doit remplacer une convention en cours et rester en vigueur jusqu'à septembre 1984.

Le P.-D.G. de Ford, M. Philip Caldwell, y voit un élément essentiel pour « *restaurer la compétitivité de l'entreprise* », et le président de l'U.A.W., M. Douglas Fraser, le considère comme « *une importante réalisation* » dans la sécurité de l'emploi. Encore faut-il que cet accord soit avalisé par la base syndicale. Un vote est prévu dans les prochaines semaines chez les cent soixante-dix mille membres de l'U.A.W.-Ford, dont soixante-cinq mille sont au chômage (total ou provisoire).

Les dirigeants syndicaux sont prêts à accorder les avantages suivants au numéro deux de l'automobile américaine : gel des salaires pendant neuf mois ; suppression de neuf jours de congés payés par an ; renonciation à une prime pour le travail dominical ; report des augmentations dues au coût de la vie.

Ford s'est engagé, pour sa part, à éviter les licenciements. La société ne pourra plus fermer des usines pour se fournir ailleurs, à un meilleur prix, en pièces détachées. Dans l'immédiat, elle financera un fonds supplémentaire de chômage. Si sa situation s'améliore d'ici à 1983, elle instituera une participation aux bénéfices et un système d'indemnisation pour les ouvriers licenciés.

Des concessions réciproques ont été faites sur la nature même du contrat. Si l'U.A.W. s'est résignée à une durée plus courte que d'habitude (trente et un mois au lieu de trois ans), Ford a accepté le principe d'une réouverture des négociations au cas où ses ventes augmenteraient sensiblement.

Un ballon d'oxygène

L'année 1981 avait été désastreuse pour l'automobile américaine. Janvier ne devait rien arranger, avec une baisse des ventes de 17 %. Tous les fabricants locaux (General Motors, Ford, Chrysler, American Motors et Volkswagen) ont proposé alors des rabais considérables, à grand renfort de publicité, pour alléger un stock record. Cette « *guerre des soldes* » a relevé les courbes de manière artificielle, faisant perdre de l'argent aux concessionnaires, sans enrichir pour autant les constructeurs.

Les concessions syndicales qui feraient économiser à Ford un demi-milliard de dollars par an, lui donneront en tout cas un sérieux ballon d'oxygène. La confirmation de l'accord par la base syndicale permettrait aussi au deuxième fabricant de Detroit de bénéficier d'une détente dans les relations sociales et d'une meilleure image de marque que General Motors.

Pour le coût du travail, G. M. se trouverait pénalisé par rapport à Ford, comme il l'était déjà par rapport à Chrysler. Mais sa situation financière est bien meilleure que celle de ses deux concurrents, ce qui explique d'ailleurs l'intransigeance du syndicat dans les négociations du mois dernier. Avec 62,4 % du marché américain en 1981, General Motors devançait largement Ford (20,9 %) et Chrysler (11,8 %). Cela ne l'empêche pas de compter cent quarante mille ouvriers au chômage et trente et un mille autres en arrêt provisoire de travail.

L'accord intervenu chez Ford encouragera d'autres sociétés à réclamer une négociation anticipée des contrats. Déjà, des compromis ont été conclus avec les camionneurs et les employés de six compagnies aériennes, sans compter des accords partiels dans la métallurgie, le caoutchouc ou l'alimentation. On note néanmoins diverses résistances à la base, ou chez certains dirigeants syndicaux comme les machinistes. La crainte est que les « cadeaux » faits aux patrons conduisent ceux-ci à investir dans l'automatisation ou l'informatique, donc à réduire un peu plus le niveau de l'emploi.

L'A.F.L.-C.I.O. n'a aucun moyen d'imposer une attitude commune à ses centaines de syndicats affiliés. Mais elle a engagé des discussions générales avec le patronat sur la situation économique et veut lutter contre le chômage grâce aux fonds de retraite considérables dont elle dispose. La centrale a annoncé ainsi, le 14 février, qu'elle consacrerait 500 millions de dollars pour créer des emplois, surtout dans le bâtiment.

ROBERT SOLÉ.

TOYOTA ENVISAGE D'INSTALLER UNE USINE DANS LE MIDDLE-WEST

Toyota, premier constructeur automobile japonais envisage d'installer une usine aux Etats-Unis. Selon la presse japonaise, ce plan, qui serait actuellement soumis au Miti (ministère de l'industrie et du commerce international), prévoirait une production initiale de 250 000 véhicules par an. L'usine entrerait en activité en 1985-1986. Elle serait située dans le Middle-West, près du Mississippi.

Toyota aurait finalement choisi de s'implanter directement aux Etats-Unis en raison notamment des difficultés rencontrées dans les négociations avec Ford. Les discussions sont au point mort, aucune des deux parties ne semblant d'accord sur le futur modèle à construire.

Si Toyota mène à bien son projet, ce sera le troisième groupe japonais à s'installer aux Etats-Unis après Honda (dont l'usine devrait entrer en production à la fin de 1982) et Nissan. Pour ce dernier, il ne s'agit cependant que d'un projet pour une usine de camions. — *(A.F.P.)*.

GRANDE BRETAGNE

● *Hausse du coût de la vie en Grande-Bretagne.* — Le taux annuel d'inflation a été de 12 % en janvier et ce pour le troisième mois consécutif. Les produits les plus touchés par la hausse des prix ont été les légumes — du fait d'un mois froid — le lait, la viande, les journaux, la bière et les cigarettes. — *(Reuter.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. −		SIX MOIS Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	6,0960	6,1010	− 150	− 110	− 315	− 250	− 710	− 590
$ can.	5,0076	5,0133	− 96	− 39	− 207	− 121	− 524	− 388
Yen (100)	2,5231	2,5264	+ 120	+ 149	+ 248	+ 283	+ 821	+ 897
DM	2,5336	2,5374	+ 58	+ 82	+ 133	+ 167	+ 467	+ 533
Florin	2,3120	2,3155	+ 51	+ 78	+ 124	+ 161	+ 421	+ 485
F. B (100)	14,8887	14,8992	− 552	− 335	−1242	− 930	−3336	−2791
F. S.	3,1643	3,1693	+ 140	+ 177	+ 304	+ 355	+ 820	+ 921
L. (1000)	4,7570	4,7632	− 303	− 240	− 651	− 560	−1876	−1712
£	11,1342	11,1479	− 87	+ 20	− 194	− 42	− 249	+ 22

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 7/8	10 1/4	10 1/8	10 1/2	10 1/8	10 1/2	10 1/8	10 1/2
$ E.-U.	15 7/8	16 3/8	16 1/2	16 7/8	16 5/8	17	16 5/8	17
Florin	9 7/8	10 5/8	9 7/8	10 9/16	10	10 5/8	10	10 5/8
F. B. (100)	14 1/4	15 3/4	16 3/4	18 3/4	17 11/16	19 3/16	18 1/4	19 3/4
F. S.	3 3/4	4 1/4	7 7/8	8 1/4	7 7/8	8 1/4	8 11/16	9 1/16
L. (1000)	17 3/4	20 1/4	20 1/4	21 3/4	20 3/4	22	22 1/8	23 1/4
£	14 1/8	14 7/8	14 3/16	14 13/16	14 1/4	14 7/8	14 1/4	14 7/8
F. français	14 1/4	14 7/8	14 1/4	15	14 3/4	15 1/2	16	16 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le chiffre d'affaires du Groupe de la COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE (sociétés contrôlées et sociétés affiliées) s'est élevé pour l'année 1981 à 56 659 millions de francs hors taxes, en augmentation de 23,7 % par rapport à l'année 1980.

Cette augmentation est due, pour un dixième environ, à la croissance externe du Groupe.

La répartition par secteurs d'activité du chiffre d'affaires total se compare de la manière suivante à celle de l'exercice précédent.

(millions de francs hors taxes)	1980	1981	%
Electromécanique et Construction Navale	11 664	15 580	+ 33,5 %
Entreprise Electrique	5 680	6 807	+ 20,0 %
Entreprise et Ingénierie	8 456	9 817	+ 16,0 %
Télécommunications et Informatique	8 117	10 529	+ 30,5 % (1)
Câbles	2 570	3 370	+ 31,0 % (2)
Accumulateurs et piles	2 815	3 174	+ 12,5 %
Grand Public	748	882	+ 18,0 %
Autres secteurs	5 732	6 440	+ 12,4 %
	45 782	56 659	+ 23,7 %

La part relative des sociétés affiliées dans le chiffre d'affaires global est d'environ 7,5 %.

(1) Dont croissance externe + 6 %.
(2) Dont croissance externe + 8 %.

SAINT-GOBAIN

1981 — ANNÉE MOYENNE
1982 — ANNÉE D'INVESTISSEMENTS

1) RÉSULTATS 1981 DE LA COMPAGNIE SAINT-GOBAIN

Le bénéfice net estimé de la Compagnie de Saint-Gobain, société-mère du groupe, est de 420 millions de francs environ contre 483 millions de francs en 1980.

Les revenus du portefeuille ont été de 416 millions de francs contre 306 millions de francs en 1980. Il s'y ajoute les résultats de l'établissement allemand estimés à 49 millions de francs contre 56 millions de francs pour l'exercice précédent. Les produits financiers ont été de 113 millions de francs contre 135 millions de francs, et les prestations reçues de 228 millions de francs contre 213 millions de francs. Déduction faite des charges, et notamment des frais financiers : 140 millions de francs contre 134 millions de francs, le bénéfice d'exploitation avant opérations exceptionnelles est de 540 millions de francs contre 457 millions de francs. Les opérations exceptionnelles comprennent essentiellement, à l'actif, des profits pour réalisation d'actifs et, au passif, des provisions pour dépréciations du portefeuille.

2) RÉSULTATS 1981 DU GROUPE SAINT-GOBAIN

Les états financiers du groupe pour 1981 intègrent ceux de CII-Honeywell Bull pour l'année entière alors qu'en 1980 ils avaient été pris en compte pour le second semestre seulement. Compte tenu de cette modification de structure et de diverses autres moins importantes, ils devraient se solder par un résultat net de 420 millions de francs. En effet, les estimations actuelles sont les suivantes :

Les ventes consolidées atteindraient 51 milliards de francs contre 43,5 milliards de francs en 1980. La progression, à structure comparable, est de 11 % environ. Les ventes se répartissent ainsi : France, 56 % ; R.F.A., 15 % ; U.S.A., 10 % ; Amérique latine, 7 % ; Espagne, 6 % ; Italie, 3 % ; Benelux, 3 %.

Les exportations à partir de la France ont été de 9 500 millions de francs environ, en progression, à structure comparable, de 24 %. Elles représentent 33 % des ventes françaises et 19 % des ventes totales du groupe.

Le résultat d'exploitation consolidé serait de 1 350 millions de francs contre 2 145 millions de francs en 1980. Il s'entend après dotation aux amortissements de 2 480 millions de francs contre 1 972 millions de francs en 1980, aux provisions de 280 millions de francs contre 473 millions de francs en 1980. Les frais financiers ont atteint 2 160 millions de francs contre 1 388 millions de francs en 1980.

Le résultat net consolidé serait de 420 millions de francs environ contre 909 millions en 1980. Il s'entend après des charges hors exploitation importantes (640 millions de francs environ contre 393 millions de francs en 1980) et des pertes de conversion — calculées selon la nouvelle règle de la comptabilité américaine — de 340 millions de francs contre 242 millions de francs en 1980.

L'autofinancement consolidé serait de 3 070 millions de francs contre 3 065 millions de francs en 1980.

Les investissements industriels ont atteint 4 milliards contre 3,1 milliards de francs en 1980. Les investissements totaux ont été de 4,3 milliards de francs contre 4,7 milliards de francs en 1980, année où les achats de participation avaient été particulièrement importants.

Sans CII-HB les ventes du groupe seraient, en 1981, de 43 700 millions de francs, en progression de 10 % sur 1980 ; les exportations à partir de la France seraient de 6 300 millions de francs, en progression de 28 % sur 1980.

Le résultat d'exploitation du groupe serait, en 1981, de 1 650 millions de francs, en diminution de 14 % (contre — 37 % avec CII-HB). L'autofinancement serait de 2 700 millions de francs, en progression de 3 %. Les investissements industriels seraient de 2,6 milliards de francs contre 2,4 milliards de francs.

***

Sans CII-HB les sociétés françaises du groupe représentent 50 % de ses ventes totales et 45 % du personnel. Elles assurent 34 % du résultat d'exploitation, 32 % de l'autofinancement. Elles ont réalisé 43 % des investissements industriels.

3) PERSPECTIVES 1982

Pour 1982, les plans du groupe font apparaître une progression des ventes de 16 % environ. Le résultat d'exploitation et l'autofinancement seraient en sensible amélioration.

Un important programme d'investissements industriels a été décidé, au total 5,5 milliards de francs contre 4 milliards de francs en 1981. Il se répartit ainsi : Société du Groupe hors CII-HB : 4 milliards de francs contre 2,6 milliards en 1981 ; CII-HB : 1,5 milliard de francs contre 1,4 milliard de francs en 1981.

Les sociétés françaises du groupe — hors CII-HB — doivent investir en 1982 dans les usines 1,4 milliard de francs contre 1,1 milliard de francs en 1981, soit une progression de 32 %.

AUSSEDAT REY

Le chiffre d'affaires hors taxes et hors produits accessoires de la société s'élève à 583 millions de francs pour le quatrième trimestre 1981, en progression de 28 % sur celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour l'ensemble de l'année 1981, le même chiffre d'affaires atteint 2 121 millions de francs en progression de 19,6 % sur celui de l'exercice précédent.

COFIMEG

Les recettes locatives de la Société, pour l'exercice 1981, se sont élevées à 139,69 millions de francs, contre 122,87 millions en 1980.

S'y ajouteront les produits accessoires et les indemnités dues par l'Etat au titre de la garantie contre les effets de la limitation des loyers, pour former un total de recettes supérieur à 146 millions de francs en 1981, contre 129,3 millions en 1980, soit un taux de progression annuelle de plus de 13 %.

AVIS DE CESSATION DE GARANTIE

La Banque française intercontinentale, 30, avenue George-V, 75008 Paris, porte à la connaissance des tiers concernés qu'elle met fin à la garantie financière qu'elle accordait à l'agence de voyages S.E.V. Tropicatours, 35, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75008 Paris, dans le cadre des dispositions du décret 77-363 du 28 mars 1977. Cette cessation de garantie prend effet trois jours après la publication du présent avis. Un délai de trois mois est ouvert aux créanciers éventuels pour produire leurs créances.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 4/2/1982
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	311 885
dont :	
Or	194 581
Disponibilités à vue à l'étranger	33 721
ECUS	69 387
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 195
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	4 799
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	133 680
dont :	
Effets escomptés (crédits à moyen terme à l'exportation)	72 867
Effets achetés sur le marché monétaire et obligations	46 800
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	56 709
5) DIVERS	5 917
Total	512 993

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	169 457
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	9 469
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	14 907
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	34 943
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	28 979
Autres comptes : dispositions et autres engagements à vue (endettement vis-à-vis du FECOM)	2 436
5) ECU A LIVRER AU FECOM	54 562
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	223 381
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	1 931
8) DIVERS	14 339
Total	512 993

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	5 fév.	12 fév.
Valeurs franç. à revenu variable	841,3	852,4
Valeurs étrangères	1855,1	1821,1
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	121,4	123
Valeurs étrangères	261,0	248,4
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-81)	108,8	110,2
Pétrole-Energie	103,9	104,6
Métallurgie	119,2	123,6
Chimie	105,7	106,2
Bâtim., mat. constr., trav. publics	113,7	112,2
Constructions mécaniques	108,6	110,2
Matériel électrique	128,3	127,3
Automobile et accessoires	114,9	119,7
Industr. de consom. non alim.	109,9	110,3
Agro-alimentaire	108,7	111,1
Distribution	104,6	105,9
Transports	107,8	111,3
Services	108,9	111,7
Assurances	101,6	103,6
Banques	106,2	109,4
Immobilier et foncier	100,8	101,4
Investissement et portefeuille	107,4	109,2
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	93,6	93,9
Emprunts d'Etat	94,5	95,2
Emprunts garantis et assimilés	94	94,3
Sociétés	92,3	92,4
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	83,8	84
Sociétés	89	89,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 29 décembre 1981		
Indice général	98,4	99,4
Produits de base	77,4	78,3
Construction	186,4	183,9
Biens d'équipement	84,7	85,1
Biens de consomm. durables	86,9	88,2
Biens de consomm. non durables	85,4	87,2
Biens de consomm. alimentaires	130,8	133,4
Services	164,3	167,5
Sociétés financières	106,4	107,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	219,9	220,2
Valeurs industrielles	86,7	87,5
BOURSES REGIONALES – Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	125,5	125,1

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SAINT-GOBAIN. – Analysant ses résultats pour l'exercice 1981 (*le Monde* daté 14-15 février 1982), la compagnie indique que l'accent sera mis cette année sur les investissements au sein du groupe.

Un important programme d'investissements industriels a en effet été décidé pour un montant de 5,5 milliards de francs, contre 4 milliards en 1981, se répartissant ainsi : sociétés du groupe (hors C.I.I.-H.-B.) : 4 milliards de francs contre 2,6 milliards ; C.I.I.-H.-B. : 1,5 milliard de francs contre 1,4 milliard.

Saint-Gobain ajoute que les plans du groupe pour l'année en cours tablent sur une progression des ventes de 16 % environ, le résultat d'exploitation et l'autofinancement étant également prévus « *en sensible amélioration* ».

PARIBAS. – L'action de la Banque de Paris et des Pays-Bas ne sera plus cotée à la Bourse de Tokyo, à partir de mardi 16 février 1982, ont annoncé les responsables boursiers.

Cette mesure a été prise en raison de la nationalisation de la banque par le gouvernement français. L'intention en avait été annoncée, vendredi 12 février dernier, sans qu'une date précise ait été fixée pour la cessation des cotations.

Les responsables de la bourse ont indiqué que les détenteurs d'actions Paribas pourraient continuer à effectuer des transactions sur le marché « hors cote » *(Over the Counter)* jusqu'à l'émission par le gouvernement français des obligations indemnitaires.

L'action Paribas était cotée à la Bourse de Tokyo depuis le 18 décembre 1973. Sa disparition réduit à quatorze le nombre de compagnies étrangères dont l'action est *cotée sur cette place. Une seule société* française, la Compagnie française des pétroles (C.F.P.), y figure encore, et ce, depuis le 29 mars 1974.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	11 fév.	12 fév.
Valeurs françaises	112,3	–
Valeurs étrangères	106,8	–

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	99,3	99,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 15 fév. 14 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/2	15/2
1 dollar (en yens)	237,55	241,10

BOURSE DE PARIS Comptant 12 FEVRIER

(Extraits lisibles)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	24 80	1 110
5 %	34 80	0 164
3 % amort. 45-54	71	1 611
4 1/4 % 1963	87 60	1 757
Emp. N. Eq. 6 % 67	105 60	4 225
Emp. 7 % 1973	6275	..
Emp. 8,80 % 77	93 60	6 413
Emp. 9,80 % 78	78 45	5 799
E.D.F. 7,8 % 61	126 50	0 807
E.D.F. 14,5 % 80-82	93	9 296
Ch. France 3 %	215	

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delalande S.A.	150	151
Delmas-Vieljeux	462	465
Dév. Rég. P.d.C (Li)	120	120
Didot-Bottin	275	280
Dist. Indochine	410	415
Drag. Trav. Pub.	215	212
Duc-Lamothe	246	....
Dunlop	6	6 20
Eaux Bass. Vichy	1050	1040
Naval Worms	105	106
Navig. (Nat. de)	67	67 10
Nicolas	415	415 20
Nodet-Gougis	318	315
Occident. Part.	29 50	29 50
Omn. F. Paris	836	811
OPB Paribas	89	90
Optorg	105	105
Origny-Desvroise	131 20	131 20

Étrangères	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	130	....
Akzo	69	69
Alcan Alum	137	....
Algemene Bank	800	780
Am. Petrofina	400	....
Arbed	180 10	....
Asturienne Mines	60 05	65
Bco Pop Espanol	125	127
Voyer S.A.	1 60	....
Rorento NV	398 50	393 50
S.K.F. (Applic. méc.)	71	75

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Union Brasseries	45	....
Union Habit.	188	190
Un. Imm. France	167	166 50
Un. Ind. Crédit	223	215
Union Ind. Ouest	322 60	336 d
Unipol	143	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	46	46 80
Waterman S.A.	170 10	172
Brass. du Maroc	175	176
Brass. Ouest-Afr.	22	22
Emaux-Soenus	....	....
F.B.M. (LI)	70	42 o
Iena Industries	13	....
La Mure	73	....
M.M.B	174	176
Océanic	6 40	9 50 d
Petrofigaz	446	....
Pronuptia	215	....
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	132 60	132 30
Ufinex	185	....

SICAV

12/2	Émission Frais inclus	Rachat net
Sogevar	536 37	512 05
Soginter	689 72	658 44
Soleil Investis.	323 09	308 44
U.A.P. Investiss.	227 94	217 60
Unifrance	180 26	172 09
Unifoncier	446 41	426 17
Unigestion	399 50	381 38
Uni-Japon	623 98	595 67
Univests	1374 73	1329 53
Valorem	261 84	249 97
Valrsal	101492	101391
Worms Investiss.	462 18	441 22

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

(Extraits lisibles)

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1845	4,5 % 1973	1721	1725	1715	1739
2672	C.N.E. 3 %	2648	2666	2689	2650
495	Air Liquide	472	477	476	470
600	Europe n° 1	594	594	593	595
520	Facom	542	539	539	530
156	Fraissinet	161 90	162	162 50	161 50
	Usinor	7	7 10	7 10	7 20
	– (obl.)	97 10	97 20	97 20	97 20
	U.T.A.	148 10	164	161	152 80
	Valéo	236	235	235	234 90
	– (obl. conv.)	365 10	365 10	365 10	361
	Vallourec	128	135 40	137 50	133
	V. Clicquot-P.	999	991	998	973
	Viniprix	775	779	780	763
72	Harmony	82 90	81 90	81 20	82
22	Hitachi	22 60	22 15	22 10	22 40
345	Hoechst Akt.	354	354	354	347
42	Imp. Chemical	47	45 40	45 50	45 40
92	Inco. Limited	95 30	98 30	98 30	96 50
426	IBM	445	441 10	442	441 10
197	ITT	199	197	196	197
150	Driefontein Cst	155	151 20	151 50	152 50
250	Du Pont-Nem.	268 50	265 50	266 50	270 80
485	Eastman Kodak	523	503	503	501
63	East Rand	69	67 90	68	68
275	Ericsson	266	259	257	255
205	Exxon Corp.	211 10	209 20	208 20	208 10
127	Ford Motors	126 50	127	127	125
200	Free State	221	214	213 50	216
117	Gencor	121 50	119	118 90	119
405	Gén. Electr.	436 50	439	436	430 30
270	Gen. Motors	273	266 50	267	269
58	Goldfields	63 50	61 80	62	63
345	Schlumberger	359	350 10	350 10	350 10
48	Shell transp.	50	48 30	48 70	48
615	Siemens A.G.	651	650	650	647
111	Sony	111 20	107 90	107	109
420	Unilever	440	432	432	....
100	Un. Min. 1/10	132	131	130	128 40
270	Unit. Techn.	264	263	263	264
205	West Deep	207	205	204	206
270	West Hold.	297 50	292 50	290	297
265	Xerox Corp.	287 80	275	275	280
2 50	Zambia Corp.	2 71	2 74	2 73	2 70

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 983	6 050	5 890	6 170
Allemagne (100 DM)	253 900	253 650	247	259
Belgique (100 F)	14 896	14 893	13	13 800
Pays Bas (100 fl.)	231 300	231 620	225	236
Danemark (100 krd)	77 540	77 830	75 500	80 500
Norvège (100 k)	100 630	101 190	98	103
Grande-Bretagne (£ 1)	11 093	11 119	10 850	11 450
Grèce (100 drachmes)	9 880	9 880	....	....
Italie (1 000 lires)	4 751	4 768	4 600	5
Suisse (100 fr.)	316 120	315 850	310	324
Suède (100 krs)	104 300	104 510	101	106 500
Autriche (100 sch)	36 200	36 140	35	37
Espagne (100 pes.)	6 006	6 028	5 800	6
Portugal (100 esc.)	8 700	8 750	7 900	8 900
Canada ($ can 1)	4 947	4 992	4 860	5 090
Japon (100 yens)	2 544	2 537	2 430	2 560

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/2
Or fin (kilo en barre)	73000	73000
Or fin (en lingot)	73495	73160
Pièce française (20 fr)	625	620
Pièce française (10 fr)	490	495
Pièce suisse (20 fr)	575 20	580
Pièce latine (20 fr)	530	529 90
Souverain	641 10	642 30
Pièce de 20 dollars	3012	3000 40
Pièce de 10 dollars	1530	1579 80
Pièce de 5 dollars	781	.....
Pièce de 50 pesos	3209	3208
Pièce de 10 florins	540	542

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 14-15 février 1982 a été tiré à 479 511 exemplaires.

A B C D E F G

UN IMPORTANT ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT

La commune d'Aurillac devra couvrir les frais de fonctionnement d'une école privée

Dans un arrêt rendu le 12 février, le Conseil d'Etat annule un jugement du tribunal administratif de Clermont-Ferrand, qui, lui-même, annulait la décision prise par le préfet du Cantal d'inscrire d'office au budget de la commune d'Aurillac, pour 1980, un crédit destiné à couvrir les dépenses de fonctionnement de l'école Albert, école privée sous contrat d'association.

Cet arrêt du Conseil d'Etat intervient alors què des consultations sont engagées au ministère de l'éducation nationale au sujet des rapports entre l'Etat et l'enseignement privé.

Depuis quelques années, des conflits opposaient des écoles privées et des municipalités de gauche qui refusaient de leur verser ce que l'on appelle parfois le « forfait communal ». Cette somme correspond aux crédits alloués par chaque commune pour assurer le fonctionnement de l'école privée sous contrat d'association. Elle doit être équivalente aux frais engagés par la commune pour l'école publique. En moyenne, elle approchait 600 F par élève et par an en 1981.

Les litiges concernent quelque trois cents écoles sous contrat d'association (dont le nombre total approche mille quatre cents, soit le cinquième des écoles privées sous contrat, les quatre cinquièmes étant encore sous contrat simple). Pour justifier leur refus, les municipalités s'abritent derrière une imprécisoin de la loi Guermeur du 25 novembre 1977, qui prévoit la prise en charge des dépenses de fonctionnement des écoles privées, sous contrat d'association, sans indiquer si elle incombe à l'Etat ou à la commune.

Depuis 1977-1978, les écoles privées préfèrent le contrat d'association au contrat simple, puisque dans ce dernier cas, seul le traitement des maîtres est assuré par la collectivité publique.

L'arrêt du conseil d'Etat rappelle que le législateur ayant prévu que « *les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association sont calculées selon les mêmes critères que pour les classes correspondantes de l'enseignement public* » (...) *il résulte des travaux préparatoires de cette disposition que le législateur n'a pas entendu revenir sur la règle selon laquelle les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association sont à la charge de la collectivité publique qui supporte les dépenses de fonctionnement des classes correspondantes de l'enseignement public*, et qu'ainsi « *la commune est tenue d'assumer les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat, sous réserve des charges afférentes au personnel enseignant rémunéré directement par l'Etat.* »

Au secrétariat général de l'enseignement catholique l'on se déclare « *satisfait, mais non surpris* » de l'arrêt du Conseil d'Etat qui annule le jugement du tribunal administratif de Clermont-Ferrand et l'on ne doute pas que cet arrêt fera jurisprudence.

Au cabinet de M. Savary, on indique que « *le ministre de l'éducation nationale ne peut que respecter une décision juridictionnelle* », mais que celle-ci « pose *d'importants problèmes* ». Il est demandé, en effet, « *aux communes de supporter des dépenses résultant de contrats dont elles ne sont pas signataires* » (ceux-ci sont, en effet, passés entre le préfet et l'établissement privé). Le ministère adressera prochainement des instructions aux préfets.

CHARLES VIAL.

Au Carnet (Loire-Atlantique)

DES INCIDENTS OPPOSENT MANIFESTANTS ANTINUCLÉAIRES ET FORCES DE L'ORDRE

des manifestants antinucléaires dimanche soir 14 février entre des manifestants anti-nucléaires et des gendarmes sur le site du Carnet, à 45 kilomètres en aval de Nantes, où des techniciens d'EDF effectuent des sondages dans le sol pour savoir si l'implantation d'une centrale nucléaire y est possible.

Selon les témoignages de la gendarmerie et des organisateurs de la manifestation, cinq personnes ont été blessées. Trois manifestants ont dû recevoir des soins à l'hôpital, mais ils ont pu regagner leur domicile dans la nuit. Parmi les forces de l'ordre, un gendarme a reçu un coup de fourche et l'autre a été blessé au visage par des jets de pierres.

Près de 2 000 personnes selon les organisateurs, (P.S.U., U.D.B., des écologistes et des syndicalistes) avaient participé à la manifestation qui s'est terminée par un meeting en plein air.

M. Pons demande la révision des listes électorales à Marseille

De notre correspondant régional

Marseille. — Au cours d'une conférence de presse, tenue ce lundi 15 février, à Marseille, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a annoncé son intention de demander à M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, la révision de l'ensemble des listes électorales de Marseille. Cette révision devrait être effectuée, selon M. Pons, par une commission présidée par un magistrat « afin que tout se passe dans la plus grande clarté ».

Le secrétaire général du R.P.R., qui été entouré des deux personnalités R.P.R. des Bouches-du-Rhônes (MM. Joseph Comiti, ancien député, et Hyacinte Santoni, député), a estimé que, après la radiation de trois cent soixante électeurs prononcée le 11 février par le tribunal d'instance (*le Monde* du 13 février), « *la fraude était évidente* ». Il a poursuivi : « *M. Defferre qui est le maire de la ville et ministre de l'intérieur, c'est-à-dire le ministre chargé de la réjgularité des élections, a déclaré lui-même que s'il s'agissait d'inscriptions nouvelles, il y avait fraude. Or d'après le tableau des additions et retranchements publié le 11 janvier dernier par la commission administrative du quatrième canton* [il y avait], *six cent vingt inscriptions nouvelles. Sur ce nombre, deux cent cinquante-quatre ont été contestées et 30 % des électeurs ont été radiés par le tribunal soit parce que le domicile indiqué correspondait à des immeubles détruits, soit parce qu'ils étaient inconnus à l'adresse indiquée. Je pense que dans ces conditions le ministre de l'intérieur qui appartient à un parti qui nous a donné si souvent des leçons de morale politique, n'aceptera pas que la suspicion pèse sur sa ville et qu'il répondra à notre demande.* » La révision, a-t-il précisé, « *doit être entreprise immédiatement pour les cantons renouvelables en mars* ».

Le secrétaire général du R.P.R. a indiqué qu'il n est pas en mesure pour le moment de dire qui étaient les responsables de la fraude. Il a ajouté : « *Je vais remettre le dossier à nos juristes membres de la commission des lois à l'Assemblée nationale pour qu'il sl'étudient* (...) *Il est possible que nous engagions une action judiciaire contre X...* ». M. Pons a toutefois précisé que le groupe R.P.R. ne s'associait pas pour le moment à la demande de création d'une commissoin parlementaire d'enquête qui a été annoncée par M. Gaudin, président du groupe U.D.F.

GUY PORTE.

« LA MAJORITÉ A VOCATION A S'ÉTENDRE AU-DELA DE LA GAUCHE »

affirme M. Jean-Pierre Chevènement

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie, affirmé, dans une interview publiée dimanche 14 février par *le Journal du Dimanche*, que le succès de la politique du changement « *est inséparable d'une bonne et solide union de la majorité* ». Il ajoute : « *L'union de la majorité est d'ailleurs une notion plus large que l'union de la gauche ; car la majorité a vocation à s'étendre bien au-delà des frontières traditionnelles de la gauche.*

» *D'une certaine façon, le docteur Pons n'a pas tort d'estimer que le clivage droite-gauche est dépassé. Aujourd'hui, le clivage me paraît bien davantage passer entre, d'un côté, une minorité, qui reste attachée à ses privilèges, disposant de puissants relais dans les appareils et appuyés sur la pyramide des égoïsmes et des conformismes ; et, de l'autre, l'intérêt national, celui de l'immense majorité des travailleurs, salariés, ouvriers, employés du secteur public et du secteur privé, petits et moyens agriculteurs, petits producteurs indépendants qui font la richesse de notre peuple* (...). *La nouvelle majorité, au-delà d'une réalité électorale, doit résulter de l'élaboration de nouvelles synthèses et de nouvelles solidarités entre ces couches sociales dont j'ai parlé, entre les grandes sensiblités qui les traversent (socialiste et communiste, mais aussi républicaine, patriotique, progressiste-laïque, catholique-sociale, libertaire-démocratique).* »

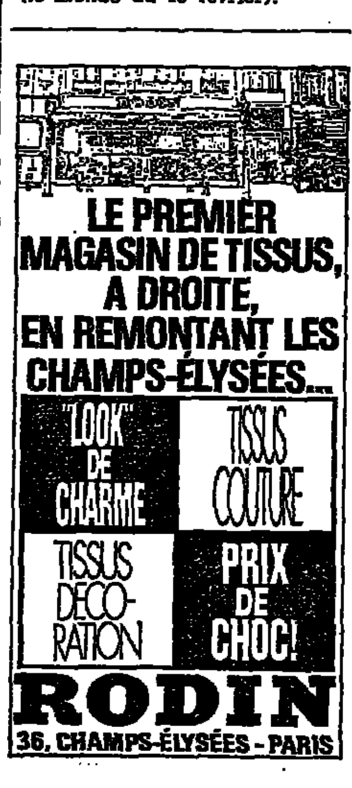
Evoquant ensuite les relations P.C.-P.S., le chef de file du CERES précise : « *Une émulation raisonnable entre socialistes et communistes, pour tracer les meilleures voies du changement, dans l'intérêt supérieur de la France, est une chose saine et utile. Simplement, il faut que chacun ait la sagesse de ne pas faire dégénérer cette émulation en concurrence sauvage, voire en guerre ouverte comme cela a été le cas de 1977 à 1981.* »

ATTENTAT A L'EXPLOSIF CONTRE LA MAIRIE DE CALVI

Une charge explosive de faible puissance a détruit le dimanche 14 février vers 2 heures du matin, persiennes et vitres du bureau du maire de la ville, l'intérieur n'ayant pas été touché. C'est M. Orabona, maire de Calvi invalidé par le Conseil d'Etat) qui a découvert les dégâts. Une seconde charge placée au pied de la fenêtre visée a été retrouvée intacte.

Après cet attentat, M. Orabona a déclaré : « *Je désapprouve tous les actes de violence d'où qu'ils viennent, surtout dans l'ambiance calvaise actuelle. Il y a de quoi être anxieux, en effet, sur le déroulement de la politique locale, notamment après l'arrêt du Conseil d'Etat qui a créé une situation qui n'est pas saine.* — (Corresp.)

● *Nouveaux attentats du groupe Bakounine-Gdansk-Paris.* — Deux attentats à l'explosif ont été commis, le samedi 13 février, rue Marbeuf, à Paris (8e), devant la porte de la société sidérurgique colombienne Acerias Paz del Rio et devant celle de la société Bendix international, spécialisée dans les appareils électro-domestiques. Ces deux actions ont été revendiquées par le groupe Bakounine-Gdansk-Paris, qui avait déjà revendiqué les trois attentats commis dans la soirée du 11 février contre trois autres sociétés (*le Monde* du 13 février).



Au Tchad

LES PARTISANS DE M. HISSÈNE HABRÉ S'EMPARENT DE NOUVELLES LOCALITÉS

Les Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré ont occupé, la semaine dernière, de nouvelles localités, confirmait-on, lundi 15 février, de source française informée. Les FAN ont d'abord réussi à négocier, dans l'Ennedi (nord-est du Tchad), le ralliement de quelques centaines d'éléments armés. D'autre part, elles ont occupé, dans le nord, la localité de Gouro, qui commande l'accès au Tibesti. Enfin, contrairement à ce que l'on avait pu croire (*le Monde* du 13 février), les FAN n'ont pas évacué Mangalmé (dans le Guera, centre du Tchad), mais leur garnison locale a détaché des éléments à Am-Dam, sous-préfecture du Ouaddaï oriental.

Ces derniers succès des FAN leur assurent le contrôle de l'ensemble du nord et de l'est du pays, deux semaines avant la date retenue par l'Organisation de l'unité africaine pour l'intervention d'un cessez-le-feu. En effet, les partisans de M. Hissène Habré occuperaient depuis plusieurs jours, dans l'ouest du pays, la localité de Salal (nord de la province de Kanem) alors que, dans ce secteur occidental du pays, de petits détachements du contingent nigérian de la Force inter-africaine de paix auraient pris position, au nord et à l'est du lac Tchad, dans les villes ou localités de Nokou, Mao, Bol et Moussoro.

Sur le plan politique, enfin, face au rejet par M. Goukouni Oueddeï du « *plan de paix* » de l'O.U.A., des personnalités tchadiennes auraient l'intention de former un « *contre-gouvernement* » favorable à une négociation avec M. Hissène Habré, apprenait-on lundi à Paris de source informée. Aucune précision n'a été fournie quant à sa composition. — J.-C. P.

Au Pakistan

UN AMÉRICAIN ACCUSÉ PAR LES SOVIÉTIQUES DE PROCÉDER A DES EXPÉRIENCES D'« ARMES BIOLOGIQUES » A DU QUITTER LE PAYS

Islamabad (A.F.P.). — Un chercheur américain travaillant au Pakistan a dû cesser ses activités et quitter ce pays en janvier après avoir été accusé par un hebdomadaire soviétique de procéder à des expériences sur des « armes bactériologiques ». Ce scientifique, M. David Nalin, qui dirigeait le centre de recherches sur le paludisme de Lahore, a déclaré, samedi 13 février à New-Delhi — où il séjourne depuis son départ du Pakistan — qu'il avait été « expulsé » de ce pays à la suite d'une « campagne mensongère orchestrée par l'Union soviétique ».

Selon les milieux diplomatiques d'Islamabad, les autorités pakistanaises n'ont pas renouvelé le visa de séjour de M. Nalin sous le prétexte qu'il avait « des difficultés à s'entendre avec ses collègues ». Mais cet incident semble faire suite à une enquête d'un journaliste soviétique auprès du centre de Lahore.

A Moscou, l'hebdomadaire Literatournaia Gazetta, dans son numéro du 3 février, avait accusé la C.I.A. de financer à Lahore un centre de recherches médicales sur les armes bactériologiques. D'après le journal soviétique, le but de la C.I.A. était de provoquer des épidémies en Afghanistan, « en utilisant les migrations saisonnières des bergers du Pakistan en Afghanistan pour provoquer des épidémies d'encéphalites ». Selon l'hebdomadaire, le centre de Lahore travaillait sur des moustiques porteurs de maladies infectieuses, et plusieurs officiers de la C.I.A. et des experts militaires pakistanais prenaient part à ces travaux. Ces recherches secrètes, ajoutait ce journal, ont été découvertes quand des moustiques soumis aux expériences se sont échappés des laboratoires, contaminant plusieurs habitants de Lahore, alors atteints de fièvre jaune, d'hépatite puis de graves troubles mentaux, certains tombant finalement dans un état comateux.

Les affirmations soviétiques ont été démenties catégoriquement par un porte-parole officiel pakistanais.

● *Plusieurs mineurs* sont morts, lundi 15 février, en Espagne, dans une mine de charbon de la province de Cordoue, à la suite d'un coup de grisou. — *(A.F.P.)*